U d'/ of Ottawa
39003007402034

Digitized by the Internet Archive
in 2011 with funding from
University of Toronto

http://www.archive.org/details/posielatinep00ples

Poésie latine

Épitaphes

TEXTES CHOISIS ET COMMENTAIRES PUBLIÉS

PAR

FRÉDÉRIC PLESSIS
MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Avec le concours de

Edm. EGGLI, H. FOCILLON, M. GAUTREAU, St. JOLLY
H. de PÉRÉRA, A. RIEMANN
ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

PARIS
ALBERT FONTEMOING ÉDITEUR
4, RUE LE GOFF (5e)

1905

Collection " MINERVA "

1961
8

356

A 30
336/865

Epitaphes

Poésie latine

Epitaphes

TEXTES CHOISIS ET COMMENTAIRES PUBLIÉS

PAR

FRÉDÉRIC PLESSIS

MAITRE DE CONFÉRENCES A L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

Avec le concours de

Edm. EGGLI, H. FOCILLON, M. GAUTREAU, St. JOLLY

H. de PÉRÉRA, A. RIEMANN

ÉLÈVES DE L'ÉCOLE NORMALE SUPÉRIEURE

PARIS

ALBERT FONTEMOING, ÉDITEUR

4, RUE LE GOFF (5me)

1905

Collection "MINERVA"

PA
1059
E.P.
1965

A Monsieur

RENÉ CAGNAT

Membre de l'Institut
Professeur au Collège de France

Hommage des auteurs.

AVANT-PROPOS

—

Pendant les vacances de 1898, je m'étais intéressé à la lecture des Carmina Epigraphica *que Bücheler a donnés pour complément à l'*Anthologie Latine *de Riese. Médiocrement séduit par des textes archaïques dont presque toute la valeur est dans les renseignements qu'on en tire, je m'attardais volontiers aux petits poèmes où brille quelque beauté d'art ou d'émotion. Certes, lorsque, sur un banc de jardin à l'ombre des vieux ormes, ou du haut d'une terrasse d'où se découvre le voisin cimetière, je rêvais à la destinée lointaine de ces morts, ou quand mon esprit se berçait distraitement au charme pur d'un distique élégiaque, j'étais loin de prévoir, même d'une manière vague, qu'un livre sortirait de ces méditations. Je lisais pour mon plaisir, si le mot n'est pas déplacé en raison de la tristesse du sujet. A cette lecture, cependant, je pris l'idée d'un cours sur la poésie funéraire chez les Romains, auquel je consacrai une de mes conférences de l'Ecole Normale en*

l'année scolaire 1898-1899. Les épitaphes, choisies ça et là dans les Carmina Epigraphica, *occupèrent un si grand nombre de leçons qu'il fallut négliger en partie les Elégies sur la mort de Mécène et la Consolation à Livie et sacrifier tout à fait les* Parentalia *d'Ausone : investigations conduites d'une manière un peu inégale et capricieuse à travers la nécropole de Bücheler, mais que je devais reprendre quatre ans plus tard en me restreignant et en suivant une marche plus méthodique ; c'est ce cours de 1902-1903 que représente notre livre.*

Je tiens à dire d'abord que nous n'avons, à aucun degré, entendu faire œuvre d'épigraphistes, bien que plusieurs élèves de l'Ecole reçoivent au Collège de France l'enseignement de M. Cagnat et que M. Focillon, par exemple, ait témoigné qu'il en savait profiter en publiant, avec M. Carcopino, des inscriptions latines d'Afrique. Mais notre conférence est une conférence de langue et de littérature ; et, si nous avons pris ces textes pour objet de nos exercices, c'est en considérant que le travail épigraphique était fait, en l'acceptant comme définitif, et sans vue plus ambitieuse que d'y apporter une contribution d'ordre purement philologique. Après les avoir expliqués pour nous-mêmes d'abord afin de les comprendre et de les mieux goûter, nous avons voulu mettre aux mains d'autrui le résultat de nos recherches et de nos réflexions. De notre effort et de nos entretiens nous avons retenu, pour constituer le commentaire, ce qui, au début de l'année, nous avait paru nous manquer à nous-mêmes, les éclaircissements que nous aurions dé-

sirés à ce moment, que nous nous étions, depuis, appliqués à découvrir et à formuler : travail d'exploration entièrement nouveau pour un certain nombre de ces épitaphes, travail de contrôle et de complément pour les autres. Nous espérons que notre livre offrira ainsi quelques commodités aux humanistes qui, peu familiers avec la langue ou les habitudes des inscriptions, se trouveraient, à première vue, dépaysés, pour ainsi dire, et rebutés par l'absence d'explications.

Nous avons mis à part des textes devenus, sinon scolaires, du moins classiques comme les épitaphes des Scipions ou celles des poètes Névius, Plaute, Pacuvius et Ennius. Pour les autres, nous sommes revenus à la division des vieux recueils par épitaphes d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux : elle est encore la plus simple et la plus agréable pour un livre de lecture ; elle rend plus faciles les recherches et comparaisons ; elle a pour elle une tradition, et, au point de vue de la logique, comme division, elle en vaut une autre. Dans l'intérieur de chaque groupe nous avons suivi l'ordre chronologique, sous la réserve de l'incertitude de date pour quelques inscriptions ; en ce cas, nous avons donné notre opinion et nos arguments, et l'on verra que, là non plus qu'ailleurs, nous n'avons passé sous silence les difficultés.

Notre Choix (soixante-sept épitaphes, dont sept ne sont pas dans le recueil de Bücheler) (1) ne saurait

(1) L'épitaphe 67 n'est pas à son rang dans le volume : il a fallu la mettre en appendice parce que nous ne l'avons eue qu'une fois le corps du livre composé. Il n'était pas nécessaire que ce texte curieux, qui

avoir la prétention d'offrir en raccourci un tableau d'ensemble des inscriptions funéraires dans le monde romain ; on voudra bien ne pas oublier que ce livre ne correspond qu'à huit mois de cours à peine, une trentaine de leçons, et qu'il ne se donne que pour un spécimen du travail que mériterait toute cette partie vaste, et si peu connue, de la poésie latine.

Voici maintenant quelle sorte de collaboration je demandais à mes élèves. Après une conférence, un d'eux se chargeait librement, et si le texte expliqué avait éveillé sa curiosité et lui avait plu en quelque manière, de rédiger les notes, de vérifier les références, de critiquer les solutions et de compléter les renseignements bibliographiques ou autres ; est-il besoin d'ajouter que tout ce qui était de digression ou de développement, tout le travail que l'on peut dire d'approche et d'échafaudage, devait disparaître dès cette première rédaction ? C'est ainsi que M. Eggli s'est occupé du n° 18, longue et belle élégie sur la mort du jeune Népos, et que M. Gautreau a pris pour sa part les épitaphes des quatre vieux poètes, n°s 6 à 9, avec celles d'Aulus Granius, n° 12, et d'Eurysacès, n° 14. M. Jolly s'est réservé le texte archaïque de M. Cécilius, n° 10, le poème en vers ïambiques qui consacre les brefs succès de la petite danseuse Eucha-

consacre en de jolis vers le souvenir d'une jeune prêtresse d'Isis, obtint des circonstances une place à part pour attirer l'attention et enrichir tout particulièrement notre recueil : il y eût tout de suite été remarqué à titre de document inédit. Nous le devons à l'amabilité de M. Cagnat, que je remercie ici au nom de tous les collaborateurs.

ris, n° 33, et les n°s 38 et 43 (Helvia Prima et Cornélia Tyché). M. de Péréra n'a pas reculé devant le travail de reconstitution et d'interprétation qu'exigeait l'épitaphe du poète comique Pomponius Bassulus, n° 21, et il y a ajouté le n° 59, Asiatica. Enfin, la tâche de M. Riemann n'a pas été la moins lourde : c'est lui qui s'est occupé des n°s 1 à 5, le Tombeau des Scipions. Ces travaux m'étaient remis à mesure qu'ils étaient rédigés ; je les ai tous revisés et leur ai donné leur forme définitive ; j'en prends donc l'entière responsabilité. Non seulement il était désirable qu'il en fût ainsi en vue de l'unité du livre, mais le retard, apporté à la publication par des circonstances indépendantes de ma bonne volonté, rendait inévitables des remaniements et corrections. Quant à l'étude littéraire, qui sert d'introduction à notre recueil et qui n'en sera pas jugée la partie la moins intéressante, elle est l'œuvre de M. Focillon seul, et à lui en revient tout le mérite.

J'ajouterai quelques mots au sujet d'un motif qui m'engage à publier ce livre dès maintenant et sous cette forme, je veux dire en collaboration et sans attendre de pouvoir le grossir par l'adjonction d'un certain nombre de textes intéressants, pour lesquels j'ai réuni les éléments d'un commentaire. L'Ecole Normale Supérieure subit, en ce moment même, d'importantes modifications ; l'impression générale est que l'ancienne Ecole a vécu. Les hommes, pour la plupart sortis d'elle, qui ont, dans son intérêt, provoqué et orienté le mouvement, ont rendu pleine justice au passé ; cepen-

dant, toute réforme devant avoir sa raison dans les défauts plutôt que dans les qualités, les partisans d'un nouvel état de choses se sont vus contraints d'attirer l'attention sur les points faibles de l'institution qu'ils voulaient améliorer ; un petit soulèvement d'opinion s'est ainsi manifesté dans le monde universitaire. On a découvert des lézardes aux murs de la vieille maison de la rue d'Ulm ; des fils pieux ne sont point aveugles, et l'appréhension même leur rend plus vite apparentes les rides sur un visage aimé. Je crois bien que, parmi les enseignements de l'Ecole, celui du latin ne fut pas épargné. J'ai pensé, et c'est pourquoi j'ai voulu associer à mon nom ceux de mes élèves, qu'il y avait intérêt à publier dans ces circonstances un travail où l'on pût voir ce que l'on faisait à une conférence de l'Ecole Normale supérieure en 1902-1903, de quoi l'on s'y occupait et de quelle manière. Il est trop évident, pour que j'y insiste, qu'il ne s'agit que d'un seul cours là où il y en avait plusieurs, et je n'ignore pas, en ayant fait une expérience de douze années, que les promotions se suivent et ne se ressemblent pas. On ne demande pas que l'on tire d'un seul exemple une opinion d'ensemble ; mais, dans la mesure où une telle publication peut être significative, il nous a paru que l'heure n'était pas mal choisie pour mettre un document de plus aux mains de ceux qui s'intéressent au passé ou à l'avenir de l'Ecole Normale.

Il me reste à remercier MM. Dubois, membre de l'Ecole Française de Rome, et Bailly, pensionnaire de la Fondation Thiers, qui ont bien voulu,

le premier visiter à notre intention la sépulture des Scipions et examiner au Vatican le sarcophage de Barbatus, le second, communiquer à M. Focillon un travail sur les épitaphes d'enfants qu'il avait composé dans sa deuxième année d'Ecole, en 1899, et qui renferme de justes et délicates observations.

Décembre 1904.

FRÉDÉRIC PLESSIS.

Etude
sur la Poésie funéraire à Rome
d'après les inscriptions [1]

I

Au pied des montagnes de Cos, sur les rivages de l'Egypte hellénique, les poètes de l'*Anthologie Alexandrine* ont composé des épigrammes funéraires. L'abondance et la variété des images, la grâce du style atténuent en elles ce que la mort a de sombre et de funeste. Ces vers, consacrés à la tristesse de la destinée, reflètent le charme des choses, la facilité de l'existence, la beauté du décor grec. Pour nous faire sentir la brièveté des jours, ils les comparent à des feuilles emportées par les vents de septembre, à l'alcyon apparu sur la crête des flots, à une voile qui s'enfuit sur la mer. Sans doute ces chants ingénieux, qui dans la mort même trouvent une occasion de glorifier la vie, furent avant tout une œuvre d'art et de fantaisie. Redits à l'ombre des portiques, répétés le soir par

(1) Dans les notes, si le numéro d'une inscription est suivi d'un autre placé entre parenthèses, ce dernier numéro est celui de l'inscription dans notre livre.

les voix mêlées des jeunes gens et des jeunes filles, ils donnèrent un enseignement de mélancolie et de beauté. Une piété lettrée les réunit et nous les légua (1).

Les inscriptions dont nous offrons ici un choix au public se présentent dans d'autres conditions : on les a recueillies sur des tombes et ce sont de véritables épitaphes. Voilà ce qu'il faut dire tout d'abord, ce qu'il faut répondre par avance à ceux qui, frappés du contraste avec les épigrammes alexandrines, leur reprocheraient leur sécheresse monotone et leur pauvreté d'images. La plupart ne sont pas des œuvres littéraires : transmises d'une génération à l'autre dans la dureté de la pierre, elles sont des formules obéissant à des traditions, on est tenté de dire : à des rites, que l'on ne saurait négliger. Si des modifications s'y introduisent avec le temps, c'est moins par un effort d'art que par suite du progrès ou du ralentissement des croyances et du changement des mœurs ; et la mode elle-même n'y est pas étrangère.

Il ne faut donc pas s'étonner si l'on a pu ne voir

(1) Voy. Weishaüpl, *Die Grabgedichte des griechischen Anthologie*, spécialement p. 28 sqq., et H. Ouvré, *Méléagre de Gadara*, ch. v, sur la composition de la première anthologie. S'il est certain que les anciennes anthologies de Philochore et de Polémon le Périégète étaient de véritables *corpus* d'inscriptions copiées sur les monuments, et que des poètes pauvres, comme Léonidas de Tarente, « vendaient leurs dédicaces et leurs épitaphes aux marins et aux campagnards », il n'en reste pas moins que les dédicaces et les épitaphes, très populaires comme *genres* chez les Grecs, étaient devenues à la longue de purs jeux d'esprit et qu'elles eurent, du IIIe au XIe siècle, une immense vogue littéraire. On en composait des recueils, comme on faisait il y a cent ans des cahiers d'ariettes, et la *Couronne* de Méléagre n'est pas autre chose.

en elles que les pauvres inventions, trop souvent répétées, de catalogues ou de manuels auxquels les graveurs auraient emprunté, en les mutilant par ignorance et en les adaptant aux exigences de leur clientèle, leur forme et leur thème essentiels. Telle est du moins la théorie qu'ont soutenue, avec des arguments nombreux et beaucoup de vraisemblance, E. Le Blant, dans une étude sur les graveurs d'inscriptions antiques (1), et surtout M. Cagnat, dans un article sur les manuels professionnels des graveurs d'inscriptions romaines (2).

Ces manuels auraient existé pour tous les genres d'inscriptions, vers et prose. Un des arguments de M. Cagnat, qui se réfère à ces dernières, paraît décisif : soit qu'il ignorât l'âge du mort, soit qu'il l'eût oublié, il arrive parfois que le lapicide a textuellement gravé : mort âgé de *tant* d'années, *tantum* qui n'a rien d'exclamatif, comme l'ont cru les rédacteurs du *Corpus*, et qui est une simple bévue du graveur. Ce fait démontre l'existence d'un modèle, copié avec autant d'inintelligence que de scrupule jusque dans la partie laissée vague à dessein par l'auteur primitif pour permettre d'y substituer la précision d'un chiffre. L'adaptation même de la formule aux conditions particulières qui ne sont pas connues d'avance (âge, année, date) rend très probable l'usage de manuels proprement dits, tout au moins témoigne de la force de l'habitude acquise et de l'acceptation mécanique

(1) *Revue de l'Art chrétien*, 1859.
(2) *Revue de Philologie*, 1889, p. 51.

d'un type conventionnel. Voici, par exemple, une formule versifiée qui se rencontre très souvent sur les tombes. C'est un distique dactylique :

Te { lapis / terra } obtestor { levis ut / leviter } super ossa { residas, / quiescas,

Et —— aetati ne gravis esse velis.

Si c'est d'un jeune enfant qu'il s'agit, on mettra *tenerae* ; si c'est d'un homme à la fleur de l'âge, *florenti ;* d'un homme un peu plus âgé, *mediae.* Moins scrupuleux et moins lettrés encore, les graveurs oublieront la quantité. Des interpolations maladroites fausseront les vers en y introduisant des séries de noms propres. Des pièces de vers toutes faites, destinées à des jeunes gens, seront aussi bonnes, après quelques retouches, pour la tombe d'un vieillard. M. Cagnat classe ainsi un certain nombre de ces formules et montre ce qu'elles ont pu subir d'altérations dues à l'ignorance, à la maladresse, au désir d'énumérer des titres (1).

Cette hypothèse se trouve à la fois fortifiée et corrigée par une observation de Friedlaender (2) à propos des sarcophages sculptés. Le plus souvent, semble-t-il, ils n'ont pas été fournis sur commande, mais exécutés d'avance pour l'assortiment offert dans les magasins au choix des acheteurs, par conséquent dans le sens le plus conforme aux demandes de la majorité et aux besoins ordinaires (3).

(1) R. Cagnat, *loc. cit.*, p. 64 et 65 ; cf. C.I.L. II, 1413, 1414.

(2) Friedlænder, *Sittengeschichte*, XII, 2.

(3) Voyez, sur les spécialistes de monuments funéraires, *Digeste*, II,

De même on peut supposer, sans recourir aux manuels, qu'il existait chez les lapicides un certain nombre d'épitaphes toutes faites et, sous la réserve du nom, toutes prêtes pour l'exécution. Quoi qu'il en soit, que l'acheteur ait choisi sur un catalogue ou d'après des modèles, il reste que beaucoup d'inscriptions qui, à l'origine, répondaient à des sentiments personnels se sont usées plus tard, sont entrées dans le domaine commun pour devenir des formules courtes, commodes, sans grande signification. Même il n'est pas invraisemblable qu'elles aient été réunies dans des catalogues spéciaux (1).

Sans doute il est un peu décevant de penser que d'honnêtes commerçants tenaient ainsi boutique de regrets versifiés à tous les prix et pour toutes les bourses et vendaient à la douleur magnifique ou parcimonieuse des parents ces fragments d'élégie appropriés aux circonstances. Du moins cette idée nous invite-t-elle à la prudence. Il y des épitaphes purement formulaires qui nous charment, où il y a une concision lapidaire et une raideur qui nous paraissent plus expressément antiques. Prenons garde qu'elles peuvent, sur les tombes où nous les

2, 52, 7 ; Pétrone, 45 et 75 (*Habinnas lapidarius qui videtur monumenta optime facere*).

(1) D'après M. Bruno Lier, qui a combattu la théorie de M. Cagnat dans le *Philologus*, tome LXII, p. 445 sqq., il est invraisemblable que les parents du mort aient demandé le poème funéraire aux lapicides ; ou bien ils l'ont composé eux-mêmes, ou bien ils ont copié des formules déjà gravées sur des tombes. Mais, si l'on admet que beaucoup d'épitaphes ont été ainsi copiées, on est amené à penser qu'il y a eu intervention des graveurs dans le choix des modèles. Par expérience de métier, le lapicide était à même de renseigner et de conseiller très vite, et je ne trouve pas « invraisemblable », pour ma part, que l'on

trouvons, n'être que des reproductions qui ont perdu à travers les siècles leur signification pleine et vivante ; mais cette signification, elles l'ont eue. Si les manuels ont jamais existé, cela ne peut être que vers le IIe siècle après J.-C. Il a fallu qu'à un moment l'on inventât les deux ou trois vers répétés ensuite de tombe en tombe ; ce jour-là on y mit une pensée et une croyance. Il est curieux de voir, à travers les formules banales que nous a léguées l'indifférence des temps postérieurs, ce qu'a pu être l'inscription en vers primitive. Et, d'autre part, toutes les inscriptions ne sont pas ainsi immobilisées. Beaucoup ont changé, se sont peu à peu étendues, enrichies d'éléments littéraires et de souvenirs, puis se sont décomposées tout à fait, comme les confuses et touchantes épitaphes de la fin de l'Empire. Enfin il est aussi de petits poèmes habilement faits où l'on retrouve çà et là l'originalité, la souple facture d'un joli vers d'élégie. Expliquer leur origine est difficile. Des attributions sûres sont impossibles. Mais, œuvres anonymes de poètes obscurs ou d'amateurs, il convient de ne pas les oublier et de rendre justice à l'effort qui les a élaborées. Et toutes, d'où qu'elles viennent,

se soit adressé à celui qui connaissait le mieux le ton et les usages en la matière. Les formules devenant plus nombreuses, le lapicide dut probablement se faire un aide-mémoire.

Au surplus, les épitaphes réunies par Buecheler ne sont pas toutes du même genre et il est permis de croire qu'elles n'ont pas toutes la même origine. Rien ne s'oppose à ce que nous ayons souvent l'œuvre d'un amateur ou d'un spécialiste ; rien ne s'oppose non plus à ce qu'il y ait eu, assez tard à vrai dire, des catalogues ou des manuels.

quelles qu'elles soient, médiocres ou charmantes, conservent une valeur historique et morale, nous renseignent sur la vie et l'âme des hommes morts il y a deux mille ans, et dont le nom demeure fixé sur ces pierres.

II

Il est vraisemblable que l'inscription en vers eut d'abord un caractère rituel. Le *sit tibi terra levis* est une parole sacrée qu'il importe de prononcer et dont l'oubli entraînerait des conséquences graves et précises. Scrupuleusement observée, cette coutume exprime une religion et un formalisme. Prononcée à haute voix avant la mise au tombeau, puis gravée sur la pierre, il faut la ranger dans la même catégorie que les mille détails rigoureux des cérémonies funèbres. L'insistance même avec laquelle le mort est censé demander au vivant qui passe devant sa tombe de répéter le souhait pieux et de dire « que la terre te soit légère » indique un souci d'être en quelque sorte bien en règle, environné de toutes les garanties nécessaires de sécurité et de repos.

Il ne faut pas compter que la sécheresse de cette formule soit compensée par l'ampleur et la majesté de l'éloge. Sur les inscriptions archaïques, celui-ci ne doit et ne peut être que bref. Il n'est besoin de paroles ni longues ni variées pour exprimer qu'un citoyen fut vertueux et rendit des services à la République. Bien mériter de la patrie, c'est accroître le domaine romain, donner un

exemple de gravité dans la vie et dans les mœurs. Ecrites en vers, ces espèces de sentences n'en seront que mieux retenues. Les tombes ne sont pas reléguées dans le silence d'un cimetière, mais partout dispersées, près des portes de la ville, de préférence au bord des routes, où circule l'animation quotidienne de la vie. Les chemins sont ainsi bordés de leçons et d'exemples. Chacun peut lire, recevoir un enseignement d'histoire, apprendre ce que firent les ancêtres et comment par eux Rome devint grande. Puis, à leur tour, des morts obscurs expriment leur désir de ne pas disparaître tout entiers, de se survivre dans la mémoire des hommes. On trouve, ajouté à la fin des épitaphes, ce souhait inquiet et modeste : *Hoc volui nescius ne esses.*

Ainsi, exactement, dans la longueur prévue des vers, on enferme les actes d'une vie et la reconnaissance du peuple. Pareils aux héros taillés dans la pierre de quelque bas-relief archaïque, raides de gestes, le visage muet, les yeux vides, les Scipions nous apparaissent comme les génies très anciens et légendaires de la force romaine. Le vers saturnien et l'orthographe insolite accentuent le caractère, le relief puissant de ces poèmes et paraissent reculer encore ces Scipions dans le lointain de l'histoire.

Tel qu'il est, cet ensemble constitue un des plus anciens monuments de latinité littéraire que nous possédions. Littérature volontairement pauvre et impersonnelle, mais non sans un style et une sévérité, par lesquels, en même temps que les lents et laborieux débuts de la Rome républicaine, sont

évoqués le destin, l'allure et l'attitude des héros de Tite-Live.

Réservée d'abord aux hommes de premier plan, puis étendue, semble-t-il, à tous les patriciens, avec le temps l'épitaphe en vers devient d'un usage plus général encore. L'accès des magistratures suprêmes aux plébéiens crée une noblesse nouvelle de fonctionnaires. La vie publique et la vie privée s'enrichissent d'éléments variés et complexes. Bientôt chacun voudra dire ce qu'il fut, ce qu'il accomplit, conter sa vie chargée d'honneurs ou brisée avant l'effort. Des idées et des tours originaux, répondant à des nuances sentimentales d'une valeur réelle, renouvellent l'inscription et font entrer dans le vers la poésie. Plus tard, comme une monnaie courante, les mêmes tours et les mêmes idées passeront indifféremment de l'un à l'autre, et malheureusement ce n'est la plupart du temps que sur ces types ainsi usés que nous pouvons établir des comparaisons ou discerner des influences. Malgré tout, il reste possible de mettre à part et de classer ce que j'appellerai les thèmes primitifs, dont les uns, devenus formules, furent peut-être réunis en manuels, dont les autres ont subi toute une élaboration littéraire; dans le nombre, il y en a qui sont d'origine hellénique (voy. plus loin, p. 24, note 1). Sur ce point, le travail de M. Cagnat demeure à la base de tous les autres.

De ces thèmes, ceux qui ont trait aux enfants sont peut-être les plus caractéristiques. Ils sont nombreux et variés. Un des plus fréquents accuse l'injustice du sort, qui renverse les lois naturelles, fait mourir d'abord le moins âgé, oblige le père ou

la mère à construire le tombeau de l'enfant. On le rencontre sous la forme : *Hunc leges leti praeposterae eripuere* (1) ; *si non fatorum praepostera jura fuissent* (2), ou sous cette autre :

> Quod par parenti fuerat facere filium,
> Mors immatura fecit ut faceret pater (3).

Voici une idée très voisine :

> Nec licitum est misera sorte me, ut aequom fuit,
> Meis referre lacrumulam parentibus (4).

La forme est déjà moins simple : aussi le thème est-il moins fréquent. Mais on trouve couramment la plainte : Pourquoi es-tu né, puisque tu devais nous être enlevé si tôt ? *Ne tu fuisses*. Quelquefois le type initial est modifié, non sans bonheur, comme dans ces vers, où il y a un véhément écho de douleur maternelle :

> Timeant ventura parentes,
> Nec nimium matres concupiant parere (5),

Ailleurs le mort encourage ceux qui restent à supporter leur malheur avec résignation. La pensée : « Ne pleurez pas ! j'ai peu vécu, mais c'est la destinée », *Hoc dedit fatum mihi*, qui se rencontre

(1) Bulcheler, 1478.
(2) *Ibid.*, 1479, 1480, 1481.
(3) *Ibid.*, 164.
(4) *Ibid.*, 93.
(5) *Ibid.*, 980.

si souvent sur les tombes romaines, a été retrouvée par M. Cagnat sur des τάβλαι de l'Egypte grecque, publiées (1) par E. Le Blant :

Μὴ λυπ(ῆς)
οὐδεὶς (ἀθάνα)
τος ἐν κο(σμῷ).

M. Cagnat renvoie à une inscription choliambique d'Alexandrie, où la même sentence est accompagnée d'un développement mythologique.

Mais il semble ingénieux et touchant d'avoir mis sur des tombes d'enfants ou de jeunes gens le con-

(1) *Revue Archéologique*, 1874, II, p. 244 sqq. Comme la littérature latine en général, la poésie funéraire a connu l'influence grecque. Qu'ils se soient introduits à Rome par la Grande-Grèce ou de toute autre manière, un grand nombre de ces thèmes ont une origine nettement hellénique. Le type *Spes et Fortuna valete*, « Adieu, Espoir, Fortune », est signalé par Buecheler dans l'*Anthologie Palatine*, IX, 49 et 134. Ἐλπὶς καὶ σὺ τύχη μέγα χαίρετε ; et, sous une forme un peu différente, épigramme 172 : Ἐλπίδος οὐδὲ τύχης ἔτι μοι μέλει. Pour les comparaisons avec les roses, cf. 1040 de Buecheler (40) : *Ac veluti formosa rosa est, cum tempore prodit*, etc. Hense renvoie à Kaibel, *Epigrammata graeca e lapidibus conlecta*, 570, 3 : οἷα γὰρ ἀρχόμενον ὁόδον... etc.

G. Kaibel, *Hermès*, XXXV, p. 567 sq., et B. Lier, *loc. cit.*, ont donné un très grand nombre d'exemples et de rapprochements du même genre. D'après B. Lier, les premières épitaphes latines en vers ne sont que des traductions d'épigrammes grecques, inspirées elles-mêmes des philosophes et des poètes, en particulier d'Euripide. Sans doute la plupart des inscriptions grecques que nous possédons en ce genre datent de l'ère chrétienne ; mais il n'y a pas à en inférer que ce sont les Grecs qui ont copié les Romains. Les uns et les autres se seraient inspirés d'originaux grecs antérieurs.

Les *Carmina Epigraphica* n'en restent pas moins très souvent des poèmes originaux, et il ne serait pas plus vrai de les ramener tous à une même source que de dire qu'ils ont tous été composés de la même manière.

seil au passant de jouir de cette existence, qu'ils ont si peu vécue. Il est beau, ce vers où paraît, comme un dur et muet visage, la sévérité suprême :

Joceris, ludas hortor : hic summa est severitas (1).

Sous une forme plus gracieuse, le même sentiment est exprimé par ce distique, d'un épicuréisme sage et décent :

Ludite, felices, patitur dum vita, puellae ;
Saepe et formosas fata sinistra ferunt (2).

De même il y a des formules prévues pour les amants unis dans la vie et dans la mort (3), pour l'épouse morte dans les bras de l'époux (4), toutes inventions qui peuvent paraître bien médiocres dans la forme où nous les avons et qui, sans doute, à leurs débuts, ont bénéficié d'une ingénuité et d'une naïveté qu'elles ont perdues.

Ces thèmes de philosophie courante (5), exprimés en un ou deux vers qui ne changent plus, sont extrê-

(1) Buecheler, 25 (13).
(2) *Ibid.*, 1167 (44).
(3) *Ibid.*, 1142, 1273.
(4) *Ibid.*, 386, 1030, 1133.
(5) Il est curieux, ainsi que l'a remarqué B. Lier, *loc. cit.*, p. 450, sqq., de retrouver ces thèmes développés de la même façon et souvent dans les mêmes termes chez les moralistes. La « consolation » philosophique a pu être ainsi, à un certain moment, une source d'inspiration pour la poésie funéraire. Cf., par exemple Buecheler, 183, et Cicéron, *Tusculanes*, I, 93, etc.

mement nombreux sur les tombes. Ils forment aussi le fond de ce qu'on peut appeler l'épitaphe littéraire, où ils se retrouvent accompagnés d'un développement et d'un commentaire plus ou moins originaux. Les inscriptions littéraires, et c'est pourquoi nous leur avons fait dans ce livre une place importante, sont trop nombreuses pour qu'on les considère comme exceptionnelles : d'autre part, sauf une très petite minorité, elles ne sont pas assez personnelles pour qu'on les attribue à des poètes connus, d'un talent original. Certains détails de facture et de composition nous font penser qu'elles sont bien plus souvent l'œuvre d'amateurs, ou peut-être de poètes spécialistes.

Jugeant le développement de l'éducation et de la sociabilité dans les diverses classes du monde romain, Friedlaender déclare que la culture des petites gens était faible ; il en donne précisément pour preuves les fautes de grammaire et d'orthographe, et la rédaction embarrassée d'un grand nombre d'inscriptions. Mais il remarque en même temps que le goût de la poésie et la connaissance des poètes étaient plus répandus qu'on ne serait porté à le croire. Virgile était certainement plus populaire que Schiller ne l'est devenu de nos jours en Allemagne. On aimait à citer ses vers, et on en faisait quelquefois d'heureuses applications. De là à en composer des espèces de centons appropriés aux circonstances il n'y a pas loin, et certaines épitaphes en vers ne sont guère que des centons. De même qu'un auteur inhabile de vers latins cherche dans le *Thesaurus* de quoi compléter une

période métrique et fait se rejoindre les membres épars du poète, de même ces versificateurs d'occasion ou de métier enrichissaient leur poésie de tous les lambeaux d'hexamètres qui chantaient dans leur mémoire, chevilles harmonieuses, souvent empruntées à propos et habilement adaptées.

Les gens du monde aimèrent sans doute ces faciles exercices (1). Sur la mort du jeune esclave, chéri entre tous pour son habileté à ciseler des brimborions d'or et de pierreries (2), à s'accompagner sur la cithare, à réciter des poèmes grecs, un maître lettré ne dédaignait pas de composer quelque petite élégie d'une mélancolie très littéraire, qui courait la ville avant d'être gravée sur le marbre. Cet art peut se comparer à celui de nos auteurs de charades, d'énigmes, d'acrostiches, si l'on veut bien admettre que ces exercices, puérils en eux-mêmes, ne sont pas forcément nuls et qu'il s'en trouve d'agréablement tournés. Si aucun peintre des mœurs romaines, romancier ou satirique, ne les mentionne expressément, du moins nous nous représentons assez bien les spécialistes du genre, grammairiens pauvres, logés dans des rues étroites, au dernier étage, comme le Codrus de Juvénal, fournisseurs attitrés de ces sociétés de mutualité funéraire qui, moyennant une cotisation annuelle, se chargeaient de faire ensevelir honorablement leurs membres.

(1) Beaucoup de gens composaient leur propre épitaphe ; cf. Buecheler, 484 (25).

(2) Buecheler, 403.

Amateurs et poètes de profession, les uns par goût personnel, les autres par nécessité, tous obéissaient naturellement à la vogue littéraire et se pliaient à ses caprices. D'après Virgile et les élégiaques, ils pleurèrent l'enfant mort et l'épouse disparue. Puis, avec Ovide, ils mêlent au sérieux de la tombe l'ingéniosité de leurs jeux de mots et de leurs pointes. Des moitiés de vers et des vers tout entiers sont transportés tels quels dans les épitaphes. On trouve par exemple.

Et cinis in tumulis jacet et sine nomine corpus (1),

ce qui est une transcription pure et simple du vers de l'*Enéide* :

Jacet.....
... et sine nomine corpus (2).

Quelquefois le talent est plus personnel ; les vers 5 et 6 de la même épitaphe sont d'un charmant détail :

Noverat hic docta fabricare monilia dextra
Et molle in varias aurum disponere gemmas.

C'est encore un souvenir virgilien que celui-ci :

Haeret et infixo pectore volnus Dionysiadi matri
Et junctam secum Geron pater tenet ipse puellam (3).

(1) Buecheler, 403, v. 8.
(2) *Aen.*, II, 557.
(3) Buecheler, 454. *Aen.* IV, 4 : *haerent infixi pectore vultus.*

D'autres fois, l'auteur se contente d'adopter la manière du poète vers lequel le portent ou ses goûts ou la vogue, sans avoir recours à des emprunts aussi directs. Le souvenir d'antithèses ovidiennes se lit dans la préciosité voulue de ce distique :

Clausisti subito crudeli funere vitam
Et mihi non moritur te pereunte dolor (1).

Pour satisfaire la clientèle, le poète d'épitaphes finit par user de procédés inférieurs, de subtilités enfantines et compliquées. L'allitération est d'usage courant. Le mauvais goût va jusqu'à l'acrostiche, et l'acrostiche plaît (2).

Mais ces souvenirs et ces procédés, d'un usage étendu et d'un effet monotone, deviennent à la longue vieillerie littéraire, banalité d'invention et de style. La même mythologie y est évoquée dans les mêmes termes et les Dieux sont las d'apparaître dans des vers identiques, tendant à ceux qui restent des palmes consolatrices. Elles sont innom-

(1) Buecheler, 1440. On trouverait bien d'autres exemples de l'imitation ovidienne. Cf. 470 : *quot valeas, habeas, pascas, multos tu habebes amicos.* C'est exactement le : *Donec sospes eris...* Cf. 1175 (63), *Collibus hirsutas atque agitare feras*, et Properce, I, 1, 12 ; *Verbera nec niveo corpore saeva pati, et* Lygdamus, IV, 66, etc.

(2) *Ibid.*, t. II, p. 320, table des *Acrosticha Carmina.* — Pour les jeux de mots, cf. 484 (*Dum sum Vitalis et vivo*), 1316 (*Nome fuit nomen*), 1059 (sur *Anthus*), etc. Pour l'allitération, cf. 1060 (45) (*Pressit pressa*), 399, 483, 522, 1016. On trouve aussi dans un autre genre, 1532 : *Mortua hic ego sum et sum cinis, is cinis terrast. Sein est terra dea, ego sum dea, mortua non sum.* — Les diminutifs sont fréquents. On rencontre jusqu'à *aetatula* (ta petite vie — 63), etc.

brables, les pauvres fleurs funéraires dont les poètes ornèrent des tombes : que de morts furent comparés à la rose, ouverte et odorante au matin, flétrie avant la fin du jour : *Ut rosa amoena homini* (1)... *Ut dulcis flos filius* (2)... *Rosa simul florivit et statim periit* (3)...!

Pourtant, parmi toutes ces épitaphes, quelques-unes demeurent jeunes, attendries et charmantes. Pourquoi en dénier l'exceptionnelle inspiration aux amateurs ou aux poètes spéciaux? Mais il n'est pas impossible non plus que quelques-unes émanent d'écrivains connus, qui auraient vu là l'occasion d'une œuvre délicate à composer, d'une petite « rareté » littéraire. En cela ils n'auraient fait que suivre l'exemple de Posidippe, de Callimaque et des Alexandrins, qui de l'épigramme funéraire avaient fait un genre. La longueur relative de certaines pièces, leur ampleur de développement, leur allure d'épicèdes sont faites pour confirmer cette hypothèse. Il n'est pas jusqu'à un archaïsme volontaire qui ne rappelle la tendance de Catulle en ce sens. Enfin nous savons que des écrivains tels que Martial, Ausone, d'autres encore, ont composé des épitaphes en vers ou de petits poèmes qui y ressemblent. Nous savons qu'ils ont adapté à des pensées délicates un cadre ancien, des formes traditionnelles, et fait habilement jaillir un charme nouveau de l'antiquité de certains thèmes. La question de savoir si ces charmantes œuvres

(1) Buecheler., 961.
(2) *Ibid.*, 1607.
(3) *Ibid.*, 216 (58) ; cf. 1040 (40), 1064.

d'art étaient destinées aux lapicides ou si elles étaient exclusivement littéraires n'a pas une grande importance pour le point particulier qui nous occupe. Tout ce qu'on peut dire, c'est que telles de nos épitaphes sont dignes des meilleurs auteurs, et que des poètes de mérite et de réputation ne dédaignaient pas d'en faire.

Dans ce petit nombre d'œuvres élégantes, les procédés révèlent une ingéniosité d'idées et de tours. Nettement le poème dépasse cette plainte d'élégie un peu égale à laquelle il semblait se limiter. Tantôt c'est un dialogue entre le mort et les survivants, une apparition dans le silence d'un banquet funèbre (1), de brèves paroles attristées qui exhortent à la vie ou rappellent la nécessité prochaine de disparaître; quelquefois aussi le mort emprunte un ton de satire (2).

Mais le fait est beaucoup plus rare que dans l'*Anthologie* où se retrouve souvent la légèreté aisée de dialogue de la comédie moyenne et de la comédie nouvelle (3). Plus touchante et plus expressive est la petite voix humble qui supplie d'épargner l'ombre légère, de ne pas fouler d'un pied impie le marbre sous lequel elle repose... Le plus souvent ce sont les survivants qui expriment leur douleur, font l'éloge du disparu. Mais cet éloge s'approprie aux circonstances particulières, se détache des généralités du type énu-

(1) Buecheler, 562 (54) : *Convivae cuncti, nunc mi bona pocula ferte.*

(2) *Ibid.*, 1106.

(3) Cf. A. Couat, *La Poésie Alexandrine sous les trois premiers Ptolémées*, I, III, 4.

mératif *(fuit bona, pia, pudica)*,arrive à décrire les individus avec quelque détail. Intéressantes pour l'histoire des mœurs, les épitaphes de la savante, de la spirituelle, de la femme d'intérieur, de l'enfant sage vont parfois jusqu'au portrait physique,

Dum vixi, lusi; sum cunctis semper amata...
Rufa coma, tonso capite, posttrema remisso (1).

En même temps le vers s'embellit d'images. La douceur d'un joli nom de femme lui donne une suavité qu'il ne connaissait pas et, tout en brisant la forme métrique, peut faire son intime harmonie :

Flavia Nicopolis, nomen dulce tuum...
Hic flos est corpus Flaviae Nicopolis (2).

La très vieille formule, *sit tibi terra levis,* est renouvelée et rajeunie, et les roses, qu'une poésie expéditive mettait à la hâte sur tous les tombeaux, ont sur celui-ci une grâce et un parfum :

Felicla hic misera consumptast morte, puella
Dulcis, amicorum concupienda jocis.
Sit tibi terra levis tumuloque adsurgat amomum
Et cingant suaves ossa sepulta rosae (3).

(1) Buecheler, 562 (55).
(2) *Ibid.*, 1184 (37).
(3) *Ibid.*, 1064.

Toutes ces formes d'inscriptions en vers, — la sèche formule, le cliché littéraire, le poème épigraphique proprement dit, — continuent à se développer parallèlement, sans qu'on puisse signaler précisément un avènement ou une déchéance. Néanmoins, à partir d'une certaine époque, sous l'Empire, il faut signaler la prédominance de certains caractères et la fortune croissante d'un genre particulier, l'épitaphe anecdotique.

Les premiers éloges, par leur monotonie même, pouvaient nous donner l'image exacte d'un temps où il n'y avait qu'un seul type du bon citoyen, utile à la République. Alors les épitaphes étaient moins des éloges individuels que les actes de l'histoire d'un peuple. A propos d'un personnage et d'un fait, on y signifiait Rome agrandie et les armées victorieuses. Puis la richesse des éléments ethniques et sociaux se reflète dans le ton, les sentiments, les anecdotes des inscriptions. Chacun veut conter sa vie, dire ce qu'il fut et ce qu'il fit (1). La bourgeoisie moyenne accapare le genre, s'étend avec satisfaction sur les honneurs obscurs des municipes, sur le vide des existences provinciales. Le commerçant libyen ou gaulois décrit avec jovialité ou recueillement la médiocrité active de sa vie, qu'il enferma au fond d'une boutique ou que l'espoir d'un gain fit errer sur les mers. Le légionnaire qui transporta en Armorique les dieux de

(1) Voyez un très intéressant exemple de ce genre d'inscription dans le *Bulletin Hispanique*, d'octobre, décembre 1904, R. Cagnat, *Lettre à M. Pierre Paris sur des inscriptions d'Espagne* et *Cours d'Epigraphie*, page 257.

l'Asie Mineure, sa patrie, se vante d'avoir combattu les Brigantes et mis en fuite les cavaliers de Sapor. D'après ce qu'ils écrivent de leurs souvenirs et de leurs sensations sur les tombes, nous commençons à entrevoir ces hommes eux-mêmes, leurs habitudes, leurs passions. Mais à mesure que l'intérêt historique augmente, la valeur littéraire s'amoindrit. Les mots se groupent au hasard, sans souci de la syntaxe. Est-ce que ce sont bien des vers, ces mètres de la poésie Commodienne, qui ont l'extérieur de l'hexamètre classique, le nombre de pieds, les césures, mais où la quantité n'est plus observée, ou bien une prose, monotone dans l'irrégularité, absurde avec ses formes fixes, tout le mécanisme d'un rythme qui ne répond plus à une musique ?

Déjà le christianisme avait rajeuni un certain nombre de formules qu'il avait fait rentrer peu à peu dans les habitudes épigraphiques (1). En même temps naissait une poésie curieuse où se voit le même mélange de l'idée chrétienne et des procédés païens de style que chez les écrivains de l'époque, Ausone en tête. Véritables poèmes d'apparat, ces épitaphes sont destinées, une fois passée la persécution, une fois la paix faite sur l'église, à restaurer la gloire ensevelie et la mémoire profanée des martyrs. Antithétique et oratoire, c'est une commémoration publique, comportant une leçon et un exemple, que l'inscription de Saint-Liberalis :

(1) Cf. plus bas, à propos de la Chrétienne.

Martyris hic sancti Liberalis membra quiescunt,
Qui quondam in terris consul honore fuit.
Sed crevit titulis factus de consule martyr...
Gratia cui trabeas dederat, dedit ira coronam (1).

Ainsi l'Eglise fait pour ses saints et ses confesseurs ce que la République commençante fit jadis pour ses consuls. Plus modestes, les épitaphes d'inconnus expriment avec moins de littérature et plus de sentiment peut-être les vertus et les espérances nouvelles. Même un « son » nouveau de poésie jaillit de ces beaux vers célestes, où respire un si ardent désir d'éternité. Le bas enfer du Paganisme, avec ses images cruelles, le bonheur mélancolique des ombres dans les Champs-Elysées, tout est oublié : l'âme délivrée est ravie dans une assomption de parfums et d'hymnes.

Mais on ne trouve pas d'épitaphes parallèles aux petits poèmes populaires chrétiens, construites sur les mêmes formes métriques nouvelles ou retrouvées, cadencées en chants d'église : perdue, l'inspiration légère et lumineuse du Cathemerinon, des hymnes de Prudence et de Saint-Ambroise, du délicieux *Hymnus ad incensum lucernae*. C'est que l'épitaphe en vers obéit encore dans sa forme aux vieux usages, et qu'elle est, dans un monde renouvelé, la survivance d'une coutume léguée par un long passé et perpétuée à peu près telle quelle.

(1) Buecheler, 904 (28).

III

Telle est l'évolution littéraire de la poésie d'inscriptions. Telle elle se trouve confirmée par les monuments archéologiques (1), ces merveilleux sarcophages romains, animés de bacchanales et de cortèges, de toute cette figuration mouvante et vivante qui faisait dire à Gœthe : « Les cendres enfermées dans le silence de ces réduits paraissent prendre part encore aux voluptés de l'existence. »

Des symboles gravés ou sculptés sur les tombes, on peut retenir un certain nombre de signes élémentaires qui, peut-être à l'origine, au même titre que les symboles spéciaux qui ornèrent plus tard les tombes d'initiés à des cultes non romains, Sérapiates ou adorateurs de la Grande-Mère, exprimèrent une fraternité dans la croyance et dans la race. Puis, suivant en cela la loi qui s'applique à tous les signes et jusqu'aux thèmes du langage, ils

(1) Il n'existe pas sur ce sujet d'ouvrage d'ensemble comparable à celui de Konze pour la sculpture funéraire grecque (Berlin, 1890). La thèse de M. Courbaud ne s'occupe que des bas-reliefs à représentations historiques. J'ai dû me servir du tome IV de l'*Antiquité expliquée* de Montfaucon, qui conserve au moins, par ses belles planches, une valeur d'atlas.

perdirent la force et l'originalité de leur sens pour ne plus signifier que des idées très générales sur la mort, la rapidité de la vie, la légèreté de l'âme qui s'envole. Très tard, jusque sur des tombes chrétiennes, nous retrouverons le papillon, l'arc brisé, le flambeau renversé. Les mythes à leur tour servirent à l'expression de pensées abstraites. De même que l'épitaphe primitive reçut, de Grèce ou d'ailleurs, des thèmes qui la renouvelèrent et l'enrichirent, les tombes s'ornèrent de représentations figurées, qui éclairent les sentiments révélés par l'épitaphe. L'enlèvement par les Dioscures des filles de Leucippe, admises à une vie supérieure, celui de Proserpine et son retour au printemps sur la terre, la mort d'Adonis, suivie de sa résurrection, disent une foi en l'immortalité. Alceste et Admète, Protésilas et Laodamie sont des symboles de l'amour conjugal que la mort même est impuissante à briser. Achille à Scyros représente une vie belle et rapide ; Actéon, Marsyas, Clytemnestre, la défaite des Titans, la clairvoyance des dieux et le châtiment des crimes.

Comme les épitaphes auxquelles elles font penser, ces représentations symboliques peuvent être encore complétées et étendues par des éléments nouveaux, de trois manières.

D'abord par des motifs ornementaux fréquents, de plusieurs ordres : de vieux symboles grecs, comme le sphinx, emblème de la mort ; des figures et des attributs bachiques, dans lesquels il est facile de reconnaître une allusion aux joies des bienheureux ; des motifs ornementaux proprement dits,

conçus par allusion aux cérémonies funèbres : la guirlande, les masques, un crâne stylisé de bœuf ou de bouc. Très souvent le mauvais goût et la puérilité sont les mêmes que dans la disposition extérieure ou la facture des vers. Montfaucon (1) en signale un exemple, bien curieux si le monument est authentique et s'il n'y faut pas voir une imagination de la Renaissance, sur le tombeau de M. Aurelius Theodotus : « L'ouvrier, dit-il, a mis aux côtés de la tête du défunt deux mains qui aboutissent aux deux lettres D. M. mises là pour *Dis Manibus ;* aux Dieux Mânes, comme s'il fallait entendre ces mots des Dieux Mains. »

En second lieu, par des figurations ayant trait à la mort, soit le mort pleuré et les rites funéraires, pour les grands personnages les jeux funèbres, soit les enfers et les Champs-Elysées (2), déjà fréquemment reproduits sur les tombeaux étrusques. C'est ainsi que sur toute une catégorie de bas-reliefs sont représentées les portes infernales (3), par lesquelles Mercure, conducteur d'âmes, introduit les ombres.

Enfin, d'une manière plus précise, par des détails ayant trait à la profession du défunt. L'usage est ancien. Dans l'*Odyssée*, l'ombre d'Elpénor dit à ses compagnons : « Ne manquez pas de pleurer sur

(1) Montfaucon, *op. citat.*, ch. xvi, p. 88.

(2) *Ibid.*, planche 124, tombeau de L. Passienus Augianus : Mercure et Caron ; pl 125, description des supplices, Tityos, Ixion, Sisyphe ; 126, sépulcre des Nasons : représentation des Champs-Elysées, etc.

(3) *Ibid.*, pl. 120 : Aux Dieux des Enfers, Glycon et Hemera. Au-dessous de l'inscription, une porte entr'ouverte par Mercure. Cf. t. de Lapidia Papiria, de Festus Gemethlianus, etc.

mon corps et de m'ensevelir... Brûlez-moi avec mes armes et mes vêtements ; érigez mon tombeau sur le rivage de la mer, afin que la mémoire de mon malheur passe aux hommes futurs ; mettez sur ce sépulcre une rame avec laquelle j'avais accoutumé de ramer avec mes compagnons » (1). A Rome, les citoyens chargés d'honneurs ou distingués des autres par quelque privilège n'étaient pas les seuls à signifier sur leur tombe ce qui avait fait la dignité de leur vie (voyez, par exemple, les tombeaux d'*equites singulares*) ; mais, à partir d'une certaine époque, difficile d'ailleurs à préciser, l'usage devint commun de graver sur les sarcophages les insignes de la profession du mort. La tombe du maître d'école Auruncus Fusius Philocalus (2) porte sculptée l'image d'un vieillard assis entre deux enfants, un garçon et une fille, ses élèves. A Trèves, Julia Pieris (3), sage-femme, — un cippe orné de deux lécythes, etc.

Un autre type de tombeaux, connu, étudié, dont on trouve, en Grèce et à Rome, de nombreux exemplaires, est celui qui porte le buste, l'*imago* du mort ou des morts. Les tombeaux d'époux nous présentent ainsi des effigies accouplées, dans des niches rondes, dans des niches à colonnes (la plus élégante et la plus sobre est peut-être celle de Julia Saturnina et de Sulpicius Clytus), de vastes coquilles recourbées, des médaillons. Avec le temps,

(1) Montfaucon, *op. cit.*, p. 87.
(2) Buecheler, 91 (19).
(3) *Ibid.*, 226.

la tendance réaliste se prononce (1). L'effort vers la ressemblance s'accentue. Le moulage, procédé connu et pratiqué pour les masques funéraires déposés dans la tombe à côté du mort, quelquefois sur son visage, est utilisé pour le portrait des niches tombales.

Les tombes à bas-reliefs anecdotiques sont extrêmement rares, difficiles à déchiffrer et à commenter. Je renvoie à celui de Livilla Harmonia, décrit et reproduit par Montfaucon (2). D'ailleurs, la même nécessité pèse sur la sculpture et la poésie funéraires. A mesure qu'elles veulent dire davantage, elles trouvent pour s'exprimer une forme moins souple et moins sûre. De même que le poète d'épitaphes ânonne péniblement, en vers invraisemblables, l'histoire d'une vie sans événements, l'artiste d'occasion sculpte aux flancs du sarcophage des figures courtes, vulgaires et sans style.

(1) Cf. *Revue Archéologique*, quatrième série, tome I, janvier-février 1903, article de M. Collignon : *Deux bustes funéraires d'Asie Mineure au Musée de Bruxelles.*

(2) *Op. cit.*, planche 73.

IV

Les poètes obscurs qui surent ajouter à la plainte traditionnelle un détail de mœurs ou l'expression d'une croyance nous livrent ainsi une importante information sociale et morale. Chez ce peuple des morts, dont les premières inscriptions nous montraient l'attitude pareille et les sentiments identiques, on finit par percevoir une appropriation du ton, une variété, une complexité sociales. Tandis que le poète impérial célèbre dans les basiliques les noces fortunées de Palladius et de Serena, les comtes et les ducs de Constantin inscrivent sur les tombes le faste de leur vie et leur espoir chrétien. Il y a là tout un monde, les métiers de la ville et de la campagne. Il y a ceux qui font de leur vivant construire leur tombeau et graver leur épitaphe, se réjouissent et s'attristent en vers. Il y a les pauvres gens qui supplient le passant d'excuser le monument misérable élevé à la sainteté d'une mémoire, — petits marchands, *omnes qui in tabernis sunt*, petits fonctionnaires, gens des faubourgs et des provinces, toute la population assimilée par l'empire pendant quatre siècles de conquêtes.

L. Nerusius Mithres fut un bon commerçant et il s'en vante :

Notus in urbe sacra vendenda pelle caprina
Exhibui merces, popularibus usibus aptas,
Rara fides cujus laudata est semper ubique (1).

Mais c'est peut-être bien un usurier que ce banquier de Cirta qui, sans mélancolie, se félicite d'avoir été pour tous libéral et pitoyable :

Praecilius Cirtensi lare argentariam exhibui artem,
Fydes in me mira fuit semper et veritas omnis.
Omnibus communis ego cui non misertus ubique ?
Risus, luxuria semper fruitus cun caris amicis (2).

Vitalis (3), courrier, nous apprend qu'il a beaucoup voyagé, qu'il aime la chasse, qu'il a fait faire son tombeau de son vivant et qu'en passant il a le plaisir de lire ses vers ; c'est qu'il n'est pas difficile, car ils sont bien plats et déjà barbares. Et voici l'inscription d'une femme, une cabaretière, Amymone, dont le nom délicat fait penser à la Grèce et à des poèmes divins. Dieu a brisé sa vie frêle, et son âme repose dans la lumière :

Fama ultra fines patriae popinaria nota,
Quam propter multi Tibur celebrare solebant...
Jam summus fragilem vitam Deus abstulit illi
Aethereisque auris animam lux alma recepit (4).

Urbanilla (5), compagne et associée de son mari, l'aida dans ses affaires, lui donna d'excellents

(1) Buecheler, 437.
(2) *Ibid.*, 512 (26).
(3) *Ibid.*, 484 (25).
(4) *Ibid.*, 603.
(5) *Ibid.*, 516.

conseils, géra sagement son bien. Des vertus semblables firent sans doute la fortune de l'anonyme que célèbre l'épitaphe 71 A. Nous avions dans l'esprit une image de tribuns éloquents, conservant et augmentant la République, simples dans leur vie, sévères comme des statues d'ancêtres. Celui-ci n'a pris ni villes ni provinces, mais — *tituli res digna sepulcri* — il s'est enrichi et il a enrichi les siens :

Multo labore, industria, vigilantia,
Hic plurumam sibi et sueis rem repperit.

Le légionnaire de l'Empire qui trompait l'ennui du cantonnement sarmate ou armoricain en rêvant, peut-être, à des exploits légendaires, continue dans les vers de son épitaphe le rêve de sa vie, et le poète inscrit sur sa tombe qu'il a vaincu des armées et refoulé le barbare :

Hic multos domuit stravitque per hos undique montes
Infandos hostes temerataque bella subiit
Et quid non multi poterant juvenes, hic semper solus agebat (1).

L. Licinius Severus pleure en jolis vers sa carrière brisée et sa jeunesse morte :

De genitore mihi domus Vmbria, de genetrice
Ostia : Tybris ibi vitreus, Nar hic fluit albus...
Flore genas tenero vernans et robore pollens.
Miles eram. Sum deinde cinis de milite factus (2).

(1) Buecheler, 520.
(2) *Ibid.*, 409.

Acteurs et actrices, mimes, jongleurs, se consolent en redisant le songe brillant de leur vie, en évoquant l'ombre fugitive de la gloire. Protogène le mime a grandement réjoui le peuple par ses plaisanteries, dit une inscription très ancienne et singulière, du temps d'Ennius ou de très peu postérieure (1). Elle est d'une littérature plus subtile et d'un sentiment plus délicat, cette épitaphe d'une petite actrice morte à quatorze ans, Licinia Eucharis, grecque peut-être :

Docta, erudita paene Musarum manu.

Plus heureuse qu'Arbuscula sifflée (2), elle a connu les applaudissements de tout le théâtre, l'affection, les soins et les attentions des maîtres qui l'ont affranchie ; maintenant, elle est cendre dans le tombeau (3). Egnatuleia Urbana remercie ceux qui l'ont aimée, et toi, dit-elle, jeune homme de Phrygie, ne pleure pas.

Namque tua officia grata mihi in luce fuerunt
Et nunc ad cinerem... (4).

L'esclave même acquiert une personnalité, a son épitaphe; le fermier Narcissus ignorait la liberté ; une mort prématurée la lui a donnée pour toujours :

(1) Buecheler, 361.
(2) Horace, *Serm*, 1, 10, 77.
(3) Buecheler, 55 (33).
(4) *Ibid.*, 963.

Debita libertas juveni mihi lege negata
Morte immatura reddita perpetua est (1).

Ils se pressent dans la mort, arrêtés, semble-t-il, en plein effort de vie, comme dans le merveilleux d'un conte, des crieurs publics, *praecones ;* un jeune avocat, Helpidius, *causarum orator honestus* ; des magisters de village, un grammairien, un médecin, un joueur d'orgue, un poète comique, etc. Mais surtout par les épitaphes une courte histoire de la Romaine sous la République et sous l'Empire apparaît possible.

Elle est d'abord la pieuse, la pudique et la réservée. Elle garde la maison, *domum servavit, domiseda*, et elle file la laine. La sévère image de Claudia (2), dont l'épitaphe date du temps des Gracques, nous semble contemporaine des inscriptions consacrées aux Scipions : c'est la même humanité et ce sont presque les mêmes vertus. Ces femmes ont armé leurs maris contre Hannibal, ont aux jours de siège donné leurs chevelures pour les machines de guerre, puis sont rentrées dans l'ombre de leur vie, personnifiant autour du foyer romain les vertus graves et chastes de la race. Bien longtemps après que ce type aura disparu, que la femme romaine se sera pliée à des formes nouvelles d'existence, à un autre rôle social et moral, on célèbrera encore en elle les qualités de l'ancêtre. D'elles toutes il sera dit encore :

(1) Buecheler, 1015.
(2) *Ibid.*, 52 (32).

Lanifica, pia, pudica, frugi, casta, domiseda (1),

ou bien,

Dulcis, casta viro, reverens, pia, kara, fidelis (2),

ou bien encore,

Casta, pudens, volgei nescia, feida viro (3).

D'ailleurs le *lanificium*, cet attribut essentiel de la Romaine, subsistera longtemps dans l'histoire des mœurs. Musonius Rufus, stoïcien du premier siècle après Jésus-Christ, cité par Stobée (4), dit que la grande occupation des femmes de son temps était de filer et de tisser. Des femmes comme la Cynthie de Properce et la Délie de Tibulle ne manquent pas à cette coutume. Quand ce dernier, pour adoucir son chagrin d'une séparation, se représente le moment où il reverra sa bien-aimée, il l'évoque le soir, près de sa lampe, écoutant les contes d'une vieille femme, au milieu de servantes qui filent la laine (5).

Pourtant, dès les premiers jours de l'Empire, la formule se modifie. A la matrone succède la femme du monde. L'époux regrette dans l'épouse non plus seulement une piété, une fidélité, une pudeur, mais une grâce et un charme disparus. La légèreté aisée

(1) Buecheler, 237.
(2) *Ibid.*, 1192.
(3) *Ibid.*, 959, A.
(4) Stobée, *Florilegium*, Ed. Meineke, IV, 222.
(5) Tibulle, 1, 3, 85.

de l'hendécasyllabe et la cadence du distique élégiaque se trouvent mieux appropriées aux vertus aimables des jeunes patriciennes mortes avant l'âge. L'ancienne série des qualités domestiques fait place à un seul terme : *mores*. Et on aime aussi à se rappeler la beauté de la morte : *forma* :

Hic sita est Victoria
Quae pulchra forma tota, pulchrior moribus
Cunctis decoris antecessit feminis (1).

Et ailleurs, cette triste épitaphe d'exilée :

(*Membra hic posu*)i terra quam procul a patria,
Moribus et forma pariter laudabilis, ut quis
Cernere non posset, pulchrior an melior (2).

Nous retrouvons dans la poésie funéraire ces spirituelles et ces savantes dont parle l'histoire. Nous savons qu'à Rome elles étaient nombreuses et en vue. Octavie, sœur d'Auguste, accepta la dédicace d'un ouvrage de philosophie ; le poète grec Crinagoras dédia une pièce de vers, que nous avons conservée, à Antonia, femme de Drusus. Agrippine laissa des mémoires qui furent utilisés par Tacite. On connaît encore la femme de Varius, l'auteur du *Thyeste* joué pour le triomphe d'Auguste (3) ; Perilla, belle-fille d'Ovide ; et cette Théo-

(1) Buecheler, 221.
(2) *Ibid.*, 1044.
(3) La femme de Lucain, celle de Stace, et, avant elles, la Quintilie de Calvus, voy. F. Plessis, *Calvus*, p. 64.

phile, dont nous parle Martial (1). Dès lors, au lieu de *pia, casta, pudica*, la formule fréquente est *proba, faceta, consulta*. Et voici, en vers précieux, l'épitaphe d'une précieuse :

> Te lyra, te cithara mira cum voce fleverunt...
> Purpurei flores mutati lumine pulchro
> Depingent tumulum, tituli quem littera fulgens
> Declarat niveo lapidis distincta metallo (2).

Avec les inscriptions chrétiennes, une femme nouvelle et des sentiments nouveaux apparaissent-ils dans la poésie funéraire ? Pour s'en rendre compte, je crois qu'il faut moins se fonder sur des épitaphes très littéraires que sur des inscriptions plus simples, les naïves et les véridiques. A coup sûr, un souci que nous ne connaissions pas encore, un mépris terrestre, une hâte de vie éternelle apparaissent chez tous, hommes et femmes. *Vixi festinans vivere semper*, dit Aurelia Mnesithea (3). En même temps, il semble que les vertus des matrones antiques revivent dans les Romaines des derniers jours ; on retrouve dans l'épitaphe de la même Aurelia l'ancienne formule :

> Casta, pudica fuit Mnesithea, bona marito.

Et voici une parole qu'il est rare de rencontrer sur les inscriptions païennes (4) : un de ces épi-

(1) Martial, vii, 69, 3.
(2) Buecheler, 610.
(3) *Ibid.*, 561.
(4) Cf. néanmoins Renan, *Les Apôtres*, p. 320, note 4.

cèdes de martyrs dont nous avons parlé, celui de Manlia Daedalia, la loue plus d'avoir été la mère des pauvres, *mater egentum* (1), que de sa parenté avec un consul. La même idée est exprimée sur des épitaphes en prose : *amatrix pauperum et operaria, miri* (sic) *bonitatis atque sanctitatis, mirae industriae atque bonitatis* (2).

(1) Buecheler, 1434 (51).
(2) De Rossi, *Inscr. Chrét.*, 62, 98, 99.

V

Ces morts qui n'ont pas voulu passer anonymes, qui ont tenu à nous léguer, en même temps que des noms patriciens ou plébéiens, le souvenir d'existences vécues à une heure de l'histoire, que disent-ils de la mort même ? quelle est leur appréhension, quel est leur espoir ?

A partir du IIIe siècle, les convictions religieuses paraissent mêlées ; toutes les classes semblent unies par la même dévotion dans la même croyance à l'immortalité ; il n'en est pas de même sous la République et aux premiers temps de l'Empire. Tandis que les gens cultivés affirment leur épicuréisme ou leur scepticisme, les classes populaires demeurent fermement attachées aux légendes et aux mythes de leur religion, fortifiés en eux par la pratique du culte et par les fables éloquentes de la poésie.

Sans doute, parmi les Romains lettrés de ce temps, il en est qui croient à l'immortalité. La tradition académique demeure très forte. On se rappelle le songe de Scipion, admirable rêverie platonicienne. Avant de se tuer, Caton d'Utique relit le Phédon. Si les mystiques vont au pythagorisme,

Sénèque, avec des accents chrétiens, parle de la joie de se revoir après la mort, croit à un jugement : les âmes condamnées sont précipitées dans le néant, une félicité éternelle récompense les vertus stoïciennes. D'une manière générale, les stoïciens admettent une immortalité relative ; mais Panétios nie complètement la « persistance de durée » et avec lui, parmi les péripatéticiens, Dicéarque, Strabon de Lampsaque et Alexandre d'Aphrodisias.

Sans souvenirs d'école, des hommes, des savants, comme Pline l'Ancien, peuvent se faire à eux-mêmes leur propre conviction sur la mort, le néant ou la survivance de l'âme. On connaît la belle page passionnée de l'*Histoire Naturelle* (1) : S'il est doux de vivre, pour qui peut-il être doux d'avoir vécu ? Il serait plus facile et plus sûr que chacun s'en remît à soi-même et se rapportât au temps antérieur à sa naissance, à l'autorité de cette expérience, pour acquérir une connaissance sûre de ce qui arrivera dans l'avenir.

Mais le grand-maître de la sagesse pratique, c'est Epicure ; c'est lui, avant tous les autres, qui rassure sur les destinées de l'âme, console de la vie par la promesse du néant. Sur une foule d'inscriptions, soit en prose, soit en vers, nous retrouvons la trace de ses enseignements. La mort n'est rien que le repos, une *paussa malorum*. Lis ces quelques mots, dit le poète au passant, et gémis ; ou plutôt sèche tes larmes : il n'y a rien de

(1) *Hist. Nat.*, VII, 188 à 191.

douloureux, là où il n'y a rien ; tu succombes, et c'est la fin de tes travaux.

Quelquefois l'accent fait penser à Lucrèce, à son *recidere ad nilum* (1). Et c'est aussi une très belle lassitude, une acceptation mystérieuse du sommeil. L'épitaphe en prose du philosophe C. Matrinius Valence est dédiée au sommeil éternel, *somno aeterno* (2). On trouve aussi : *securitati sacrum* (3). « Je n'étais pas, dit une inscription grecque frappante que l'on retrouve traduite presque littéralement sur le tombeau de Lucius Mecius Marcus (4), je n'étais pas, mais j'arrivai à l'existence ; je fus, mais n'existe plus ; voilà la vérité. Qui parle autrement, car je ne serai plus rien. » Je passe sur cette idée de la nécessité d'un destin auquel il faut obéir, idée dont j'ai déjà parlé et de laquelle viennent deux thèmes principaux : soit une résignation (formule *Hoc dedit Fatum mihi*), soit le *Memento mori* traditionnel, accommodé de toutes les manières, enrichi d'images, coupé brièvement en sentence, parfois d'une manière saisissante :

Hospitium tibi hoc. Invitus venio. Veniundum est tamen (5).

Ce vers aussi est beau, qui met dans la vie une prédestination funèbre et mêle à tous nos actes la présence de la mort :

(1) Buecheler, 1495 :... *respice, lector, In nihil ab nihilo quam cito recidimus.*

(2) Orelli, 4428.

(3) *Ibid.*, 4849.

(4) *Ibid.*, 4811.

(5) Buecheler, 242.

Hanc tibi nascenti fata dedere domum (1).

A côté de ces graves paroles, on trouve sur ces tombes des exhortations épicuriennes à vivre heureusement et joyeusement sous la menace de la mort. Il en est de délicates, il en est de simplement grossières. La philosophie antique, qui sait si bien allier au charme de l'existence l'idée d'une *summa severitas*, demander au plaisir des instants d'éternité dans l'écoulement de tout et le rêve confus des choses, est la même qui grave les légers squelettes couronnés de roses aux flancs des gobelets de Bosco-Réale. Rien ici de l'avertissement égalitaire donné par la danse des morts au Moyen-Age (2). Associer l'image de la mort au parfum des fleurs et à la saveur du vin ne révèle que le désir de donner à la volupté une « qualité » qui lui manquait. D'ailleurs, ces fantaisies épicuriennes sont mêlées en grande partie d'éléments bachiques. Sur un vase à squelettes, reconstitué et décrit par M. Pottier, on retrouve le geste et l'attitude de la fameuse Ménade de Scopas.

Sans doute ils profitèrent de ces leçons, Maximus et Lascius (3) qui chantent en prose rythmée le charme de leur amitié et la volupté de leur vie. Celle-ci ne leur laissa ni un regret ni une décep-

(1) Buecheler, 1021.

(2) *Revue Archéologique*, quatrième série, tome I, janvier-février 1903. Article de M. Pottier, *La Danse des Morts sur un canthare antique*. — Sur les gobelets de Bosco-Réale, cf. Héron de Villefosse, *Monuments Piot*, tome V, p. 223 à 225, pl. 7 et 8.

(3) Buecheler, 186.

tion. Il semble que nous les voyions, rêvant ou lisant, dans une blanche villa, au bord de quelque Moselle ausonienne : *Maximus et Lascius, duo fratres convenientes in uno hunc titulum nobis posuimus vivis... Nunquam inter nos fecimus verbum amarum. Voluptates secuti simus omnes, vitae nostrae a nobis nunquam quidquam negatum est. Ita, tu qui legis, bona vita* (sic) *vive, sodalis, quare post obitum nec risus, nec lusus, nec ulla voluptas erit.*

D'autres inscriptions sont plus courtes et plus véhémentes. Ce sont de très brèves formules, gravées aussi sur les murailles des demeures, toujours présentes et pour tous : ἔσθιε, πῖνε, τρύφα ; *Es, bibe, lude, veni ; quod edi, bibi, mecum habeo ; quod reliqui perdidi.* En vers, sur les tombes :

Si quit vis facere, te vivo fac dulciter. (1)
Valete et bene facite vobis, dum licet (2).
Vive in dies et horas, nam proprium est nihil (3).

Au fond, comme le remarque très justement Friedlaender, des confessions aussi énergiques révèlent des gens cultivés qui se piquent d'être des esprits forts. Humblement et naïvement, le peuple s'en tient à ses dieux et à ses légendes. Le petit nombre d'épitaphes matérialistes conservées sur les tombes de personnes de la classe inférieure en fait foi. Cicéron (4), puis Sénèque (5) affirment que,

(1) Buecheler, 189.
(2) *Ibid.*, 76.
(3) *Ibid.*, 185.
(4) *Tusculanes*, I, 21, 48.
(5) *Lettres*, 24, 18.

de leur temps, personne ne croit plus à la superstition des enfers : ce sont, disent-ils, des contes de bonne femme ; qui pourrait s'aviser d'y voir autre chose? Mais des squelettes trouvés près de Préneste et d'époque relativement basse ont encore le triens glissé entre les dents, pour s'acquitter du prix du passage. D'ailleurs, cette légende de Caron persistera, sous des noms à peine altérés, jusque dans les temps modernes, en Grèce surtout (1). Le IVe chant de l'*Enéide* a popularisé la conception classique des enfers. Bien des épitaphes en vers, parallèles aux représentations figurées du même genre, décrivent les Champs-Elysées, le bonheur des purs, le Tartare, les supplices réservés par la mythologie aux Titans, victimes des Dieux (2). Pour tempérer ces fables cruelles, de jolis vers attristés dépeignent, avec un charme, les prairies des morts, les bois envahis de crépuscule, les paysages confus et les fantômes errants de l'Erèbe (3). Mais avec quelle ardeur les survivants expriment leur confiant espoir d'une réunion avec l'âme qui est partie (4) et qui, seule, pleure et se désespère ! Puis Lucain, Stace, d'autres encore, donnent droit de cité à des idées étrangères, parlent d'un chef des dieux infernaux qui se tient au plus profond de

(1) Cf. Lucien, *de Luctu*, 10, et Wachsmuth, *La Grèce moderne dans l'ancienne*, 118.

(2) Buecheler, 1143, 1311, 555.

(3) *Ibid.*, 1165 (54).

(4) *Ibid.*, 454 (59) : « Et junctam secum Geron pater tenet ipse puellam » 439 : « Et solamen erit quod te jam jamque videbo, Cum vita functus jungar tis umbra figuris. »

l'abîme, domine les puissances subalternes et préside aux supplices. Dans Plutarque (1), un personnage fabuleux, Thespesios de Sole, mort, puis rappelé à la vie, comme Er l'Arménien dans la *République*, conte un enfer étrange, plein de tourments inconnus empruntés aux traditions orientales, montre les damnés plongés dans des lacs d'or ou de plomb, fait penser à l'imagination chrétienne et à Dante.

Mais, avec Plutarque, nous assistons à une confuse décadence ; pénétrée par les cultes asiates, la gnose, les tendances monistes de la philosophie, prête à accepter encore les dieux d'autres panthéons, la religion romaine se décompose (2). Des chapelles particulières, des initiations, des mystères abritent et favorisent la dévotion des fidèles. Les âmes adhèrent avec ferveur à un spiritualisme indéfini que le néo-platonisme a déjà peuplé de divinités métaphysiques. L'éternité promise n'est pas bien différente du ciel chrétien. Le mérite du mort l'ayant sauvé de la commune destinée, il est ravi au ciel parmi les constellations qui commémorent le nom et la fortune des héros. Sont-elles païennes ou chrétiennes, ces inscriptions qui parlent d'une divinité supérieure, *qui bene de supero numine est meritus* (3), disent d'une morte (4) : A-t-

(1) *De ser. num. vind.*, XXII.

(2) Cf. J. Réville, *La Religion Romaine sous les Sévères*, ouvrage auquel nous avons fait plus d'un emprunt, ainsi qu'à l'excellent chapitre de Friedlaender sur la croyance à l'immortalité de l'âme, *Sittengeschichte*, IV, XII, 2.

(3) Buecheler, 1233.

(4) *Ibid*, 1061. Cf. 1048 : « Felicem cursum ad superos ».

elle vu les bords supérieurs de la lumière, reçue avec innocence au sein des astres éternels? Il y a là comme un pressentiment des obscures et belles épitaphes valentiniennes, où une mythologie d'éons remplace les dieux antiques et dont l'une, trouvée à Rome près de la Voie Appienne, a été traduite par Renan dans un si souple et si harmonieux langage (1).

Un chroniqueur italien du XVIe siècle conte que, de son temps, on découvrit à Rome, dans un sarcophage intact, un cadavre de femme miraculeusement conservé. Le peuple qui, en grande affluence, allait le voir et l'admirer dans la cour du palais romain où on l'avait exposé, croyait retrouver dans la dame merveilleuse aux sourcils peints, aux joues frémissantes et roses d'une illusion de vie, une très ancienne reine, une impératrice de légende, une sainte des persécutions.

Ne croyons pas trop à des princesses retrouvées : ce sont de petites bourgeoises, des commerçants, des grammairiens de province, des acteurs, des affranchis que nous révèlent le plus souvent les épitaphes en vers ; tout ce monde vit et s'agite dans Horace, Pétrone, Martial, s'arrête aux boutiques du Forum, s'intéresse aux ventes publiques, anime de cris et de causeries la rue romaine. Un complément d'histoire est possible par ces inscriptions, et elles ne sont pas toujours sans grâce.

(1) Renan, *Marc-Aurèle*, p. 147, et C. I. G. 5995 A.

Parmi les figurines populaires fabriquées à la douzaine par le modeleur insoucieux, il en est dont le geste est élégant et sûr, qui gardent au sein et dans les plis de leurs voiles la vertu de la noble terre dont elles sont formées.

HENRI FOCILLON.

ABRÉVIATIONS

C. I. L. = *Corpus inscriptionum latinarum.*

P. L. M. E. = Ritschl, *Priscae latinitatis monumenta epigraphica*, 1862.

Burm. = Burmann, *Anthologia veterum latinorum Epigrammatum et poematum*, 1759-73

Mey. = H. Meyer, *Anthologia veterum latinorum epigrammatum et poematum*, 1835.

Wordsworth = Wordsworth, *Fragments and Specimens of early Latin*, 1874.

Wilm = Wilmanns, *Exempla inscriptionum Latinarum*, 1873.

Büch. = Bücheler, *Carmina Latina epigraphica*, 1895-97.

Dess. = Dessau, *Inscriptiones latinae selectae*, 1892-1902.

Lindsay = Lindsay, *Handbook of latin inscriptions*, 1897.

I

LE TOMBEAU DES SCIPIONS

Les épitaphes des Scipions nous offrent les plus anciens textes latins originaux intéressant l'histoire de la littérature : car il n'y a rien de littéraire dans l'inscription de la Fibule (600 à 550 av. J.-C.) dont les quatre mots ne sont qu'une signature, dans celle de la Pierre Noire (500 à 450) sur le sens de laquelle on n'est pas d'accord, dans celle qui est dite de Duenos (350 à 250) dont le nom même est douteux, ou bien encore dans les inscriptions des Bois sacrés de Spolète et de Lucérie (des environs de l'an 200), prescriptions de police religieuse. On peut, au contraire, trouver dans les épitaphes de Scipion Barbatus et de son fils, malgré leur simplicité nue, le germe d'une beauté littéraire, celle qui résulte de la grandeur des faits rapportés sans ornement, il est vrai, mais avec force et d'un cœur fier. En tout cas, elles supposent déjà un style lapidaire, une versification, une préoccupation de la forme.

Le tombeau des Scipions a été découvert en 1780 dans la Vigna Sassi. Cet endroit ne fut compris dans Rome que lors de la construction des murs d'Aurélien ; jusque-là, il était hors ville, sur la gauche de la Voie Appienne, quand on sortait par la porte Capène (1). Sulla fut le premier membre de la *gens Cornelia* qui changea le vieux mode de sépulture romaine, l'inhumation, et voulut que l'on brûlât son corps. (2) Le monument souterrain se compose de deux parties : une chambre avec des colonnes qui devaient former un portique où se dressaient les statues de P. et de L. Scipion, et, disait-on, celle d'Ennius (3) ; au-dessous de la

(1) Cicéron *Tusc.* I, 13 : *An tu egressus porta Capena, cum Calatini, Scipionum, Serviliorum et Metellorum sepulchra vides...*—Tite-Live, XXXVIII, 56, 4 : *Romae extra portam Capenam, in Scipionum monumento...*

(2) Cicéron *De leg.* II, 55 et 57 : *regem nostrum Numam conditum accepimus gentemque Corneliam usque ad memoriam nostrum hac sepultura esse usam... primus (Sulla) e patriciis Corneliis igni voluit cremari. Declarat enim Ennius de Africano* : Hic est ille situs. *Vere : nam siti dicuntur ii qui conditi sunt.* — Pline l'Ancien, VII, 187 Detlefsen : *Ipsum cremare apud Romanos non fuit veteris instituti. Terra condebantur... Et tamen multae familiae priscos servavere ritus, sicut in Cornelia nemo ante Sullam dictatorem traditur crematus.*

Si le fait est connu, le motif l'est beaucoup moins et ne laisse pas que d'être fort curieux : Marius, par rivalité avec les Cornalii, avait prescrit qu'on l'enterrât ; Sulla fit exhumer ses restes et les fit jeter dans l'Arno ; en outre, jugeant le procédé de l'inhumation déshonoré parce qu'il avait servi à Marius, il décida que son corps, à lui, serait brûlé. Voy. E. Hesselmeyer, *Philologus*, t. LXII (année 1903), pp. 60 suiv.

(3) Cicéron, *Pro Archia*, 22 : *Carus fuit Africano superiori noster Ennius ; itaque etiam in sepulcro Scipionum putatur is esse constitutus ex marmore.* — Tite-Live pass. cité note 1 : *in Scipionum monumento tres statuae sunt*

chambre, et, comme elle, creusé à même dans le roc, un caveau contenant les sarcophages. Ceux-ci sont en tuf volcanique ordinaire, en péperin (pierre d'Albe ou de Gabies) ou en travertin (pierre de Tivoli). Le plus ancien, celui de Barbatus, est tout entier en péperin ; il porte en haut une ornementation qui ressemble à la frise gréco-dorique, tandis que les formes du style ionique se retrouvent dans le couronnement en volutes et dans les dentelures de la corniche.

A l'époque d'Auguste, cette sépulture passa à l'usage des Lentulus, comme en témoignent plusieurs inscriptions ; la famille des Scipions était sans doute éteinte. Elle avait été une des quatre branches les plus importantes et les plus rapprochées entre elles de la *gens Cornelia : Maluginenses, Cossi, Scipiones, Lentuli.* Avant de devenir un nom, *Scipio* fut un surnom (*cognomen*) donné pour la première fois à un P. Cornelius tribun militaire en 359 av. J.-C., parce qu'il servait de guide, par

quarum duae P. et L. Scipionum dicuntur esse, tertia poetae Q. Enni. — Ovide, *Ars am.*, III, 409 :

Ennius emeruit, Calabris in montibus ortus,
Contiguus poni, Scipio magne, tibi.

Pline l'Ancien, VII, 114 : *Prior Africanus Q. Enni statuam sepulcro suo inponi jussit, clarumque illud nomen, immo vero spolium ex tertia orbis parte captum, in cinere supremo cum poetae titulo legi.*

Dans les passages de Cicéron et de Tite-Live, les mots *putatur, dicuntur*, montrent que l'on ne savait pas de source certaine quel était le personnage représenté par la troisième statue ; mais la tradition ancienne et persistante, que ce personnage était Ennius, rend très probable un fait qui, en lui-même, n'a rien d'invraisemblable.

conséquent de bâton, *scipio*, à son père aveugle (1) ; une fois *nomen*, il fut porté par plusieurs branches détachées du tronc commun : ainsi les Scipions Nasica et Asina qui descendaient, les uns et les autres, de Scipion Barbatus, mais qui ne paraissent pas avoir pris place dans le monument funéraire. Quant aux prénoms, les seuls que, sur les inscriptions des tombeaux ou ailleurs, nous trouvions portés par des Scipions, sont Gnaeus, Lucius et Publius.

(1) Macrobe, Sat., I, 6. *Non aliter dicti Scipiones, nisi quod Cornelius, qui patrem luminibus carentem pro baculo regebat, Scipio cognominatus, nomen ex cognomine posteris dedit.*

1

Cornelius Lucius Scipio Barbatus,
Gnaivod patre prognatus fortis vir sapiensque,
Quojus forma virtutei parisuma fuit,
Consol, censor, aidilis quei fuit apud vos;
Taurasia, Cisauna, Samnio cepit, 5
Subigit omne Loucanam opsidesque abdoucit.

C. I. L. I, 30, p. 16, et VI, 1285; P. L. M. E. XXXVII, B; Mey. 1; Wilm. 537; Dessau, 1; Büch. 7; Lindsay, 26; L. Havet, *De Sat.*, p. 229; Wordsworth, p. 159 et 397 suiv.; L. Müller, *Der Sat. Vers*, p. 153; Eng. Schneider, *Dial. Italic.* VII, 88 (p. 8).

Epitaphe de Barbatus ; aujourd'hui, au musée du Vatican. Ce L. Cornelius Scipion, à qui aucun historien ne donne son surnom de Barbatus, était l'arrière petit-fils du tribun militaire de l'an 359 av. J.-C. Il fut consul en 298 (456 de Rome) avec Cn. Fulvius, fit campagne contre les Samnites et réduisit les Lucaniens. On le trouve ensuite légat de Q. Fabius Maximus, puis de L. Papirius Cursor. Censeur en 290, il mourut en 273.

L'épitaphe est gravée sur le devant du sarcophage. Sur la partie retombante du couvercle, on lit en lettres peintes en rouge, non gravées :

..... o Cn. f. Scipio.

Au XVIIIe siècle, Piranesi devant *o* déchiffrait *Corneli*, et il est évident qu'il faut rétablir en tête le prénom, d'où la restitution : *L. Cornelio Cn. f. Scipio*, c'est-à-dire : Lucius Cornélius Scipion, fils de Gnaeus.

Il y a trace, au-dessus de l'épitaphe, entre le premier vers et la frise, d'une ancienne inscription grattée, de dix à douze mots. Chr. Hülsen, au mois de janvier 1890, l'a constaté, et il lit sur le *prognatus* de l'inscription actuelle, au vers 2, le mot *cesor* (= *censor*) qui aurait été le dernier de l'épitaphe primitive (1). Nous sommes donc en présence d'une inscription refaite ; et même, à ce qu'il

(1) L. Havet (*De Sat. Latin. versu*, p. 224) croit que cette première inscription consistait, sous réserve de l'orthographe, dans le distique suiv. (Cf. 2, 1 et 2) :

Honc oino ploirume cosentiont Romai
Dvonoro optumo fuise viro.

semble, elle aurait été refaite postérieurement à celle du fils de Barbatus, ce consul de l'an 259 av. J.-C. à qui est consacré le n° **2** (*Honc oino*, etc.), et qui n'est mort qu'une vingtaine d'années après son père, c'est-à-dire vers 253. L'épitaphe du fils a en effet une couleur plus archaïque que celle du père : dans celle-ci, les nom et prénom, *Cornelius Lucius*, ont déjà la flexion classique, tandis que dans celle-là, nous voyons au vers 3 les formes *Luciom, filios*. Ed. Wölfflin (1) pense que l'épitaphe du consul de 259 est postérieure d'une dizaine d'années à sa mort, et que celle que nous possédons de Barbatus n'a remplacé l'inscription primitive qu'un certain temps après ; selon lui, l'occasion de cette réfection aurait été la victoire de Zama, remportée en 202 av. J.-C. par Scipion l'Africain sur Hannibal et Scyphax et le triomphe qui la suivit en 201. L'idée de Wölfflin fait vraiment une part trop grande à l'hypothèse ; contentons-nous de croire, à la fois d'après l'état matériel et d'après la langue de l'inscription, que cette épitaphe de Barbatus est postérieure à celle de son fils, et que l'une et l'autre appartiennent à la seconde moitié du IIIe siècle avant J.-C (2).

Dès 1785, Visconti s'était aperçu qu'elles n'étaient pas en prose. De petits traits horizontaux séparent en effet les vers. Le renversement du nom et du prénom, Cornelius Lucius pour Lucius Cornelius

(1) *Revue de Philologie*, 1890, p. 122.
(2) En tout cas, elles sont postérieures à 253 (Ritschl, Mommsen).

n'apparaît chez les prosateurs qu'à l'époque post-classique ; au contraire, on en trouve des exemples en poésie dès les temps anciens : ainsi *Pacuvi Marci* dans l'épitaphe de Pacuvius (1), *Macci Titi* chez Plaute, *Merc.*, prol. 10. La post-position de *quei*, du vers 4, dénonce également la forme métrique. Enfin l'ordre illogique dans l'énumération *consol*, *censor*, *aidilis* (2) ne peut s'expliquer autrement que par une nécessité de versification (3). D'ailleurs, la langue même, le ton général, un détail comme l'expression *prognatus patre* (voy. comment. du vers 2), donnent tout de suite l'impression qu'on lit un texte en vers.

Commentaire. — Vers 2. — **Gnaivod patre prognatus** ces mots n'ont d'autres sens que *Gnaei filius.* Dans les temps anciens on disait *prognatus avo* ou *ab avo*, non *patre ;* ainsi Ennius, *Dubia*, 9, éd. L. Müller : *Tantalo prognatus, Pelope natus.* Mais déjà, en poésie, Névius (O. Ribbeck, *Tragic.*, 49) : *Dryante regem prognatum patre ;* et Plaute, *Men.* V, 9, 19 : *me esse dico, Moscho prognatum patre.*

Gnaivod devient régulièrement en latin classique *Gnaeo* par la substitution ordinaire de *ae* à *ai*, par la chute du *d* final de l'ablatif et par celle du premier *u* de *Gnaevus* ; les Latins, longtemps, n'aimèrent pas la rencontre de deux *u*, à moins que le

(1) Voy. plus loin 8, 3.

(2) Au lieu de *aidilis*, *consol*, *censor*, correspondant à l'ordre dans lequel on recevait ces dignités.

(3) Voy. L. Havet et L. Duvau, Cours élém. de métrique, 3e éd., § 456.

premier ne fût voyelle et le second, consonne (comme dans *uva*, *juventus*).

fortis vir sapiensque. καλὸς κἀγαθός, et voy. Cicéron, *Pro Mur.*, 20 : *fortissimo et sapientissimo viro ; — Pro Mil.*, 96 : *fortes et sapientes viros ;* — Horace, *Epist.* II, 1, 50 : *Ennius et sapiens et fortis.*

3. — **parisuma** le superlatif de *par* est très rare ; en dehors de notre texte, on ne le trouve que chez Plaute, *Curc.* IV, 2, 20 : *parissumi estis hibus* (= *his*), et peut-être chez Aulu-Gelle, N.A., XX, 1, 34, *parissimam* d'après une conjecture vraisemblable adoptée par Hertz (les mss. ont *rarissimum* et *rarissime*) — Pour *s*, non *ss*, voy. plus loin **2**, comment. du v. 2, sous le mot *fuise*.

4. — **quei** l'épel *qui*, nomin. sing., ne se rencontre sur des inscriptions qu'à partir du temps des Gracques ; et même les exemples en sont rares jusqu'à la fin de la République, Bücheler, *Déct. lat.* § 99, trad. Havet, p. 69. La série des formes a dû être *quŏi*, *quei*, *qui*.

5. — **Taurasia**, **Cisauna**, **Samnio**. — Il est question des *Taurasini*, peuple Samnite, chez Tite-Live XL, 38, 3 ; Cisauna est inconnue. Dans ces deux mots, tout le monde est d'accord pour reconnaître des accusatifs : *Taurasiam*, *Cisaunam* ; la non transcription de *m*, en conformité avec la prononciation courante où cette lettre ne se faisait pas entendre, est un phénomène fréquent dans les inscriptions archaïques ou populaires et dont on

trouvera ici, même par la suite, bien des exemples (1). Le mot *Samnio* est plus embarrassant; Mommsen et Dessau y voient un ablatif (de lieu ou d'origine ?) Taurasie et Cisaune dans le Samnium ou du Samnium. Mommsen juge invraisemblable que l'on nomme le pays après deux villes aussi peu considérables ; mais d'abord, parce qu'elles étaient devenues des bourgades insignifiantes, cela n'empêche pas qu'elles n'aient été, dans des temps lointains, tout autre chose ; rappelons-nous ce que dit Properce (IV, 1, 34) de Gabies :

Et, qui nunc nulli, maxima turba, Gabi.

Le simple fait que l'inscription mentionne leurs noms, prouve leur importance ; en outre, il est incontestable que Scipion avait conquis tout le Samnium, non réduit seulement deux de ses villes. Enfin, reportons-nous au vers 5 de l'inscription **2** : nous y verrons qu'après avoir nommé la Corse, l'auteur nomme spécialement une de ses villes : *Cepit Corsica Aleriaque urbe* ; et le mot *cepit* dans ce vers met à néant, du même coup, une objection de Wölfflin (2) qui repousse *Samnio* accusatif, parce que l'on n'eût pas dit *capere*, pour un pays, mais *subigere*. Quant à l'argument tiré de la forme même du mot, à savoir que la flexion des noms *Cornelius Lucius*, au vers 1, ferait attendre ici *Samniu* pour l'accusatif, il est contrebalancé

(1) Voy., par exemple, **2**, 1 *oino*, et 3 *Scipione* ; **3**, 1 *apice*, etc.
(2) *Revue de Philologie*, 1890, p. 121 à la fin.

par la présence de *gnaivod* au vers 2, qui demanderait ici, pour l'ablatif, *Samniod*. Nous pensons donc, avec Ritschl, que *Samnio* est un accusatif ; d'où la ponctuation de notre texte.

6. — **Subigit** le présent pour le parfait (*subegit* dont la deuxième syllabe est longue), pour faire le vers.

omne = *omnem*.

Loucanam = *Lucanam*, adjectif ; suppléez *terram*.

opsides = *obs.*, voy. Fr. Stolz *Hist. Gr. der Lat. Spr.*, t. I, p, 268 ; et cf. **5**, 3 *optenui*.

abdoucit d'après Cholodniak (1), il y aurait trace d'une petite *s* entre *u* et *c* ; il s'en est aperçu en examinant le monument en pleine lumière dans le musée du Vatican ; celui qui coloria les lettres en rouge aurait négligé cette *s*, ce qui contribua à la rendre peu distincte. S'il n'y a pas là une simple éraflure de la pierre, le groupe *cs* représenterait-il un *x* ? et même ne faudrait-il pas lire *abdouxsit* ? voy. plus loin **4**, 2, comment. au mot *saxsum*. Wölfflin demeure dans le doute ; mais ce qui est le plus douteux, c'est l'existence de l'*s* : après *subigit*, le présent *abdoucit* (= *abducit*) est naturel.

(1) *Revue de Philologie* (revue des revues, t. XIII, p. 384, l. 42).

2

Honc oino ploirume cosentionť Romai
Duonoro optumo fuise viro,
Luciom Scipione. Filios Barbati
Consol, censor, aidilis hic fuet a*pud vos.*
Hec cepit Corsica Aleriaque urbe, 5
Dedet Tempestatebus aide mereto.

C. I. L. I, 32, p. 18, et VI, 1287; P. L. M. E., XXXVIII, E; Burm. II, 43; Mey. 2; Egger, *Lat. Serm. vet. rel.*, p. 104; Wilm. 538; Dessau 3; Büch. 6; L. Havet, *De Sat.* p. 221 : Wordsworth, p. 160 et 400 suiv.; Edon, *Ecrit. et prononc. du Latin*, p. 76; Lindsay 25; L. Müller, *Der sat. Vers*, p. 153; Eng. Schneider, *Dialect.Ital.* VII, 89 (p. 9);

Epitaphe de L. Cornélius Scipion, fils du précédent ; auj. au palais Barberini.

Consul en 259 av. J.-C., censeur l'année suivante ; ce fut lui qui chassa les Carthaginois de la Corse et de la Sardaigne en infligeant une rude défaite à Hannon. Tite-Live, *Per. libri* XVII : *L. Cornelius Consul in Sardinia et Corsica contra Sardos et Corsos et Hannonem Poenorum ducem feliciter pugnavit* ; Florus I, 18, 15 suiv. : *L. Cornelio Scipione consule... serpente latius bello Sardiniam adnexamque Corsicam transiit (Romanus) ; Olbiae hic, ibi Aleriae urbis excidio incolas terruit adeoque omni terra et mari Poenos purgavit ut jam victoriae nihil nisi Africa ipsa restaret.* Cf. plus loin le distique d'Ovide cité sous le mot *Tempestatebus*, comment. du v. 6. Voy. aussi *Fast. Capit.*, année de Rome 494, où est attesté son triomphe sur les Sardes, Corses et Carthaginois.

Pour la date de l'inscription et son antériorité par rapport au n° **1**, voy. plus haut, p. 9.

On est tout de suite frappé de la ressemblance des deux premiers vers avec un fragment d'épitaphe cité à deux reprises par Cicéron et venant du tombeau de Calatinus. Cet A. Atilius Calatinus consul une première fois, un an après notre Scipion, en 258, une seconde fois en 254, dictateur en 249, avait été inhumé sur la Voie Appienne, en dehors de la Porte Capène, à peu de distance des Scipions, mais plus près de la ville, d'après l'ordre où les noms sont énumérés dans la phrase de Tus-

culanes, cité p. 4, n. 1. Voici les deux passages par lesquels Cicéron nous fait connaître une partie de son inscription funéraire :

De finibus II, 116 suiv. (il s'agit de la morale de l'intérêt et du plaisir) : — *Non elogia monumentorum id significant, velut hoc ad Portam :* uno cum (1) plurimae consentiunt gentes populi primarium fuisse virum. *Idne consensisse de Calatino plurimas gentes arbitramur primarium fuisse populi quod praestantissimus fuisset in conficiendis voluptatibus?*

De senectude, 61 : — *Quanta (auctoritas) in A. Atilio Calatino ! in quem illud elogium :* unicum plurimae consentiunt gentes populi primarium fuisse virum. *Notum est totum carmen incisum in sepulcro. Jure igitur gravis cujus de laudibus omnium esset fama consentiens.*

Ou bien l'auteur de l'une des deux épitaphes a copié l'autre, ou bien tous les deux en ont copié un troisième ; cette dernière opinion est celle de L. Havet qui ne va pas chercher loin l'origine du distique : ces deux vers auraient occupé la place de l'ancienne inscription grattée du tombeau de Barbatus. L'expression *virum* (= *virorum*) *bonorum optimus* aurait été traditionnelle pour l'éloge des Scipions : Tite-Live (XXIX, 14, 8) nous apprend que, tout jeune encore, P. Scipion Nasica, qui fut plus tard consul en 204 av. J. C., fut appelé par Rome entière *vir bonorum optimus* ; un passage

(1) *Uno cum* (*unicum* dans le *De Sen.*), *hunc unum* Orelli ; *unum complurimae* L. Havet, *De Sat.*, p. 223.

de Pomponius (Dig. I, 2, 2, 35-38), moins probant, mentionne un Scipion Nasica appelé par le Sénat *optimus*. Ce genre d'éloge, conclut L. Havet, aurait été donné vers l'an 300 av. J. C. à un Scipion, celui dont parle Pomponius, puis au fils de Barbatus (notre consul de l'an 259), enfin, dans son adolescence, au futur consul de 204. L'éloge funèbre de Calatinus serait donc imité de la formule en usage pour les Scipions, non l'épitaphe de L. Scipion de celle de Calatinus (1).

De ce raisonnement il ressort qu'une formule comme *vir bonorum optimus* ou *virorum bonorum optimus* a été fréquemment employée pour les Scipions, nullement qu'elle leur fût réservée ; et l'hypothèse qu'elle figurait sur le sarcophage de Barbatus ne s'accorde guère avec les constatations matérielles de Chr. Hülsen (2).

Wölfflin pense, au contraire, que l'inscription de Scipion fut imitée de celle de Calatinus, opinion que l'on s'explique d'autant mieux si l'on se souvient qu'il retarde jusqu'aux environs de l'an 200 la confection des épitaphes de Barbatus et de son fils. Calatinus mourut vers 240 av. J. C., et les vers auraient été gravés peu après sur son tombeau ; enfin, ajoute Wölfflin, ce n'est pas Scipion qui prit Aleria, ce qui suppose que ce détail de l'avant dernier vers viendrait d'une autre épitaphe. C'est là rentrer dans l'hypothèse pour les dates, et,

(1) L. Havet, *De Sat.*, p. 224-227.
(2) Voy. plus haut, p. 8.

en ce qui concerne la mention d'Aleria, dans l'invraisemblance. Nous suivrons bien plus volontiers Wölfflin quand il observe que les auteurs de vers saturniens avaient sans doute dès lors, comme par la suite les poètes dactyliques, des expressions toutes faites, des tours de phrase consacrés qu'ils se transmettaient les uns aux autres (1). Nous irons même au-delà : est-ce qu'une formule comme *virum bonorum optimus*, « le meilleur des honnêtes gens », n'appartient pas à tout le monde, et n'est-il pas vain d'épiloguer là-dessus ? et de se mettre à la recherche de l'inventeur pour une expression qui n'a pas plus de caractère et de personnalité que « bon père », « bon époux » ou « bon citoyen » ?

Vers 1. — **oino** = *oinom*, c'est-à-dire *unum*. Chûte de *m* à l'accusatif, voy. **1**, comment. du v. 5, au commencement ; *oinos*, cf. οἶνος, a donné *oenus* (Cicéron *De leg.* III, 9), *ūnus* ; de même *moenia*, *mūnire* : *poena*, *pūnire*.

ploirume = *plurimi*. Pour la diphtongue *oi* dans la première syllabe, voy. ce qui vient d'être dit de *oinos* ; pour la terminaison en *e* du nominatif pluriel, cf. C. I. L. I, 554 et 555 : *III vire*. A partir du VIe siècle de Rome, les formes historiques sont *vire*, *virei*, *viri*, qui paraissent représenter un ancien pluriel en *oe* : ainsi *pilumnoe poploe* dans le chant de Saliens ; *Adelphoe* titre de la pièce de Térence ; *Clerumenoe* chez Plaute, *Cas.* 31 ; *Canephoroe* chez Cicéron, *In Verr.* II, IV, 5. La forme la plus an-

(1) *Revue de Philologie*, 1890, p. 121.

cienne a dû être *ploisumoi*, voy. Stolz, *Hist. Gr. der lat. Spr.* t. I, p. 123.

cosentiont = *consentiunt*. Chûte de *n* dans la première syllabe, alors que cette lettre est maintenue, au v. 4, dans *consol* et *censor*. Terminaison — *ont* : Quintilien, I, 4, 16, cite, comme exemples de ces vieilles formes, *dederont* et *probaveront*.

Romai = *Romae*, locatif, Ritschl ; déjà Sirmond conjecturait *Romae*. Grotefend et Niebuhr supposaient *Romani*, d'où *Romane* (voy. plus haut ce qui est dit pour *ploirume*) Mommsen, Bücheler.

2. — **Duonoro** = *bonorum* ; chûte de *m* finale, comme à l'accusatif singulier, *oino* ainsi qu'il a été déjà expliqué p. 11.

optumo = *optimum*.

fuise = *fuisse*; la tradition latine qui rattachait à Ennius le redoublement des consonnes (Festus, p. 293, O. Müller ; p. 412 Thewrewk de Ponor) concorde bien avec les constatations faites sur les inscriptions : c'est donc vers le milieu du VIe siècle de Rome que cet usage s'introduisit.

viro peut très bien être (Lindsay) et probablement est un génitif pluriel archaïque en — *ūm* : d'autres y voient un accusatif singulier ; ainsi Ritschl qui, après Grotefend, voudrait qu'on lise. *Duonoro optimo fuise viro viroro* = *virum virorum*, conjecture que rend invraisemblable la condition matérielle de l'inscription et inutile l'observation de L. Havet (*De Sat.* p. 222) que nous avons affaire à un saturnien à double catalexe, en même rapport

avec le saturnien ordinaire que, dans le mètre dactylique, le pentamètre avec l'hexamètre.

3. — **Scipione** = *Scipionem.*

Filios *filiom* Wölfflin, qui l'unit à *Lucium Scipione* et met un point après *Barbati ; filio* (*m*) Havet, L. Müller.

4. — **apud vos** la restitution des six dernières lettres ne fait pas de doute, cf. **1**, 3.

5. — **Hec** = *hic.* Lindsay attribue la conservation de la forme ancienne (tandis qu'au vers précédent c'est la forme affaiblie *hic*) à ce que le pronom avait ici un caractère emphatique et se prononçait avec force et en se détachant.

Aleria cf. Hérodote I, 165 : Ἀλαλίη ; fondée par des Phocéens vers le milieu du VIe siècle av. J. C. ; devint colonie romaine au temps de Sulla.

Ritschl (*op.* 4, p. 215) croit devoir compléter ce vers en ajoutant à la fin *pugnandod* ; et autrefois Bücheler : *clasid* = *classi.*

6. **Dedet Tempestatebus** allusion à cette dédicace, chez Ovide. *Fast.* VI, 193 :

Tu quoque, Tempestas, meritam delubra fatemur.
Cum paene est Corsis obruta classis aquis.

Les tempêtes sont personnifiées par Lucrèce V, 742, par Virgile *Aen.* V, 772 (peut-être sous le nom de *Hiems*, *Aen.* III, 120) et par Horace, Epodes 10,24

aide = *aidem.*

mereto...] *mereto lubenter*, Grotefend ; *meretod votam* Ritschl, *Op.* 4, p. 217 ; Bücheler.

3

Quei apice insigne Dial*is* *fl*aminis gesistei,
Mors perf*ecit* tua ut essent omnia brevia,
Honos, fama virtusque gloria atque ingenium.
Quibus sei in longa licu*i*set tibe utier vita,
Facile facteis superases gloriam majorum. 5
Qua re lubens te in gremiu, Scipio, recip*it*
Terra, Publi, prognatum Publio, Corneli.

C. I. L. I, 33, p. 19 et VI, 1288; P. L. M. E. XXXIX F ; Meyer 3 ; Egger, *Lat. serm. vet. rel.* p. 156, Dessau 4 ; Büch. 8; Wilm. 539; Havet, *De Sat.* p. 230 ; Wordsworth, p. 160 et 401 suiv. ; Lindsay 27 ; L. Müller, *Der Sat. Vers* p. 154; Eng. Schneider *Dialect. Italic.* VII, 90.

On ne sait pas au juste quel est ce Publius Scipion, fils de Publius ; il est possible qu'il faille reconnaître en lui, avec Visconti et Mommsen, le père adoptif de Scipion Emilien, le fils aîné du premier Africain, celui dont il est question chez Cicéron *De sen.* 35 ; *De off.* I, 121 ; *Brut.* 77, et chez Velléjus Paterculus I, 10, 3. De son côté Tite-Live, XL, 42, 13, nous apprend que ce Scipion fut introduit dans le collège des augures en 180 av. J. C. ; mais aucun historien ne nous dit qu'il ait été flamine de Jupiter (1). Si l'on admet qu'il s'agit de lui, (2) comme sa vie a dû s'écouler à peu près entre 204 et 164, l'inscription serait de peu de temps postérieure à cette dernière année. La langue dans laquelle elle est écrite et qui offre relativement peu d'archaïsmes, se prêterait bien à cette attribution aux dernières années du VIe siècle de Rome (entre 164 et 154 av. J. C.).

Les vers — des saturniens comme ceux des deux épitaphes précédentes et de la suivante — sont séparés l'un de l'autre par de légers intervalles ; mais, pour le premier seul, il y a concordance

(1) Ce silence, évidemment, ne saurait prouver que ce P. Scipion n'ait pas été *flamen Dialis* ; toutefois c'était un honneur de nature à attirer l'attention des historiens, puisqu'il s'accompagnait de si lourdes exigences que, vers la fin de la République, la charge demeura vacante pendant soixante-quinze ans, faute de candidat ; voy. Aulu-Gelle N. A. X, 15, d'après Fabius Pictor.

(2) Mommsen pense qu'il a pu succéder, comme *flamen Dialis*, peu de temps avant sa mort, à Cn. Cornelius, qui l'était devenu en 174 (Tite-Live, XLI, 28, 7).

entre le vers et la ligne. En outre, ce premier vers est écrit en lettres plus petites que les six autres ; et, si l'on observe que les épitaphes **1**, **2** et **4** se composent chacune de six vers et que celle-ci en a sept, il ne paraîtra pas téméraire de supposer avec Bücheler que le premier vers, ici, a été ajouté après coup : quelque membre de la famille se sera aperçu un peu tard que cette dignité rare de *flamen Dialis* valait la peine d'être mentionnée ; mais pour réparer l'omission, le lapicide ne disposait que de peu de place ; il lui fallait faire tenir le vers tout entier sur une seule ligne dans la bande plus ou moins étroite qui demeurait vacante au-dessus de l'inscription primitive, et c'est ainsi qu'il fut forcé de le graver en plus petits caractères.

1. — **Quei** = *qui* ; voy. plus haut **1**, 4 comment.

apice = *apicem*, cf. **1**, 5 comment. Ce mot désigne ici, comme souvent, la coiffure des flamines (c'était aussi celle des Saliens) ; sorte de bonnet rond surmonté d'un morceau de bois d'olivier aiguisé et fixé dans une touffe de laine, ce qui lui donnait l'aspect d'un casque à pointe ; au sens exact, c'est la pointe d'olivier qui est l'*apex*.

insigne n'est pas là, comme on pourrait le croire, pour *insignem* : c'est un neutre pris substantivement ; *insigne capitis*, *insigne regium* sont des expressions courantes, que l'on rencontre dès l'époque classique.

gesistei pour la finale cf. *virtutei* **1**, 3 ; et ici,

au v. 4, *sei* ; pour *ges* = *gess*, cf. **2**, 2 *fuise* ; ici même au v. 4 *licuiset*, au v. 5 *superases* ; au contraire, au v. 2 *essent*.

2. — **perfecit... ut** cette construction de *perficere* avec *ut* se trouve chez Térence *Eun* V, 9, 24-25 ; chez Cicéron plusieurs fois, par exemple *Tusc.* I, 15 ; chez Cornelius Nepos, *Epam.* 6. 4.

4. **Quibus sei... licuiset...** cf. Lucain I, 114 : *Quod si tibi fata dedissent Majores in luce moras...*

tibe Lindsay croit que cet *e* final représente un *i* bref (*tibĭ*, prononciation habituelle) plutôt que *ei*, équivalent de *i* long (*tibī*, prononciation littéraire) ; L. Müller écrit *ti*.

utier voir plus loin, **6**, 4 comm. à *loquier*.

5. — **Facile facteis** allitération forte ; Wordsworsh voit dans *facile* un ablatif (*facilē* = *facilī*), parce qu'il voudrait trouver une longue à cette place du vers ; mais il semble bien qu'une finale brève portant le temps fort pouvait être l'équivalent d'une longue : *facile* = ⏑⏑ - ; cf. plus bas, au v. 7, *Terra* = -.

6. — **gremiu** = *gremium*, voy. plus haut **1**, 5 comment ; sur la pierre *ingremiu* en un seul groupe, manière d'écrire qui n'est pas rare dans les inscriptions et qui vient de ce que, la préposition, placée devant le mot auquel elle se rattache, était proclitique et faisait corps avec lui. Cf. Cicéron *De leg.* II, 63 : *terra... ut sinus et gremium, quasi matris, mortuo tribueretur.*

7. — **Scipio... Publi... Corneli** pour cet ordre des noms, voy. plus haut p. 9 à la fin ; ici, ils sont enchevêtrés dans la phrase d'une manière ingénieuse et hardie.

prognatum voy. **1**, 2 comment.

4

Magna sapientia multasque virtutes
Aetate quom parva posidet hoc saxsum.
Quoiei vita defecit, non honos, honore,
Is hic situs quei nunquam victus est virtutei,
Annos gnatus viginti is loceis m*an*datus ; 5
Ne quairatis honore quei minus sit mand*a*tus.

C. I. L. I, 34, p. 20, et VI, 1289 ; P. L. M. E. XLI, K ; Meyer, 4. Wilm. 540 ; Dess. 7 ; Büch. 9 ; L. Havet, *De Sat.*, p. 231 ; Wordsworth, p. 161 et 403 ; Lindsay 45 ; L. Müller, *Der Sat. Vers*, p. 154 ; Eng. Schneider, *Dialect. Italic.*, VII, 91 (p. 10).

Quel est ce Scipion ? On ne saurait le dire d'une manière satisfaisante ; en tête de l'inscription, sur la même ligne que les deux premiers mots, *Magna sapientia*, de l'épitaphe en vers, on lit : *L. Cornelius Cn (aei) f (ilius) Cnaei n (epos) Scipio.* D'après Visconti, ce serait le petit-fils de Cn. Scipio Calvus (consul en 222 av. J.-C, tué en Espagne), le fils d'Hispanus (consul en 176 et mort la même année), et le frère cadet d'Hispanus à qui est consacrée l'épitaphe **5**. Mommsen ne croit pas impossible que ce soit, non le frère, mais le fils d'Hispanus. Dans l'un ou l'autre cas, il serait plus récent que lui, et c'est pourquoi sans doute Dessau, qui incline vers la première hypothèse, ne donne cette inscription qu'après celle d'Hispanus. Nous la laissons ici parce qu'elle est en saturniens et celle d'Hispanus en vers dactyliques ; le fils a pu mourir avant le père, le frère cadet avant le frère aîné ; nous ne sommes même pas sûrs qu'il y eut entre Hispanus et ce Scipion, l'un de ces deux liens de parenté ; en revanche, il est peu probable qu'après avoir, pour un des Scipions, abandonné le saturnien, on y soit revenu, et que l'épitaphe *Virtutes generis....* soit antérieure à celle-ci (qui est à placer entre 150 et 140 environ ?)

Sur l'incription, les vers ne sont pas séparés.

1. — **Magna sapientia** = *magnam sapientiam*, voy. **1**, 5, comment.

2. — **quom** = *cum*, préposition ; cette forme se trouve dans la *Lex Agraria* 102 (21) : *oina quom*

agro ; cf. Sénatusc. des Bacchanales, 15 : *oquoltod* (= *occulto*) ; et Nonius II, 67 *inquoato* dans L (=*incoato*). Ces confusions ou variations graphiques paraissent venir de ce que, à un certain moment, *quo* se prononça *co*.

posidet pour *s* non redoublé (ou contraire de *n* dans *annos* au v. 5), voyez **2**, 2 comment., au mot *fuise* ; pour la finale longue, il n'y a pas lieu d'invoquer la présence du temps fort *posidét* (cf. **3**, 5, comment. au mot *facile*) : *possidēt* était la quantité à cette époque.

saxsum ce groupe *xs* = *x*, qui, d'après Ritschl, apparaît pour la première fois dans le Sénatusc. des Bacchanales (186 av. J.-C.), est fréquent sur les monuments archaïques, et par la suite se rencontre un peu à toute époque, surtout dans les inscriptions plébéiennes, voy. Lindsay, *The latin Language*, p. 5, et, dans le recueil de Bücheler, 959ᵇ, 3 *veixsit* = *vixit*, inscription à peu près contemporaine de la mort de Sulla, 78 av. J.-C. ; *ibid.*, 936, 1 et 2 *saxso, saxsa*, inscription de Pompéi, (reproduisant un distique d'Ovide, *Ars am*. I, 475-6). — Voy. encore *ibid.*, 58, 4 *senexs* (vers le temps de la mort de César) ; *ibid.*, 1131, 4 *exsemplum*, etc.

3. — **Quoiei** cette forme, qui reparaît dans la *Lex repetundarum* (123-122 av. J.-C.) et dans la *Lex agraria* (111 av. J.-C.), paraît venir de ce que le thème *quo* a d'abord été élargi par *ī* (*ei*), d'où *quo-ei*, à quoi s'est ajouté le suffixe-*ei* du datif :

quoei-ei ; voyez Bücheler, *Décl. lat.* trad. Havet, § 296 suiv., p. 183.

honore = *honorem*, voy. **1**, 5, comment. ; construction de *deficere* avec l'accusatif, régulière quand le verbe a bien le sens de « abandonner », se trouve chez César, Cicéron, chez les poètes ; César, *De bell gall.*, VII, 50, 6 : *quem jam sanguis viresque deficiunt.* — Il y a un jeu de mots sur *honos*, l'honneur au point de vue de la réputation (1), tenant à un caractère, à des mœurs estimables, et *honorem* qui représente ici l'honneur qui vient d'une fonction dont on est revêtu, d'une distinction que l'on reçoit : les honneurs.

L. Müller, en note, propose de remplacer *honore*, qu'il croit corrompu, par *ad florem*.

4. — **virtutei** = *virtutī*, ablatif ; *virtutid*, forme primitive. L'ablatif classique *virtutĕ*, selon Lindsay, *Lat. Inscr.*, p. 77, est un ancien locatif, *virtutĭ*. Wordsworth, *Fragm. and spec.*, p. 70, observe qu'il n'y a pas sur les inscriptions d'exemple de cet ablatif en — *ei* qui soit antérieur à 150 av. J.-C.

5. — **viginti**, en chiffres sur la pierre : XX.

is, *īs* datif pluriel probablement ; dans le vers précédent, *ĭs* nominatif singulier.

loceis, conjecture de Mommsen adoptée par Wilmanns, Havet, Lindsay, Schneider (L. Müller, *locis*) ; *diveis* (les dieux mânes) Bücheler, *l* sur

(1) Tandis que *pudor* signifie l'honneur au point de vue du sentiment ; c'est, en quelque sorte, l'honneur intérieur, et *honos*, l'honneur extérieur.

l'inscription pouvant être le jambage d'un *d* dont le reste se serait effacé. On a proposé d'autres corrections : *Diteist* ou *Deitist* Ritschl, suivi par Wordsworth ; *letost* Lachmann, *In Lucret. comment.* à IV, 602.

6. — **Ne quairatis** ... On discute le sens de ce vers, et il est vrai que la phrase, au premier abord, est obscure, pour ne pas dire étrange. Il nous semble pourtant qu'on peut l'expliquer d'une manière satisfaisante : *honore* est pour *honorem* (**1**, 5 comment.) ; *quei* est l'adverbe interrogatif *qui* « comment » ; *minus*, ainsi que cela a lieu souvent dans la langue familière, par exemple chez les comiques, équivaut à *non* ; enfin *ei* (sc. *defuncto*) serait ellipsé dans le second membre de phrase. Quant à la construction, elle n'est autre que celle de *novi te qualis sis*, οἶδά σε ὅστις εἶ (voy. Lindsay, *Lat. inscr.*, p. 77), ce qui donne mot à mot : « Ne cherchez pas un honneur comment il ne lui aurait pas été confié », c'est-à-dire : « Ne cherchez pas d'honneur qui ne lui ait été confié ». On peut objecter que ceci est en contradiction avec le vers 3, où il est dit que, non le mérite, mais la vie elle-même a abandonné e défunt dans la carrière des honneurs ; mais n'est-il pas possible de comprendre *qui* dans le sens plein, et que la phrase signifie : « Ne cherchez pas comment il y a quelque honneur qu'il n'ait pas reçu ; s'il en est ainsi, c'est que la vie lui a manqué pour recevoir cet honneur, *vita defecit honorem* » ; autrement : « Ne cherchez

pas comment il se trouve qu'il n'a pas reçu tel ou tel honneur (on vient de vous le dire : il est mort jeune) ». En dehors de l'une de ces deux explications, nous ne voyons d'acceptable que l'hypothèse de Lachmann : il y aurait eu erreur du lapicide qui aurait reproduit le *mandatus* du v. précédent, au lieu de graver *mactus* (plus vraisemblablement, comme l'observe Bücheler, *mactatus*) ; *quei* serait alors l'ablatif du pronom, et *mactatus sit* aurait pour sujet *is* ou *ille* (le défunt).

L. Müller adopte *mactus*.

5

Virtutes generis mieis moribus accumulavi,
Progeniem genui, facta patris petiei.
Majorum optenui laudem ut sibei me esse creatum
Laetentur : stirpem nobilitavit honor.

C. I. L. I, 38, p. 21, et VI, 1293; P. L. M.E. XLII n. L. ; Meyer 725; Wilm. 544; Dess. 6; Büch. 958; Wordsworth, p. 162 et 404; Lindsay, 46; Eng. Schneider, *Dialect. Italic.*, VII, 93.

Au-dessus, les indications suivantes :

Cn (*aeus*) *Cornelius Cn* (*aei*) *f* (*ilius*) *Scipio Hispanus pr*(*aetor*) *aid* (*ilis*) *cur* (*ulis*) *q*(*uaestor*) *tr*(*ibunus*) *mil* (*itaris*) *II* (bis) *X vir* (decemvir) *sl* (*itibus*) *judik* (*andis*) (1) *X vir sacr* (*is*) *fac* (*iundis* (2).

Le frère, ou peut être le père du précédent, voy. **4**, comment. au commencement. Préteur pérégrin en 139 av. J. C. ; D'après Valère Maxime I, 3, 3 (qui le nomme Hispalus), il chassa de Rome les Chaldéens et les Juifs. Il est question de lui, aussi, chez Appien, livre LXXX, qui nous le montre, en 149, envoyé en mission à Carthage. De ce qu'il ne parvint pas au consulat et ne dépassa pas la préture, on conclut qu'il est mort peu après 139, de sorte que cette inscription doit être des environs de l'an 138 av. J. C.

1. — **mieis** *mi-eis* = *meis* confusion de *e* et de *i*, et flexion en — *eis*. Cf. G. Büch 1532 : *Cara mieis vixi*.

2. — **Progeniem genui** *progenie mi genui* (= *pro-*

(1) Les décemvirs *litibus judicandis*, tribunal permanent, jugeaient les causes concernant la condition des personnes ; ils furent d'abord nommés par les tribuns du peuple, puis élus ; Auguste les réunit en un seul tribunal avec les centumvirs, Bouché-Leclercq, *Instit. Rom.*, p. 78 et 417. — La forme pleine est non *sl*(*itibus*), comme on le lit sur l'inscription, mais *stlitibus*, comme *stlocus* (= *locus*), comme *stlatta* (un certain genre de barque large et plate) ; voy. Stolz, *Hist. Gr. der Lat. Spr.*, p. 300 et 256.

(2) Les décemvirs *sacris faciendis*, collège de prêtres chargés de la garde des livres Sibyllins ; *duumviri* à l'origine, ils furent au nombre de dix (cinq patriciens et cinq plébéiens) à partir de 367 av. J. C. ; puis, de quinze, vers l'époque de Sulla, voy. Bouché-Leclercq, ouvr. cité, p 545 suiv. Ils avaient la surveillance des cultes étrangers et de ce qui s'y rattachait.

geniem mihi genui) Mommsen, suivi par Wilmanns et Lindsay ; contra, Ritschl *Opusc.*, t. IV, p. 539. La lecture de Mommsen s'expliquerait par la présence sur la pierre d'un jambage entre *progeniem* et *genui*, qui pourrait être la lettre *i*.

petiei j'ai cherché à atteindre, à égaler. — Lindsay justifie la flexion en — *ei*, à côté de celle en — *i* dans *accumulavi* par le désir d'éviter *ii* qui pouvait représenter soit un *i* long, soit le groupe *ji*. On sait que d'une manière générale, les Latins aimaient peu la rencontre de deux *i* ; et d'ailleurs, nous avons déjà rencontré dans un même texte, sans qu'on en voie le motif, des formes différentes entre elles et illogiques, cf. **2**, *cosentiont* au v. 1, *consol* et *censor* au v. 4.; — **3**, *essent*, au v. 2, *superases* au v. 5.

3. — **optenui** = *obtinui* ; pour *op* —, conforme à la prononciation, cf. **1**, 6 *opsides* et comment. à ce mot ; pour *ĕ*, au lieu de *ĭ*, dans la deuxième syllabe, substitution fréquente ; voy., dans le recueil de Bücheler, 477, 4 *reddedi* ; 1447, 5 *anemis*, 14 *condedit* ; 694, 1 *insignebus* ; 1339, 5 *nemis*, etc. et cf. ici **33**, 13 *infistae*.

sibei l'orthographe ancienne — *ei*, représentant un *ī*, a été maintenue, bien que la finale ici soit brève, *sĭbī* = *sĭbĭ* comme mot ïambique (Plessis, *Métr.*, p. 291).

4. — **nobilitavit** cette finale était déjà brève à l'époque de notre inscription (Plessis, *Métr.* p. 291). — **honor** (*meus*).

II

EPITAPHES DE NÉVIUS, PLAUTE, PACUVIUS, ENNIUS

Pour **6**, **7** et **8**.

Aulu-Gelle N. A. I, 24, 1 :

Trium poetarum inlustrium epigrammata, Cn. Naevii, Plauti, M. Pacuvii, quae ipsi fecerunt et incidenda sepulcro suo reliquerunt, *nobilitatis eorum gratia et venustatis scribenda in his commentariis duxi.*

6

Inmortales mortales si foret fas flere,
Flerent divae Camenae Naevium poetam.
Itaque postquam est Orci traditus thesauro,
Obliti sunt Romae loquier lingua latina.

E. Egger *Lat. serm. vet. rel.*, p. 123; Wordsworth, pp. 299 et 579 ; L. Havet, *De Sat.*, p. 439 et ailleurs (voy. pour la liste des passages, même ouvr., p. 475);L. Müller *Der Sat. Vers*, p. 146.

Vers saturniens.

Cn. Naevius (à peu près 270 à 200 av. J.-C.) auteur de nombreuses comédies, de tragédies dont deux prétextes, *Clastidium* et *Romulus*, et d'un poème en saturniens sur la première guerre punique à laquelle il avait pris part.

Date de l'épitaphe : fin du IIIe siècle av. J.-C. Névius a pu la composer à une date relativement éloignée du moment de sa mort. Aulu-Gelle, N. A. I, 24, 2, avant la citation : *Epigramma Naevi plenum superbiae Campanae* (1), *quod testimonium justum esse potuisset, nisi ab ipso dictum esset.*

1. — **foret fas flere** allitération forte et redoublée.

2. — **Camenae, poetam** Wordsworth, p. 580, signale avec raison la présence simultanée des deux mots : *Camenae*, le nom latin des muses ; *poeta*, l'expression grecque, le poète (artiste). *Vates* ne s'employait pas en ce temps là pour dire le poète (inspiré) ; il était réservé aux devins chantant leurs oracles, et c'est ainsi que l'entendra encore Ennius ; mais, lui, il nommera les muses de leur nom grec (*Ann.* 226 suiv., éd. L. Müller) :

Scripsere alii rem
Vorsibus quos olim Faunei vatesque canebant,

(1) Ces mots ne prouvent pas en eux-mêmes que Névius fût Campanien, l'expression *superbia Campana* ayant un caractère proverbial, Cic. *De lege agrar.* II, 91 (cf. même ouvr. I, 20) et Tite-Live IX, 6, 5, et le nom de Névius n'étant pas étranger à Rome, Varr. *De Ling. lat.* V, 163.

Cum neque musarum scopulos quisquam superarat
Nec dicti studiosus erat.

3. — **Orci** *Orchi* Hertz, L. Müller (1); *orcino* Egger. — Les mss. d'Aulu-Gelle donnent *orcho* (le Vaticanus 3452 *horcho*); un ms. perdu, le Buslidianus, avait *orchi*; pour la suppression de *h*, voy. O. Ribbeck, *Proleg. in Verg.*, p. 128 et 423; cf. L. Havet, *De Sat.*, p. 330.

4. — **loquier** ces infinitifs passifs en — *ier* étaient encore employés, de loin en loin, à l'époque classique, pour donner au vers un caractère de solennité par archaïsme; Virgile en offre 6 exemples; Cicéron, 5 dans sa traduction d'Aratos; on n'en compte pas moins de 46 chez Lucrèce. Le dernier exemple épigraphique est dans la *Lex repetundarum* (123-122 av. J.-C.)

lingua latina *latina lingua* Egger.

W. Christ (*Metr. der Griech. und Röm.*, § 432 à la fin), pour une raison de métrique, et après lui L. Müller écrivent ainsi ce vers :

Obliti Romae loquier sunt latina lingua.

(1) Ce dernier demande, en note, s'il ne faudrait pas lire *postquamd est*.

7

Postquam est mortem aptus Plautus, Comoedia luget
Scaena est deserta, dein Risus, Ludus Jocusque
Et numeri innumeri simul omnes conlacrimarunt.

Wordsworth, p. 328 et 605; Näke *Carm. Val. Catonis*, p. 47; M. Hertz, *A. Gell. N. A.* I, 24, 3 appar. crit.

Plaute est mort en 184 av. J. C. (Cic. *Brut.*, 60) ; cette épitaphe appartiendrait donc probablement à une des cinq ou six années qui ont précédé 184 ; mais son authenticité est bien douteuse. Aulu-Gelle, I, 24, 3, ne se rend qu'à regret à l'autorité de Varron : *Epigramma Plauti, quod dubitassemus an Plauti foret, nisi a M. Varrone positum esset in libro de poetis primo.*

Le fait qu'elle est écrite en hexamètres dactyliques (1) éveille déjà le soupçon ; toutefois, ne nous montrons pas plus difficiles qu'Aulu-Gelle, et constatons en tout cas que l'opinion de Varron prouve l'ancienneté de ces vers : qu'ils aient été ou non gravés sur son tombeau, ils sont, si Plaute n'en est pas l'auteur, à peu près contemporains de sa mort.

Le deuxième vers offre une difficulté ; ce n'est pas la quantité brève de la dernière syllabe de *Ludus*, rien n'étant, à cette époque, plus normal, que la chûte de l'*s*, conformément à la prononciation courante ; mais l'allongement de l'*a* final dans *deserta* est plus surprenant. Qu'une finale brève soit traitée comme une longue sous la double influence du temps fort qui l'affecte et de la césure qui la suit, c'est là une particularité métrique qui n'est pas rare, mais à la condition que la syllabe allon-

(1) On a cherché à y reconnaître soit des sénaires ïambiques comme autrefois Acidalius, soit, de nos jours, des saturniens. La seconde hypothèse est peu vraisemblable ; la première exige des remaniements nécessairement arbitraires.

gée soit fermée par une consonne : on en trouve au contraire fort peu d'exemples pour des finales en voyelle. Des trois vers que l'on cite de Virgile, dans le premier prend place un mot grec ; dans le deuxième c'est la finale même d'un nom propre grec qui s'allonge ; dans le troisième, il y a un hiatus ; dans tous les trois, la finale allongée est précédée d'une brève, ce qui constitue une atténuation (1) ; en outre, dans aucun, le texte n'est à l'abri de la discussion (2).

Mais un exemple, contemporain de notre texte et portant aussi sur une finale en *a* (précédée, il est vrai, d'une brève) est fourni par Ennius, *Ann.* (livre III), 149, édit. L. Müller :

Et densis aquilā pinnis obnixa volabat.

Scaena est deserta] *Scaenā desertā*, ablatif, Orelli, *Ecl. Lat.* p. 258. — *Dein* monosyllabe, régulièrement, cf. L. Müller *De re metr.*, 2e éd., p. 313.

(1) Voy. F. Plessis, *Métr.* § 103.

(2) *Aen.* III, 464 : *auro graviā sectoque elephanto*] *gravia ac secto elephanto* (hiatus entre les deux derniers mots, très vraisemblable) Schaper, — 702 ; *Immanisque Gelā fluvii cognomine dicta,* vers considéré comme interpolé, non seulement par Peerlkamp, mais par Wagner et Gossrau. — XII, 648 : *Sancta ad vos animā atque istius inscia culpae* ; si, avec Ribbeck, on écrit *nescia* et que l'on tienne pour longue la 2e syllabe d *istius*, la finale de *anima* s'élide sur *atque*, et l'on a un hexamètre régulier avec césure par tmèse après 2 pieds 1/2.

8

Adulescens, tam etsi properas, te hoc saxum rogat
Ut sese aspicias, deinde quod scriptum est legas.
Hic sunt poetae Pacuvi Marci sita
Ossa. Hoc volebam nescius ne esses. Vale.

Wordsworth, p. 316 et 594 ; Patin, *Etudes sur la poés. lat.* t. II, p. 139.

Sénaires ïambiques.

M. Pacuvius, 220-130 à peu près av. J.-C., auteur de tragédies, dont une prétexte, *Paulus* (probablement Paul Emile). Ces vers peuvent donc être, approximativement, de 135 à 130 av. J.-C.

Aulu-Gelle I, 24, 4 : *Epigramma Pacuvii verecundissimum et purissimum dignumque ejus elegantissima gravitate.* Contre ce jugement personne ne s'inscrira en faux ; modestie, dignité, distinction, tels sont les caractères de cette inscription ; ils frappèrent les Anciens assez pour provoquer des imitations, dont la plus notable est l'épitaphe d'Aulus Granius que l'on trouvera sous le n° **12**.

En voici une autre (Büch. 848, t. I *Addenda*), qui a été publiée par Kubitscheck dans les *Arch.-epig. Mitheil.* d'Autriche ; c'est une inscription d'origine romaine, actuellement à Vienne ; les lettres sont belles et semblent attester une date reculée (temps de César ?)

Adulescens, tam etsi properas, hic te saxsolus
Rogat ut se aspicias, deinde ut quod scriptust legas.
Hic sunt ossa Maeci Luci sita
Pilotimi vasculari.
Hoc ego vole*bam* nescius ni esses. Vale.

Bücheler part du texte de cette épitaphe pour proposer (sous le n° 848, comment.) les corrections que l'on va voir à celle de Pacuvius.

1. — **te hoc saxum**, approuvé par Scaliger (*saxom*), vient des notes de Carrion] *hoc te saxum* la plupart des mss., dont quatre importants : les

Parisini 4952 et 5765 (XIIe et XIIIe s.) et les *Vaticani* 3307 et 3452 (XIIe et XIIIe s.) ; — *hoc saxum te* mss. inférieurs ; — *hoc thesaurum* ms. de Leyde. 21 (XIIe s.).

Bücheler propose : *hoc te saxulum*, et rejette *rogat* en tête du vers suiv., où il écrit *se*, non *sese*.

2. — **sese** Stieglitz, Hertz] *se* les mss. ; *ad se* notes de Carrion ; *uti se* Scaliger, Fleckeisen.

scriptum] *dictum* mss. inférieurs.

3. — **Pacuvi Marci** postposition du prénom, voy. plus haut p. 9 à la fin] *Marci Pacuvii* notes de Carrion ; *Marcei Pacuvei* Scaliger.

4. — **ne** pour *ut non*, très rare (Wordsworth).

9

Aspicite, o cives, senis Enni imaginis formam :
Hic vestrum panxit maxima facta patrum.

. . . . . .

. . . . . .

Nemo me lacrimis decoret nec funera fletu
Faxit. Cur? volito vivos per ora virum.

Wordsworth, p. 314 et 593.

Distiques élégiaques.

Ennius (239-169 av. J.-C.), le père de la poésie latine, l'introducteur de l'hexamètre dactylique, l'auteur des Annales.

Ces distiques nous sont transmis tous deux, par un passage des Tusculanes, et le second se lit en outre dans le *De senectute* et dans un autre endroit des Tusculanes.

Cicéron, *Tusc.* I, 34 :

Quid poetae? nonne post mortem nobilitari volunt? unde ergo illud :

Aspicite, o cives, senis Enni imaginis formam :
Hic vestrum panxit maxima facta patrum.

Mercedem gloriae flagitat ab iis quorum patres adfecerat gloria, idemque :

Nemo me lacrimis decoret nec funera fletu
Faxit. Cur? Volito vivos per ora virum.

Id., *De sen*, 73 :

... haud scio an melius Ennius :

Nemo me lacrimis decoret neque funera fletu
Faxit. Cur? volito vivos per ora virum.

Id. Tusc. I, 117 :

... melior Enni quam Solonis oratio ; hic enim noster « nemo me lacrimis decoret » inquit « nec funera fletu faxit ».

L. Müller (*Q. Enni carm. rel.* p. 153) ne veut pas que les deux premiers vers, *Aspicite* etc., soient d'Ennius ; selon lui ce distique devait être écrit sous le portrait du poète dans une édition de ses œuvres, et peut-être faut-il l'attribuer à Cn. Octa-

vius Lampadion ou à Q. Vargunteius (1). Mais il n'est pas moins vraisemblable que ce soit tout simplement le début de l'inscription funéraire d'Ennius, gravée au-dessous de la statue qui décorait son tombeau, probablement dans la sépulture des Scipions (2). La manière dont Cicéron, dans les Tusculanes, présente les deux citations ne donne pas l'idée qu'elles soient empruntées à des sources différentes (3); et, si dans la première il est question du poète à la troisième personne, tandis que dans la seconde il parle lui-même et emploie la première personne, il n'y a à cela rien d'inconciliable, ni même d'inaccoutumé : d'autant plus que, selon toute vraisemblance, nous n'avons là que le premier et le dernier distiques de l'épigramme complète. Si nous n'avons laissé dans le texte la place que d'un seul distique c'est pour ne pas accorder à la conjecture plus qu'il n'est nécessaire (4); mais il n'est pas impossible que l'épigramme fût plus longue.

1. — **senis Enni imaginis formam**] *senis Enni in imagine formam* Bährens, *Fragm. poet. rom.*

(1) C'est Lampadion qui avait édité le *Bellum Poenicum* de Névius et l'avait divisé en sept livres; Vargunteius édita de même les Annales d'Ennius, et à certains jours il les lisait devant un nombreux public.— Dans ce genre d'hypothèses, on pourrait aussi se demander si le distique ne proviendrait pas du *De imaginibus* ou *Hebdomades* de Varron.

(2) Voy. plus haut, p. 5, la fin de la note.

(3) Notez le *idemque*, qui précède la seconde citation.

(4) Et aussi parce que les épitaphes des Scipions sont composées de six vers, voy. plus haut, p. 23.

p. 137 ; il est vrai que ces génitifs qui dépendent l'un de l'autre donnent lieu à une constraction embarrassée et peu fréquente, et que, même comme sens, *forma imaginis Enni* (la beauté du portrait d'Ennius) inspire quelque soupçon. Ajoutons que Bährens, comme L. Müller, enlève ces vers à Ennius, et que son texte conviendrait bien à la souscription d'un portrait dans un livre. — Pour *imaginĭs* devant *formam*, voy. p. 40, ce qui est dit pour *Ludus*.

3. — **lacrimis**] *dacrumis* Bergk, L. Müller (*Q. Enni carm. rel.* p. 85), Bährens ; les mss. de Cicéron donnent *lacrimis*, sauf quelques-uns (pour le *De senectute*) qui ont *lacrumis*.

nec] *neque* dans les mss. du *De senectute*.

4. — **vivos** chute de s, même observation que pour *imaginis*, plus haut.

5. — **virum**] gén. plur., cf. **2**, 2 comment] *hominum* Bährens.

III

EPITAPHES D'HOMMES

10

Hoc est factum monumentum Maarco Caicilio.
Hospes, gratum est quom apud meas restitistei
[seedes.
Bene rem geras et valeas ; dormias sine qura.

. I. I. I, 1006 p. 218 ; VI, 13696 ; P. L. M. E. LXIX, D ; Wilmanns 548 ; Büch. 11 ; L, Havet, *De Sat.* p. 237. Wordsworth, p. 233, 487 ; L. Müller, *Der Sat. Vers* p. 255.

Epitaphe de Marcus Caecilius.

Trouvée à Rome, sur la Voie Appienne. Vers aturniens. Ce M. Caecilius devait appartenir la même famille que Q. Caecilius, oncle maernel d'Atticus ; Corn. Nep., *Att.* 22, 4 : *Sepulus est (Atticus) juxta viam Appiam ad quintum apidem, in monumento L. Caecilii, avunculi ui.*

La forme des lettres, le redoublement des oyelles pour figurer une longue (*Maarco, seedes*), épel *qura* indiquent le temps d'Accius (170 à 104 u 94 avant J.-C.). Mommsen constate que les letres conviennent assez bien au VIIe siècle de ome (154-54 av. J.-C.) ; mais il croit à une affectation d'archaïsme jusque dans l'omission du *conomen*, qui est en elle-même une marque d'antiuité. En tout cas, cette inscription doit être à peu rès contemporaine de **5** et de **8**. Elle est belle et ouchante, parce qu'elle unit à la fermeté sobre de expression la délicatesse du sentiment. Ce mort est pas indifférent au souvenir des vivants ; mais se trouve satisfait qu'un d'eux vienne s'asseoir n instant auprès de ses cendres; il s'oublie alors our songer au passant, qui ne lui aura peut-être ccordé qu'une pensée distraite, et dans sa gratiude il lui adresse le vœu que les morts demandent énéralement pour eux-mêmes ; *dormias sine ura.*

Mommsen (*Eph. Epigr.* t. 1, p. 287) a fait une bservation au sujet de *Maarco* : dans le sénatus-

consulte *De Thisbaeis* (170 av. J.-C.) on lit Μάαρκος, et comme en grec l'usage n'est pas de représenter un voyelle longue du latin en la redoublant, il se pourrait qu'il y ait eu une très ancienne forme, *Maharcus*, d'où *Maarcus*.

11

Protogenes Clouli suavei heicei situst mimus
Plouruma que fecit populo soueis gaudia nuges.

C. I. L. I, 1297 ; IX. 4463 ; P. L. M. E. tab. XLIX G ; Wilmanns 562 ; Wordsworth, p. 240 et 492 ; Büch. 361.

Epitaphe du mime Protogène.

Trouvée dans les Abruzzes, sur le territoire d'Aquila, près de l'ancienne Amiternum (auj. Amatrica), ville des Sabins, patrie de Salluste.

Hexamètres dactyliques. Dans le premiers vers, *sitŭst* s'explique facilement par la loi des mots ïambiques voy. **5**, 3 comment. à *sibei*, et cf. C. I. L. I, 1453 : *Quod fugis quod jactas tibei quod datur̆ spernere nolei*. La quantité de la finale de *suavei* (pour *suavŭ*, *suavŭs* nominatif singulier) est plus surprenante : mais la diphtongue *ei* ne laisse pas de doute sur l'allongement. Cette inscription paraît être des environs de 160 av. J.-C.

1. — **Clouli** *Cloul* sur la pierre ; génitif de *Cloulius*, *Cluilius* ou *Cloelius* ; Protogène était esclave, et c'est le nom de son maître.

heicei l'adverbe *hīc* est un ancien locatif du pronom *hic* ; forme primitive : *hoice, heice* : le suffixe-*ce* correspond à-*co*, fréquent en osque, voy. Wordsworth *Fragm. and spec.* p. 97.

2. — **que** = *qui* ; *e* pour *i* confusion fréquente de *e* et de *i*.

soueis = *suis*, monosyllabe.

nuges = *nugis*, de même que *que* pour *qui*.

12

Rogat ut resistas, hospes, te ut hic tacitus lapis
Dum ostendit quod mandavit quojus umbram te*git*
Pudentis hominis frugi cum magna fide,
Praeconis Oli Grani sunt ossa heic sita.
Tantum est. Hoc voluit nescius ne esses. Vale. 5

Eph. epigr. IV, 297, 861, décrite par Matz ; Büch. 53 ; *Rhein. Mus.* 37, p. 521 suiv.

Epitaphe d'Aulus Granius, *praeco* contemporain de Lucilius, mais plus jeune que lui, puisque Cicéron l'a connu ; voy. en effet, plus bas, la citation du § 172 du *Brutus*. Lucilius ayant vécu de 180 à 103 à peu près, av. J. C., et Cicéron étant né en 106, l'inscription doit être des environs de l'an 85 av. J.-C.

A(ulus) Granius M(arci) l(ibertus) Stabilio praeco. Elle a été trouvée à Rome, elle est actuellement à Rokeby Hall, en Ecosse.

Sénaires ïambiques.

Témoignages sur A. Granius :

Lucilius, XI, 10 suiv. (L. Müller, p. 56):

Conicere versus dictum praeconis volebam
Grani . . . . . .
. . . . . *Granius autem*
Non contemmere se et reges odisse superbos.

Cicéron, *Brutus* 160 :

...Nisi coenavisset (Crassus) apud praeconem Granium idque nobis narravisset Lucilius.

Ibid., 172 (c'est Cicéron qui parle d'abord) :

Ego memini T. Tincam Placentinum, hominem facetissimum cum familiari nostro Q. (*sic*) Granio praecone dicacitate certare. — *Eon, inquit Brutus,* de quo multa Lucilius ? — *Isto ipso* ; *sed Tincam non minus multa ridicule dicentem Granius obruebat nescio quo sapore* (voy. dans l'édition J. Martha, la note critique à ce passage) (1).

(1) Le *praeco*, crieur public, convoquait les centuries, proclamait les résultats du vote, annonçait au tribunal les noms des plaideurs, lisait

Voy. encore *Pro Cn. Plancio*, 33 ; et *Ad Atticum* VI, 3, 7 : *tibi autem valde solet in ore esse :* Granius autem Non contemnere se et reges odisse superbos, *in quo tamen ille mihi risum magis quam stomachum movere solet ; sed plane parum cogitat qui scribat aut ad quem.*

les jugements ; il proclamait les noms des vainqueurs dans les jeux, il annonçait les ventes et faisait connaître les objets perdus ; il était chargé d'établir le silence dans les assemblées. Il semble que la profession était bonne et que l'on y pouvait faire fortune, voy. Juvénal, 3, 157 ; si, en effet, le *praeco* était un officier subalterne, que la *lex Julia municipalis* excluait des fonctions municipales, il se trouvait du moins, par son métier, en relations fréquentes avec de grands personnages.

13

Decem et octo annorum natus vixi ut potui bene,
Gratus parenti atque amicis omnibus.
Joceris, ludas hortor: hic summa est severitas.

C. I. L. VI, 16169; Marini *Gli atti e mon. dei frat. Arv.* p. 564; Büch. 85.

Epitaphe de Cn. Cornelius Bassus.

Trouvée à Rome sur un petit autel, gravée en beaux caractères ; aujourd'hui, au Musée Kircher ; précédée de : *Cn. Cornelius Cn(aei) f(ilius) An (iensi)* (1) *Bassus* ; suivie de : *posuit Fortunatus ser (vos).*

Vers ïambiques ; le deuxième est un sénaire (hiatus de la finale de *parenti*). Bücheler suppose que le premier a été allongé pour y faire entrer l'âge du mort ; de même le troisième, par l'intercalation d'un mot, qui est très probablement *hortor* ; double hypothèse vraisemblable d'où il faut conclure à l'existence d'un modèle en trois sénaires où le mètre était respecté.

Il est difficile de dater, même par à peu près, cette inscription : tandis que Marini observe que la formule *annorum* (ou *annos*) *natus*, fréquente au temps des Scipions, rare ensuite, paraît indiquer une très haute antiquité, Henzen lit dans *hic*, du v. 3, non un *i*, mais un antisigma (2), et comme cette lettre est une des trois qu'inventa l'empereur Claude, l'épitaphe serait tout au plus du milieu du premier siècle après J.-C. La présence de l'antisigma trancherait la question ; même si Henzen a mal vu et qu'il y ait là un *i*, il ne semble pas, d'après la langue et le style, que cette inscription puisse appartenir à l'époque des Scipions et re-

(1) De la tribu Aniensis.

(2) Ce caractère représentait un son intermédiaire entre *i* et *u*.

monter plus haut qu'aux environs de l'an 100 avant l'ère chrétienne.

Hic, au v. 3 = dans les enfers ; Marini lisait *his*.

14

Est hoc monimentum Marcei Vergilei Eurysacis, Pistoris redemptoris ; apparet.

C. I. L. I. 1014 (cf. 1013 et 1015) ; P. L. M. E. LXXXVIII ; Henzen 7267 ; Wilm. 555 ; Büch. 13 ; *Ann. de l'Inst. Archéol. de Rome*, a. 1838, p. 231 ; L. Havet, *De Sat.*, p. 419 et 237.

Epitaphe d'Eurysacès.

Trouvée à Rome, devant la porte Esquiline, près de l'aqueduc de Claude. Vers saturniens.

Nécessairement antérieure à 38 ap. J.-C. date à laquelle Caligula fit commencer les travaux de l'*Aqua Claudia* (1), puisque la tombe n'en est distante que de neuf pieds, et qu'un sénatus consulte de l'an 11 av. J.-C. interdisait de construire quoi que ce soit à moins de quinze pieds des arches d'un aqueduc.

Au plus tôt, du commencement du premier siècle av. J.-C., à cause de l'*y* dans *Eurysaces*, cette lettre ne s'étant introduite à Rome que peu de temps avant Cicéron.

La langue et la forme métrique plaideraient en faveur d'une date aussi reculée que possible ; mais n'oublions pas que nous sommes en présence d'une inscription plébéienne, et qu'il se peut, par conséquent, qu'elle appartienne à l'époque classique ou même aux premières années de l'ère chrétienne. Sans doute, la rencontre de saturniens aussi tardive est faite pour surprendre : mais Eurysacès, si c'est lui l'auteur de l'épitaphe, ou celui-ci quel qu'il soit, a-t-il bien su s'il écrivait en prose ou en vers? En fait, comme achève de le montrer l'épitaphe de la femme d'Eurysacès, Atistia, trouvée au même endroit (voy. plus loin), on s'est inspiré

(1) Ainsi que ceux de l'*Anio novus;* ces deux aqueducs furent achevés en 52 ou 53, sous l'Empereur Claude ; voy. Homo, *Lex. de topogr. rom.*, p. 24 et 17.

d'une vieille inscription en saturniens dont on a dénaturé ou méconnu le mètre en changeant le texte (1).

L'épitaphe apparaît à trois reprises sur le monument ; une seule fois, d'une manière complète (n° 1014 du *Corpus*), les deux autres comme il suit :

N° 1013 : *M. Marcei Vergilei Eurysacis pistoris redemptoris apparet.*

N° 1015 : *Est hoc monimentum Marci Vergili Eurysac...*

Celle d'Atistia, (Büch. 14.) gravée sur un marbre où est représenté un *panarium* (2), se présente ainsi :

N° 1016 : *fuit Atistia uxor mihei, femina opituma* (3) *veixsit* (4), *quojus corporis reliquiae quod* (5) *superant sunt in hoc panario.*

L. Havet. *De Sat.*, p. 419, restitue le modèle qui a dû servir aux deux inscriptions :

Est hoc monimentum.....

Fuit uxor mi ; femina optuma veixsit ;

(1) L. Havet, *De Sat.*, p. 238, note 1, après Mommsen, voit dans le prénom *Marcei*, *Marci*, reproduit en toutes lettres, une preuve que l'auteur pensait écrire des vers ; mais, puisqu'il copiait un modèle en vers, il a pu en retenir cette particularité sans qu'elle eût de raison d'être dans le texte qu'il composait

(2) Coffre à pain ; panier pour le transporter, ou huche pour le conserver.

(3) *Opituma* (= *optima*) formation qui a persisté dans *opituluri*, voy. Bréal et Bailly *Dict-étym.*, p. 234.

(4) *Veixsit*, cf. 4, 2 comment. sous le mot *saxsum*.

(5) *Quod* = *quot*.

Quojus reliquiae quot superant sunt in hoc [sepulcro.]

Cet Eurysacès était un boulanger, *pistor ;* quant à *redemptor,* le mot désigne un adjudicataire, un entrepreneur à forfait ; il est peu probable qu'il s'agisse ici de deux professions différentes par lesquelles aurait passé Eurysacès ; il est plus vraisemblable que c'était un gros commerçant et que, comme boulanger, il s'était chargé de fournitures importantes par adjudication ou à forfait. Dans *apparet,* on a voulu voir *apparitoris* (ou *apparitorum* dépendant de *redemptoris*) ; il est plus naturel de prendre ce mot tel qu'il est, et de comprendre : « Cela paraît » ; en style familier : « Il y paraît ». Nous savons en effet qu'il y avait un *panarium* figuré sur la sépulture d'Atistia ; qu'il servît pour les deux sépultures ou que l'on eût représenté sur la tombe d'Eurysacès quelque emblême analogue, le sens général de l'épitaphe est celui-ci : « C'est le monument d'Eurysacès qui était boulanger, *comme on le voit* (d'après l'ornement symbolique, *panarium* ou autre) ». Il y a là un trait curieux d'orgueil professionnel et de naïveté artistique.

15

Tu qui consortem properas evadere casum
  Miles ab Etruscis saucius aggeribus,
Qui nostro gemitu turgentia lumina torques,
  Pars ego sum vestrae proxima militiae.
Sic te servato ut possint gaudere parentes ! 5
  Nec soror acta tuis sentiat e lacrimis :
Gallum per medios ereptum Caesaris enses
  Effugere ignotas non potuisse manus.
Et quicumque super dispersa invenerit ossa
  Montibus Etruscis, haec sciat esse mea. 10

Properce I, 21. — Pour l'interprétation, voy. surtout les éditions de Lemaire, Hertzberg, Paley, Postgate (1881), Rothstein ; pour le texte, y joindre Bährens, Palmer, Phillimore.

Epitaphe de Gallus.

Cette courte pièce, extraite du premier livre des Élégies de Properce, et qui doit être par conséquent des environs de l'an 30 av. J.-C., est conçue comme l'inscription d'un cénotaphe. Qu'elle ait été ou non gravée, qu'elle fût ou non destinée à l'être, nous l'ignorons, et, s'il était permis de le savoir, nous n'aurions pas à le rechercher pour justifier sa présence dans notre recueil : il suffit qu'elle soit bien une épigramme funéraire, non d'imagination, mais retenant le souvenir d'un personnage qui a réellement vécu. Or, il est impossible de mettre en doute qu'elle offre ce caractère : Properce était en relations avec un ou plusieurs Gallus (1), et même celui-ci, comme on le verra plus loin, devait être, à un degré quelconque, son parent ou son allié ; la précision du détail, le cadre historique, le goût de Properce pour les allusions à des faits privés contemporains (2), tout persuade que nous sommes ici en présence d'autre chose que d'un exercice littéraire. Il se peut que, Properce ayant écrit d'inspiration cette pièce où son talent avait mis la poésie qu'un lapicide n'eût pas trouvée dans ses formules, la famille de Gallus l'ait fait graver sur le cénotaphe, heureuse de con-

(1) En dehors du poète Cornélius Gallus ; Prop. I, 5, 31 ; — 20, 1, 14 et 51 ; — IV, 1, 95 ; et voy. Hertzberg, *Prop. Eleg.*, t. I, pp. 21-22.

(2) Voy., par exemple, Prop. IV, 1, 89-102 ; et *Bulletin de la Fac. des lettres de Poitiers*, année 1886, p. 30 et suiv.

sacrer la mémoire d'un des siens, mort si tragiquement, par les vers d'un vrai poète ; il est peut-être encore plus vraisemblable qu'elle ait demandé à Properce de composer une épitaphe.

Nous en donnerons d'abord une traduction afin que l'on voie tout de suite comment nous la comprenons, dans l'ensemble, à travers des difficultés que nous examinerons ensuite en détail et qui sont dues, en partie, à l'incertitude du texte.

« Toi qui te hâtes de fuir un malheur pareil au mien, soldat qui viens blessé des lignes Etrusques, et qui, à mon gémissement, tournes des yeux que les pleurs ont gonflés, je suis un de vos compagnons d'armes. Puisses-tu te sauver, pour la joie de tes parents ! Que ma sœur ne connaisse point, à tes larmes, ce qui s'est passé : Gallus, échappé du milieu des épées de César, et n'ayant pu se soustraire aux mains de meurtriers inconnus. Et que celui qui trouvera des os épars sur les monts d'Etrurie, sache que ce sont les miens. »

Il s'agit donc d'un soldat nommé Gallus, v. 7, qui a été tué à la suite d'un désastre des siens et qui était séparé d'eux ; les v. 2 et 10 conviennent à la guerre de Pérouse (hiver de 41 — été de 40 av. J.-C. (1) ; le v. 7 montre que ce Gallus faisait partie de l'armée de Lucius Antoine (2) ; le v. 6.

(1) L'épitaphe est donc postérieure à la mort de Gallus, peut-être de huit à dix ans.

(2) Assiégé par Octave dans Pérouse ; la famine le contraignit de se rendre, et, un habitant ayant mis le feu à sa maison, la ville entière fut détruite ; Auguste, empereur, devait la rebâtir.

que probablement il n'avait plus son père, ni sa mère, et qu'une sœur était la parente la plus proche qui lui fût restée ; le v. 8, que ce ne sont pas des soldats d'Octave qui l'ont tué, mais des inconnus. Enfin, dans la pièce I, 22, de Properce, les v. 6 à 8, où il est difficile de ne pas reconnaître le même personnage, nous apprennent qu'il y avait entre Properce et lui un lien quelconque de parenté :

Sic mihi praecipue, pulvis Etrusca, dolor:
Tu projecta mei perpessa es membra propinqui,
Tu nullo miseri contegis ossa solo.

On peut donc reconstituer facilement le petit drame dont nous devons le souvenir à Properce : sans doute, après la reddition de la ville et à la faveur du désordre causé par l'incendie, Gallus réussit à franchir les lignes ennemies ; il s'enfuyait, probablement désarmé et peut-être la nuit déjà venue, cherchant un refuge ou son chemin dans les montagnes, parages infestés plus ou moins par des rôdeurs, surtout en temps de guerre ; on le tua pour lui voler le peu qu'il avait sur lui, ses vêtements, son casque ou sa cuirasse.

Rothstein (1) relève une invraisemblance qu'il excuse d'ailleurs, empressons-nous de le reconnaître, par un rapprochement avec une épigramme de l'Anthologie grecque (2) ; mais Rothstein n'avait

(1) Dans son édition de Properce, en note, p. 137, 2e col.

(2) Anth Pal. VII, 500 :

Ὦ παρ' ἐμὸν στείχων κένον ἠρίον, εἶπον, ὁδῖτα,

besoin d'invoquer ni l'autorité des Grecs, ni les droits de la muse à la fiction : l'invraisemblance qu'il croit voir n'existe pas. Le mort n'est nullement censé parler du fond du cénotaphe : ce que le poète inscrit sur ce cénotaphe, ce sont les paroles que l'ombre de Gallus adressait à son compagnon d'armes au moment où celui-ci passait auprès de son cadavre sur les monts d'Etrurie : et ces paroles, on ne pouvait évidemment les mettre ailleurs que sur le cénotaphe consacré à fixer la mémoire de cette lamentable fin.

1. — **consortem casum** un sort pareil au mien ; non, comme Hertzberg et Paley l'interprêtent, le sort commun de ses camarades. Postgate observe que la supposition ne serait pas honorable pour ce soldat : mais il ne prend pas garde que Gallus avait fait de même ! La véritable raison de rejeter l'explication de Hertzberg, c'est que, vraisemblablement, la plupart des vaincus s'étaient débandés et qu'ils avaient, comme Gallus et celui à qui il s'adresse, cherché dans la fuite le salut individuel ; il n'y a donc pas lieu de croire que le soldat qui passe, s'est soustrait au sort de ses compagnons.

εἰς Χίον εὖτ' ἂν ἵκῃ, πατρὶ Μελησαγόρῃ
ὡς ἐμὲ μὲν καὶ νῆα καὶ ἐμπροπίην κακὸς Εὖρος
ὤλεσεν, Εὐίππου δ' αὐτὸ λέλειπτ' ὄνομα.

« O toi qui dépasses ce tombeau vide, voyageur, dès que tu seras arrivé à Chios, dis à mon père Mélésagore que moi, mon navire, mes marchandises, l'Eurus funeste nous a fait périr, de sorte que d'Euippos il n'est resté qu'un nom. »

Pour cette application du sens de *consors*, cf. Virgile, *Georg.* IV, 153 *consortia tecta*; Lucain IV, 178 *consors aetas ;* et Tibulle II, 5, 23 :

Romulus aeternae nondum formaverat urbis
Moenia consorti non habitanda Remo.

2. — **Etruscis**... **aggeribus** non les remparts de Pérouse, mais les travaux d'approche et de circonvallation établis autour de la ville par l'armée d'Octave ; le péril était de les traverser, et d'ailleurs le sens propre de *agger* est travail offensif, non défensif.

3. — **Qui** mss. inférieurs (le Groninganus et le Hamburgensis) Haupt. L. Müller, Postgate]. *Quid* bons mss. (dont le Neapolitanus, qui est le meilleur) et la plupart des éditeurs ; mais cette question, posée par Gallus, n'offre aucun sens !

turgentia lumina ses yeux, non se gonflant de larmes à l'aspect du corps de Gallus, mais gonflés parce qu'ils ont versé des pleurs dans le désespoir de la défaite et des maux qui l'ont suivie.

torques ne pas le prendre dans le sens de *de torques*, comme le veut Kuinoel ; cf. Virgile *Aen.* IV, 220, *oculosque ad moenia torsit ;* XII, 670 *oculorum orbis ad moenia torsit.*

4. — **militiae** ne signifie pas ici service militaire mais armée, corps de troupes, comme dans l'expression *cogere militiam.*

5. — **servato** impératif ; si, avec Passerat, Jacob

et Bährens, l'on supprime *ut*, le mot *servato* devient un participe ablatif.

6. — **Nec** mss. inférieurs (le Mentelianus et le Dresdensis), Hertzberg, Haupt, L. Müller, Postgale, Rothstein] *Ne* le Neapolitanus et les autres bons mss. ; Phillimore ; *Haec* Beroaldo et Pucci ; Paley, Bährens, Palmer.

Il serait bien téméraire de prétendre offrir de ce passage une interprétation qui s'impose ; même avec un texte sûr, il y aurait place à plusieurs hypothèses ; qu'est-ce donc, alors que l'on se demande si l'on doit lire *nec* ou *haec*, si la phrase est négative ou si elle ne l'est pas ?

Pour tâcher de nous faire une opinion commençons par classer les difficultés et par voir s'il y en a que l'on puisse écarter ou éclaircir, en prenant à leur sujet un parti vraisemblable.

Tout d'abord *soror* doit désigner la sœur de Gallus, non la sœur du soldat qui fuit. Sans doute, en rejetant cette dernière hypothèse, on se prive d'un élément romanesque : il serait agréable à l'imagination, et sans aucune invraisemblance, de se figurer que cette jeune fille était la fiancée de Gallus. Mais cela nous paraît impossible, voici pourquoi : Gallus ne connaît le soldat que comme un compagnon d'armes ; il ne l'interpelle ni par son nom, ni par aucun titre impliquant qu'il y ait entre eux un lien de parenté ou d'amitié, ou même simplement que Gallus sache qui il est.

Nous ne voyons dans *acta* (1) ni les devoirs funéraires, ni les événements de la guerre, mais, au sens le plus naturel ici, ce qui s'est passé pour Gallus et ce qu'expose le distique suivant.

Si nous adoptons, non sans hésitation, *nec* de préférence à *haec*, c'est qu'avec la négation paraît un sentiment délicat, le désir d'épargner le plus possible la douleur et le deuil à quelqu'un que l'on aime, et que ce sentiment se retrouve ailleurs chez Properce, IV, 11, 79, quand Cornélie morte recommande à son mari de dissimuler ses larmes devant leurs enfants :

Et si quid doliturus eris, sine testibus illis ;
Cum venient, siccis oscula falle genis.

Objectera-t-on qu'il est inadmissible que Gallus veuille laisser ignorer sa mort à sa sœur ? Ce n'est pas sa mort qu'il entend lui cacher ; ce sont les circonstances affreuses de cette mort ; et si, plus tard, elle doivent être racontées sur le sarcophage, c'est après que le temps aura fait son œuvre d'apaisement ; peut-être même, sa sœur n'existe plus à ce moment. Du même coup, on s'explique le *quicumque* que nous avons cru devoir adopter au v. 9 : Gallus, puisque sa sœur ignorera où et comment il a succombé ne compte plus que sur un inconnu, un passant quelconque, pour que ses os soient re-

(1) Scaliger imaginait de lire *Acca*, nom propre ! Nous mentionnons ici cette conjecture, parce qu'elle a continué de figurer, depuis, dans les notes des éditions critiques ; mais Phillimore la néglige, et l'on peut sans regret lui dire adieu.

trouvés et qu'on lui rende alors les derniers devoirs.

7. — **Caesaris** Octave.

9. — **quicumque** le Daventriensis, l'Ottoboniano-Vaticanus, une correction du Hamburgensis, l'Aldine de 1515 ; Postgate, Phillimore] *quaecumque* le Neapolitanus et les autres mss. ; edd. vulg. — Pour la préférence donnée à *quicumque*, voy. dernières lignes du comment. au v. 6.

16

Homo es : resiste et tumulum contempla meum.
Ivenis tetendi ut haberem quod uterer.
Injuriam feci nulli, officia feci pluribus.
Bene vive, propera ; hoc est veniundum tibi.

C. I. L. IX, 2128 ; Büch. 83.

Epitaphe de C. Acellius, sur une sépulture de famille du territoire de Bénévent. Au-dessus, on lit :

C. Acellius C. et L. l (ibertus) Syneros Augustalis (1) *mercator suarius sibi et Calpurniae Sp. f(iliae) Phyllidi uxori, C. Asellio C. f(ilio) Fal(eria) Vementi filio aed(ili) pr(aetori) II vir. q(inquennali) praef(ecto) fabr(um).*

Sénaires ïambiques.

Date inconnue ; peut-être du premier siècle de l'ère chrétienne.

Acellius était marchand de porcs ; l'expression *mercator* suppose un commerce étendu : marchand en gros, négociant. Il est vrai que, sur une épitaphe, on peut se vanter ; mais les fonctions dont le fils fut revêtu montrent que sa famille avait dans le pays une situation importante.

1. — **Homo es** Bücheler rapproche ces mots du vers 5 de l'inscription du *Corpus* X, 6053 (dans son recueil, 71) :

Tu qui legis memento te esse hominem. Vale.

2. — **Ivenis**, *juvenis* : quand j'étais jeune, dans la force de l'âge. Pour la forme, cf. Büch. 213, 1 ;

(1) Il ne s'agit pas, bien entendu, de la confrérie officielle des *Augustales*, instituée en 14 ap. J.-C., dépositaire du culte gentilice des Jules, et composée de sénateurs, mais d'une de ces nombreuses corporations locales (ici, celle de Bénévent qui honoraient le Génie de l'Empereur ; voy. Bouché-Leclercq, *Inst. Rom.*, p. 508-557 : « Du vivant même d'Auguste, des collèges d'artisans adjoignaient son génie à leur patron divin ; il se formait aussi des confréries spéciales qui associaient le Génie impérial aux Lares compitalices, comme le faisait, sous l'œil du maître, la plèbe de la capitale. »

402, 1 ; 743, 2 : *ivenis* ; — 978, 2 ; 980, 4 : *ivenem* ; — 1149, 1 : *iventa*. Les Romains longtemps n'aimèrent pas la rencontre de deux *u* (*u* et *v*) ; c'est ainsi que l'on trouve couramment sur des inscriptions même encore du temps de l'Empire, *aeditus*, *mortus*, *perpetus*. Cependant le groupe *uv*, ce qui est le cas ici, déplaisait moins et fut admis plus tôt dans la langue que les groupes *uu* ou *vu*.

Le vers est faux ; Bücheler supppse qu'il provient d'un type tel que celui-ci :

Juvenis tetendi ut haberem quod fruerer senex.

3. — **feci... feci** en supprimant l'un des deux, et en ne comptant par synizèse de l'*i* que trois syllabes dans *injuriam*, on peut scander le vers ; Bücheler suppose à l'origne.

Officia feci multis, nulli injuriam.

4. — **hoc est veniundum tibi** pensée et formule fréquentes, cf. C. I. L. I, 1431 et V, 4111 (Büch. 119) :

Heus ! tu viator lasse qui me praetereis,
Cum diu ambulareis, tamen hoc veniundum est tibi.

Voy. aussi plus loin **22**, v. 2 : *tamen hoc redeudus tibi.*

17

Si non molestum est, hospes, consiste et lege.
Navibus velivolis magnum mare saepe cucurri ;
Accessi terras conplures ; terminus hicc est
Quem mihi nascenti quondam Parcae cecinere.
Hic meas deposui curas omnesque labores ; 5
Sidera non timeo hic, nec nimbos, nec mare saevom,
Nec metuo sumptus ni quaestum vincere possit.
Alma Fides, tibi ago grates, sanctissuma diva :
Fortuna infracta, ter me fessum recreasti ;
Tu digna es quam mortales optent sibi cuncti. 10
Hospes, vive, vale ; in sumptum superet tibi sem-
[per,
Qua non sprevisti hunc lapidem dignumque di-
[casti.

C. I. L. IX, 60 (Kaibel) ; Henzen *Act. hist. Arch. Rom.* 1872, p. 30 ; Büch. 1533.

Epitaphe d'un navigateur commerçant ; trouvée à Brindes. Les lettres, paraît-il, indiquent la fin du premier ou le commencement du deuxième siècle ap. J.-C. ; mais l'emploi, au v. 7, de *ni* pour *ne*, fréquent dans les inscriptions du temps d'Auguste, invite à reculer la date plutôt qu'à la rapprocher ; on peut donc attribuer ce texte au premier siècle ap. J.-C.

Vers 2 à 12, hexamètres dactyliques ; le vers 1 est un sénaire ïambique ; rien ne le distingue des autres sur la pierre.

On rencontre dix-huit fois l'apex (1) dans cette inscription, et toujours à propos.

La langue et la versification sont élégantes, et l'auteur, qui peut bien avoir été le défunt lui-même, connaît les bons poètes et sait mettre en œuvre les souvenirs de ses lectures.

1. — **Si non molestum est** cf. C. I. L. X, 5371 (Büch. 118) : *Hospes, resiste et, nisi molestust, perlege.*

2. — **Navibus** *navibŭ* (*s*), chûte de *s* final conformément à l'usage archaïque ; l'hémistiche

(1) L'apex est un petit signe de la forme d'un accent aigu, qui figure fréquemment sur les monuments de l'Empire, dans les deux premiers siècles, pour indiquer des voyelles longues par nature ; il avait commencé d'être employé dès l'époque de Sulla ; il tomba en désuétude vers la fin du IIIe siècle de l'ère chrétienne (règne de Gallien). On le rencontre parfois sur des voyelles brèves ou même sur des consonnes ; mais, dans l'un et l'autre cas, c'est erreur ou inintelligence de la part du lapicide. Il ne faut pas confondre l'apex avec le *Siciliens*, destiné à remplacer une lettre double. Voy. Cagnat, *Cours d'épigr. lat.*, p. 28.

vient en effet d'un vers d'Ennius (*Ann.* 412, éd. L. Müller) :

Cum procul aspiciunt hostes accedere ventis
Navibus velivolis.

magnum mare cf. Livius Andronicus, 33, éd. Ribbeck, *mare magnum.*

3. — **hicc**. Des grammairiens, entre autres Velius Longus (*Gr. Lat.* VII, 54, 8 suiv.), voulaient, dans Virgile, écrire *Mezentius hicc est* (*Aen.* XI, 16) et *Hocc erat alma parens* (*Aen.* II. 664) ; voy. Ribbeck *Proleg. ad Verg.* pp. 214 et 425, et Stolz *Hist. Gr. lat. Spr.* t. I, p. 346 (*hocc* de *hodc*, comme *miless*, *miles*, de *milets*).

4. — **Parcae cecinere** cf. Catulle 64, 383 :

Talia...
Carmina divino cecinerunt carmine Parcae.

Tibulle I, 7, 1 :

Hunc cecinere diem Parcae fatalia nentes
Stamina...

Ovide, *Trist.* V, 3, 25 :

Scilicet hanc legem nentes fatalia Parcae
Stamina bis genito bis cecinere tibi.

Voy. d'autre part, pour *nascenti*, C. I. L. XII, 5271 (Büch. 1021), v. 4 :

Hanc tibi nascenti fata dedere domum.

5. — **meas** monosyllabique par synizèse.

7. — **ni** pour *ne* ; voy. ce qui est dit plus haut, cf. Kühner, *Ausf. Gr. der lat. Spr.* t. I, p. 631 ; dans la littérature, *ni* pour *ne*, Lucilius XXIX, 73 (éd. L. Müller, p. 112) ; Lucrèce III, 286 (et *nive* pour

neve II, 734) ; Catulle, 61, 53 ; Virgile, *Aen.* III, 686 *ni teneant cursus*, où *ni* est donné par le Mediceus et attesté par Priscien, Donat et Servius.

Cf. Varron *De re rustica* I, 53 : *ne in ea re sumptus fructum superet.*

8. — **Alma Fides** cf. Ennius, *Fab.* 337 (éd. L. Müller) : *Fides alma, apta pinnis, et jusjurandum Jovis.*

11. — **in sumptum superet tibi** exactement : qu'il y ait pour toi quelque chose en sus des frais, c'est-à-dire gain et profit. Pour cet usage impersonnel de *superat*, cf. Cicéron, *Parad.* 49 : *uter est divitior ? cui deest an cui superat?*

12. — **Qua** on s'explique, en réfléchissant, que *qua (parte)* « par où » prenne un sens causal : sois heureux, et que ce bonheur te vienne du côté de ceci, par ce ci que tu n'as pas dédaigné mon tombeau.

Bücheler s'étonne que rien ne vienne compléter *dignum* ; il pense que nous sommes en présence d'un texte mutilé ; mais, s'il manque quelque chose, cela ne pourrait guère être plus d'un vers, *vive, vale* du v. 11 annonçant une prompte conclusion.

18

Quum praematura raptum mihi morte Nepotem
  Flerem Parcarum putria fila querens,
Et gemerem tristi damnatam sorte juventam
  Versaretque novus viscera tota dolor,
Me desolatum, me desertum ac spoliatum 5
  Clamarem largis saxa movens lacrimis,
Exacta prope nocte suos quum Lucifer ignes
  Spargeret et volucri roscidus iret equo,
Vidi sidereo radiantem lumine formam
  Aethere delabi. Non fuit illa quies, 10
Sed verus juveni color et sonus ; at status ipse
  Major erat nota corporis effigie.
Ardentis oculorum orbes umerosq*ue* nitentis
  Ostendens roseo reddidit ore sonos :
« Adfinis memorande, quid o me ad sidera caeli 15
  Ablatum quereris ? desine flere deum,
Ne pietas ignara superna sede receptum
  Lugeat, et laedat numina tristitia.
Non ego Tartareas penetrabo tristis ad undas,
  Non Acherunteis transvehar umbra vadis ; 20
Non ego caeruleam remo pulsabo carinam
  Nec te terribilem fronte timebo, Charon,
Nec Minos mihi jura dabit grandaevus et atris
  Non errabo locis nec cohibebor aquis.

Surge, refer matri ne me noctesque diesque 25
Defleat ut maerens Attica mater Ityn.
Nam me sancta Venus sedes non nosse silentum
Jussit et in caeli lucida templa tulit. »
Erigor, et gelidos horror perfuderat artus;
Spirabat suavi tinctus odore locus. 30
Die Nepos! seu tu turba stipatus Amorum
Laetus Adoneis lusibus insereris,
Seu grege Pieridum gaudes seu Palladis *arte*,
Omnis caelicolum te chor*us* ex*cipiet*.
Si libeat thyrsum gravidis aptare co*rymbis* 35
Et velare comam palmite, Liber *eris*.
Pascere si crinem et lauro redimire *capillos*,
Arcum cum pharetra sumere, Ph*oebus eris*.
Indueris teretis manicas Phrygium *que galerum*,
Non unus Cybeles pectore vivet a*mor*. 40
Si spumantis equi libeat quatere ora *lupatis*,
Cyllare, formosi membra vehes e*quitis*.
Sed quicumque deus, quicumque vocaber*is heros*,
Sit soror et mater, sit puer incolu*mis!*
Haec dona unguentis et sunt potiora *corollis* 45
Quae non tempus edax, non rapi*t ira Jovis*.

C. I. L. VI,21521 (les vers 1-12 d'après le marbre; 13-46 d'après des mss.); Gruter 1123, 7; Labbaeus *Thes. epit. vet.* p. 41; Fabretti *Inscr Ant.* 233, 612; Fleetwood *Syll. ant. Inscr.* p. 233; Burm. IV, 13; Meyer 1167; Büch. 1109. — Wernsdorf *Poet. lat. min.* t. III, édit. d'Altenburg, pp. 136 et 206 (t. II, édit. de Paris, pp. 190 et 263).

Cette longue inscription, qui est une véritable élégie, était gravée sur trois plaques de marbre, les deux premières portant chacune seize vers, la troisième quatorze. Un fragment de la première, seul, subsiste aujourd'hui : il est au Vatican et nous conserve les premiers hémistiches des vers 1 à 12. Le reste nous a été transmis par d'anciens recueils manuscrits. Les plaques de marbre avaient été trouvées près de la porte Portuensis (1). En tête : *memoriae M(arci) Lucceí M (arci) f(ili) Nepotis Sex (tus) Onussanius Sex (ti) f(ilius) Com...*

Les lettres sont belles (2), et, d'après Henzen, nullement indignes de l'âge d'Auguste : mais l'abrègement des finales de *pulsabo, timebo, errabo* (vers 21, 22 et 24) ne permet pas d'attribuer cette pièce à l'époque classique : elle doit appartenir au temps des Flaviens. Il est surprenant que Leo y voie surtout une imitation de Tibulle ou de Lygdamus, alors que c'est le souvenir de Catulle qui s'impose dès l'abord. L'élégie 68 de Catulle (cf. aussi 65) commence, comme celle-ci, par une proposition relative, longue et embarrassée ; on y trouve au v. 5 *Sancta Venus*, comme ici au v. 27 ; — au v. 6, *desertum*, comme ici au v. 5; et ce n'est pas seulement le vocabulaire, mais les constructions qui sont analogues; cela est frappant pour

(1) Porte de l'enceinte d'Aurélien, dans la partie méridionale de la région Transtibérine, voy. Homo, *Top. rom.*, p. 425.

(2) Il y a un apex sur l'*i* de *Die*, v. 31 et sur celui de *Adoneis*, v. 32.

ce vers 5, où l'on croirait vraiment lire du Catulle : *me desolatum, me desertum ac spoliatum*. C'est aussi la versification : ce sont les fins polysyllabiques de pentamètres (7, dont deux anapestiques), les enjambements d'hémistiches (v. 10 et 16).

Burmann décerne les plus grands éloges à l'auteur de notre épitaphe ; il regrette que rien autre chose ne nous soit parvenu d'un tel poète (1). Cet enthousiasme est un peu exagéré ; l'impression qui se dégage d'une lecture impartiale est plutôt que l'on a affaire à un amateur distingué. Que le thème ne soit pas original, nous n'en ferons pas un reproche à l'auteur ; l'apparition, en songe, d'un mort regretté est une fiction humaine et poétique de demain comme d'hier, dont un homme de talent peut, après bien d'autres, faire un beau poème, suffisamment neuf et personnel s'il y met une émotion intime et un art à lui ; mais justement, dans notre élégie, les procédés n'ont guère plus de personnalité que le fond, et, chose plus grave encore, cette pièce est froide, dans toute sa première partie du moins. Qu'on la compare à la mystérieuse élégie 7 du livre IV de Properce où passion, remords, drame secret, sentiment de la vie future inspirent

(1) « Nescio an in tota hac Catalectorum veterum Sylloge elegantius et genii venustioris carmen inveniatur, quam prolixum hoc et luculentum Epitaphium quod sane eximii poetae, licet nobis ignoti, foetus est egregius, quodque, meo quidem judicio, ad laudem optimorum aureae illius aetatis poetarum adspirare merito possit. Utinam ab eodem ingenio ac manu nobis plura superessent similia...! » Burm, *Anth.*, t. II, p. 7, en note.

des vers sombres ou attendris à un poète maître de son art, et l'on se sentira peu disposé à souscrire sans restriction au jugement de Burmann. Mais il ne faut pas que cela nous détourne de rendre justice à l'auteur de l'épitaphe : ses emprunts et imitations témoignent qu'il était nourri d'excellentes lectures ; il a choisi ses traits chez ses devanciers avec discernement ; l'exécution même, le style et la versification, surtout à partir du v. 31, montrent qu'il était, non seulement un lettré, mais un poète de circonstance qui savait composer une pièce et tourner les vers avec adresse, avec élégance même par endroits. Les derniers laissent une belle impression, dont bénéficie le poète au moment que l'on achève la lecture et que l'on se décide dans son opinion ; le vers 44 offre une pensée délicate, et tout le distique a ce charme, cette grâce indéfinissable qui méritent à certains vers de se fixer, de chanter quelque temps dans la mémoire :

Sed, quicumque deus, quicumque vocaberis heros,
Sit soror et mater, sit puer incolumis !

1. — **Quum** si surprenant que soit cet épel, il est attesté par le marbre, et de même au v. 7 ; — *cum* Fabretti.

Nepotem certains éditeurs ont voulu, dans ce *cognomen*, voir un nom commun, de sorte que le dédicateur serait le grand père du mort ; mais, au v. 15, il se fait appeler par lui *adfinis*, et la manière dont *Nepotis* est amené dans l'inscription qui pré-

cède les vers rend déjà probable que c'est bien un *cognomen*.

2. — **putria** pourri, d'où usé, et qui se rompt.

4. — **viscera lota** cf. **49**, 2 *Comment.*

5. — **Me** etc., voy. ce qui est dit plus haut ; cf. Catulle 65, 1 *me confectum dolore*; 68, 6 *desertum.*

6. — **saxa movens lacrimis** cf. Ovide *Met.* XIII, 48 : *Saxa moves gemitu*, où, de même qu'ici, *movere saxa* c'est « émouvoir les pierres », non, « mettre en mouvement les rochers », comme souvent : par exemple, Stace *Silv.* II, 2, 62.

7-8. — **Lucifer... roscidus iret equo** cf. Ovide *Fast.* II, 314 :

Hesperos et fusco roscidus ibat equo

Ars am. III, 180 :

Roscida luciferos cum dea jungit equos

10. — **Non fuit illa quies** ce n'était pas là le sommeil, c'est-à-dire je ne dormais pas, et ce ne fut pas un rêve, mais une vision ; Wernsdorf : *non merum somnium, sed plus quam somnium, clara visio.*

Cf. Silius Italicus, III, 198 : *neque enim sopor ille.* — Virgile (*Aen.* III, 173), dans un passage dont la signification est la même, dit *Nec sopor illud erat*, supprimant, pour faire le vers, l'attraction du pronom démonstratif qui a lieu ordinairement ; voy. cependant Sénèque *De Benef.* II, 8 : *non est illud liberalitas.*

11. — **at status ipse**] *et status ipsi* Fabretti. — *Status* dans le sens de taille, hauteur, ne se ren-

contre que tard : chez Columelle parlant des animaux (I, 9 et ailleurs), chez Palladius (III, 25) au sujet des plantes.

12. — **Major erat**... comme les apparitions et surtout les personnages divinisés (voy. v. 16 *deum*, 18 *numina*) ; Cf. Virgile *Aen.* II, 773 (l'ombre de Créuse) : *nota major imago* ; — Ovide, *Fast.* II, 503 (Romulus) : *pulcher et humano major.*

13. — **Ardentis oculorum orbes** se trouve chez Virgile *Aen.* XII, 670.

15. — **Adfinis** le dédicateur était probablement l'oncle maternel de Nepos, cf. v. 25; « adfinis *positum videtur pro avunculo* » (Wernsd).

memorande] *venerande* Schrader, bien mal à propos, l'expression comportant à l'égard d'un mortel un respect excessif de la part d'un personnage divinisé. — Cf. Ovide *Trist.* I, 5, 1 : *post ullos numquam memorande sodales.*

17. — La césure est une troisième trochaïque (il y en a une également dans le vers 41, de l'élégie IV, 7 de Properce, dont nous avons rapproché celle-ci, voy. plus haut).

18. — **numina** *mea*; non les divinités, mais la divinité qu'est devenu Népos, cf. 16 *desine flere deum*, et 17 *Ne pietas* etc. — Sur cette défense de pleurer les morts divinisés et de troubler leur bonheur, voy. plus loin **38**, 19-20, Comment., cf. aussi Ovide, *Fast.* II, 505-506, l'apparition de Romulus interdisant aux Quirites de le pleurer, et ajoutant :

Nec violent lacrimis numina nostra suis.

Numina nostra, dans ce vers, confirme dans le nôtre l'interprétation *numina mea*.

19. — **penetrabo... ad undas** (*umbras* Fabretti) cf. Ovide *Met.* III, 272 : *Stygias penetrabit ad undas.*

20. — **vadis** encore un mot familier à Catulle 63, 47; — 64, 6 et 58.

21. — **Caeruleam...carinam** lorsque Wernsdorf trouvait suspect *carinam*, parce que *caerulea* conviendrait mieux à l'eau qu'à la barque, il oubliait Virgile, *Aen.* VI, 410 *caeruleam puppim* qui désigne justement la barque de Charon ! Voilà qui tranche la question et qui rend inutile le *sulcabo* de Gruter et le *paludem* (au lieu de *carinam*), de D'Orville. — *Caeruleus* signifie d' « un bleu sombre », et en dehors de la citation, concluante ici, de *Aen.* VI, 410, nous avons des preuves que cette épithète pouvait très bien s'appliquer à des choses de deuil et à des objets tristes, voy. Virgile, *Aen.* III, 63 :

Stant Manibus arae
Caeruleis maestae vittis atraque cupresso.

23. 24. — **Nec Minos mihi jura dabit** cf. Sénèque *Lud. de morte Claudii*, 12 : (*Minos*) *Qui dat populo Jura silenti.*

atris qualifie *aquis* aussi bien que *locis*.

nec cohibebor aquis cf. Horace *Odes* II, 20, 8 :

Nec Stygia cohibebor unda.

25. — **Surge** cf. Horace *Odes* III, 11, 37.

26. — **mater Ityn** même fin de vers chez Ovide, *Trist.* II, 390.

27. — **Nam me sancta Venus... non nosse** cf. Catulle 68, 5-6 : *Quem neque sancta Venus... perpetitur.*

28. — **caeli lucida templa** se lit deux fois chez Lucrèce, I, 1014 et II, 1039.

29. — **gelidos horror perfuderat artus** cf. Lucain I, 246 : *gelidos pavor occupat artus* ; IX, 56 *gelidos... per artus.*

30. — **Spirabat...** sur la trace parfumée que laisse le passage d'une divinité, cf. Virgile *Aen.* I, 403 :

Ambrosiaeque comae divinum vertice odorem
Spiravere.

Ovide, *Fast.* V, 376 :

Mansit odor : posses scire fuisse deam.

Stace *Silv.* I, 3, 11 : *blandumque reliquit odorem* (*honorem* les mss ; *odorem* Schryver, Bährens, avec raison, nous semble-t-il ; voy. pourtant en faveur de *honorem*, F. Vollmer, *P. Pap. Statii Silv.*, comment. p. 267).

31. — **Die Nepos** *die* est le vocatif de *dius*, forme archaïque et poétique de *divus* ; cf. Ennius *Ann.* 115 (éd. L. Müller) *O Romule, Romule die !* Lucrèce II, 172 : *dia voluptas* et V, 1387 : *otia dia ;* Virgile, *Aen.* XI, 657 *dia Camilla ;* Horace Sat. I, 2, 32 : *sententia dia ;* Perse 1, 31 : *dia poemata.*

33. — **Palladis arte** fin de vers virgilienne, *Aen.* II, 15.

34. — **chorus excipiet** les mss. ont *choris* ; c'est Burmann qui a restitué *excipiet.* — Gruter : *comitatur honos.*

35. — **aptare**] *onerare* Macarius, Fabretti, Bonada (probablement par souvenir de Properce III, 17, 29 *onerato colla corymbis*) ; *armare* Schryver ; *amicire* D'Orville, Wernsdorf.

Cf. Properce II, 30, 29 :

Tum capiti sacros patiar pendere corymbos.

36. — **Liber eris** (de même, plus bas, v. 38, *Phoebus eris*) cf. Pseudo-Ovide *Sappho Phaoni*, 24 :

Accedant capiti cornua : Bacchus eris.

Cf. aussi Properce IV, 2, 31 suiv.

37. — **Pascere** nourrir ; ici, avec *crinem*, laisser pousser ; cf. Virgile *Aen.* VII, 391 *pascere crinem* ; Horace *Sat.* II, 3, 35 *pascere barbam*.

capillos cf. Ovide, *Her.* 9, 63 : *redimire capillos* Labbé, Burmann, Wernsdorf, Meyer] *fluentem* Schrader ; *manuque* Bücheler (1), qui évite ainsi l'asyndète avec le membre de phrase *arcum...sumere* du v. suiv.

39. — **teretis manicas** des manches finement faites ; la *tunica manicata* était phrygienne ; cf. Virgile *Aen.* IX, 616.

Phrygiumque galerum Labbé, Burmann, Wernsdorf, Meyer. *Phrygiamque tiaram* (2) Macarius, Fabretti, Bonada] *Phrygium decus Attis* (3) Büche-

(1) Il propose aussi en note : *umerisque* ou *tibique* ou *gravique* ; c'est nous mettre dans l'embarras du choix !

(2) *Phrygiumque tiaram* Schrader, cf. Virg. *Aen.*, VII, 247, *sacerque tiaras* ; il respectait ainsi la lettre *u* des mss.

(3) Sur les formes diverses de ce nom, voy. E. Benoist, édit. de Catulle, Comment., p. 552.

ler, parce que le poète vient de nommer par leur nom Phoebus et Liber (v. 36 et 38) ; mais, plus bas v. 41-42, Castor (ou Pollux) sera désigné par une simple allusion (1), et *Cybeles* (v. 40) ne laisse aucun doute sur le personnage dont le poète veut parler.

40. — **amor** Schrader, Bücheler] *Atys*, anc. vulg.

41. — **spumantis equi** cf. Virgile *Aen*, VI, 881.

42. — **Cyllare** le cheval de Castor ou de Pollux ; les textes, en effet, ne sont pas d'accord. Virgile (*Georg*. III, 89) le donne à Pollux :

Talis Amyclaei domitus Pollucis habenis
Cyllarus.

Il appartenait à Castor, selon Stace et Claudien : *Theb*. VI, 327 :

tua furto lapsa propago
Cyllare, dum Scythici diversus ad ostia ponti
Castor Amyclaeas remo permutat habenas.

De IV cons. Honor., 556 :

Serviretque tuis contempto Castore frenis
Cyllarus.

Ce distique 41-42 est, d'ailleurs, d'une construction embarrassée : dans le premier vers, le poète, comme il l'a fait depuis le vers 31, s'adresse à Nepos ; dans le second, il interpelle Cyllare : « s'il te plaît, Nepos, de monter à cheval, Cyllare ! tu auras un

(1) Il est vrai que Bücheler y voit une raison particulière : le poète n'aura pas voulu se prononcer entre Castor et Pollux, à cause des dissentiments de ses devanciers, voy. Comment. du v. 42.

beau cavalier », c'est-à-dire Nepos montera Cyllare, étant devenu Castor (ou Pollux).

43. — **vocaberis heros**] *vocabere divus* Burmann ; mais, comme le remarque Wernsdorf, entre *deus* et *heros*, la différence est plus nette, et Atys et Castor (ou Pollux) comptent bien parmi les Héros.

44. — **puer** Népos laissait un enfant.

46. — **ira Jovis** (la colère du ciel, les intempéries) Macarius, Fabretti, Burmann, Wernsdorf, Meyer ; cf. Ovide *Met.* XV, 871.

quod nec Jovis ira, nec ignis
Nec poterit ferrum nec edax abolere vetustas.

ira Jovis] *ipse rogus* Bücheler ; cf. Ovide *Amor.* III, 9, 28 :

Diffugiunt avidos carmina sola rogos.

Stace, *Silv.* III, 3, 37 :

nos non arsura feremus
Munera.

hora ruens Labbé ; *unda maris* Gruter.

19

Qui cum, dum haberet clausam in castello ani*mu-*
[lam
Mortalem, ad superos licitum est, *f*initam ad diem
P*a*rce pudensque vixit omni tempore,
Auruncus era*t*, Fusius erat nomine
Magister ludi litterari Philocalus, 5
Summa quom castitate in discipulos suos,
Idemque testamenta scripsit cum fide,
Nec quoiquam *jus* negavit, laesit neninem.
Ita *de*cucurrit vitam fidus sine metu.
Ejus ossa nunc hic sita sunt posita a cen*t*uris. 10

C. I. L. X, 3969; Wilm. 579; Büch. 91.

Nissen, *Herm.* I, p. 148; Boissier *La fin du paganisme*, t. I, p. 151.

Epitaphe de Philocalus.

Actuellement au Musée de Naples, elle doit être originaire de Capoue. Les lettres sont à demi effacées.

Au-dessous, Fusius Philocalus, maître d'école, est représenté assis dans sa chaire, ayant à ses côtés deux élèves, une fille et un garçon (1).

Sénaires ïambiques.

Nissen voulait faire remonter cette inscription jusqu'aux derniers temps de la République. Les mots *clausa in castello animula*, au v. 1, évoquent tout de suite le temps d'Hadrien (voy. plus loin, sur les vers de cet empereur, p. 122) ; l'épel *quom* pour la préposition, v. 6, était encore pratiqué, ne fût-ce que par des contemporains archaïsants comme Fronton ; quant au génitif *litterari*, v. 5 pour *litterarii*, il est, lui aussi, plutôt favorable à une date tardive, voy. Kühner, *Ausf. Gr. der lat. Spr.*, t. I, p. 286 (§ 103, rem. 9).

1. — **Quicum**... pour cette première phrase, dont il est à peu près impossible d'obtenir un mot à mot satisfaisant, l'explication la plus vraisemblable est celle que donne Bücheler. Si, au lieu d'avoir affaire à une inscription, nous nous trouvions en présence d'un manuscrit, nous n'hésiterions pas à voir ici une transposition de mots et à en rétablir l'ordre de la manière suivante : *Qui cum haberet*

(1) Cf. ce que dit Suétone, *De Grammat.* 9, de la statue que les Bénéventins élevèrent à leur compatriote Orbilius, le maître d'Horace : *sedentis ac palliati, appositis duobus scriniis.*

clausam in castello animulam mortalem, ad superos, dum licitum est, finitam ad diem pudens vixit. Pourquoi ne pas admettre que ce soit là ce qu'a voulu dire l'auteur de l'inscription, et qu'il y ait eu dans notre texte une interversion de *cum* et de *dum*, par la faute du lapicide probablement, ou peut-être de l'auteur lui-même, ce qui, d'ailleurs importe peu? Bien moins acceptable nous paraît être l'idée proposée autrefois par Mommsen et adoptée, non sans hésitation par Wilmanns (1), à savoir que l'épitaphe de Philocalus était précédée de celle de sa femme, que c'est celle-ci qui parlerait, et qu'il faut lire *quicum* et entendre : Celui avec qui j'ai passé ma vie etc... (2)

in castello exactement, château d'eau ; l'âme est enfermée dans le corps, contenue par lui comme l'eau dans le réservoir de l'aqueduc.

2. — **ad superos** (cf. plus loin **57**, 4) chez ceux qui sont en haut (par rapport aux enfers), chez les hommes, sur la terre; expression qui n'est pas rare dans les inscriptions funéraires et qui se rencontre dans la littérature ; Virgile, *Aen.* VI, 481 : *multum fleti ad superos* ; on disait aussi *apud superos*, Vellej. Pat. II, 48, 2 : *quam apud superos habuerat magnitudinem.*

(1) Dans son commentaire, Wilmanns reconnaît que Bücheler peut bien avoir vu juste : (*Buecheleru*s) *recte fortasse socordiae arguit quadratarium.*

(2) *Quicum mihi* (*scil. uxori quae titulum posuit*, voy. en effet, plus bas, comment. du v. 10) *agere vitam ad superos licitum est, dum haberet animam, is... vixit.* »

3. — **Parce**] *Pie* Nissen, Wilmanns, à tort; *parce* est d'ailleurs très bien justifié par la situation précaire de Philocalus, qui rédige des testaments pour ajouter à son gain professionnel, v. 6; voy. Boissier, ouvr. cité, p. 151 : « Ainsi son métier ne lui suffisait pas pour vivre, et il avait jugé bon d'y joindre une autre industrie, à peu près comme nos maîtres d'écoles qui étaient en même temps chantres d'église ou secrétaires de mairie ».

4. — **Auruncus** du pays des Aurunces, dans le nord de la Campanie. Leur ville principale était Suessa Aurunca, où naquit Lucilius ; Philocalus était donc, de plus ou moins près, son compatriote.

erat... erat cette répétition, sans raison d'être, induit à supposer un modèle dans lequel prenait place un nom plus long que Fusius ; c'est pour remplir le vide que l'on a introduit un second *erat*, ce qui n'empêche pas le vers d'être faux.

Fusius *Furius* ou *Curius* Zangemeister.

5. — **Philocalus** *Chilocalus* Nissen, Boissier; mais on ne cite pas d'exemple de ce nom (*quod omnino nomen non est* Wilmanns).

7. — **testamenta scripsit** voy. la note du v. 3; Mommsen rapproche de ce Philocalus un copiste de Vénafre *qui testamenta scripsit annos XIV sine jurisconsulto* (Henzen, 7236); Bücheler y ajoute l'indication d'un *testamentarius* dont il est question au C. I. L. II, 1734; il renvoie aussi à Pétrone *Sat.*, 46, où il est question de maîtres plus ou moins besogneux.

8. — **jus negavit** Mommsen, Wilmanns] *lite nocuit* Nissen ; *pernegavit* Zangemeister, Bücheler. Sur la pierre, Fiorelli déchiffrait *ens. necavit.* Nissen, *ensn... vit ;* ces indications sont plus favorables à la leçon *jus negavit,* qu'à *pernegavit* (qui peut s'expliquer par l'ellipse du régime, *debita*).

9. — **decucurrit vitam** cf. Properce II, 15, 41 : *Qualem si cuncti cuperent decurrere vitam* ; Phèdre IV, 1, 1 *non vitam modo Tristem decurrit.* Plaute dit aussi *decursum spatium vitae, aetatis* (*Merc.* III, 2, 4 : *Stich.* I, 2, 33). Il est possible que l'idée de cette expression soit empruntée à la course du soleil : elle lui est appliquée à deux reprises dans le Panégyrique de Messalla, aux vers 51 et 160 ; voy. de même Sénèque, *Med.*, 30 ; et c'est sans doute pourquoi Lucrèce a pu dire, III, 1042 : *decurso lumine vitae.*

10. — **Posita a centuris** Mommsen, Bücheler] *posit A.. ris viro* Nissen, Wilmanns ; *posit* pour *posivit, posiit* (on lit en effet *poseit* C. I. L. I, 1281 et 1283 ; cf. Neue, *Form. der lat. Spr.* t. II, p. 507) ; *A... ris* représenterait le nom de la femme de Philocalus. Mais l'état matériel de l'inscription n'autorise pas cette conjecture puisque l'on déchiffre bien *posita a centuris,* (1) et que ces mots présentent un sens satisfaisant. Il s'agit d'un collège funéraire. Les *collegia funeraticia,* sous les Empe-

(1) Ou *ceniuris* ; mais cet *i*, s'il n'est un *t* mutilé, ne peut provenir que d'une faute du lapicide.

reurs, étaient les seules associations qui pouvaient se passer d'une autorisation spéciale soit du Prince, soit du Sénat ; ils avaient le droit de se réunir, au moins une fois par mois, pour le règlement des cotisations, et davantage pour des motifs religieux. On s'explique dès lors qu'ils aient pris vite une très grande extension ; un collège funéraire, quand le nombre de ses membres était devenu considérable, se partageait comme une *gens* (1) en familles plus petites, *centuriae* ou *decuriae* qui aux dévotions communes en ajoutaient chacune de particulières. Cf. Boissier, *Relig. rom.* t. II, p. 279 ; 271 suiv. — C'est de ces centuries qu'il est question ici.

(1) Voy. Bouché-Leclerq, *Inst. Rom.*, p. 475 ; ces collèges funéraires, « où pouvaient entrer les esclaves avec la permission de leur maître, reproduisent avec une exactitude frappante les règles et les coutumes du culte gentilice ».

20

Ursus togatus vitrea qui primus pila
Lusi decenter cum meis lusoribus
Laudante populo maximis clamoribus
Thermis Traiiani, thermis Agrippae et Titi,
Multum et Neronis, si tamen mihi creditis, 5
Ego sum. Ovantes convenite, pilicrepi,
Statuamque amici floribus, violis rosis
Folioque multo adque unguento marcido
Onerate amantes et merum profundite.
Nigrum Falernum aut Setinum aut Caecubum 10
Vivo ac volenti de apotheca dominica
Ursumque canite voce concordi senem
Hilarem, jocosum, pilicrepum, scholasticum,
Qui vicit omnes antecessores suos
Sensu, decore adque arte suptilissima. 15
Nunc vera versu verba dicamus senes :
Sum victus ipse, fateor, a ter consule
Vero patrono, nec semel sed saepius,
Cujus libenter dicor exodiarius.

C. I. L. VI, 9797 : Orelli 2591 ; Burm. III, 29 ; Meyer 890 ; Wilm. 574 ; Büch. 29 ; Borghesi *Bull. Neap. n. s.* 2, p. 44, et *Op.* V, p. 352 ; Henzen *Bull. Inst. archéol.* 1866,175 ; Mommsen, *Eph. epigr.* I, p. 55.

Epitaphe d'Ursus.

Trouvée à Rome, en 1592 : aujourd'hui, à la Basilique de Saint-Pierre, au Vatican.

Sénaires ïambiques.

Le Verus, dont il est question au v. 18, est M. Annius Verus, beau-père d'Antonin le Pieux et grand-père de Marc-Aurèle ; il fut consul pour la deuxième fois en 121 ap. J. C., pour la troisième en 126 ; il avait dû l'être pour la première fois dans les dernières années du règne de Domitien ; voy. J. Klein, *Fasti consul.* p. 60 n. 5, et p. 62. L'inscription doit donc être des environs de l'an 120 ou 130 ap. J. C.

L'apex (1) ne paraît pas moins de soixante-cinq fois dans ces dix-neuf vers, et il est toujours bien placé.

Vers 1 et 2. — **Ursus** ce nom se lit sur d'autres inscriptions, voy. Wilm. 314 (t. I, p. 105, testament de Dasumius : *Ursi Serviani domini mei*), et 1345 (*Urso Serviano*, consul pour la deuxième fois en l'an 102 ap. J. C., voy. Klein, *Fasti consul.* p. 54).

togatus vitrea qui primus pila Lusi decenter. Il y a dans cette phrase trois incertitudes difficiles à trancher, et dont les solutions dépendent plus ou moins les unes des autres : *togatus* serait-il un *cognomen*, Togatus ? l'épithète *vitrea* signifie-t-elle « en verre » ou « couleur de verre » ? *primus* porte-

(1) Voy. plus haut, p. 78, n. 1.

t-il sur *togatus*, sur *vitrea pila* ou sur *lusi decenter* ? (1).

Primus ne peut porter que sur l'une des deux dernières expressions, si *togatus*, comme le veut Burmann et comme nous penchons à le croire, est un *cognomen* ; mais ceci n'est pas démontré, et, au cas où *togatus* serait un participe, il n'y a rien d'impossible à ce qu'Ursus entende qu'il a été le premier à jouer de la balle « en toge ». Pour cet exercice, en effet, on se mettait nu (2) ; cependant, Trimalchion, chez Pétrone (3), à cause de son âge, joue à la balle en tunique. Le jeu, déjà moins commode si l'on portait une tunique que si l'on était libre de tout vêtement, devait être fort difficile sous la toge ; il devenait alors un véritable tour de de force, et l'on concevra, par cela même, qu'Ursus se vante d'avoir été le premier à y réussir. Voilà donc une première interprétation qui, à notre connaissance, n'a été proposée nulle part et qui peut se défendre.

Togatus étant considéré comme un *cognomen*, le mot *primus* peut concerner *vitrea pila*, si *vitrea* signifie ici « en verre ». Cette opinion est celle de Ferrari (*lib. I Elect. cap. 6*) : l'invention et le talent d'Ursus auraient consisté à jouer avec une

(1) Voy. même plus loin, p. 103, n. 2, une quatrième idée, celle de Juste-Lipse.

(2) Voy., sur les jeux de balle chez les Romains, Guhl et Koner, *La vie antique (Rome)*, trad. franç., p. 357.

(3) *Sat.* 27 : *Videmus senem calvum*, tunica vestitum russa, *inter pueros capillatos*, ludentem pila.

balle de verre, creuse et fragile, qui devait se briser si elle frappait le sol, et dont le maniement exigeait par conséquent une remarquable adresse. Nous trouvons bien *pila vitrea* chez Sénèque, *Nat. Quaest.* I, 6, 5, mais désignant un globe de verre creux et rempli d'eau qui servait de loupe pour déchiffrer l'écriture trop fine. D'autre part, il est certain que *vitreus* est très souvent employé pour signifier la couleur et l'aspect du verre (1) : vert d'eau, luisant ou transparent, verdâtre et poli. Les nombreux passages des poètes latins, où le mot est pris dans ce sens, et ses differentes nuances, ont été relevés et examinés avec soin par Hugo Blümner (2). On sait aussi, (3) et, en l'absence de renseignement on devinerait qu'il y avait des balles peintes ou décorées d'emblèmes et de figures variées, des balles en étoffe de couleur. On a même pensé que cette couleur était en général le vert, en s'appuyant sur une phrase de Pétrone, *Sat.* 27 : *pater familias qui soleatus* pila prasina (4) *exercebatur*. A vrai dire, ce passage ne prouve guère ; et même, qui ne voit qu'on le retournerait aisément contre ceux qui l'invoquent ? Si *pila prasina* peut à

(1) Le verre des Anciens, même de belle qualité, n'était pas incolore comme le nôtre : il conservait une teinte vert-bouteille.

(2) *Die Farbenbezeichnungen bei den Römischen Dichtern* ; Berlin, 1892.

(3) Cf. Ovide, *Metam.*, X, 262.

(4) Exactement, de la couleur du poireau ; mot emprunté au grec, πράσινος.

coup sûr signifier « la balle, qui est verte », il peut aussi désigner « une balle verte », et, si le personnage qui parle chez Pétrone, prend soin de noter la couleur, c'est peut-être justement parce qu'elle n'était pas celle de la plupart des balles.

Quoi qu'il en soit, on ne saurait nier que l'interprétation de *vitrea*, dans notre inscription, par couleur ou aspect du verre, sans qu'elle s'impose, est parfaitement légitime (1). En ce cas, *primus* porterait, non sur *lusi* seul, ce qui donne un sens invraisemblable, (2) puisque ces jeux étaient anciens et répandus (3), mais, comme l'a bien vu Scriverius (4) dans des notes manuscrites à Martial, sur le groupe *lusi decenter* : « J'ai été le premier à jouer comme il faut, avec la grâce qui convient. » Il y aurait là bien de l'orgueil, sans rien de précis dans l'innovation.

Pour conclure, nous pensons volontiers, que *togatus* est un *cognomen*, que *vitrea pila* désigne une balle de verre, et que c'est sur ces mots que porte *primus* ; mais il serait téméraire de rien affirmer, et l'explication donnée p. 101 est peut-être la vraie.

(1) Ovide, *Ars amat.*, III, 361, parle de *pilae leves*, balles à la surface lisse.

(2) Juste-Lipse (dans une note à Sénèque) imagine qu'Ursus veut dire : j'ai été le premier à jouer ainsi dans les thermes de Trajan, d'Agrippa et de Titus, voy. vers 4.

(3) D'ailleurs, ce sens est en contradiction avec le vers 14, dans lequel Ursus parle de ses prédécesseurs : *omnes antecessores*.

(4) P. Schryver (1576-1660), auteur, entre autres livres, d'une édition de Martial.

4 et 5. — **Thermis... et Neronis.** Les thermes de Trajan et ceux de Titus (ces derniers sur l'emplacement de la Maison Dorée de Néron) étaient les uns et les autres sur l'Oppius ; les thermes d'Agrippa (1) et ceux de Néron (2), dans la partie centrale du Champ de Mars.

6. — **Ego sum** bien que l'on puisse scander le vers en restituant à *ego* sa quantité d'origine (*ĕgō*) et en élidant *sum* sur *ovantes*, il est plus naturel, à cause de la ponctuation forte, de voir dans le premier pied un tribraque : *ĕgŏ* selon la prononciation habituelle et l'usage, même des poètes dactyliques, et *sŭm*, monosyllabe en hiatus (3).

pilicrepi ce nom technique des joueurs de balle est très rarement employé ; on n'en cite, chez les auteurs, qu'un exemple, Sénèque, *Ad Lucilium*, 56, 1 : *Si vero pilicrepus supervenit et numerare coepit pilas.* Turnèbe, *Adv.* VII, 4 (p. 119, col. 1) explique le mot comme il suit : *qui pilas crepat aut pila crepante lusitat* (*nam pila crepitum facit*) (4). Cf. Stace. *Silv.* I, 5, 57 : *crepantes auditura pilas.*

(1) Inaugurés en 19 av. J.-C., ils furent légués au peuple romain par Agrippa qui mourut en 12 av. J.-C. Un incendie les détruisit en l'an 80 de l'ère chrétienne ; on les restaura à plusieurs reprises, notamment sous Hadrien, entre 115 et 125 (Homo, *Lex de topogr.* rom. p. 642).

(2) Construits en 64 ap. J.-C., ils devaient dans la suite être restaurés par Alexandre Sévère et devenir les *Thermae Alexandrine.*

(3) Voy. F. Plessis, *Métr.* § 38, et cf. le *cocto num adest* d'Horace, *Sat.*, II, 2, 28.

(4) Turnèbe ajoute : *quod facere solebant paulo ante balneum vel dum*

7. — **amici** génitif singulier; non vocatif pluriel.

8. — **adque** = *atque*, de même que, plus bas, au v. 15 ; la forme *adque* était encore fréquente sous les Empereurs, voy. Kühner, *Ausf. Gr. der lat Spr.*, t. I, p. 41, 5.

unguento il ne faut pas, pour la scansion du vers, imaginer une diérèse du second *u* et faire de ce mot quatre syllabes ; il y a entre *multo* et *adque* un hiatus, justifié par la double influence de la césure et du temps fort.

Sur cet usage d'enduire de parfums les statues, voy. Marini *Gli atti e monum dei frat. Arvali* p. 394, suiv.

10. — **Nigrum Falernum** cf. Martial VIII, 56, 14 *nigra Falerna* ; XI, 50, 7 *nigri Falerni*, et, dans l'édition de Friedländer, la note au premier de ces deux passages où sont signalées d'autres références.

11. — **vivo** la statue sous laquelle se lisait l'inscription avait été élevée à Ursus de son vivant : fréquemment, on prenait soin de faire construire par avance son tombeau ,cf. **25**, 1, 2 et 7 ; et Wilmanns [compte bien notre inscription parmi les inscriptions funéraires.

apotheca la chambre haute où les vins de prix se fumaient et s'adoucissaient ; *dominica*, celle de

hypocausta et sudationes calescerent. C'était vers la huitième ou neuvième heure, c'est-à-dire vers deux ou trois heures de l'après-midi.

Verus, le patron d'Ursus ou celle de l'Empereur ; les deux sens sont possibles. (1) — *De*, en hiatus.

16. — **vera versu verba** allitération forte et redoublée.

19. — **exodiarius** celui qui jouait dans l'exode (généralement une atellane), pièce amusante destinée à dissiper l'impression de tristesse laissée par la tragédie ; par conséquent, un acteur très inférieur à l'acteur tragique.

Cf. scol. de Juvénal à 3, 175 : *exodiarius apud veteres in fine ludorum intrabat qui ridiculus foret.*

(1) Sur la signification précise du mot *apotheca*, voy. *Inscr. lat. d'Afrique* par Carcopino et Facillon (Paris, 1904), p. 15, et n. 5 de la même page.

21

Ne more pecoris otio transfungerer,
Menandri paucas vorti scitas fabulas
Et ipsus etiam sedulo finxi novas.
Id quale qualest chartis mandatum diu.
Verum vexatus animi curis anxiis, 5
Non nullis etiam corporis doloribus,
Utrumque ut esset taediosum ultra modum,
Optatam mortem sum potitus. Ea mihi
Suo de more cuncta dat levamina.
Vos in sepulchro hoc elogium incidite, 10
Quod sit docimento post nos navigantibus,
Inmodice ne quis vitae scopulis haereat,
Cum sit paratus portus e jactatibus
Qui nos excipiat ad quietem perpetem.
Set jam valete donec vita suppetit. 15

C. I. L. IX, 1164 ; Henzen 5605 ; Büch. 97 ; Hase, *Journ. des Savants*, nov. 1854, p. 680 ; Quicherat *Mél. de philol.* p. 89-106.

Epitaphe de M. Pomponius Bassulus.

Trouvée vers 1850 à quelque distance d'Aeclanum.

Au-dessus : *d (is) M (anibus) M (arco) Pomponio M(arci) fil (io) M (arci) n(epoti) M (arci) pron (epoti) M(arci) abn (epoti) Cor(nelia) Bassulo II viro q (uin) q(uennali).* — Au-dessous : *Cant(ria) Long(ina) marit(o) opt (imo) b(ene) m(erenti) fecit.*

Sénaires ïambiques.

Pomponius Bassulus, d'après ce qu'il nous apprend lui-même dans ces vers, était un poète comique, et il mit fin à ses jours, accablé à la fois de souffrances physiques et de peines morales. Bücheler juge que les termes dans lesquels il parle de ses comédies, si on les rapproche des renseignements fournis par Pline le jeune sur Vergilius Romanus, conviennent au temps de Trajan et d'Hadrien. Voici le passage de Pline, *Epist.* VI, 21, 2 *sq.* :... *nuper audii Vergilium Romanum paucis legentem comoediam, ad exemplar veteris comoediae scriptam tam bene ut esse quandoque possit exemplar... scripsit comoedias, Menandrum aliosque aetatis ejusdem aemulatus ; licet has inter Plautinas Terentianasque numeres. Nunc primum se in vetere comoedia, sed non tamquam inciperet, ostendit.* Il faut quelque bonne volonté pour voir beaucoup de rapports entre ce que Pomponius nous dit de ses pièces et ce que nous conte Pline le jeune de celles de Vergilius : celui-ci s'est exercé à plusieurs reprises dans le genre de la Comédie Ancienne ; il

est vrai qu'il a, entre temps, imité Ménandre et les auteurs de la Comédie Nouvelle, comme Pomponius nous dit l'avoir fait, v. 2 ; mais cette imitation de Ménandre est de toutes les époques de la comédie romaine et, par conséquent, n'en caractérise aucune. Il est plus intéressant, pour fixer à peu près la date de l'inscription, de rappeler qu'il y a eu, en 126 sous Hadrien, un consul nommé Ambibulus Pomponius Longinus ; voy. Klein *Fasti consul.* p. 62 ; cf. Mommsen, *Hermès* III, p. 467 et C. 1. L. IX, 1165. Nous pouvons donc avec vraisemblance attribuer cette épitaphe au IIe siècle de l'ère chrétienne, probablement aux environs de l'an 150 (1). En tout cas, elle est postérieure à Trajan (mort en 117) puisque c'est sous Hadrien, que le nombre des magistrats d'Aeclanum fut réduit de quatre à deux, en même temps que cette ville, de colonie, devenait municipe.

Lachmann, Ritschl, Mommsen ont donné leurs soins à la restitution de ce texte dont dix vers, sur seize, sont mutilés (v. 6 à 15). Quicherat s'en est même occupé à deux reprises ; Bücheler ne connaît que la première de ces deux récensions qui fut proposée dans la *Revue Archéologique* de l'année 1854, p. 744 ; la seconde se trouve dans les *Mélanges de Philologie* (2), publiés en 1879, p. 99-106.

(1) Hase (*Journal des Savants*, nov. 1854. p. 680) voulait faire de Pomponius un contemporain de Caracalla, Macrin et Elagabal, 211 à 222 ap. J.-C.

(2) Où la première est reproduite, p. 89-99.

1. — **Ne more pecoris**... Quicherat (*Mél.* p. 92) renvoie à de nombreux passages d'auteurs latins pour les locutions *more* ou *ritu pecorum, pecudum, ferae* ou *ferarum* ; mais il est impossible que la pensée ne se reporte pas tout d'abord au début du *Catilina* de Salluste : *Omnis homines qui sese student praestare ceteris animalibus, summa ope niti decet ne vitam silentio transeant veluti pecora...*

transfungerer c'est le seul exemple de l'emploi de ce verbe dont l'existence eût d'ailleurs été révélée par l'adjectif *transfunctorius* qui se lit deux fois chez Tertullien, *Adv. Marcion.* 1, 27 et *Adv. Valent.*, 6.

3. **ipsus** archaïque, cf. au v. 2 *vorti*, 14 *perpetem*, 4 l'aphérèse *qualest ;* autant d'usages de la langue de la comédie et de la conversation.

4. — **qualest** Haupt ponctue : *Id, quale quale, est*, attribuant *est* à *mandatum*. Quicherat dit : « *quale quale* tout seul semble bien gauche » ; on pouvait lui répondre que *mandatum* tout seul ne plaît pas davantage ; mais, dans sa première récension, il était allé au-devant de cette objection, en proposant *chartist ;* il y a renoncé par la suite. L'ellipse de *est* avec *mandatum* nous paraît cependant plus acceptable qu'avec *quale quale* (1) ; en tout cas, il n'y a pas lieu de modifier le texte même de l'inscription, comme le font Lachmann

(1) Ritschl a eu la singulière idée d'intercaler un vers de sa façon :

Id, quale quale est, chartis mandatum din
Vitae mi agundae delectamento fuit. (4 bis)

et Ritschl, en substituant *quale est* à *qualest*, gardé avec raison par Bücheler.

diu. — Quicherat (1re réc.), lisant *bu* sur son fac-similé, conjecturait *duis* (forme archaïque de *bis*): Pomponius aurait donné deux éditions de ses comédies, « la première ne contenant peut-être que des pièces traduites, la seconde en tout cas plus complète ». Plus tard, il est revenu à *diu*, voy. ouvr. cité p. 94, 100 et 105.

7. — **ut esset** serait pour *ut erat* à l'époque classique, selon Quicherat, ouvr. cité, p. 101, il ajoute que *ut*, « vu que », « attendu que », se construisait avec l'indicatif, mais qu'à partir du deuxième siècle ap. J.-C., les auteurs secondaires font abus du subjonctif avec les conjonctions. Or *ut esset* dépend tout simplement de *vexatus;* et, si nous citons l'observation de Quicherat, c'est afin d'en tirer une leçon de modestie pour les philologues, — et d'indulgence vis-à-vis des contre-sens, puisqu'un latiniste tel que lui pouvait en commettre un aussi bizarre.

taediosum ultra Lachmann, Bücheler] *taedio mi ultra* Ritschl; *taedio supra* Haupt, Quicherat. — Les raisons de ce dernier pour écarter le texte de Lachmann sont bien insuffisantes: il trouve « horrible » le mot *taediosum!* c'est affaire de goût: cet adjectif est formé tout aussi régulièrement que *formosus* ou *speciosus* ou *contumeliosus*. Nous ne sommes pas d'ailleurs, comme Quicherat le croit, réduits pour constater son existence en

latin à un témoignage unique, celui de Firmicus Maternus le païen, *Mathesis* I. 3, *extr.* ; il y en a un second, un peu plus tard dans le IVe siècle, chez Saint Ambroise, *De off.* I, 22, 100. La conjecture de Haupt a l'inconvénient de n'introduire que six lettres là où, paraît-il, il en manque neuf.

8 et 9. — Lachmann :

Optatam mortem sum adsecutus ; ea mihi
Suo de more cuncta dat relevamina.

Ritschl :

Optatam mortem sum aptus : quae dedit mihi
Suo de more cuncta consolamina.

Haupt :

Optatam mortem sum secutus, ut mihi
Suo de more cuncta donaret bona.

Quicherat :

Optatam mortem sum adprecatus : quae mihi
Suo de more cuncta contulit bona.

Depuis que ces restitutions ont été proposées, on a déchiffré sur la pierre *po* ou même *pot* au v. 8 après *sum*, ce qui montre qu'elles étaient toutes fautives, tout au moins pour ce vers. Quant aux mots *relevamen* et *consolamen*, qualifiés de « monstres » par Quicherat, le premier se lit chez Priscien, *Perieg.* 440, le second chez saint Jérôme, *Ep.* 62. Bücheler, dont nous suivons le texte, rappelle que *levamina* est proposé par Quicherat (ou *solamina*), dans sa première récension

dans la seconde Quicherat l'a rejeté, préférant *bona*, de Haupt. Il fait à *dat*, de Lachmann, l'objection que le temps est impropre et qu'il faudrait *dedit* ; cependant lui-même, 1re réc. (ouvr. cité p. 95), supposait indifféremment *tulit* ou *fert*, et le présent, ici, n'a en effet rien de surprenant : puisque Pomponius parle aux vivants, il est censé, à ce moment tout au moins, se survivre et avoir conscience de son passé ; par conséquent, il peut considérer le soulagement apporté à ses maux comme durant encore.

10. — **hoc elogium incidite** Bücheler] *hoc dicier concedite* Lachmann ; *hoc ne quid oro laedite* Ritschl ; *hoc elogium, oro, incidite* Haupt ; *socii, carmen indite* Quicherat, 1re réc. ; *socii, epigramma incidite*, 2e réc. — On voit que le texte de Bücheler, auquel nous nous rangeons vient de la conjecture de Haupt; mais *oro* n'eût pas tenu avec le reste dans l'espace qu'il s'agit de remplir ; et ce mot n'est nullement nécessaire pour scander le vers, si nous supposons un hiatus à la césure, après *sepulcro*.

11. — **nos navigantibus** Paul Lejay. — D'après Brunn et Hirschfeld, voici ce que l'on déchiffre sur la pierre : *post fo. q.....ibus*. Dans des conditions pareilles, on ne peut se montrer sévère pour les tentatives de restitution de Haupt, *postfuturis omnibus* et de Ritschl, *post fatales exitus*, leçons, que, paraît-il, l'état matériel de l'inscription ne permet pas d'accepter; à plus forte raison, pour

Quicherat, qui avait sous les yeux un fac-similé insuffisant, qui s'en rendait compte et qui fait des réserves à cet égard (par ex. ouvr. cité, p. 95 et 96) : 1re réc. : *postibi nepotibus* ; 2e réc. : *post mansuris versibus*. En revanche, la correction de Lachmann apparaît franchement mauvaise ; pour la comprendre, il faut savoir comment il remplit la lacune du vers suivant :

Quod sit docimento post futuris, maxsimus
*Inmodice ne quis vitae sco*pulus ter*reat.*

Bücheler, dans son commentaire, se demande s'il ne faudrait pas lire *locos adeuntibus*. La lettre *q* nous avait suggéré l'idée de *querentibus* ; mais le groupe *uerent* ne donne que six lettres où il en faudrait sept. D'autre part, la lettre *f* dans le groupe *fo* n'est guère vraisemblable et fait soupçonner une faute de gravure ou de lecture. — La conjecture de P. Lejay nous a paru la plus satisfaisante.

12. — **scopulis haereat** Boissonade (voy. Quicherat, ouvr. cité, p. 103), Bücheler] *scopulos horreat* Ritschl ; *scopulos retineat* Haupt ; *scopulis remaneat* Quicherat (pour le texte de Lachmann, voy. comment. du v. précédent). — C'est dans une lettre, en date du 27 mars 1855, que Boissonade proposait à Quicherat le texte que nous adoptons, en renvoyant à Ovide, *Heroid.* 10, 136 : *haerentem scopulo*, et à Virgile *Aen.* IV, 445 : *Ipsa haeret scopulis*. Quicherat l'écarta, parce que, dans son fac-

similé inexact, le vers se terminait par — *neat*.

13. — **e jactatibus** Quicherat] *ejaculantibus* Lachmann, Bücheler; *flagitantibus* Ritschl, Haupt. Selon Brunn, cette dernière conjecture serait justifiée par l'aspect de l'inscription; Dressel est d'un avis contraire, et, au lieu de *ejac*, lit *plac*, d'où le *placidus nantibus* de Krascheninnikoff (où Bücheler préfèrerait avec raison *omnibus* à *nantibus*). Malgré l'approbation de Bücheler, et son explication (1), la leçon de Lachmann nous paraît inacceptable. Est-on en droit de faire à celle de Quicherat l'objection que trois lettres seulement, *tat*, sont insuffisantes à remplir la lacune? Il faudrait, pour se prononcer, avoir sous les yeux l'inscription elle-même; dans le doute, nous avons cru pouvoir admettre *e jactatibus*, tant ce texte est satisfaisant quant au sens.

14. — **quietem perpetem** sur cette restitution, due sans doute à Lachmann, tous les philologues sont d'accord; le cas est trop rare pour ne pas mériter d'être signalé.

15. — **vita suppetit** Quicherat, 2e réc.] *vivere expedit* Lachmann, Ritschl, Haupt, Bücheler; *vita supererit* Quicherat, 1re réc. — Bücheler constate qu'il manque huit lettres; or la leçon *vivere expedit* en introduit neuf, tandis que *vita suppetit*

(1) (*Ejaculantibus*): *ita Lachmamus bene. Non active dici puto qui vitam eiciant, sed neutrali forma vi passiva qui se ejaculent, ut vehentes sunt qui vehuntur, exercentes qui se exercent. Eiciendi verbum frequens in naufragiis, cf. Lucr.*, III, 875; *Cic. Tusc.*, II, 67.

en donne justement huit ; et Quicherat l'appuie en outre sur de nombreuses références ; ainsi : Cicéron, *De fin.* I, 11 ; Tite-Live XL, 56, 7 ; Pline le jeune, V, 5, 8 ; *Bell. Afr.* 92, 1. — On est moins sensible à l'argument que donne d'abord Quicherat, que le *donec vivere expedit* introduit une idée contraire au stoïcisme de l'auteur « qui ne voit dans la vie que des épreuves ». Pomponius n'a pas exprimé une opinion si générale : il dit que la vie est devenue cruelle pour lui, physiquement et moralement ; c'est autre chose.

22

Eus tu viator, veni hoc et queiesce pusilu.
Innuis et negitas? tamen hoc redeudus tibi.

C. I. L. XI, 4010 — Büch, 120.

Trouvée sur le territoire de Capène, ville d'Etrurie (auj. Civitella) ; actuellement à Rome, au musée du Capitole.

Sépulture d'affranchis. Au-dessus, on lit :

M. Vitelius M (arci) l (ibertus) Theodorus, Baebia Fausta, M. Vitelius M (arci) l (ibertus) Qursor, Julia C (= Gai) l (iberta) Rufa.

Le premier vers commence en sénaire ïambique et finit en hexamètre dactylique ; le contraire a lieu pour le second.

1. — **queiesce** l'*i* porte un apex (voy. plus haut, p. 78, n, 1) c'est une faute dans *queiesce*, la première syllabe est brève ; ici on l'a prise pour une longue, d'où *ei* représentant *ī*. — Bormann a lu *queiesci* ; Sarti lisait *quiesce*.

pusilu = *pusillum*.

2. — **Innuis et negitas** « tu fais signe que non. »

redeudus = *redeundumst*. — Cf. **16**, v. 4 et le comment.

23

Aeterna domus hec est,
Pausum laboris hic est,
Aliquid memoriae hoc est.

C. I. L. VIII. 4447 ; Renier *Inscr. Alg.* 4099 ; Büch. 225.

Epitaphe de Fontéius. — Trouvée en Numidie.

Au-dessus : *d(is) M(anibus s(acrum)* ; — au-dessous : *Q. Fontejus Saturninus se vivo fecit et dedicavit.*

Le deuxième vers est un quaternaire ïambique catalectique ; le premier et le troisième sont faits par « à peu près ».

1. — **hec** est, non pour *hic* (comme on pourrait le croire, cf. **2**, 5), mais pour *haec* : non seulement, à la simple lecture des vers, on sent une intention de varier le détail dans la monotomie d'ensemble du tercet, mais voici des références qui suppriment le doute, C. I. L. I, 1059 :

Haec est domus aeterna, hic est fundus ;
Heis sunt horti, hoc est monumentum meum.

et ici même, **57**, 15 : *Haec domus aeterna est.*

2. — **Pausum** pour *pausa* (cf, **43**, 1, comment.), est sans autre exemple. — Cf. Lucrèce III, 943 : *vitae finem facis atque laboris.*

24

Ille ego Pannoniis quondam notissimus oris,
Inter mille viros primus fortisque Batavos
Hadriano potui qui judice vasta profundi
Aequora Danuvii cunctis transnare sub armis
Emissumque arcu dum pendet in aere telum 5
Ac redit, ex alia fixi fregique sagitta,
Quem neque romanus potuit nec barbarus um-
[quam
Non jaculo miles, non arcu vincere Parthus,
Hic situs hoc memori saxo mea facta sacravi
Viderit anne aliquis post me mea gesta sequatur : 10
Exemplo mihi sum, primus qui talia gessi.

C. I. L. III, 3676 ; Burm. II, 118 ; Mey. 209 ; Riese, *Anth. lat.* 660 ; Wilm. 600 ; Büch. 427 ; De Rossi, *Inscr. chrét. de Rome* II, 260, 2 ; Bährens *Poet. lat. min.* t. IV, p. 113, cf. p. 14 et 16.

Epitaphe du soldat Soranus.

Bien que cette épitaphe, comme on le voit d'après la bibliographie, prenne place dans le *Corpus* et dans d'autres recueils d'inscriptions, elle ne nous est parvenue que par la voie paléographique, dans un florilège qu'a publié De Rossi. Les manuscrits qui nous l'ont conservée sont des mss. de Valenciennes (IXe siècle). du British Museum, *Add.* 11983 (XIe ou XIIe s.), de Montpellier (XIIe s.), de Paris, Bibl. nat. 6630 (XIIIe s.) et de Lodi (XIIIe s.). *Nefas tamen mihi erat spectatissimum in prato epigraphico florem praeterire,* dit Bücheler dans son commentaire, observant en outre que, vraisemblablement, ces vers ont été copiés sur l'inscription elle-même du tombeau ; et Riese, *Anth.lat.* t, II, p. 118, rapporte en effet que George Fabricius, *De vet. Romae situ,* (p. 135) témoigne de l'existence de l'inscription à Budapest.

Bährens l'attribue à l'empereur Hadrien : on lit dans le ms. de Paris et dans celui du British Museum les mots *item versus ejusdem de quodam milite* en tête de notre épitaphe et à la suite de pièces mises sous le nom de ce prince (voy. Bähr. *Poet. lat. min.*, t. IV, p. 111 suiv. ; ce sont les pièces 392 et 393 dans l'Anthologie de *Riese,* t. I, p. 257 suiv.). Le nom, Soranus, est donné par les mss. de Montpellier (*epitaphium Sorani militis*) et de Paris (*de quodam milite Sorano*).

2. — **primus** le premier par la valeur, non le

chef, le préfet de la cohorte milliaire (1) des Bataves (Büch.).

fortis accusatif pluriel.

3. — **Hadriano** Bährens *adriano* les mss. ; *Trajano* Fabricius.

4. — **Aequora Danuvii... sub armis** Bücheler renvoie à un passage de Dion Cassius (abr. de Xiphilin, LXIX, 9) disant qu'Hadrien exerçait si bien ses soldats que sa cavalerie Batave traversait en effet le Danube à la nage sous les armes.

5 et 6. — Il paraît qu'aujourd'hui encore il y a chez les Ostjacks, peuple Sibérien, des archers assez habiles pour accomplir ce tour d'adresse : lancer une flèche, puis une seconde avec tant de promptitude et de justesse qu'elle coupe au vol la première et la brise.

Les cohortes recrutées parmi les divers peuples conservaient souvent leurs armes nationales, par exemple l'arc et la fronde, Bouché-Leclercq, *Inst. Rom.*, p. 312.

ex alia *ex alto* Schrader.

sagitta *sagittas* ms. de Valenciennes ; *s* est effacé d'une seconde main.

7. — **nec** *neque* mss. du Brit. Mus. et de Paris ; Riese, Bährens.

8. — **miles** *Medus* ou *Maurus* Burmann.

(1) Les cohortes milliaires comprenaient sept cent soixante fantassins et deux cent quarante cavaliers, en tout mille hommes : c'est pourquoi, ici, il y a *inter mille viros*.

9. — **hoc memori** *hoc mori* ms. de Valenciennes, corrigé d'une seconde main en *ubi moriens*.

sacravi *notavi* ms. de Lodi.

10. — **gesta** *facta*, à tort dans le *Corpus*.

sequatur *sequetur* mss. de Valenciennes, du Brit. Mus., de Paris.

11. — **primus qui** *qui primus* ms. de Lodi.

25

Dum sum Vitalis et vivo, ego feci sepulchrum
Adque meos versus, dum transseo, perlego et ipse.
Diploma circavi totam regione pedestrem
Et canibus prendi lepores et denique vulpes.
Postea potiones calicis perduxi libenter. 5.
Multa juventutis feci, quia sum moriturus.
Quisque sapis juvenis, vivo tibi pone sepulchrum.

C. I. L. VIII, 1027, *add.* p. 929 ; Wilm. 589 ; Büch. 484 ; Lindsay 69 ; Nissen *Herm.* I, p. 342.

Epitaphe de Vitalis.

Trouvée à Carthage ; gravée sur marbre.

Au-dessus : — dans le milieu de la plaque : *d(is) M(anibus) s(acrum)* ; — à droite : *Vitalis Aug(usti) n(ostri) tabellarius, vivet* (1) *et convivat* ; — à gauche : *et Antigona vivet et convivatur.*

La forme des lettres indique la fin du IIe siècle, ou le commencement du IIIe après J.-C.

Hexamètres dactyliques de versification populaire. Fautes de quantité : Vers 1 *fecĭ* (2) ; 2 *diplŏma*, voy. en outre Comment., à ce mot ; 5 *perduxĭ* (3).

Les *tabellarii* étaient des courriers, des messagers se chargeant du transport des lettres (4) ; ce n'étaient ni des fonctionnaires, ni des membres d'une corporation ; il n'y avait là qu'un métier individuel. Un bas-relief, reproduit dans le *Dictionnaire des Antiquités romaines* de Rich et Chéruel, montre, avec la mention *tabellarius* au-dessous, un de ces messagers sur un cheval au galop, le bras gauche étendu en avant.

Vitalis tient à nous faire savoir que, au cours de ses voyages, il se livrait à la chasse et qu'il tuait,

(1) Wilmanns écrit *vivit.*

(2) L'allongement de la finale de *Vitalis* peut être mis sur le compte de la césure et du temps fort... bien que, probablement, l'auteur n'y ait pas pensé.

(3) Pour le mot *paliones*, voy. Comment.

(4) Voy. Cicéron, *Philipp.* II, 77 : *a Marco tabellarius* ; — *Ad fam.* XII, 12, 1, à la fin ; *tabellarios meos deprehenderit litterasque interceperit* ; XV, 17, 1 : *si praeposteros habes tabellarios.*

par exemple, des lièvres et « enfin » des renards. Etait-ce plaisir ou métier ? S'il en tirait profit, cela reporte la pensée vers ce qui se passait il y a une cinquantaine d'années, quand les diligences et courriers étaient retardés, à l'époque de l'ouverture de la chasse, par les achats de gibier que faisaient en route les conducteurs de ces voitures. Mais Vitalis n'achetait pas : il tuait lui-même les bêtes qu'il rapportait ; du moins, il le dit.

1. — **Vitalis** jeu de mots sur son nom : Tant que je suis Vitalis (ou *vitalis* « en état de vivre ») et que je vis ; *vitalis* au sens objectif, comme chez Hor. *Sat.* 2, 1, 60-61 : *O puer, ut sis vitalis metuo.*

2. — **Adque** = *atque* ; cf. **20**, 8, comment.

3. — **Diploma circavi**] *Diplomacircavi*, en un seul mot, Wilmanns ; mais il ne cite aucun exemple de cet étrange composé, et il reconnaît, que sur le marbre, les deux mots sont séparés. Il est probable qu'il y a ici deux fautes de quantité : non seulement la seconde brève pour ω (δίπλωμα), mais aussi la finale brève représentant la flexion d'un ablatif de la première déclinaison. La langue vulgaire connaissait, en effet, une forme *diploma, diplomae* d'où est dérivé *diplomarium*, tandis que *diploma, diplomatis* eût donné *diplomatorium*. C'est ainsi que l'on trouve *schema, schemae* chez Plaute. *Amph.*, prol. 117 *cum servili schema* ; — *Pers.* 4, 2, 2 *lepida schema* (abl.) ; chez Cécilius (76, Ribb.) *hilara schema* (abl.). De même *dogma, dogmae* chez Labérius (17, Ribb.) : *Pythagoream dogmam.* Ici,

l'ablatif avec *circavi* s'explique tout naturellement : il indique la condition dans laquelle s'accomplissaient les voyages ; cf. du reste Fronton, éd. Naber, p. 15 : *navibus an equis an diplomatibus.*

Circare, d'où est venu « chercher », signifie la même chose que *circumire* : Vitalis fait le tour d'une région dans laquelle il distribue ou prend les correspondances.

Qu'est-ce que ce diplôme dont il est muni ?

On sait que, d'une manière générale, le mot δίπλωμα désignait un document écrit sur deux feuilles pliées ; il s'appliquait à toute pièce officielle délivrée par l'Empereur, par le sénat ou par un haut magistrat pour conférer une franchise ou un privilège quelconque : par exemple, une lettre du Prince autorisant le titulaire à requérir pour son usage les voitures publiques (1). Ici, il ne s'agirait pas de voiture, si, comme le pense Lindsay, *regione(m) pedestrem*, indique la partie du pays où le service des postes se faisait à pied ; le fait que Vitalis se livrait au plaisir de la chasse peut être invoqué en faveur de cette opinion, et le diplôme dont il est question ne lui aurait, en ce cas, conféré que le privilège des messages ; mais Wilmanns

(1) Pline-le-jeune. *Ad Traj. epist.*. 64 (14) : *Rex Sauromates scripsit mihi esse quaedam quae deberes quam maturissime scire. Qua ex causa festinationem* tabellarii *quem ad te cum epistulis misit* diplomate *adjuvi.* — Voy. aussi Cicéron, *Ad fam.*, VI, 12, 3, passage où il est question, sous le nom de *diploma*, d'une lettre de service donnant le droit de voyager aux frais de l'Etat.

voit dans l'emploi des mots *regio pedestris* l'intention d'opposer le service par voie de terre au service par mer. Il est difficile de se prononcer, et c'était à Vitalis à parler plus clairement.

5. — **potiones** la lettre *i* devient consonne, et le mot ne compte ainsi que pour trois syllabes ; pour *perducere*, dans ce sens, cf. Arn. v, 26.

7. — **Quisque** pour *quisquis* ou *quicumque* comme chez les vieux écrivains ; voy. Riemann-Lejay, *Synt. lat.* 4e éd., p. 37, rem. III et la n. 2.

26

Hic ego qui taceo, versibus mea vita demonstro.
*L*ucem clara fruitus et tempora summa,
*P*raecilius Cirtensi lare argentariam exibui artem.
*F*ydes in me mira fuit semper et veritas omnis.
*O*mnibus communis ego cui non misertus ubique? 5
*R*isus, luxuria semper fruitus cun caris amicis.
*T*alem post obitum dominae Valeriae non inveni pu-
[dicae.
*V*itam cum potui gratam habui cun conjuge sanctam.
*N*atales honeste meos centum celebravi felices;
*A*t venit postrema dies, ut spiritus inania mempra
[reliquat. 10
*T*itulos quos legis, vivus mee morti paravi
*U*t voluit Fortuna; nunquam me deseruit ipsa.
*S*equimini tales, hic vos exspecto, venitae.

C. I. L., VIII, 7156; Renier *Inscr. Alg.*, 2074; Wilm. 592; Büch. 512.

Epitaphe de Praecilius.

Trouvée à Cirta (Constantine) sur le couvercle d'un sarcophage, dans un mausolée.

Acrostiche commençant avec le deuxième vers : L(ucius) P(raecilius) Fortunatus; ce dernier mot est certainement un *cognomen*.

Praecilius était un *argentarius*. A l'origine, les *argentarii* étaient à la fois orfèvres et banquiers, et l'association des deux métiers a persisté çà et là jusqu'à une époque avancée. Praecilius exerçait l'une de ces deux professions, peut-être l'une et l'autre ensemble. En tout cas, le caractère plébéien de cette épitaphe, l'impéritie du style et la versification grossièrement incorrecte, l'inintelligence ou la négligence avec laquelle l'inscription a été gravée (v. 5, *omnisbus*; v. 7, *sanctam*, voy. comment.) donnent à croire que le mort n'avait été qu'un mince personnage et un petit commerçant.

1. — **taceo** ne pas croire à une faute pour *jaceo;* cf. Ovide, *Met.*, V, 356 ou Pluton est appelé *rex silentum* ; Valérius Flaccus, I, 750, *turba silentum*, les morts ; Virgile, *Aen.*, VI, 432, *concilium silentum*, etc. — D'ailleurs, il n'y a pas contradiction entre *taceo* et *mea(m) vita(m) demonstro*, mais, au contraire, opposition intentionnelle : moi, qui n'ai plus la parole, pourtant je fais connaître ma vie par les vers que voici.

2. — **fruitus** construit avec les accusatifs *lucem clara(m)* et *tempora summa;* cf. Térence *Heautont.*, II, 4, 21 : *ingenium fruor* (au contraire, Ovide,

Trist., III, 7, 47 : *ingenio meo fruor)* ; sur cet emploi, archaïque et familier, de l'accusatif avec *frui*, voy. Riemann-Lejay, Synt. lat., 4e éd., p. 63 et n. 2.

tempora summa le temps extrême de la vie ; cf. l'expression *summa senectus*.

4. — **in me** abbatif, non accusatif.

5. — **omnibus** *omnisbus* sur la pierre, faute qui très probablement tient à ce que le graveur venait d'écrire *omnis* qui termine le vers 4.

Nous avons adopté, pour ce vers 5, la ponctuation de Wilmanns ; Bücheler met le point d'interrogation après *misertus*, et fait porter *ubique* sur le vers suivant.

6. — **luxuria** = *luxuriam*, comme le montre *risus*, voy. note du v. 2.

7 et 8. — **Talem** suppléez *dominam* ; on donnait le titre de *domina* aux femmes placées dans une haute situation ; cf. Horace, Odes. II, 12, 13 ; Martial, XII, 31, 7 (on disait aussi *dominus* pour un homme, voy. Sénèque, *Ad Lucil.*, 104, 1). Sans doute, Praecilius, s'il avait vécu de notre temps, aurait dit, en s'adressant à un ami, non « votre femme », mais « votre dame ».

Bücheler ponctue ainsi les deux vers :

Talem post obitum dominae Valeriae non inveni pu-
[dicae
Vitam ; cum potui, gratam habui cun conjuge sanc-
|tam.

Dans son commentaire, il témoigne d'hésitation ;

il se demande s'il ne faut pas laisser *vitam* au v. 8, et suppléer *amicum* avec *talem* ; mais, alors, on demandera pourquoi, après la mort de Valérie, Praecilius n'a plus trouvé d'ami ? Ce sens est un peu surprenant !

sanctam = *sancta*, ablatif, éloge concordant avec *pudicae* du v. précédent ; une faute de plus au passif du graveur. Bücheler maintient *sanctam*.

9. — **Natales,.. centum**, cent anniversaires... et l'épitaphe est faite de son vivant ! C'est, ou jamais, le cas de dire que *centum* est mis pour un grand nombre indéterminé ; mais, avec un peu de goût, on se fût exprimé autrement.

13. — **exspecto** Wilmanns ; *exopecto* sur la pierre ; *expecto* Bücheler.

27

*M*oribus hic simplex situs est Titus Aelius Faustus,
*A*nnis in lucem duo de triginta moratus,
*C*ui dederant pinguem populis praebere liquorem
*A*ntoninus, item Commodus, simul induperantes.
*R*ara viro vita et species, rarissima fama; 5
*I*nvida sed rapuit semper Fortuna probatos.
*U*t signum imvenias, quod erat dum vita maneret,
*S*elige litterulas primas e versibus octo.

Büch. 1814; *Notizie d. Scavi*, 1896, *descr.* Gatti.

Epitaphe d'Aelius Faustus.

Trouvée à cinq milles de Rome, sur la Voie Latine ; gravée sur un cippe de marbre de petites dimensions ; les lettres sont belles ; l'initiale de chaque vers, reportée à distance vers la gauche.

Hexamètres dactyliques.

Acrostiche, reproduisant le *cognomen* du mort, Macarius.

Titus Aelius Faustus Macarius nous apprend lui-même qu'il était *dispensator ab oleo mulsoque*, intendant chargé de l'huile et du vin au palais impérial, sous les règnes de Marc-Aurèle et de Commode ; sa nomination est donc antérieure à 180, ap. J.-C., année de l'avénement de Commode ; et, comme il n'a vécu que vingt-huit ans (vers 2) et qu'il n'a pu occuper cette charge avant d'être sorti de l'adolescence, cela suppose qu'il est mort entre 185 et 190, et nous autorise à donner à l'inscription cette date approximative.

1. — **simplex** ce mot, à titre d'éloge, est associé par Cicéron à *sincerus* (*Ad Att.*, X, 6, 3), par Quintilien à *inaffectatus* (VIII, 3, 87). Au point de vue du caractère, comme ici, il est employé par Horace avec une nuance différente, *Sat.*, I, 3, 63, où il fait allusion à la liberté des manières, au « sans-gêne ».

Aelius, chute de *s* final ; prononciation courante et poésie archaïque, cf. **17**, 2 *navibus*.

2. — **triginta** avec la dernière brève ; elle était longue à l'époque classique.

3. — **pinguem... liquorem**, le jus épais ; cette

locution peut aussi désigner le vin ; mais *pinguis* est l'épithète naturelle de l'huile, de l'olive, etc. ; cf. Ovide, *Met.*, X, 176, *suco pinguis olivi ;* Horace, Epodes 2, 55, *lecta de pinguissimis oliva ramis arborum.*

4. — Le vers est faux :

Antō | nīnŭs ĭ | tēm Cōm | *mŏdŭs sĭmŭl* | indŭpĕ-
[rantes.

Bücheler observe que l'archaïsme *induperantes* est dû à la nécessité de faire le vers et renvoie à Juvénal, 10, 138, *barbarus induperator.* L'auteur de l'inscripfion a eu plus de scrupule, ce qui se comprend, pour les deux derniers pieds que pour le quatrième.

5. — **viro vita** allitération forte.

6. — **probatos** au sens moral, non de « éprouvés », mais de « approuvés », qui a l'approbation, l'estime de ses concitoyens ; ainsi employé sans régime, et au simple (à la différence peut-être de *probatissimus*), ce mot appartient à la langue familière.

7. — **signum**, ici, l'équivalent de *cognomen.*

imvenias se lit bien sur le marbre, non *invenias.*

28

Martyris hic *sancti* Liberalis membra quiescunt
  Qui quondam in terris consul honore fuit ;
Sed crevit titulis factus de consule martyr
  Cui vivit semper morte creatus honor.
Plus fuit irato quam grato principe felix 5
  Quem perimens rabidus misit ad astra furor.
Gratia cui trabeas dederat, dedit ira coronam,
  Dum Chr*isto* procerem mens inimica facit.
Obtulit haec d*omi*no componens atria Florus
  Ut s*anct*os venerans praemia justa ferat. 10

De Rossi. *Inscr. chrét. de Rome,* 101, 23, d'après le Palatinus ; Gruter 1171, 9 ; Büch. 904.

Epitaphe de Saint-Libéralis ; se trouvait sur la Via Salaria où, selon l'opinion de Bücheler, elle existait encore du temps du pape Damase, (seconde moitié du IVe siècle). — Les Fastes consulaires (Klein, p. 77), mentionnent un M. Vibius Liberalis, consul du 23 mars 166 avec P. Martius Verus, par conséquent sous le règne de Marc-Aurèle. Dans le Palatinus, on trouve une autre épitaphe (1) d'un martyr dont le nom n'est pas donné, et qui serait peut-être le même ; elle commence ainsi :

Quamquam patricio clarus de germine consul
Inlustres trabeas nobilitate tuas,
Plus tamen ad meritum crescit...

Le Florus, qui se nomme au v. 9, est-il l'auteur de ces distiques d'une assez belle allure littéraire ? ou bien les a-t-il fait faire par un autre ? Quoi qu'il en soit, lui, Florus, devait être, d'après les mots *componens atria*, un *atriensis*, esclave chargé de la surveillance générale de la maison au point de vue de la tenue et de la propreté (2).

(1) De Rossi, *Inst. chrét.*, II, 104, 38 ; Gruter, 1172, 6.

(2) A l'origine, c'était le comptable des propriétés de la ville ; celui des biens de la campagne était l'*actor*.

29

Presbyter hic positus Felix in pace quiescit,
Cujus pura fides, probitas, vigilantia sollers
Pontificum claro placuit sic nota Leoni
Post labsum ut reparans venerandi culmina Pauli
Huic operis tanti renovandam crederet aulam. 5

De Rossi, *Inscr. chrét. de Rome*, I, 366, 831 ; Büch, 690.

Epitaphe de Félix, prêtre.

Au-dessous : *depositus VII idus Maias Leone Aug (usto) III* [*I et Probiano v. c.*] *conss.*

De Rossi, qui a vu les débris de cette inscription dans le monastère de Saint-Paul, a montré qu'elle date, non du troisième consulat de Léon Auguste (466 ap. J.-C.), mais du quatrième (471) ; Léon Auguste est l'empereur Léon Ier qui a régné de 457 à 474. Quant au Léon dont il est question au v. 3, c'est le pape Léon Ier qui occupa la chaire de Saint-Pierre de 440 à 461 ; sur son ordre, le prêtre Félix restaura, avec Adéodat, la basilique de Saint-Paul-hors-les-murs.

Ce Félix fut le père du pape Félix III (483 à 492), et Grégoire-le-Grand (590-604) était un de ses descendants ; cette épitaphe attire donc l'attention sur une famille de clercs, une sorte de noblesse ecclésiastique.

Au v. 3, *pontificum* est sans doute un génitif partitif dépendant de *claro*, comme chez Ennius *sancta* ou *magna dearum* (*Ann.* 72 et 324, édit. L. Müller).

30

Antistes domini qui p*aupertatis* amorem
Praeponens auro rapuit *caelesti*a regna,
Hilarius cui palma o*b*itus e*t vi*vere Chr*istu*s,
Contemnens fragilem ter*ren*i corporis usum
  Hic carnis spolium liquit a*d* astra volans. 5
Sprevit opes dum quaerit opes; mortalia mu*t*ans
Perpetuis, caelum donis terrestribus emit;
Gemma sacerdotum plebisque orbisque magister,
Rustica quin etiam pro Chr*isto mu*nia sumens,
Servile obsequium *non* dedignatus adire, 10
Officio vixit minimus et culmine summus.
Nec mirum si post haec meruit tua limina, Ch*riste*,
Angelicasque domos intravit et aurea regna,
Divitias, paradise, tuas, flagrantia semper
Gramina et halantes divinis floribus hortos, 15
Subjectasque videt nubes et sidera caeli.

C. I. L. XII, 949; Büch. 688.

Epitaphe de Saint-Hilaire, évêque d'Arles, né en 401, mort le 5 mai 449; dans cette ville, sur un sarcophage, dont le couvercle porte : *sacro sanctae legis antestis Hilarius hic quiescit.* Voy. Gennadius, *De viris illustr.*, 70; Bardenhewer, *Patrol.* (Frib. 1894), p. 489 suiv. — Hexamètres dactyliques, sauf le v. 5, qui est un pentamètre.

3. — **cui palma obitus et vivere Christus** Saint-Paul, *Ep. ad Phil.*, I, 21 : *mihi vivere Christus est et mori lucrum.*

5. — **carnis spolium** expression chrétienne; *spolium* était le butin pris sur le corps de l'ennemi; mais il ne fût pas venu à la pensée d'un païen d'appliquer ce mot au corps lui-même.

6. — **Sprevit opes dum quaerit opes** recherche de l'antithèse, comme plus bas, au v. 11.

8. — **Gemma sacerdotum** Bücheler rappelle qu'Auguste, dans une lettre, appela Mécène *Cilniorum smaragde;* voy. en effet, Macrobe, *Sat.*, II, 4, 12 : *Augustus..., in epistula ad Maecenatem familiari, plura in jocos effusa subtexuit « vale mi ebenum Medulliae, ebur ex Etruria, lasar Arretinum, adamas Supernas, Tiberinum margaritum, Cilniorum smaragde, jaspi Iguvinorum, berulle Porsennae, carbunculum Hadriae... »* Cf. Sidoine Apollinaire, *Epist.*, IV, 24, *init.* : *Vir magnificus Hesperius, gemma amicorum.*

Il faut remarquer aussi que l'on disait *corona Episcopi* de l'ensemble des prêtres d'un diocèse, de sorte que l'évêque pouvait être comparé

à une gemme enchâssée dans cette couronne.

9. — **Rustica... munia sumens** il fallut les missions de Saint-Martin de Tours pour que l'on s'occupât sérieusement d'évangéliser les populations des campagnes.

12. — Ce vers a une syllabe de trop (*si* ou *haec*, Büch.).

14. — **flagrantia** pour *fragrantia*.

15. — **halantes**., cf. Virgile, *Georg.*, IV, 109 *croceis halantes floribus horti*.

16. — **Subjectasque**... cf. Virgile, *Buc.*, 5, 57 :
Sub pedibusque videt nubes et sidera Daphnis.

31

Eutychius martyr crudelia jussa tyranni
Carnificumq*ue* vias pariter tunc mille nocendi
Vincere quod potuit monstravit gloria Christi.
Carceris inluviem sequitur nova poena per artus :
Testarum fragmenta parant ne somnus adiret ; 5
Bis seni transiere dies, alimenta negantur ;
Mittitur in barathrum, sanctus lavat omnia sanguis
Vulnera quae intulerat mortis metuenda potestas.
Nocte soporifera turbant insomnia mentem.
Ostendit latebra insontis quae membra teneret, 10
Quaeritur, inventus colitur, fovet, omnia prestat.
Expressit Damasus meritum ; venerare sepulchrum.

De Rossi, *Inscr. chrét. de Rome*, II, 105, 45 ; Büch. 307 ; Ihm, *Anth. lat. suppl.*, 27 (on trouvera dans ce dernier ouvrage, à la suite du texte, une bibliographie abondante). Cette épitaphe est aussi conservée par des mss., le Thuaneus, le Petropolitanus et le Laureshamensis, voy. Ihm, ouvr. cité, *praef.*, p. XI et XII.

Epitaphe d'Eutychius.

Sur marbre ; basilique de Saint-Sébastien, sur la Voie Appienne ; fin du IVe siècle ; hexamètres dactyliques.

Une partie des rapprochements qui suivent sont dûs à Ihm, ouvr. cité.

1. — **jussa tyranni** cette fin de vers se retrouve dans une autre épigramme du pape Damase, 8, 2, et chez Sedulius, *Carm. pasch.*, II, 102. — Cf. Virgile, *Aen.*, I, 361 : *odium crudele tyranni.*

2. — **Carnificumque vias pariter tunc mille nocendi** voy., dans les *Pseudo-Damasiana*, 86 a, le vers 3 :

Carnificis superare vias tunc mille nocendi.

Cf. Virgile, *Aen.*, VII, 338 : *Mille nocendi artes ;* Claudien, *In Ruf.*, I, 97, *artesque nocendi ;* — *In Eutrop.*, II, 175, *centumque vias meditata nocendi ;* — *Anth. Lat.*, A. Riese, 4, 52 : *Mille nocendi vias.*

4. — **Carceris inluviem** même commencement de vers, Damase, 2, 20. — Cf. Lucilius, XXVI, 44-45 (L. Müller) : *hic cruciatur fame, frigore, inluvie...*

5. — **Testarum fragmenta** cf. Prudence, *Perist.* 257-264 ; Saint-Paulin de Nole, *Carm.*, 15, 185 ; *Epist.*, 18, 7 (p. 134, Hartel).

6. — **Bis seni** cf. Virgile, *Buc.*, 1, 43 ; *Aen.*, XI, 133 (Ihm renvoie aussi à *Aen.*, V, 561 ; mais, dans ce passage, *bis seni* n'est pas mis pour *duodecim :* il désigne deux groupes, de six chacun) ; Silius Italicus, III, 67.

alimenta negantur, cf. Ovide, *Trist.*, V, 8, 13 : *miseris alimenta negarat,* vers dont s'est probablement souvenu Dracontius, *De Deo,* III, 70 : *miseris quod trux alimenta negabat.*

7. — **barathrum** *baratrum,* les mss. ; la deuxième syllabe brève, comme chez Catulle, 68, 108 et 117 ; Virgile, *Aen.*, III, 421 ; Horace, *Epist.*, I, 15, 31 (longue : Virg., *Aen.*, VIII, 245 ; Stace, *Silv.*, V, 1, 168 ; *Theb.*, I, 85; VIII, 15 ; IX, 503).

8. — **metuenda potestas** cf. *Pseudo-Damas.* 86 a, 1 : *metuenda dies.*

9. — **Nocte soporifera** cf. Pétrone, *Satir.*, 128, *nocte soporifera* (rapprochement dû à Bücheler), Sil. Ital. VII, 287, *soporiferae noctis.* — Lucain, III, 8, n'a pas craint décrire *soporifero somno* (Bentley : *Somno,* le dieu du sommeil, mais le remède est insuffisant).

11. — **prestat** *praestat* le Laureshamensis. — Cf. Damase, 61, 3 *omnia praestas* (à Saint-Félix de Nole) ; Dracontius, *De Deo,* III, 120 : *deus omnia praestans.*

12. — **venerare sepulchrum** cette fin de vers se retrouve dans deux autres épigrammes du pape Damase, 42, v. 1, et 46, v. 10. — Ihm renvoie aussi au recueil ne Bücheler, 406 ; mais ce n'est là qu'une ressemblance de mots, le sens est tout autre :

Frater defunctum voluit venerare sepulchro.

IV

EPITAPHES DE FEMMES

32

Hospes, quod deico, paullum est ; asta ac pellige.
Heic est sepulcrum hau pulcrum pulcrai feminae.
Nomen parentes nominarunt Claudiam.
Suom mareitum corde deilexit souo.
Gnatos duos creavit ; horunc alterum 5
In terra linquit, alium sub terra locat.
Sermone lepido, tum autem incessu commodo.
Domum servavit ; lanam fecit. Dixi. Abei.

C. I. L. I, 1007 et VI, 15346 ; Burm. IV, 147 ; Meyer 1276 ; Egger, *Lat. serm. vet. rel.*, p. 348 ; Wilm. 549 ; Büch. 52 ; Wordsworth, p. 233 et 487 ; Lindsay, 47. — C. Martha, *Études morales sur l'Antiquité*, p. 40-41 ; De la Ville de Mirmont, *Études sur l'ancienne poésie latine*, p. 88.

Epitaphe de Claudia.

Trouvée à Rome, elle n'existe plus, et on la reproduit d'après Cyriaque d'Ancône (dans ses *Addenda* à Jacobs Mazochius), et d'après Jucundus.

Elle appartient à l'époque des Gracques, environ 130 av. J.-C.

Sénaires ïambiques.

1. — **deico** Lindsay observe que, dans cette inscription, *ei* représente soit l'ancienne diphtongue, comme ici dans *deico*, au v. 2 dans *heic*, au v. 8 dans *abei*, soit simplement un *i* long, comme au v. 4, dans *deilexit*. — Pour *deico*, même racine que δείκνυμι, δίκη, voyez Bréal et Bailly, *Dict. étym. lat.*, et cf. Stolz, *Hist. Gramm. der lat. Spr.*, t. I. p. 212.

paullum *paulum* est l'épel ordinaire à l'époque classique ; cf. Monument d'Ancyre III, 21 *paulo*. Voy., sur la question du redoublement de *l* dans ces mots, Brambach, *Neugest. der lat. Orth.*, p. 262 ; il cite les opinions contraires de Scaurus, partisan du redoublement, et de Velius Longus, qui y était hostile.

pellige Jucundus, cf. C. I. L. I, 1306 et IX, 4933 : *perlige*. — Bücheler et Lindsay : *pellege* (1). — Sur

(1) Bücheler, dans son recueil, donne l'inscription du *Corpus* I, 1306, deux numéros plus bas que celle de Claudia (nos 52 et 54), à laquelle en effet, puisqu'elle appartient à peu près au temps de Sulla, elle n'est postérieure que de vingt à trente ans ; je ne vois pas bien pourquoi, admettant sans observation la forme *perlige* dans 54, il écarte cette même forme, transmise par Jucundus, dans 52.

la question, voy. Brambach, ouvr. cité p. 144 suiv. ; Stolz. ouvr. cité, t. I, p. 185.

2. — **sepulcrum hau pulcrum** il y a ici probablement plus qu'une recherche, archaïque et naïve, de consonances identiques : bien que *sepulcrum* soit formé de *sepelio* dont le sens primitif paraît être « dormir », comme *fulcrum* de *fulcio*, l'opinion populaire, l'expliquait par *sē* privatif et *pulcrum*, « ce qui est sans beauté », de sorte que *sepulcrum* et *hau pulcrum*, signifiant la même chose, feraient un jeu de mots.

Pour *sepulcrum*, non *sepulchrum*, voy. Aulu-Gelle, N. A. II, 3, 3 : *in his... verbis omnibus, litterae (h) seu spiritus illius nulla ratio visa est nisi ut firmitas et vigor vocis, quasi quibusdam nervis additis, intenderetur.* Cf. Cicéron, *Orator*, 160 ; Quintilien, I, 5, 20, et la pièce de Catulle 84.

Hau (*haud*), devant une consonne, se lit encore dans des manuscrits de Virgile, de Tite-Live et même de Tacite (voy. Neue *Form.*, t. II, p. 683 suiv.) ; pendant longtemps, ce fut la forme régulière, *haud* ne se mettant que devant les mots qui commençaient par une voyelle.

3. — **Nomen... nominarunt** cf. Ennius, *Fab.*, 254, éd. L. Müller : *navis... quae nunc nominatur nomine Argo.*

4. — **souo** sur cette forme, voy. Stolz, *Hist. Gramm. der lat. Spr.*, t. I, p. 354, et Lindsay, *Handb. of lat. Inscr.*, p. 68 ; et cf. C. I. L. XI,

3078, v. 3, *soueis ;* I, 588, *souom* (gén. plur. en — *om* au lieu de — *orum*).

6. — **alium** une syntaxe correcte demanderait *alterum ;* comme l'observe Bücheler, l'auteur de l'inscription aura reculé devant la forme syncopée, *altrum*.

7. — Phrase elliptique, mais suffisamment claire.

commodo en ce sens, a son équivalent exact dans notre langue familière : « avantageux ». Cf. Plaute, *Most.*, 254-5 : *Ubi tu commoda es, capillum commodum esse credito ;* Térence, Heaut, 521, *mulier commoda ;* opp. Catulle, 42, 7 : *illa quam videlis Turpe incedere.*

tum autem « or, en même temps » ; *tum* marque en effet la coïncidence entre deux moments, de là entre deux idées.

8. — **lanam fecit** Lindsay rappelle l'épithète *lanifica* volontiers consacrée aux matrones ; il aurait pu, au sujet de *domum servavit*, signaler aussi *domiseda ;* voy. C. I. L, t. VI, 11602 (Büch. 237) :

Hic sita est Amymone Marci optima et pulcherrima,

Lanifica, pia, pudica, frugi, casta, *domiseda* (1).

(1) Inscription, probablement du temps de l'empereur Hadrien, en septénaires trochaïques dans lesquels il y a des fautes. Bücheler entend *Marci filia*, non *Marci uxor*.

33

Heus oculo errante quei aspicis leti domus,
Morare gressum et titulum nostrum perlege
Amor parenteis quem dedit natae suae
Ubei se reliquiae conlocarent corporis.
Heic, viridis aetas cum floreret artibus 5
Crescente et aevo gloriam conscenderet,
Properavit hora tristis fatalis mea
Et denegavit ultra veitae spiritum.
Docta, erodita paene Musarum manu,
Quae modo nobilium ludos decoravi choro 10
Et graeca in scaena prima populo apparui.
En hoc in tumulo cinerem nostri corporis
Infistae Parcae deposierunt carmine.
Studium patronae, cura, amor, laudes, decus
Silent ambusto corpore et leto tacent. 15
Reliqui fletum nata genitori meo
Et antecessi, genita post, leti diem.
Bis hic septeni mecum natales dies
Tenebris tenentur Ditis aeterna domu.
Rogo ut discedens terram mihi dicas *levem*. 20

C. I. L. I, 1009 et VI, 10096; P. L. M. E. LXXXI; Burm. IV, 353; Mey. 1437; Wilm. 551; Wordsw. p. 234 et 487; Büch. 55; Lindsay 58; Mommsen (voy., plus loin comment.).

Epitaphe d'Eucharis.

Trouvée à Rome (1) ; en tête, et en lettres plus grandes : *Eucharis Liciniae l (ibertae) docta erodita omnes artes virgo vixit an (nos) XIIII.*

Sénaires ïambiques.

L'inscription, malgré une grande cassure transversale, est assez bien conservée et très lisible : quelques mutilations sur la gauche (au sommet et à la base), et de même à la fin des vers 1, 14, 19 et 20. Le vers 5 est reporté plus à gauche que les autres (2). La première syllabe de *leti*, v. 1, et celle de *hora*, v. 7, portent l'apex ; il y a là une indication pour la fixation de la date : l'apex (voy. p. 78, n. 1) a fait son apparition au temps de Sulla (138 à 78 av. J.-C.) ; d'autre part, *deposierunt*, v. 13, retient dans *pono* l'ancienne flexion du parfait en - *ivi*, *ii* (3), dont le dernier exemple en littérature se trouve chez Catulle (34, 8 : *deposivit*) ; or, Catulle est mort à peu près vers l'an 50. Ayant à nous mouvoir dans la première moitié du premier siècle, si nous considérons la langue, le style (4) et la versification de ce petit poème, nous serons portés

(1) Le Musée de Madrid possède un fronton, προτομή, sur lequel se lit Εὔχαρις Λικιν (voy. C. I. L. I *add.* p. 561).

(2) Pour montrer que commence là un petit discours de la morte, le récit de sa vie et de sa carrière, tandis que les quatre premiers vers ne sont qu'un appel au passant.

(3) C'est d'ailleurs la vraie forme ; *pono* est pour *por-sino*, *possino*, *posno*, et le parfait de *sino* est *sivi*, non *sui* ; la forme *posui* est venue d'une fausse conception de *positus*, par analogie avec *monitus*, *monui*.

(4) Des expressions comme *viridis aetas* (v. 5) et *musarum manu* (v. 9),

à le rapprocher le plus possible de l'époque classique : la post-position de *et*, au v. 6, nous y invite encore, puisqu'en littérature c'est chez Virgile que ce procédé, plus tard si fréquent surtout dans le distique élégiaque, se manifeste pour la première fois. Il est vrai que des archaïsmes, *quei*, v. 1, *parenteis*, v. 3, *heic*, v. 5, *veitae* v. 8, paraîtraient devoir plutôt nous faire reculer la date : mais un d'eux, *erodita*, au v. 9, éveille le soupçon, puisqu'on a toujours dit, dès les temps anciens, *erudire*, non *erodire*, et cela tendrait à prouver que nous avons affaire à de faux archaïsmes auxquels s'est complu l'auteur, d'ailleurs habile, de l'inscription.

Pour serrer de plus près la probabilité de date, trouverons-nous un secours dans les vers 10 et 11 ?

Quae modo nobilium ludos decoravi choro
Et Graeca in scaena prima populo apparui.

Eucharis nous apprend par là qu'elle a donné des représentations dans les maisons des grands, dans les salons de Rome, et que, la première, elle a monté sur le théâtre grec en public. Gardons-nous d'entendre qu'elle s'est produite sur la scène au moment de l'introduction des jeux grecs à Rome, puisque cette introduction remonte à une époque où la culture littéraire des Romains était

l'emploi au figuré de *conscendere* avec *gloriam* (v. 6), de *silent* et de *tacent* (v. 15), et, d'une manière générale, l'aisance et la grâce du développement, témoignent d'une culture littéraire déjà avancée.

encore rudimentaire, dans la première moitié du deuxième siècle av. J.-C. (1). Ce qu'elle veut dire, c'est qu'elle a été la première jeune fille à jouer dans les jeux grecs. Or, c'est à l'époque de Sulla que les femmes commencèrent à se montrer sur les planches ; mais, n'ayant sur ce point aucun renseignement spécial pour la scène grecque, nous n'en savons pas plus par les vers 10 et 11 que ne nous en avait appris déjà la présence de l'apex dans les vers 1 et 7. En outre, si l'on réfléchit que ces jeux grecs se donnaient rarement, et qu'il est par conséquent possible qu'une femme y ait joué pour la première fois plus tard que sur toute autre scène, on ne verra aucun obstacle à rapprocher de l'époque classique la confection de cet élégant petit poème (vers l'an 60) ; et l'on s'en tiendra ainsi aux conclusions déjà posées avant l'examen des vers 10 et 11.

1. — **oculo errante** sans doute parce que le tombeau d'Eucharis est trop modeste pour attirer

(1) Tacite, *Ann.* XIV, 21, se trompe, lorsqu'il dit qu'il n'y avait pas eu de Jeux grecs à Rome avant 146 ; dès 186, étaient venus de Grèce des artistes τεχνῖται (Polybe, xxx, 13) et des athlètes (T. Live, XXIX, 32) et, dès 167, des joueurs de flûte, des auteurs tragiques, des pugilistes, (Polybe, *l. c.*), Au temps de Cicéron, en dehors des productions de musique et de déclamation, on vit aussi des représentations isolées de drames grecs par des acteurs grecs (Cic. *Divin. in Caec.*, 48). Brutus fit en 44 un voyage à Naples pour se procurer des acteurs de Dyonisiagues (Plut., *Brut.* 21), et il invita Canucius, un acteur populaire, à participer à des jeux grecs qu'il devait donner (Mommsen, *Hist. Rom.*, t. III, p. 613, en note).

l'attention ; ce sera par hasard que le regard du passant s'arrêtera sur lui (voy. cependant ci-dessous, note 2).

quei voy. **1**, 4, Comment.

domus l'inscription est mutilée après *dom* ; toutefois, on distingue bien le premier jambage d'un *u*. Burmann et Meyer lisaient *domum*. Avec *domus*, deux questions se posent : 1° la forme ; voy. Kühner, *Ausf. Gr. der lat. Spr.* t. I, p. 247 ; il constate que *domos* est plus fréquent ; *domus* apparaît surtout comme variante dans les manuscrits ; mais les deux flexions sont pourtant classiques, l'une et l'autre ; Neue, *Formenl.* t. I, p. 776, aboutit au même résultat et donne des exemples ; — 2° la syntaxe ; Eucharis peut-elle désigner ainsi son seul tombeau ? Le pluriel poétique paraît ici d'autant plus acceptable que l'on en relève de nombreux emplois avec les mots de la quatrième déclinaison (1) : ainsi *reditus*, Virgile, *Aen.* II, 118 ; Horace, Odes III, 5, 52 et Epodes 16, 35 ; Tibulle I, 3, 13 ; *concubitus* Tibulle II, 5, 53, et Ovide, *Amor.* II. 8, 6 et 22 (2) Cf.

(1) On peut se demander s'il n'y a pas là un effet du hasard : pourquoi les noms de la quatrième déclinaison auraient-ils eu à cet égard, un privilège ?

(2) Un doute subsiste cependant, non pour la possibilité, ici, d'un pluriel poétique, mais parce que *leti domus*, « les demeures de la mort », désignant l'ensemble des tombeaux, n'est pas non plus impossible. En ce cas l'interprétation, donnée plus haut, de *oculo errante*, tomberait nécessairement : *titulum nostrum* s'opposerait à *leti domus*, et c'est en errant de tombe en tombe que l'œil du passant rencontrerait la sépulture d'Eucharis.

Dräger *Hist. synt.* t. I, 2e édit. pp. 8 et 9 ; il cite aussi *currus*, mais sans référence, *ortus* chez Stace, mais avec des distinctions subtiles et vaines, dans tout le passage, entre le pluriel pour le singulier, le pluriel emphatique etc.

4. — **parenteis** = *parentis* génitif singulier ; il s'agit de son père, voy. en effet v. 16 et 17. — Si un *i* long est fréquemment représenté par la diphtongue *ei*, il n'en est pas de même d'un *i* bref ; nous en aurions ici un exemple unique. Sans doute dès le vers suivant, l'on rencontre *ubei* qui, dans la scansion, compte pour deux brèves ; mais il y a abrègement de la finale en vertu de la loi des mots ïambiques (1), et dans *ubi*, la voyelle *i* est longue par elle-même. Wagener attribue *parenteis* à une simple bévue du graveur ; d'où que vienne la faute, il y a faute certainement.

D'ailleurs, au vers 18, *hic* et *septeni* montrent suffisamment que le lapicide (ou l'auteur du modèle qui lui a été remis) n'écrivait pas *ei* pour *i* long d'instinct ou par habitude (2) : il est donc probable que *parenteis*, et même *ubei*, viennent d'une affectation pédante d'archaïsme, sur laquelle se greffe, pour le premier mot, une formelle erreur.

quem après deux mots ; cf. v. 5 *cum* après trois.

(1) Voy. F. Plessis, *Métr.*, *Exc.* 3, p. 292.

(2) Il y a cependant *veitae*, au v. 8.

4. — **Ubei** = *ubĭ*, voy. note précédente.

se conlocarent l'expression *se conlocare* se rencontre chez des auteurs archaïques et chez Cicéron. — Livius Andronicus 10, édit. Ribbeck : *in sedes se conlocat regias* ; Accius, 437, Ribb. : *conlocat sese in locum celsum.* Plaute, *Aulul.* IV, 8, 6 : *me conlocavi in arborem ;* Cicéron, *In Vatin*, 39 : *aliis jam se locis conlocarunt ; — Pro Cael.*, 49 : *palam sese in meretricia vita conlocarit* ; — *Tusc.* V, 2 : *se in optimo vitae statu exquirendo conlocarent.*

5. — **Heic** peut-on voir dans ce mot l'adverbe de temps « alors, à ce moment » ? en ce cas, il se rattacherait à la phrase principale, *properavit...* (v. 7). Rutgers supposait, non sans vraisemblance, qu'il y a une faute (*heic* est en effet très lisible sur la pierre), et que le texte donné au graveur devait porter *hei* ou *heu* ; Pighius proposait *haec.*

viridis aetas cf. Ovide *Trist.* IV, 10, 17 et Stace *Theb.* VI, 274 : *viride aevum* ; Silius Italicus I, 187, Martial XI, 71, 5, Columelle *praef.* 12 : *virides anni.*

6. — **et** en post-position, voy. plus haut, p. 154.

gloriam conscenderet expression recherchée et qui fait image, témoignant chez l'auteur de sens poétique et de culture littéraire ; cf. Properce II, 10, 23 :

Sic nos nunc, inopes laudis conscendere carmen.

7. — **hora tristis fatalis mea**, les mots *hora fatalis* forment une locution équivalente à *mors*, et

l'on s'explique facilement qu'ils puissent être qualifiés par un second adjectif, *tristis*.

9. — Ellipse du verbe, ce qui donne à la phrase quelque chose d'un peu étrange et négligé.

erodita pseudo-archaïsme, voy. plus haut, p. 154; cf. *exfociont* (col. rostr. de Duilius) = *effugiunt*. Cette alternance de *ŏ* et de *ŭ* était d'ailleurs fréquente dans le latin vulgaire, et la prononciation courante finit par les confondre.

13. — **Infistae** encore une confusion fréquente (voy. plus haut **5**, 3 comm.), cf., dans le recueil de Bücheler : 443, 9 *crudile* ; 531, 1 *infilix* ; 712, 2 *penitrans* ; — et d'autre part, ibid. 694, 1 *insignebus* ; 958,3 *optenui* ; 1339, 5 *nemis* ; 1406, 4 *trebuet*, et 5 *mensebus* ; 1447, 2 *meretis*, 5 *anemis*, 14 *lacremis* etc.

deposierunt pour la forme, voy. plus haut, p. 153, n. 13. — Il s'agit, dans ce vers, des paroles que les Parques prononcent à la naissance de tout être humain, et qui ont un effet irrévocable, cf. plus haut **17**, 4, et Properce IV, 7, 51 :

Juro ego fatorum nulli revolubile carmen.

14. — **patronae** ne dépend pas seulement de *studium*, mais des quatre autres mots, *cura* etc.

15. — **Silent**... « font silence, à présent que mon corps a été brûlé, et se taisent dans la mort ». Le premier ablatif, *ambusto corpore* équivaut à une proposition temporelle ; quant au second, il est difficile d'affirmer si c'est un ablatif de lieu sans *in*, ou un instrumental. — Manuce voulait

remplacer *tacent* par *jacent* ; à tort. Bücheler (1) rapproche de notre vers Plaute, *Poen.* prol., 3 *sileteque et tacete*, et Lucrèce IV, 583 *taciturna silentia.*

17. — **antecessi... diem** si *antecedere*, comme il est naturel de le comprendre, veut dire ici « faire aller devant, faire précéder », nous sommes en présence d'un exemple unique en latin ; nulle part ailleurs, ce verbe ne signifie autre chose que « aller devant, précéder » ; ainsi, chez Térence, *Phorm.* III, 2, 40 *haec* (*dies*) *ei antecessit*, ou chez Cicéron, *Brut.* 82 *his* (*oratoribus*) *antecedens.* L'auteur de l'inscription n'étant pas un illetré, il s'en faut, nous devons croire sur ce seul témoignage, que *antecedere* pouvait prendre le sens qu'il lui donne ici. Toutefois, il n'est pas impossible que *leti diem* désigne le jour de la mort du père, et alors *antecessi* garderait son sens normal : j'ai précédé (par le jour de ma mort) le jour où mon père doit mourir.

19. — **domu** voy. ce qui est dit plus haut, au comment. du v. 1, sur la double déclinaison de *domus.* Pour *domu*, ablatif, cf. Plaute *Mil. glor.* II, 1, 48 ; Cicéron *In Verr.* II, v, 128 et *Philipp.* II, 45 ; et voy. Quintilien I, 6, 5... *hac domu dicendum sit an hac domo.* D'une manière générale, la flexion en — *u* dans la déclinaison de *domus*, devait être

(1) Sans donner les références.

plus archaïque en littérature (1), et c'est probablement pourquoi elle a été préférée par l'auteur de l'épitaphe.

Note sur la nature des Jeux Grecs. — Mommsen *Hist. rom. trad. Alex.* p. 292 en note : « Les jeux grecs ne paraissent pas avoir été de vraies représentations scéniques ; ils appartenaient plutôt au genre de la déclamation accompagnée de musique qui fut pratiqué plus tard dans la Grèce proprement dite (2). C'est la conclusion qu'il faut tirer des indications fournies par Polybe (30, 13) sur les concerts de joueurs de flûte, par Suétone (*Caes.* 39) sur la danse en général et sur la danse des armes à la mode de l'Asie mineure exécutée dans les jeux donnés par César ».

Dans un passage de la Rhétorique à Hérennius (IV, 60) relatif aux citharèdes, Mommsen estime qu'il est fait allusion aussi aux jeux grecs : « Une autre chose me frappe, ajoute-t-il ; c'est de voir ces représentations combinées à Rome avec des luttes d'athlètes grecs (Polybe, *loc. cit.* et Tite-Live XXXIX, 22). Sans doute les récitations dramatiques n'étaient pas exclues de ces jeux mixtes ; car nous voyons figurer des acteurs tragiques dans la troupe amenée à Rome en 587 (167 av. J.-C.) par L. Anicius. Mais ce n'étaient pas précisément des représentations dramatiques : l'artiste se conten-

(1) Elle se réfugia dans la langue populaire ; car elle reparaît chez des écrivains de la décadence, Apulée par exemple.

(2) Cf. Welcker, *Griech. Trag.*, p 1277.

tait d'y déclamer ou d'y chanter, avec accompagnement de flûte, tantôt un drame entier, tantôt, et plus souvent, de simples fragments. Vraisemblablement, la grande attraction dans les jeux grecs pour le public romain, c'était la musique et la danse ; quant aux paroles, on ne s'en préoccupait pas plus que les Français à l'ancien théâtre italien à Paris. Ces jeux, sans règle fixe, s'adaptaient très bien aux fantaisies des théâtres de société ».

34

Boneis probata, inveisa sum a nulla proba.
Fui parens domineis senibus, huic autem opsequens.
Ita leibertate illei me, hic me decoraat stola.
A pupula annos veiginti optinui domum
Omnem. Supremus fecit judicium dies. 5
Mors animam eripuit, non veitae ornatum apstulit.

C. I. L. I, 1194 et X, 6009; Burm. IV, 336; Meyer 1425; Or. 3031; Wilm. 558; Büch. 56.

Epitaphe de Larcia Horaea.

Cette inscription, qui fut trouvée à Interamna, a péri; c'est par la description qu'en ont donnée Jucundus et Pontanus, que nous la connaissons. Au-dessus, on lisait : *P (ublius) Larcius P (ubli) l (ibertus) Neicia, Saufeia A (uli) l(iberta) Thalea, L(ucius) Larcius P(ubli) f(ilius) Rufus, P. Larcius P (ubli) f (ilius) Brocchus, Larcia P (ubli) G (= Gaiae) l (iberta) Horaea.* — Au-dessous : *L. Eprius Chilo, viat (or) tr (ibunus) pl (ebis) [E] pria cpi...*

Nous sommes en présence d'une sépulture de famille qui nous raconte tout un petit roman : P. Larcius et Saufeia, affranchis l'un et l'autre, avaient deux fils, L. Larcius Rufus et P. Larcius Brocchus ; ils avaient aussi, parmi leurs esclaves, une jeune fille qui sut se faire bien venir d'eux tous, si bien même que, non seulement ses vieux maîtres l'affranchirent, mais que le fils cadet, Brocchus, l'épousa (voy. Comment. du v. 3 à *stola*) ; c'est cette Horaea dont l'épitaphe, en des vers qui ne sont pas sans fierté, célèbre l'honneur et les vertus :

Supremus fecit judicium dies.
Mors animam eripuit, non veitae ornatum apstulit.

L'inscription ne doit pas remonter plus haut que le temps de César, à cause de la forme *huic* (auparavant *hoic*, voy. Büch. *Décl. lat.*, trad. Havet, § 298); Wilmanns la croyait même plus récente; — *ei* pour *i*, à plusieurs reprises, est une affecta-

tion un peu grossière d'archaïsme (et, sans doute, aussi, le double *a* de *decoraat*, voy. Comment. à ce mot).

L'apex, dans ces dix vers, apparaît dix-huit fois.

Sénaires ïambiques.

1. — **Boneis probata** cf. C. I. L. t. VI, 23685, v. 2 : *Bonis probata ;* t. II, 3476 : *vixit probus, probis probat(us) ;* — Accius, 314 Ribb. : *Probis probatum potius quam multis fore;* — Tite-Live, XXVII, 8, 6 : *ut nemo tota juventute haberetur prior, nec probatior primoribus patrum... esset ;* — Ovide, *Ex Ponto,* I, 2, 140 (O. Korn 142) : *Quarum judicio si qua probata, proba est.*

inveisa sum a nulla proba même idée chez Properce IV, 11, 49 :

Quaelibet austeras de me ferat urna tabellas,
Turpior assessu non erit ulla meo.

2. — **parens** participe de *pāreo;* obéissante.

3. — **illei** = *illi,* nominatif pluriel : ses vieux maîtres, P. Larcius et Saufeia.

huic son mari, Brocchus.

decoraat Pontanus] *decorat* Jucundus ; *decorarat* Burmann, Meyer, Mommsen (*Inscr. de Naples* 4070).

Pontanus considérait *decoraat* comme un parfait, et Wilmanns et Bücheler l'approuvent ; voy. Lachmann, *Comment. in Lucret.* p. 291, à V, 396. Mais l'existence de cette prétendue forme du parfait n'a jamais été démontrée ; les exemples invoqués s'expliquent tous facilement par le présent historique

(ainsi Térence, *Adelphoe*, III, 3, 11 ; Properce II, 15, 3). Si l'on songe que la finale en — *at* de la première conjugaison avait été longue, qu'elle est encore traitée comme longue régulièrement par Plaute, et si l'on rapproche ce fait de l'affectation maladroite d'archaïsme signalée plus haut, on trouvera naturel de ne voir ici qu'une manifestation prétentieuse et de ne pas chercher, dans ce *decoraat* que Pontanus n'a pas dû inventer, autre chose que *decorat* avec la dernière longue, à l'ancienne mode (*a* redoublé pour *a* long, voy. plus haut, **10**, 1 comment. p. 51).

stola on sait que c'était le vêtement caractéristique de la matrone, comme la toge celui du citoyen, et cela doit bien signifier ici que Brocchus, son plus jeune maître, a fait d'elle sa femme légitime.

4. — **A pupula** on ne cite pas d'autre exemple de cette expression qui est l'équivalent de *a puero ;* le mot *pupula*, dans le sens de petite fille ou poupée, est lui-même très rare ; il signifie plutôt la pupille de l'œil. *Pupulus*, petit garçon, se trouve chez Catulle 56, 3 et chez Sénèque, *Ad Lucil.*, 12, 3.

Les deux derniers vers, comme le premier, évoquent le souvenir de l'Elégie IV, 11, de Properce, avec laquelle nous avons déjà vu l'occasion d'un rapprochement (Comment. du v. 1, sous les mots *inveisa sum a nulla proba*) :

Prop. IV, 11, 27 : *Ipsa loquor pro me.*

71-72 :

Haec est feminei merces extrema triumphi
Laudat ubi emeritum libera fama rogum.

99-100 :

Causa perorata est ; flentes me surgite testes
Dum pretium vitae grata rependit humus.

35

Quicumque legis titulum juvenis quoi sua carast,
  Auro parce nimis vincire lacertos.
Illa licet collo laqueatos inliget artus
  Et roget ut meritis praemia digna ferat,
Vestitu indulge, splendentem supprime cultum. 5
  Sic praedo hinc aberit, neq*ue* adulter erit.
Nam draco consumpsit domina speciosus ab artus
  Infixumq*ue* viro volnus perpetuumq*ue* dedit.

C. I. L. VI, 5302 ; Wilm. 534 ; Büch. 1037.

Epitaphe d'une jeune femme qui fut, semble-t-il, assassinée par un voleur qu'avaient tenté ses bijoux.

Trouvée sur la Voie Appienne, dans un columbarium; les lettres, élégantes et très petites, sont de la meilleure époque.

Les quatre premiers vers sont gravés à gauche; les quatre derniers, à droite. — Distiques élégiaques (voy. Comment., 2).

L'apex est mis neuf fois.

Trois vers faux (1, 2 et 6), une phrase d'une syntaxe à peine explicable (au v. 7), s'associent dans cette épigramme à quelques vers agréables (par exemple, 4 et 8) et à des souvenirs d'expressions et de tours tout à fait littéraires. C'est une œuvre maladroite, mais intéressante par l'effort personnel de l'auteur, un affranchi probablement ou quelque plébéien, par sa tentative pour raconter une petite histoire... sur laquelle la gaucherie de l'exécution laisse planer un mystère irritant pour la curiosité.

Voici comment, avec Wilmanns, nous proposons de comprendre : « Prends garde de parer de trop de bijoux la femme que tu aimes; sans doute, ne lui refuse pas une toilette digne d'elle; mais supprime le luxe qui attire l'attention; ce sera le moyen d'éviter le voleur et l'adultère. Celle qui m'était chère a été victime d'un serpent d'or qui ornait son bras (c'est-à-dire que son bracelet a tenté un voleur qui l'a tuée); et ce serpent, en

même temps qu'il la faisait mourir, m'a atteint au cœur d'une blessure qui ne guérira pas. »

1. — Si l'on essaye de scander, il faut : 1° ou supposer *o* devant *quicumque*, et en ce cas la dernière syllabe de *juvenis* est en surplus ; 2° ou faire de *quoi* deux longues, ce qui n'est guère vraisemblable, et alors la première syllabe de *quicumque* est de trop.

En réalité, c'est tout simplement un vers par « à peu près ».

2. — Rien n'est plus facile que de compléter ce vers de manière à obtenir un hexamètre irréprochable : il n'y a qu'à intercaler un mot comme *teneros* entre *nimis* et *vincire* ; mais nous sommes convaincus que l'auteur a cru faire ici un pentamètre et qu'il ne s'est même pas aperçu qu'il lui donnait pour second hémistiche une fin d'hexamètre.

5. — **Vestitu indulge**, cf. Térence, *Adephoe*, I, 1, 38 : *Vestitu nimio indulges*. Le datif en — *u* est la vraie forme de l'époque classique ; la flexion — *ui* ne prévaut que sous les Empereurs, voy. Büch., *Décl. lat., trad. Havet*, 285, p. 176.

6. — Il manque une syllabe dans le second hémisiche ; la répétition de *sic* remplirait la lacune ; mais voy. ce qui est dit plus haut pour les v. 1 et 2 : l'auteur a dû faire le vers ainsi, et son oreille s'en est trouvée satisfaite.

7. — **domina... ab artus** (*abartus* en un seul mot dans l'inscription) ; Bücheler explique : *consumpsit a domina artus*, l'ordre du substantif et de la pré-

position étant renversé par anastrophe : *domina ab.* Nous donnons cette interprétation faute d'en découvrir une autre moins invraisemblable ; s'il s'agissait d'un texte paléographique, on pourrait proposer : *consumpsit dominam speciosus et artus* (*artus* adj. « étroit » ; qui serre le bras).

36

Fatales moneo ne quis me lugeat : Orbi
  Namque Secunda fui ; nunc tegor e cinere.
Hic ego securis jaceo super omnibus una,
  Natalis quia nos septimus ussit amor.

C. I. L. XIV, 2553, décr. par Gatti ; *Bull. inst. Arch.*, 1865, p. 252, décr. par Henzen ; Wilm. 575 ; Büch. 1032.

Epitaphe de Secunda.

Trouvée sur le territoire de Tusculum ; aujourd'hui à Rome ; plaque de marbre. Du commencement de l'Empire ; nombreux apex. Distiques élégiaques.

Au-dessus : *ólla I Secundáe* ; — au-dessous : *Nátális* (lecture douteuse), puis : *monumentí III ídús Maiás.*

Sur l'autre côté du marbre, un certain Appuleius Eutychus rappelle la mort de son affranchie.

1 et 2. — **Fatales** = *mortales ;* cf. Properce, IV, 1, 97 :

Fatales pueri, duo funera matris avarae !

« Enfants voués à la mort, double deuil d'une mère avide ! »

Il doit y avoir, comme Bücheler le soupçonne, une intention d'opposition symétrique entre *Fatales* au début de v. 1 et *Natalis* au début du v. 4, comme entre *Secunda* (v. 2) et *Septimus* (v. 4). L'auteur ne s'est pas contenté de donner à cette épigramme une allure d'énigme : il y a mis en outre, des jeux de mots.

Le maître de Secunda, qui l'avait peut-être épousée, se nommait Orbius Natalis.

Orbi — Secunda la Secunda d'Orbius, c'est-à-dire Secunda, la femme d'Orbius ; cf. Lucain II, 343 :

... liceat tumulo scripsisse : Catonis
Marcia.

nunc tegor e cinere à présent je suis ensevelie, étant faite de cendre ; il nous semble que l'on peut

comprendre cette expression, en la rapprochant, par exemple, de *statua ex aere.*

3 et 4. — **securis** = *mortuis ;* ceux qui sont en sûreté, à l'abri des maux de la vie, dans la paix. Cf., dans le recueil de Wilmanns, 246 : *Securitati sacrum Claudiae*, et ce qui est dit en note ; cf. *ibid.*, 232, note.

ussit jeu de mots : Natalis, qui l'aimait, l'a enflammée de passion et a fait brûler son corps pour lui rendre les derniers devoirs.

Mais que signifie *septimus ?* Wilmanns expose deux interprétations, qu'il reconnaît d'ailleurs insuffisantes : Orbius Natalis a aimé Secunda pendant sept ans ; — ou bien Secunda serait la fille de cet Orbius, morte à sept ans. Bücheler, supposant que Secunda peut avoir été la septième femme d'Orbius, ajoute avec raison qu'une telle mention conviendrait mieux à la malice joyeuse d'une épigramme (1) qu'à la gravité d'une inscription funéraire. Sa seconde explication nous paraît la plus simple et la plus vraisemblable : parmi les esclaves ou affranchies de Natalis, Secunda se trouve être la septième qu'il a aimée.

Ajoutons qu'en lui faisant dire que sa cendre est mise à part sur les cendres de toutes les autres

(1) Voyez en effet Martial, IX, 15 :

Inscripsit tumulis septem scelerata virorum
« Se fecisse » Chloe. Quid pote simplicius ?

(jaceo super omnibus una), Orbius a probablement entendu signifier qu'il l'avait aimée tout particulièrement ; ce qui n'était pas une raison — au contraire — pour lui infliger une épitaphe obscure et plaisante.

37

*Tu quicumque mor*ae patiens vis scire viator
*Parvolus hic a*tris titulis quid noster aratus
*Reddat ager lacrim*as, paulum consiste : docebo.
*Haec Aeli Steph*ani quondam carissima conjux
Dum vixit, fuerat Flavia Nicopolis ; 5
*Semper erit sed ca*ra mihi, cum vita manebit.
Atque aderit jam nulla quies nisi mortis imago :
*In somnis repeto quam r*apuere dei.
Semper ego, ut Manes possint, audire iterabo,
Flavia Nicopolis, nomen dulce tuum, 10
Et tumulo spargam saepe meas lacrimas.
O mihi si superi vellent praestare roganti
Ut tuo de tumulo flos ego cerna novum
Crescere vel viridi ramo vel flore amaranti
Vel roseo vel purpureo violaeque nitore, 15
Ut qui praeteriens gressu tardante viator
Viderit hos flores, titulum legat et sibi dicat :
Hoc flos est corpus Flaviae Nicopolis.

C. I. L., VI, 18385 ; Fabretti, *Inscr. antiq.*, 69, 34 ; Burm. IV, 186 ; Meyer 1477 ; Büch. 1184.

Epitaphe de Flavia Nicopolis.

Trouvée sur une plaque de marbre qui n'existe plus et qui était enfouie sur le bord de la Via Nomentana ou auprès de la porte Salaria (1).

Au-dessus : *d(is) M(anibus)* [*Flaviae*] *Nicopoli fecit T(itus) Aelius Aug(usti) lib(ertus) Stephanus conjugi* [*carissi*]*mae et sibi et suis liberis, libertis libertabusq(ue)* (2). — Il paraît que la pièce était disposée sur deux colonnes égales, et c'est pour cela que, le côté gauche du marbre étant mutilé, c'est le commencement des vers 1 à 9 qui manque et que l'on a restitué par conjecture.

Date incertaine (peut-être de l'époque d'Auguste).

Mélange irrégulier d'hexamètres et de pentamètres dactyliques.

Il y a, dans cette épitaphe, malgré quelques fautes de versification, un certain charme littéraire ; la qualité des vers s'y embellit d'une profonde tristesse, douce et résignée, et de la grâce même du nom de la jeune femme, Flavia Nicopolis.

1. — **Tu quicumque morae** Burmann] *Si quis forte morae* Bücheler.

2, 3. — L'auteur compare la plaque commémorative à un champ, où les vers représentent les

(1) La Via Nomentana se détachait, devant la Porte Colline (mur de Servius), de la Via Salaria Nova ; celle-ci rejoignait la Via Salaria Vetus, en franchissant la porte Salaria ; voy. Homo, *Topogr. rom.*, p. 673 et 674.

(2) Suivent des constatations et des prescriptions relatives au monument.

sillons ; nous disons de même le champ d'un écu, en termes de blason, et, en termes d'art, le champ d'une toile quand le peintre n'y a encore rien tracé. *Arare* est d'ailleurs appliqué à l'écriture (1) par Martial, IV, 86, 11 : *Inversa pueris arande (libelle) charta.* Les mots *atris titulis* peuvent bien dépendre à la fois de *reddat* et de *aratus*, et l'épithète *atris* doit être prise au figuré. — *Quid*, adverbial, « pourquoi ».

Le texte que nous avons adopté pour les premiers mots de ces deux vers est celui de Bücheler ; ce n'est pas qu'il nous paraisse bien satisfaisant ; mais, ne nous croyant pas le droit de mettre en doute *aratus*, nous n'avons rien trouvé qui s'adapte mieux avec ce mot. Au v. 3, la conjecture de Bonada *ut discas* (*Carm. ex ant. lapid.*, t. II, p. 404), est tout d'abord séduisante : mais elle fait double emploi avec le *vis scire* du v. 1.

6. — **Semper erit sed cara mihi** en proposant cette conjecture, nous n'avons pas la présomption de prétendre restituer le texte même de l'inscription ; nous tentons seulement de remplir une lacune de la manière la plus simple et en des termes possibles selon la logique du sens. Bonada écrivait : *Quae insidet nunc cura mihi ;* Bücheler donne : *Nec vivet non cara mihi*, ce qui est à peine intelligible.

(1) *Exarase*, dans le sens d'écrire, se trouve chez Cicéron. C'est ainsi que *pagina*, avant de signifier une colonne d'écriture, désignait une treille ; cf. Bréal et Bailly, *Dich. étym latin*, sous le mot *pango*.

7. — **Atque aderit jam nulla quies** Bonada] *Delectat jam nulla quies*, Bücheler.

mortis imago, périphrase pour dire : le sommeil.

8. — Nous nous en sommes tenus, pour ce vers, au texte de Bücheler, très vraisemblable quant au sens d'après les dernières lettres conservées.

9. — **Semper ego ut Manes possint**... Burmann écrivait (1) : *Ad te dum jubeant me fata redire.*

10. — Il suffirait de renverser l'ordre des hémistiches pour que le vers devienne juste ; et c'est ce que fait Burmann, en note. Mais, outre que l'on n'a pas le droit d'agir ainsi vis-à-vis d'un texte épigraphique, ce vers faux — où du moins le dactyle se fait bien sentir — conserve assez de grâce charmante pour que l'on doive, de toute manière, s'abstenir d'y toucher.

nomen dulce, cf. **48**, 11.

13. — **flos** au neutre, à la différence du v. 17, *hos flores*, et comme, plus bas, v. 18 : *hoc flos ;* cf. C. I. L. V., 5701 (Büch., 103), v. 10 : *omne flos.*

cerna = *cernam ;* chute de *m* final, voy. **1**, 5 Comment.

14. — **flore amaranti** la même fin de vers se lit dans une inscription du IIIe siècle de l'ère chré-

(1) Dans le texte qu'il met en note (t. II, p. 136, col. 1), et qu'il donne moins pour une restitution que pour une réfection littéraire : *Conabor... lacunas resarcire ac transpositos, neque suo loco collocatos, versus in aliquem ordinem revocare, ut saltem commodo sensu legi possint.*

tienne, trouvée à Nicopolis (au confluent du Danube et de l'Aluta), C. I. L., III, 754 (Büch., 492), v. 23 : *seu grato flore amaranthi.*

18. — **Flaviae** avec la finale brève. Burmann proposait : *Hic flos est corpus, Flavia Nicopolis* (vocatif).

38

Tu qui secura spatiarus mente viator
    Et nostri voltus derigis inferieis,
Si quaeris quae sim, cinis en et tosta favilla,
    Ante obitus tristeis Helvia Prima fui.
Conjuge sum Cadmo fructa Scrateio 5
    Concordesque pari viximus ingenio.
Nunc data sum Diti longum mansura per aeum
    Deducta et fatali igne et aqua Stygia.

C. I. L., IX, 1837, décrite par Mommsen I, 1220; P. L. M. E., LXXIX, B; Orelli-Henzen 7413; Wilm. 560; Büch. 960.

Epitaphe de Helvia Prima.

Trouvée à Bénévent parmi des matériaux destinés à la construction d'une église.

Bücheler l'attribue à l'époque de César ; nous la croyons du règne d'Auguste, et de la fin plutôt que du commencement. En voici la raison : il est impossible de lire cette inscription sans que la pensée se reporte aussitôt vers les pièces 21 et 22 du premier livre de Properce ; on le verra par les rapprochements faits dans le commentaire, aux quatre premiers vers, et par la lecture de la pièce 21 de Properce, publiée ici même sous le n° **15**. Comme, en dehors d'un souvenir de Catulle et d'une imitation de sa métrique et de ses flexions il y a des rencontres avec Lygdamus, Ovide et l'auteur du *Culex*, on jugera vraisemblable que l'auteur de notre épigramme était nourri de souvenirs pris chez les élégiaques, qu'il les a imités et, par conséquent, qu'il leur est postérieur. Si les formes, la versification, l'aspect général donnent l'idée de plus d'antiquité, il ne faut pas oublier que l'archaïsme était à la mode, et à sa place, sur des tombeaux.

Distiques élégiaques.

Il y a un apex sur l'*i* de *Scrateio*, au v. 5. et sur le premier de *viximus*, v. 6.

1. — **Tu qui** cf. **15**, 1 (Prop. I, 21, 1) et **39**, 1.

spatiarus pour cette flexion en — *us*, cf. C. I. L. I, 1267 *utarus* (inscr. de Venouse) ; IV, 2082, *figarus* (Pompéi) ; VI, 10736, *patiarus* ; et voy. Kühner *Ausf. Gr. der lat. Spr.*, t. I, p. 442 ; Neue-

Wagener, t. III, p. 201 ; Lindsay, *Lat. Lang.* p. 534.

2. — **nostri** dépend, bien entendu, de *inferieis ;* cf. C. I. L. VIII, 2662 (Büch. 252), v. 3 et 4 : *fascibus... nostri.* — Pour le mot *inferiae* pris au sens, comme ici, de sépulture ou plutôt de restes mortels, cf. Catulle, 101, 2 :

Advenio has miseras, frater, ad inferias.

Le sens ordinaire est « offrandes funéraires ».

Pour l'idée contenue dans le vers, Prop. I, 21, 3 (ici **15**, 3) : *Qui... lumina torques.*

3. — **Si quaeris quae sim** Cf. Prop. I, 22, 1-2 : *qui sint mihi... penates Quaeris.*

4. — **Ante obitus tristeis** Cf. Prop. III, 4, 12 : *Ante meos obitus.*

5. — **fructa** pour cette forme du participe passé de *frui*, cf. Lucrèce III, 940 : *quae fructus cumque es ;* Velléjus Paterculus II, 104, 3 : *quo fructus sum ;* Sénèque, *Ad Lucil.*, 93, 7 : *fructi sumus.*

Le vers est faux, parce qu'il y manque un pied et demi. Le caractère, on pourrait presque dire le mérite littéraire de cette petite pièce, rend peu vraisemblable que cela soit dû à l'introduction des noms propres dans un vers de formulaire ; il est bien plus probable qu'il y a eu étourderie du lapicide qui a omis un mot. Bücheler, bien qu'il se range à la première explication, indique, comme pouvant prendre place dans le vers, *dilecto.* — A noter aussi, dans le groupe, *fructŭ Scrateio* ce que l'on nomme un sigmatisme.

Pour l'expression *fructa conjuge,* cf. Lygdamus,

3, 32 : *cara conjuge posse frui ;* — et C. I. L. I, 1306 et IX, 4933 (Büch. 54), v. 2 : *unica gnata fruei.*

6. — **concordes** cf. Tacite, *Ann.* III, 33, 1, *concordem sibi conjugem.*

7. — **aeum** = *aevum*, que donne Wilmanns dans son texte.

8. — **fatali igne** cette élision, dans le pentamètre dactylique, d'un hémistiche à l'autre, qui n'est pas très rare chez les Grecs, apparaît une dizaine de fois chez Catulle ; on la trouve une fois (1) chez Properce, I, 5, 32 :

Quaerere : non impune illa rogata venit.

(1) En ne comptant pas III, 22, 10, où l'on peut admettre le détachement de l'enclitique *que*, et qui est d'ailleurs empli de noms grecs : *Herculis Antaeique Hesperidumque choros.*

39

A

Tu qui secura procedis mente, parumper
  Siste gradum quaeso verbaque pauca lege.
Illa ego quae claris fueram praelata puellis,
  Hoc Homonoea brevi condita sum tumulo,
Cui formam Paphie, Charites tribuere decorem, 5
  Quam Pallas cunctis artibus erudiit.
Nondum bis denos aetas mea viderat annos,
  Injecere manus invida fata mihi.
Nec pro me queror hoc : morte est mihi tristior ipsa
  Maeror Atimeti conjugis ille mei. 10
« Sit tibi terra levis, mulier dignissima vita
  Quaeque tuis olim perfruerere bonis ! »

B

Si pensare animas sinerent crudelia fata
  Et posset redimi morte aliena salus,
Quantulacumque maee debentur tempora vitae 15
  Pensassem pro te, cara Homonoea, libens.
At nunc quod possum, fugiam lucemque deosque
  Ut te matura per Styga morte sequar.

« Parce tuam, conjux, fletu quassare juventam
  Fataque maerendo sollicitare mea. 20
Nil prosunt lacrimae, nec possunt fata moveri.
  Viximus ; hic omnis exitus unus habet.
Parce ; ita non unquam similem experiare dolorem
  Et faveant votis numina cuncta tuis !
Quodque mihi eripuit mors inmatura juventae, 25
  Id tibi victuro proroget ulterius. »

C. I. L. VI, 12652, décrite par Henzen ; Burm. IV, 142 suiv. ; Meyer 1274 ; Büch. 995 ; Wernsdorf, *Poet. lat. min.* t. III, p. 217 et 138 suiv.

Epitaphe de Claudia Homonoea.

Trouvée aux environs du Vatican ; actuellement au musée du Capitole ; sur un grand cippe de marbre élégamment sculpté. Sur la face antérieure : *Atimetus Pamphili Ti(berii) Caesaris Aug (usti) l(iberti) l(ibertus) Anterotiánus síbi et Claudiae Homonaeae conlibertae et contubernali.* ἡ πολὺ Σειρήνων λιγυρωτέρη, ἡ παρὰ Βάκχωι καὶ θοίναις αὐτῆς χρυσοτέρη Κύπριδας, ἡ λαλιὴ φαιδρή τε χελειδονὶς ἐνθ' Ὁμόνοια κεῖμαι Ἀτιμήτωι λειπομένη δάκρυα, τῶι πέλον ἀσπασίη βαιῆς ἄπο, τὴν δὲ τοσαύτην δαίμων ἀπροϊδὴς ἐσκέδασσεν φιλίην. *permissu patroni, in fronte longum p(edes) V, latum p(edes) IV.*

Les douze premiers vers (A) sont gravés sur le côté gauche ; les quatorze suivants (B), sur le côté droit. L'apex est mis une quarantaine de fois.

Distiques élégiaques.

Scribonius Largus, ch. 162, parle d'un affranchi de l'empereur Tibère, nommé *Anteros*, et mort dix à quinze ans auparavant ; l'ouvrage de Scribonius a été écrit vers l'an 47 ap. J.-C. ; la mort d'Anteros serait donc à peu près de l'an 35. S'il faut, l'identifiant avec le Pamphile dont il est question ici, voir dans Atimetus *Anterotianus* son affranchi, nous pouvons attribuer notre épitaphe aux environs de l'an 50 ap. J.-C.

A

1. — **Tu qui** cf., plus haut, **15**, 1 et **38**, 1.

4. — **brevi** ne signifie pas que le tombeau d'Ho-

monoea soit petit par rapport aux autres, mais que, dans ce petit espace d'un tombeau, tiennent à la fois beauté, grâce et talent, tant de vie et de dons disparus ; voy., en effet, distique suiv.

5. — **Paphie** dans la littérature, c'est chez Martial (VII, 74, 4) que cette forme fait son apparition.

6. — **artibus erudiit** cf. **33**, 5 et 9, et Prop. I, 2, 29-30.

8. — **Injecere manus... facta**, cf. Virgile *Aen.* X, 419 : *Injecere manum Parcae.* Servius voit dans cette expression un souvenir de la langue du droit, de l'*injectio manus* quand un créancier, sans attendre une décision de justice, revendique ce qui lui est dû ; cependant cf. Callimaque, *Epigr.* 2, 6 : Ἀΐδης οὐκ ἐπὶ χεῖρα βαλεῖ.

9. — **prome** = *mea causa* (Wernsdorf) ; « pour moi, dans mon intérêt » ; cf. Properce IV, 11, 27, *Ipsa loquor pro me*, et les expressions *queri pro re publica, stare pro aliquo.*

11 et 12. — Réponse du passant aux paroles d'Homonoea.

B

Du v. 13 au v. 18, c'est Atimetus qui parle.

13. — **pensare animas** cf. **42** A, 4, *pro vita vitam pensare*, et Stace, Silv. III, 3, 192 :

Ergo et Tessalici conjunx pensare mariti

Funus et immitem potuit Styga (1) *vincere supplex Thracius.*

14. — **redimi morte** cf. Ovide, *Ex Ponto*, III, 1, 105 : *si mea mors redimenda tua.*

A partir du v. 19, réponse d'Homonoea à Atimetus.

19-20. — Cf. Stace *Silv.*. V, 1, 179 :

Parce precor lacrimis, saevo ne concute planctu
Pectora, nec crucia fugientem conjugis umbram.

Prop. IV, 11, 1.

Desine, Paulle, meum lacrimis urgere sepulcrum.

21. — Cf. Prop., *ibid*, v. 2-8 et Virgile, *Aen.* VI, 376.

22. — **Viximus** cf. Virgile, *Aen.* VI, 653 ; Horace, Odes, III, 29, 43 ; Sénèque, *Ad Lucil.*, 12, 9. Wernsdorf renvoie à Calpurnius, 8, 11 (entendez Némésien, 1, 11) ; à tort : c'est *diximus* qu'il faut lire dans ce passage, voy. *Calp. et Nem, Buc.*, H. Schenkl, p. 52.

25-26. — **Quodque... ulterius** cf. Properce, IV, 11, 95 :

Quod mihi detractum est, vestros accedat ad annos.

Consol. ad Liviam, 413 :

Perque annos diuturnus eas fratrisque tuosque.

Stace, *Silv.*, V, 1, 177 :

Pars animae victura meae. cui linquere possim
O utinam quos dura mihi rapit Atropos annos !

(1) Le Styx sera aussi nommé au v. 18.

40

Ac veluti formosa rosast cum tempore prodit,
  Arescit certo tempore deinde suo,
Sic tu coepisti primo formossa, Anna, vidèri,
  Tempore sed subito desinis esse mea.
Hoc Stabilis tuus, eheu! quo possum munere parvo, 5
  Prosequor, atque opto : sit tibi terra levis.

C. I. L. VI, 22377, décr. par Henzen ; Jahn, *Spec. epigr.*, p. 108, 2 ; Burm. IV, 152 ; Meyer 1281 ; Büch. 1040.

Epitaphe de Memmia Anna.

Actuellement au Musée du Vatican ; au-dessus, on lit : *Memmia Ɔ (= Gaiae) l(iberta) Anna.*

Date incertaine (premier siècle de l'ère chrétienne?) — Trois apex.

Distiques élégiaques. — Si l'on observe que, dans ces vers habiles et gracieux, il y en a deux qui sont faux (3 et 5) et que justement ce sont ceux où figurent des noms propres, on en concluera : 1° que ces distiques, tels qu'ils devraient être avant l'introduction des noms, sont l'œuvre d'un vrai poète, soit qu'ils aient été empruntés à une élégie que nous ignorons (1), soit qu'ils aient été composés exprès pour servir d'épitaphe et soient devenus la propriété du fabricant de tombeaux ; 2° que ce poète ne peut être Stabilis puisqu'il n'était pas assez instruit pour s'apercevoir que, par l'introduction des noms propres, deux vers devenaient faux. Cette preuve d'ignorance, il est vrai, ne fait que mieux valoir le goût instinctif et sûr qui l'a poussé à choisir de si jolis vers parmi ceux qu'on dut lui proposer.

1-3. — **Ac veluti... Arescit... Sic tu** cf. Properce II, 15, 51 :

Ac veluti folia arentis liquere corollas
Quae passim calathis strata natare vides,
Sic nobis...

(1) *Ac*, au début, paraît bien indiquer que c'est un passage emprunté à une pièce plus longue.

formossa cf. *imperiossus* et *verucossus* dans les Factes Capitolins ; voy. Ritschl *Opusc.* II, 715 ; Stolz, *Hist. Gr. der lat. Spr.*, t. I, p. 537. — La succession des formes a été : *formonsus*, — *ossus*, — *osus*.

Anna le vers était juste avant l'intercalation de ce nom.

5. — **eheu**] sur la pierre *éhiu* ; en lisant *heu*, on aurait un vers juste. Bücheler trouve que la syntaxe laisse à désirer à cause de l'absence de *ego* ; mais l'ellipse est acceptable. Il suppose que le modèle pouvait être :

Hoc ego te conjunx, quo possum munere parvo...

41

Exemplum periit castae, lugete, puellae :
Oppia jam non est, erepta est Oppia Firmo.
Accipite hanc animam numeroque augete sacr*atam*
Arria Romano et tu Graio Laodamia.
Hunc titulum meritis servat tibi fama superstes. 5

C. I. L. X, 5920 ; Gruter 394, 8 ; Burm. IV, 54 ; Meyer 1201 ; Büch. 423.

Epitaphe d'Oppia Eunoea.

Cette inscription, aujourd'hui perdue et qui a été vue par Martinius Smetius au XVIe siècle, fut trouvée sur une plaque de marbre à Anagni (Anagnia, vieille ville du Latium, cf. Virg. *Aen.* VII, 684, *dives Anagnia*).

Au-dessus : *L(ucio) Cominio L(ucii) f(ilio) L(ucii) n(epoti) Pal(ilia) Firmo prae(tori) q(uaestori) aer (arii) et alim(entorum) Oppiae Sex(ti) et Ↄ (= Gaiae) l(ibertae) Eunoeae.* — Au-dessous : *sibi suis posteris eorum.*

Du commencement du deuxième siècle ap. J.-C.; c'est dans les premières années de ce siècle que Trajan organisa l'administration alimentaire, autrement dit l'assistance publique (1).

Hexamètres dactyliques. — Le second *i* de *periit* (v. 1) porte l'apex.

(3) C'est grâce à des inscriptions, trouvées l'une en 1747 auprès de Plaisance, l'autre en 1832 dans les environs de Bénévent, que nous connaissons les fondations alimentaires de Trajan ; mais il n'est pas le premier empereur qui en ait conçu l'idée et même tenté la réalisation ; à Nerva en revient l'honneur, comme nous l'apprennent un passage d'Aurélius Victor *Epit.* 12, un fragment d'Ulpien XXIV, 28, et une loi du Digeste XXX, 1, 122. Le fisc impérial fournissait le capital de la fondation ; mais ceux à qui il était confié, municipe ou citoyen ayant une grande fortune, devaient en payer la rente et donner hypothèque sur leurs biens immeubles. Quant à l'administration, elle était confiée soit à un magistrat ordinaire du municipe, soit à un *quaestor arcae alimentariae* ou *alimentorum* (comme était notre L. Cominius Firmus), surveillé lui-même par un inspecteur régional nommé *procurator alimentorum*, s'il appartenait à l'ordre équestre, *curator* ou *praefectus alimentorum* s'il était pris dans l'ordre sénatorial (voy. Bouché-Leclercq, *Inst. rom.*, p. 226, n. 5, et 227, n. 3).

Cette jolie épigramme est l'œuvre d'un poète, tout au moins d'un lettré qui avait l'éducation et l'accent ; elle évoque des souvenirs de mythologie et d'histoire ; elle appelle des rapprochements avec d'autres poètes, et les vers sont agréablement tournés. Ajoutons que l'auteur a fait preuve d'un goût très exact en ne transformant pas une épitaphe en poème et en laissant à celle-ci, sous la forme littéraire, le caractère de concision et l'aspect simple qui conviennent à une inscription ; c'est là le témoignage d'un art sûr et discret.

1. — Burmann ponctue :

Exemplum periit : castae lugete puellae.

Il voit dans *castae puellae* uu vocatif pluriel ; il nous paraît bien plus probable que c'est un génitif singulier dépendant de *exemplum* qui, seul, ne se comprend guère.

3. — **numero** *numeros* Pithou, approuvé en note par Burmann ; mais le renvoi à l'élégie d'Ovide sur la mort de Tibulle (*Amor.* III, 9, 66 : *Auxisti numeros, culte Tibulle, pios*) ne prouve rien pour notre vers : là, c'est Tibulle mort qui va enrichir d'une ombre le groupe pieux où il est appelé à prendre place ; ici, au cas où la construction serait la même, c'est à Oppia qu'il faudrait que le poète s'adresse : or il s'adresse à Arria et à Laodamie, *augete*. En outre, avec *numeros*, les adjectifs *Romano* et *Graio*, du vers suivant, ne se rapporteraient plus à rien.

A la vérité, la phrase demeure difficile à expliquer. Bücheler entend *augere numero* comme *augere honore* ou *nomine*, et ce sens de *numerus* (importance, valeur) est parfaitement latin : le poète demande à Arria et à Laodamie de faire honneur à Oppia en la comptant pour une ombre sacrée ; mais le lien de sens qui rattache *Graio* et *Romano* à *numero* est bien compliqué, si même on peut le découvrir ! Il nous paraît plus vraisemblable d'interpréter : « Accueillez cette ombre sacrée et honorez-la, toi, Arria, avec le groupe romain (= des Romaines glorieuses), et toi, Laodamie, avec le groupe des Grecques ». *Numero Romano, Graio* serait un de ces ablatifs, si fréquents en latin, qui détermine dans quelle condition s'accomplit l'action marquée par le verbe, et *numerus* aurait le même sens que dans des locutions telles que *numerus, hominum, militum*, etc.

sacratam le mot est mutilé à la fin ; on ne lit bien que *sacr..*, peut-être *sacri..*, et cela n'est pas fait pour simplifier l'interprétation du passage. *Sacratam*, que nous avons adopté, vient de Bücheler ; *sacrorum* Smetius; *sacrato* Mommsen.

4. — **Arria** femme de Paetus Caccina, belle-mère de Thraséas ; son mari, compromis sous Claude dans la révolte de Scribonianus, fut obligé de se tuer : elle lui donna l'exemple en se frappant la première et lui tendant le poignard avec ces mots : « Paetus, cela ne fait pas de mal », *vocem immortalem ac paene divinam « Paete, non dolet »* (Pline le

jeune, *Epist.* III ; 16, 6) ; Cf. Tacite *Ann.* XVI, 34 à la fin ; Martial I, 13.

Laodamia, fille d'Acaste, roi d'Iolcos, et femme de Protésilas, chef Thessalien qui fut tué le premier des Grecs dans la guerre de Troie, ayant le premier sauté des nefs sur le rivage ennemi. Elle obtint des dieux la permission de le revoir pendant trois heures ; Hermès le lui ramena sur la terre, et quand les trois heures furent accomplies, elle ne voulut pas lui survivre et mourut avec lui ; touchante histoire dont la trace la plus ancienne est dans l'*Iliade* II, 700 suiv., qui a inspiré à Euripide une tragédie dont il reste quelques fragments et que les Alexandrins romains se sont plu à développer ou à rappeler dans leurs epyllia ou leurs élégies. Laevius avait fait une *Protesilaudamia* (1), A. Gelle N. A. XII, 10, 5 ; la 13e héroïde d'Ovide est une lettre de Laodamie ; mais c'est surtout Catulle qu'il faut lire 68, 74 (68a, 33) suiv. :

Conjugis ut quondam flagrans advenit amore
Protesilaeam Laudamia domum...

— Cet accueil, fait par les morts dans les enfers à un nouvel arrivant, a plus d'une fois inspiré les poètes ; Bücheler renvoie au *Culex* 261, à Juvénal 2, 156 ; il eût pu citer en première ligne Ovide, *Amor.* III, 9, 61, qui nous montre Catulle et Calvus allant, avec Gallus, au-devant de Tibulle :

(1) Sur ce poème de Laevius, voy. De la Ville de Mirmont, *Etudes sur l'anc. poésie lat.*, p. 279-290.

Obvius huic venias, hedera juvenalia cinctus
Tempora cum Calvo, docte Catulle, tuo ;
Tu quoque, si falsum est temerati crimen amici,
Sanguinis atque animae prodige Galle tuae !

5. — **meritis** *mentis* Pithou, dans ses deux éditions ; mais lui-même, dans ses notes, recommande la leçon *meritis*.

42

A

Urbis alumna, graves casus huc usque secuta
Conjugis infelicis, Atilia, cura Philippi,
Hic sita sum manibus gratis sacrata mariti
Pro cujus vita vitam pensare precanti
Indulsere dei. Ne cesses, Fama : meremur. 5

B

Quod credis templum, quod saepe viator adoras,
  Pomptillae cineres ossaq*ue* parva tegit.
Sardoa tellure premor comitata maritum
  Proq*ue* viro fama est me voluisse mori.

C

Unu et viginti bis juncti vix*i*mus annos;
  Una fides nobis gaudia multa dedit.
Et prior at Lethen cum sit Pomptil*l*a recepta :
  « Tempore tu » dixit « vive, Philippe, m*e*o ».
Nunc aeterna quies Ditisq*ue* silentia maesti 5
  Hanc statuere ambis pro pietate domum.

D

Languentem tristis dum flet Pomptilla maritum,
  Vovit pro vita conjugis ipsa mori.
Pro*t*inus in placidam delabi visa quietem
  Occidit. O celere*s* at mala vota dei
Has audire preces, vitam servare *marito* 5
  Ut pereat vita dulcior illa m*ea* !

E

Templa viri pietas fecit p*ro* munere magno
  Pomptillae. Meruit *femi*na casta coli ;
Nam se devovit jam *defi*ciente marito
  Rapta viro, m*erito vivat* ut ille suo.

F

Hic Pomptilla jacet. Cinere*s pia cur*a Philippi
Conjugis his aris includi*t*. *Sign*a duorum
Quae facit ad famae viv*ens erit* argumentum.

G

*J*unonis sedes infernae cerni*te cu*ncti :
Numine mutato fulget Pomptilla per aevom.

C. I. L, X, 7563 suiv. ; *Eph. epigr.*. IV, p. 484 ; Burm. IV, 90 ; Meyer 1227 ; Büch. 1551.

Epitaphes de Pomptilla.

Trouvées à Cagliari, (autrefois *Caralis*, *Carales* ou *Calaris*) dans un grand sépulcre creusé dans le roc et orné comme un temple, voy. Muratori, t. III, p. 1638; Bonada, II, Cl. VI, p. 133 et 134.

E, F et G sont gravés autour de la porte.

B est suivi de deux pièces grecques, en distiques élégiaques, l'une de dix vers, l'autre de quatre; elles sont reproduites par Kaibel *Epigr.* 547 et dans les *Inscr. grecques de Sicile*, 607.

Après D, se lisent quatre, puis six vers grecs (dist. élég.) ; dans ceux-ci, était dit l'âge de Pomptilla. Il y avait encore dix vers, qui sont devenus tout à fait illisibles.

Après G, encore deux petites pièces grecques en vers élégiaques, l'une de dix vers, l'autre de deux.

Cette sépulture doit être de la première moitié du IIe siècle ap. J.-C.

Hexamètres dactyliques et distiques élégiaques.

Au dehors :

memoriae Atiliae L(ucii) f(iliae) Pomptillae benedictae m(aritus?) s(ua) p(ecunia).

Au-dedans :

d(is) M(anibus) Atiliae L(ucii) f(iliae) Pom[p]tilla [e] mamm[ae (1) *o]ptimae, M. Cassio Phili[p]po tat[ae pa] rentib [us] sanctis L(ucius) Atilius Felix... ... im... et [L. Ati]lius Eutychus lib(ertus) [f] ec [er (unt) si]bi posterisq...*

(1) Pour ces noms familiers, donnés, *mamma* à la mère, et *tata* au père, voy. W. Herabus, *Arch. für lat. Lexic.* XIII, pp. 150 et 154.

Nous ne savons de Philippe et de Pomptilla que ce que nous apprend cette série d'épitaphes. Philippe avait été exilé de Rome en Sardaigne ; Pomptilla l'y avait suivi (A, 1 ; B, 3) ; le voyant, au cours d'une maladie, en danger de mort (D, 1), elle demanda aux dieux de prendre sa vie en échange de celle de son époux (A, 4 ; B, 4; C, 4 ; D, 1-2 ; E, 3). Elle renouvelait ainsi le dévouement d'Alceste. Leur union avait duré quarante-deux ans (C, 1). Telle est l'histoire que ces belles épigrammes, tour à tour d'une concision lapidaire ou d'une grâce élégiaque, célèbrent avec dignité, l'histoire qu'elles prolongent en des variantes multipliées, comme si le poète ne pouvait se résoudre à cesser une si juste glorification.

A, 4. — **vita vitam pensare**, cf. **39**, 13, Comment.

C, 1. — **Unu** = *unum*, voy. **1**, 5, Comment.

3. — **at** (=*ad*) (1) **Lethen cum sit**] *ad lectum cum sim* Burmann.

4. — Cf. Martial I, 36, 6 :

Vive tuo, frater, tempore ; vive meo.

6. — **ambis** pour *ambobus ;* la forme *ambis* est blâmée par Caper, voy. G. L. K. VII, p. 107, 14.

D, 4. — **O celeres... dei... audire...** même mouvement que dans le passage, bien connu, de Lucain, I, 510 : *O faciles dare summa deos... ;* cf. Juvénal 10, 7-8.

(1) Comme dans D, 4 ; voy. LINDSAY, *Lat. Inscr.*, p. 51, § 20.

6. — **mea** autorisé par Bücheler en note ; *mihi* vulg.

F, 2 et 3. — Pour remplir les lacunes, Bücheler (voy. son Comment.) hésite entre *signa* et *certa*, entre *erit* (Della Marmora) et *magis*.

G, 2. — **Numine mutato** la Junon de Pomptilla est devenue une *Juno inferna*, v. 1.

43

Jam datus est finis vitae, jam paussa malorum
Vobis quas habet hoc gnatam matremque sepul-
[crum
Litore Phocaico pelagi vi exanimatas
Illic unde Tagus et nobile flumen Hiberus
Vorsum ortus vorsum occasus fluit alter et alter, 5
Stagna sub Oceani Tagus et Tyrrhenica Hiberus.
Sic etenim duxere ollim primordia Parcae
Et nevere super vobis vitalia fila,
Cum primum Lucina daret lucemq*ue* animamque.
Ut vitae diversa dies foret unaque leti. 10
Nobis porro alia est trino de nemine fati
Dicta dies leti, quam propagare suopte
Visum ollis tacito arbitrio cum lege perenni,
Sisti quae cunctos jubet ad vadimonia mortis.

C. I. L. VI, 20674; Smet. 124[b]; Grüter 690; Burm. IV, 230; Meyer 1336; Büch. 436.

Epitaphe de Cornelia Tyche et de sa fille Julia Secunda.

Trouvée à Rome. Elle occupait le flanc droit d'une grande urne double, en marbre, dont un morceau, la partie de devant, est aujourd'hui à Paris. Sur cette partie sont sculptés les attributs de l'Amour et de la Fortune (τύχη, par allusion au *cognomen* de la mère) ; au-dessous : *d (is)* M *(anibus) Juliae Secundae filiae, Corneliae Tyches uxoris ;* puis deux portraits, celui de la fille, sous lequel on lit : *et forma singulari et moribus piissimis doctrinaq(ue) super legitimam sexus sui aetatem praestantissimae quae vixit annis XI, mens (ibus) VIIII, d (iebus) XX* ; celui de la mère, sous lequel on a gravé : *et incomparabilis erga maritum adfectus sanctitatisque et eximiae erga liberos pietatis, quae vixit annis XXXVIIII, mens(ibus) IIII, d(iebus) VII, ex is mecum ann(is) XI*. — Après le vers 7, c'est-à-dire juste à moitié de l'inscription en vers, on a figuré un quadrupède, debout, qui semble être un mulet.

Cornelia Tyche avait donc un peu plus de trente neuf ans, et Julia Secunda, près de douze, quand elles ont péri ensemble dans un naufrage. Le mari de Cornelia qui lui conserve cette sépulture, dit qu'il a vécu avec elle onze ans ; Julia Secunda était, par conséquent, la fille d'un premier lit, et, s'il y avait des enfants d'un second mariage, ce sont sans doute ceux dont il est question dans le membre de phrase *eximiae ergo liberos pietatis.*

L'apex est mis fréquemment (vingt fois dans les vers), presque partout à propos ; comme il tomba en désuétude vers la fin du IIIe siècle, l'épitaphe est certainement antérieure à cette époque (probablement du IIe siècle).

Hexamètres dactyliques.

1. — **paussa** (cf. **21**, 2, *pausum* et le Comment.) Pour le redoublement de *s*, cf. *caussa*, graphie ancienne, que l'on trouve encore dans le Monument d'Ancyre (III. 1), et même, à deux reprises, dans un décret de l'an 31 de l'ère chrétienne, voy. Brambach *Neug. der lat. Orth.*, p, 273 suiv. — Le mot *pausa* ou *paussa*, jusqu'à l'époque classique, appartient à la langue de la poésie ; Ennius éd. L. Müller, *Ann.* 370 et 476, *Sat.* 10 ; Lucilius éd. L. Müller I, 13 ; Accius, Ribb. 290.

3. — **Litore Phocaico** sur la côte Phocéenne ; les deux points extrêmes du voyage devaient être Marseille et Gadès (Cadix).

7. — **ollim** on ne cite pas d'autre exemple de ce redoublement de *l* dans *olim*, et ce peut bien être tout simplement une faute du graveur. — Pour les vers 7 et 8, cf. **17**, 4 et le Comment.

11. **Nobis** = *mihi*.

trino de nemine le mot *nemen* ne se trouve nulle part ailleurs (*numine*, Sabinus) ; *trino* doit faire allusion, non au nombre des Parques, mais au triple destin du père, de la mère et de la fille.

Il est difficile de décider si cette pièce est faite pour des plébéiennes par un plébéien, copiant et

amplifiant quelque ancien modèle, ou pour des femmes de haute condition, par un poète à qui manquait le sens de la mesure et la dextérité dans la construction de la période ; à côté de développements vains et mal placés, comme celui des v. 4 à 6, d'une antithèse d'un goût médiocre, v. 10, il y a d'heureuses rencontres d'expressions (par exemple, le *vadimonia mortis* du dernier vers), de l'ampleur dans la versification, et, répandue sur toute la pièce, une tristesse grave et douce.

44

Artibus ingenuis cura perdocta suorum,
  Sortita egregium corporis omne decus,
Non dum bis septem plenis praerepta sub annis
  Hac Corale casta condita sede jacet.
Ludite felices, patitur dum vita, puellae; 5
  Saepe et formosas fata sinistra ferunt.

Gruter 908, 1; Murat. 1664, 13; Burm. IV, 128; Meyer 1255; Büch. 1167.

Epitaphe de Corale.

Trouvée à Spolète. Distiques élégiaques. Date incertaine.

1. — **suorum** Muratori, Burmann] *suarum* sur le marbre ; Bücheler.

3. — **Non** porte sur *bis septem plenis* ; elle n'avait pas achevé sa quatorzième année.

praerepta cf. Valérius Flaccus VI, 571 : *brevibus praereptus in annis* (d'après le ms. de Carrion, suivi par Thilo ; *ereptus* Schenckl et Bährens).

4. — **Hac Corale**] *Hic Crocale* Muratori.

casta nominatif se rapportant à Corale, comme le dit bien Bücheler ; la finale est allongée par « licence poétique ». D'ailleurs, Diomède nous apprend que certains métriciens traitaient dans le pentamètre dactylique la dernière syllabe du premier hémistiche comme celle du second et faisaient ainsi de ce vers un asynartête. Plus tard Grégoire de Nazianze, dans son hymne au Christ, adopta cette idée ; on trouve aussi chez Ennodius quelques exemples d'une brève à cette place du pentamètre.

6. — **formosas** pour l'emploi de *formosa* seul, cf. Lygdamus 1, 7 :

Carmine formosae, pretio capiuntur avarae.

Properce II, 28, 49 :

Sunt apud infernos tot milia formosarum.

Claudien, *carm. min.* 42 (91), éd. Jeep p. 176 :

Hic formosa jacet Veneris sortita figuram.

Cette épigramme de Claudien, qui est justement

une épitaphe, développe l'idée contenue dans notre vers. La voici tout entière :

Pulchris stare diu Parcarum lege negatur.
  Magna repente ruunt, summa cadunt subito (1).
Hic formosa jacet Veneris sortita figuram
  Egregiumque decus invidiamque tulit.

ferunt = *auferunt*, comme souvent chez les poètes : cf. Horace, Odes, III, 16, 22 ; IV, 8, 5 ; — *trahunt* Muratori ; « *quod forte praeferendum* » Burmann, en note.

(1) Ce premier distique procède évidemment de Lucain, I, 70 : *Inrida fatorum series summisque negatum Stare diu.*

45

Condidit hic miseri mater duo funera par*tus*
  Ossaque non justis intulit exequiis.
Tegula nam Romae Proculum prolapsa peremit,
  Pressit Sipunti pressa Cladilla rogum.
Vota, parens, nocuere tibi qui numina saeva, 5
  Ut plura eriperent, plura dedere bona.

C. I. L. III, 2083; Büch. 1060.

Epitaphe de Cladilla, morte à dix neuf ans, et de son frère Proculus, plus jeune qu'elle ; trouvée à Salone, aujourd'hui au musée d'Agram. Les caractères sont beaux. Monument bipartite, dont la partie de droite porte les noms de O. Nassius Certus Draco, édile et quattuorvir, et de sa mère Tullia Intuma ; la partie de gauche, les vers et au-dessus : *Papiria Rhome v(iva) f(ecit) sibi et Papiriae Cladillae ann. XIX et P. Papirio Proculo ann. XI..* (1) [*fi*] *lis ;* au-dessous : *et P. Papirio Clado viro et P. Papirio Celerioni et Papiriae Hispanillae li(bertis).*

Souvenir évident de Properce IV, 1 ; d'abord 93-97 (sur la mort de deux frères) :

Quippe Lupercus, equi dum saucia protegit ora,
Heu ! sibi prolapso non bene cavit equo ;
Gallus at, in castris dum credita signa tuetur,
Concidit ante aquilae rostra cruenta suae.
Fatales pueri, duo funera matris avarae !

Ici, 1 et Prop. 97 *funera* ; — 3 *nam*, Prop. 93 *quippe* ; — *prolapsa*, Prop. 94 *prolapso* ; — 4 *pressit* en tête du vers, Prop. 96 *Concidit* en tête du vers également.

Ensuite, Properce, même élégie, 127 :

Ossaque legisti non illa aetate legenda

et ici, 2 :

Ossaque non justis intulit exequiis.

1. — **miseri... partus** Mommsen a pensé qu'on

(1) Probablement : XIII.

pourrait lire *misere* et *parva*, ce qui, comme texte, serait bien peu satisfaisant. Steinbüchel donne *patris* au lieu de *partus* ; mais cela ne concorde pas avec les indications qui précèdent les vers, et d'après lesquelles c'est bien la mère Papiria Rhome qui, survivant à ses enfants, fait faire l'inscription.

3. — Pour ce genre d'accident, voy. le passage, bien connu de Juvénal 3, 269 suiv.

4. — **Pressit** — **pressa** recherche d'un goût douteux, surtout dans une inscription funéraire. Bücheler demande ce que signifie *pressa* : écrasée dans une foule ? étouffée dans un incendie ? ou bien encore *morbo pressa* (= *oppressa*) ?

Devons-nous croire que la sœur fut la victime d'un accident analogue à celui dont périt son frère ? Le mot *pressa*, considéré isolément, serait favorable à cette hypothèse ; mais ne perdons pas de vue qu'il est rapproché de *pressit* qui, lui, est pris sans aucun doute dans un sens atténué : le poids d'un corps de jeune fille ne peut être représenté comme bien lourd au bûcher ! Il nous paraît donc probable que *pressa* doit être entendu dans un sens un peu vague et figuré, et qu'il s'agit d'une maladie.

Sipunti Sipuntum (ou *Sipus*, - *untis*), vieille ville de la Daunie, qui avait Diomède pour fondateur mythique ; colonie romaine, et place de quelque importance commerciale.

5. — **qui** = *quoi*, datif.

46

O dolor quantae lachrimae fecere sepulchrum
Jul. Lucinae que vicxit karissima matri.
Flos aetatis hic jacet intus condita saxo.
O utinam possit reparari spiritus ille
Ut sciret quantus dolor est !... 5

C. I. L. XII, 825 ; Orelli 4833 ; Büch. 565.

Epitaphe de Julia Lucina, trouvée à Arles, sur un sarcophage ; elle doit, d'après l'aspect des lettres, appartenir au troisième siècle de l'ère chrétienne.

Hexamètres dactyliques, incorrects : v. 1 *dōlor ;* 3 *aetatīs hic.* Quant au v. 2, il se scande en acceptant l'abréviation *Jul.* pour *Juliae : Jul Lu | cinae | que vic | xit Ka | rissima | matri.*

A la suite, on lit :

Quae vixit ann. XXVII, m. X die XIII
Jul. Parthenope posuit infelix mater.

Au v. 2, *que* = *quae.*

Cette épigramme est une des plus touchantes que nous ayons rencontrées, par le sentiment qui l'anime, par la grâce simple du style, par la qualité poétique des vers qui fait pardonner aisément les fautes de versification. Il n'est pas jusqu'à l'interruption brusque du dernier vers, demeurant inachevé, qui n'ajoute à son prix et qui ne lui mérite l'attention : c'est une note de découragement, une défaillance, tant la douleur est vive et le deuil inconsolé... *patriae cecidere manus.*

47

Causa meae mortis partus fatu*mque malignum.*
Set tu desine flere, mihi karis*sime conjux,*
Et fil*i* nostri serva com*munis amorem :*
Nam meus ad caeli transivit spi*ritus astra.*

C. I. L. VIII, suppl. III, 20288 ; Büch. 1834 ; *Bulletin de la Soc. Archéol. de Constantine XXVI*, 1892, p. 403 ; Audollent et Letaille, *Mél. d'arch. et d'hist.* X, p. 477, n° 40.

Epitaphe de Rusticeia Matrona.

Trouvée à Ain Kebira (Sataf, dans la *Provincia Mauretania Sitifensis*). Date incertaine. Hexamètres dactyliques.

Au-dessus : *d* (*is*) *M* (*anibus*) *s* (*acrum*) *Rusticeia Matrona v* (*ixit*) *a* (*nnos*) *XXV* ; — au-dessous, on déchiffre :... *meritae b m f.*

2. — **Desine flere** cf. Properce IV, 11, 1, et ici **18**, 16.

3. — **Et fili**... pris à Virgile, *Aen.* II, 789 : *et nati serva communis amorem.*

4. — **Nam meus**... **astra** cf. C. I. L. VIII, 8567 (Renier, *Inscr. d'Alg.* 3421 ; Büch. 569), v. 6 :

Non tamen ad Manes, sed caeli ad sidera pergis.

48

Sors tibi sub teneris, Argentea, contigit annis
Cujus fausta patrum saecula nomen erant.
Quae nos non aliter quam te consumpsit amantes
Quorum sensus adhuc quod dolet intus amat.
Non bene pensantur leti dispendia luctu : 5
Plus moritur vivens qui valet esse miser.
Sume igitur lacrimas quarum solacia sensus
Nulla tui, sed nos quos nocuere juvant!
Frangitur explicitis tristis fortuna querellis
Et reserata minus pectora vulnus habent. 10
Nomen dulce matris solumque, Argentea, pignus,
Heu, mihi quam subito funere rapta jaces!
Vernantes calidum decoxit frigore flores
Et gemmam in fructu mors inimica tulit.

Gruter 1177, 3 ; De Rossi *Inscr. chrét. de Rome* II, 118, 102, d'après le Palatinus ; Burm. IV, 140 ; Meyer 1266 ; Büch. 1336.

Epitaphe d'Argentea ; — se trouvait probablement dans *l'ager Veranus* (1). Fleetwood (p. 362) y voyait une inscription chrétienne ; Labbé (*Thes. epitaph. vet.* p. I, p. 10) la considérait comme païenne, et cela paraît plus probable, sans qu'il soit permis de se prononcer ; en tout cas, on n'y voit aucune trace de foi ou d'espérance en la vie future, au contraire, cf. v. 7 et 8.

1. — **Sors**] *Mors* Schrader.

sub teneris... annis cf. Ovide *Met.* XII, 183 *primis... sub annis ;* — Büch. 1388 (C. I. L. VI, 8401), v. 1 : *teneris... sub annis.*

tibi... contigit bien que ce verbe convienne plutôt aux événements heureux, voy. cependant Ulpien, Dig. XXVIII, 3, 6 : *si quid humanitus ei contigerit* pour dire « s'il vient à mourir » ; *humanitus*, la mort étant la condition de l'humanité.

2. — **fausta patrum saecula** l'âge d'argent, les jours fortunés où vivaient les aïeux « étaient ton nom », c'est-à-dire t'avaient donné ton nom.

4. — **sensus** la sensibilité, le sentiment ; cf. v. 7.

6. — **Plus moritur...** « Il meurt davantage (il est plus mort qu'un mort), celui à qui reste la force d'être malheureux, de vivre malheureux. » Pour *valere* construit avec l'infinitif, en poésie et chez les prosateurs post-classiques, cf. Vir-

(1) C'est un terrain situé près de Rome, le long de la *Via Tiburtina*, là où se dresse aujourd'hui la basilique de Saint-Laurent sur la catacombe de Cyriaca.

gile *Aen.* II, 491 *sufferre valent ;* Horace *Sat.* I, 1, 14 *Delassare valent ;* 9, 39 *valeo stare ;* Tite-Live XXXVIII, 23, 4 *nec continere suos valuit.* — Il n'est pas tout à fait juste de dire que, dans ces locutions, *valere* n'a d'autre valeur que *posse :* l'idée de force subsiste, voisine sans doute de celle de possibilité, mais apportant quelque chose de plus.

8. — **quos nocuere** on cite quelques exemples de *nocere* transitif (Sammonicus, Végèce, Inscriptions, voy. dans le dictionnaire latin-allemand de Georges, au mot *noceo* (1). On disait de même *indulgere aliquem* (Afranius, Térence).

11. — **Nomen dulce** cf. **37**, 10.

matris] *patri* Schrader ; tout au plus supposerait-on *matri*, à cause d'une dittographie de l'*s* de *solum*. Avec *matris*, que nous gardons, on peut entendre que la mère et la fille portaient le même *cognomen*, Argentea

solum... pignus enfant unique.

13. 14. — Ce distique est très difficile à expliquer ; encore faudrait-il être sûr du texte ! En suivant celui de Bücheler, et en interprétant comme lui *calidum* par *aestas*, « le chaud » pour « la belle saison », on arrive à ceci : « La saison a, par la fraîcheur de la nuit (la gelée), flétri (2) les

(1) Dans Phèdre IV, 19, 4, il semble que l'on doit lire non *nocuit* mais *necuit* (Pithou, L. Müller, Havet).

(2) Le mot *decoxit* serait, en ce cas, très exact : une gelée brusque, au printemps, *cuit* les feuilles, les dessèche et les noircit comme si le feu avait passé sur elles.

fleurs printanières, et la mort ennemie a supprimé (1) le bourgeon ». Reste *in fructu* ; on dirait plutôt « le fruit dans le bourgeon », que « le bourgeon dans le fruit » ; y a-t-il ici un renversement maladroit des termes ? ou bien devons nous-comprendre *fructu* dans le sens de profit ? La gelée a tué le bourgeon, dans le profit, la jouissance qu'il promettait ? La première explication nous paraît préférable ; il semble qu'il y ait dans cette phrase une confusion quelconque, et le texte de meure suspect.

(1) Exactement : « a enlevé » ; *tulit* pour *abstulit*, voy. plus haut, **44**, 6, comment.

49

Florentina mihi quondam dulcissima conjunx
  Et toto penitus pectore fixa meo,
Te pudor et probitas caram fecere marito
  Conservansque toros inviolata fides.
Militiae studiis secura mente vacavi 5
  Creveruntque mei te moderante lares.
Nunc tua deserti quaerunt solacia nati,
  Ingemit et tristis te moriente domus.
Suscipe quapropter carmen ferale Boniti,
  Quod mihi luctificum est, sed tibi dulce nimis. 10

De Rossi *Inscr. chrét. de Rome* II,118, 101, d'après le Palatinus ; Gruter 1177, 2 ; Büch. 1429.

Epitaphe de Florentina ; elle vient peut-être de l'*ager Veranus* (1). Si rien, dans cette pièce élégante, ne rend impossible qu'il s'agisse d'une sépulture chrétienne, rien non plus ne donne lieu de le supposer, et nous penchons à croire que c'est une de ces nombreuses inscriptions païennes que les pèlerins ont recueillies indifféremment, voy. plus loin, p. 227, à la fin, et 228.

Florentina était la femme d'un officier (v. 5) ; elle laissa plusieurs enfants (v. 7).

1. — **Florentina** ce *cognomen* se lit dans une autre inscription, C. I. L. II, 2274 (Wilm. 608 *q ;* Büch. 173) : *Egnatia Florentina.*

2, — **toto pectore** cf. Virgile *Aen.* IX, 276 *jam pectore toto Accipio* ; Ovide, *Trist.* V, 4, 24 *in toto pectore ;* — et, ici, **18**, 4 : *viscera tota.*

7. — **tua** au sens subjectif : les consolations que tu leur donnais.

deserti délaissés ; cf. Properce II, 8, 29 : *abrepta desertus conjuge Achilles.*

9. — **Boniti** Bücheler voit dans ce nom le seul indice de nature à faire soupçonner que l'on est en présence d'une inscription chrétienne. On trouve chez Pétrone (*Sat.* 74 vers la fin) *bonatus,* dans le sens de solide, bien bâti.

10. — **luctificum** cet adjectif n'est pas rare ; il se rencontre, chez Cicéron, dans une traduction

(1) Voy. plus haut, p. 219, n. 1.

en vers d'Eschyle, *Tusc.* II, 25; chez Lucain, VII, 2 (Franken écrit *luctifugus*, à tort); Stace, *Theb.* X, 552; Valerius Flaccus III, 292. — Voy. aussi Büch. 1405, 14 : *luctificas curas.*

nimis « extrêmement ».

50

Helpis dicta fui, Siculae regionis alumna,
    Quam procul a patria conjugis egit amor.
Quo sine maesta dies, nox anxia, flebilis hora;
    Nec solum caro, sed spiritus unus erat.
Lux mea non clausa est tali remanente marito 5
    Majorique animae parte superstis ero.
Porticibus sacris jam non peregrina quiesco
    Judicis aeterni testificata thronum,
Ne qua manus bustum violet, nisi forte jugalis
    Haec iterum cupiat jungere membra suis 10
Ut thalami tumulique comis nec morte revellar
    Et socios vitae nectat uterque cinis.

De Rossi *Inscr. chrét. de Rome* II, 79, 6 et 130, 14, et p. 126, d'après les Recueils des VIIe et VIIIe siècles ; Burm. II, 138 ; Mey. 824 ; Büch. 1432.

Epitaphe d'Helpis.

Elle existait jadis à Rome, sous le portail de Saint-Pierre ; nous ne la connaissons que par des manuscrits.

Le *cognomen* Helpis n'est pas rare ; voyez Wilmanns : 227 Mindia Helpis ; 353 Acca H. ; 441 Flavia H. ; 455 Statilia H. ; 487 Vettia H. ; 1390 Julia H. ; 1749 Nasennia H. ; 2095 Julia H. — En grec, voy. Kaibel, 293 : Ἐλπὶς ἔμοιγ' ὄνομ' ἐστί.

On a cru que celle dont il s'agit ici n'était autre que la femme de Boèce. Mais nous savons le nom de la femme de Boèce et nous sommes renseignés à son sujet : petite-fille de Symmaque, elle se nommait Rusticiana, et elle survécut à son mari, comme le prouvent les derniers vers de l'épigramme que voici (Riese, *Anthol. latine*, 933, et Burm., II, 137) :

Symmachus de Boethio (1).

Fortunae et virtutis opus, Severine Boethi,
E patria pulsus non tua per scelera,
Tandem ignotus habes qui te colat, ut tua virtus,
Ut tua fortuna (2) *promeruitque sophos.*
Post obitum dant fata locum, post fata superstes
Uxoris propriae te quoque fama colit.

(1) Peiper (p. 146 de son édit. de Boèce) donne également ces vers comme étant de Symmaque ; Meyer croit que l'auteur serait le deuxième fils de Boèce, consul en 522.

(2) Pour la finale brève à cette place du pentamètre, cf. plus haut **44**, 4, et p. 209 le commentaire au mot *casta*.

Dira-t-on que Rusticiana pouvait joindre à d'autres noms le nom d'Helpis ? ou bien que l'Helpis dont nous étudions l'épitaphe fut une première femme de Boèce ? Mais il est invraisemblable que, dans un cas comme dans l'autre, il n'y ait pas un mot relatif à la gloire de Boèce et, dans le premier cas, à celle de Symmaque ! Nous avons affaire à une inscription d'un caractère à la fois amoureux et religieux, consacrant la mémoire d'une jeune femme éprise, dont le mari, s'il fut vraiment exilé, avait dû occuper une situation de quelque importance, mais sans être illustre et en vue comme l'était Boèce. De ce jeune couple chrétien, nous ne savons que l'exil probable (1) du mari, le nom de la femme et son pays d'origine. Rien, dans les vers eux-mêmes, ne donne prétexte à imaginer qu'il s'agit de la femme de Boèce ; il nous reste à dire pourquoi on l'a cru si longtemps (2).

C'est parce que cette épitaphe d'Helpis figure dans les manuscrits de Boèce, dans G (le Bernensis), par exemple, et dans d'autres (3) ; et ce fait lui-même vient tout simplement de ce qu'Helpis était inhumée auprès du tombeau de Boèce, et que, dans les manuscrits, nous sommes en présence d'inscriptions relevées par un voyageur. Naturellement,

(1) Probable seulement; le vers 2 ne dit pas formellement que ce soit là la cause qui l'a éloigné de son pays.

(2) C'est encore l'opinion de A. Poizat, *Les poètes chrétiens* (1902), p. 168.

(3) Voy Peiper, édit. de Boèce, préf., p. xxxvi.

les étrangers, le plus souvent des pèlerins, qui copiaient ces textes, les groupaient d'après les endroits où il les découvraient. Or, en tête du groupe publié par Peiper dans la préface de son édition de Boèce, nous lisons la mention de l'église de Pavie (Saint-Pierre-au-ciel-d'or) où reposaient les restes de Boèce ; et le copiste des inscriptions nous dit que Boèce est nommé Sanctus Severinus *a provincialibus*, c'est-à-dire « par les gens du pays ». Donc, c'est bien un étranger, c'est un voyageur qui recueille des épitaphes ; il présente ensemble celles qui se trouvent dans le même lieu. Là est tout le secret, et il n'y a aucune raison de prendre pour la femme de Boèce, ni d'essayer de connaître davantage la jeune Sicilienne qui parle un si beau langage d'amour et de piété.

2. — **Quam procul a patria**... sous réserve de ce qui est dit, p. préc., n. 1, cf. Ovide, *Trist.*, I, 3, 82 :

Te sequar et conjunx exsulis exsul ero.

3. — **Lux mea** sans doute, *lux* n'est pas rare pour signifier « la vie » ; mais *lux mea* est fréquent surtout comme expression de tendresse « celui ou celle qui fait ma vie », non, comme ici, pour la réalité et la durée de l'existence.

6. — **majori** ablatif en *i*, cf. Lucain, VII, 162 *majori pondere ;* Stace, *Silv.*, I, 3, 50 *aere minori ; Theb.*, VI, 845, *minori corpore ;* Juvénal, 7, 77, *leviori sumptu ;* et voy. Priscien, VII, 69, p. 346, H. — Ce n'est donc pas le même cas que pour *super-*

stis et *comis*, plus bas ; il faut ici une longue, et la pièce est en vers réguliers.

superstis = *superstes*.

8. — **testificata** au sens actif, comme d'ordinaire ; on le trouve au passif chez Cicéron, *Ad Att.*, I, 17, 7 et chez Ovide, *Fast.*, IV, 326.

9. — **Ne qua**] *Nulla* Burmann.

jugalis, « époux », se rencontre chez saint Ambroise, au IVe siècle, puis au VIe chez Cassiodore et Venantius Fortunatus.

11. — **comis** = *comes*, de même que *superstis*, plus haut.

51

Martyris ad frontem recubent quae membra sepul-
[cro
Ut lector noscas, est operae pretium.
Clara genus, censu pollens et mater egentum,
Virgo sacrata Deo Manlia Daedalia,
Quae, mortale nihil mortali in pectore volvens, 5
Quo peteret caelum semper amavit iter.
Sexaginta annos vicino limite tangens,
Rettulit ad Chr*istu*m celsa per astra gradum.
Haec, germana, tibi Theodorus frater et heres
Quae relegant olim saecla futura dedi. 10

C. I. L., V, 6240 et p. 1086, G. Körte ; Bücн. 1434.

Epitaphe de Manlia Daedalia.

A Milan, dans la chapelle de saint Satyre (1).

1. — **Martyris ad frontem**, on se faisait enterrer *ad martyres* déjà vers 370 et 371 surtout ; une inscription, qui est de 381, nous montre un fidèle obtenant le privilège d'être inhumé *intra limina sanctorum, quod multi cupiunt et rari accipiunt* (De Rossi, *Inscr. chrét. de Rome*, I, 319). Le pape Damase et l'archidiacre Sabinus donnent à ces chrétiens, ambitieux d'un honneur que tous ne méritaient pas, une leçon de modestie :

Damase (Ihm, 12, v. 10 suiv.) :

Hic, fateor, Damasus volui mea condere membra,
Sed cineres timui sanctos vexare piorum.

Sabinus (Büch., 1423, v. 5) :

Nil juvat, immo gravat, tumulis haerere piorum.

6. — **Quo peteret caelum** Bücheler veut qu'il y ait ici un souvenir de la fable de Dédale, à cause du *cognomen* Daedalia ; il renvoie à Ovide, *Ars am.*, II, 37 :

Restat iter caeli, caelo temptabimus ire.

Il est certain que celui qui a trouvé le beau distique *Quae mortale nihil*, etc... était un vrai poète, et, comme il connaissait certainement les modèles

(1) Cette chapelle, qui remonte au ve siècle, est annexée à l'église de Saint-Ambroise ; il s'y trouve une mosaïque byzantine où sont représentés saint Ambroise, saint Victor, saint Maternus.

Voyez dans le recueil de Bucheler, 1421 (C. I. L. V, p. 617, 5 et De Rossi, *Inscr. chrét. de Rome*), l'épitaphe de saint Satyre par saint Ambroise.

classiques, il n'est pas impossible que la vieille légende lui ait suggéré l'image et les termes par lesquels il a rendu sa pensée ; mais rien n'est moins sûr, et le sentiment est si différent que ce rapprochement déplaît plutôt qu'il ne satisfait.

Pour l'expression *caelum petere*, ici, et le *per astra* du v. 13, cf. Büch., 1401 (Ihm 107), v. 10 : *tales animae protinus astra petunt.*

9. — **Theodorus frater** Manlius Theodorus, consul de l'an 399 ap. J.-C. (Puricelli). Il s'était fait une réputation dans les lettres, en s'occupant de philosophie et d'astronomie ; voy. le Panégyrique de son consulat par Claudien, 340 hexamètres, *Claud. carm.*, XVII ; au v. 68 suiv. :

Omnia Cecropiae relegis secreta senectae
Discutiens, quid quisque novum mandaverit aevo
Quantaque diversae producant dogmata sectae.

au v. 100 :

Aut quotiens elementa doces semperque fluentis
Materiae causas, quae vis animaverit astra...

Cf. *ibid.*, v. 253 suiv., 275 suiv.

Serius hic nostros cineres *natura recepit*
Cum petere optassem sancta sepulcra prior.
Felix o nimium, tanti si munere voti
Liquissem natos incolumemque virum !
Sic, quia progenitis superest e quattuor unus, 5
*De*precor hic sa*l*tim vivat ut hossa colat.

Voy. littér. de deux Rel. Bénéd., I, 107; Mabillon, *Ann. ord. S. Bened.*, III, 676; Le Blant, *Inscr. chrét. de la Gaule*, n° 1; Paul Lejay, *Inscr. ant. de la Côte d'or*, 247.

Epitaphe d'une femme de cinquante-deux ans, dont le nom nous demeure inconnu, mais qui est qualifiée de *inlustris* (voy. plus loin) ; trouvée à Pothières, diocèse de Langres, sur un marbre devant le grand autel de l'Abbaye. Monument disparu.

P. Lejay, *Inscr. ant. de la Côte d'or*, p. 195 : « J'ai emprunté au recueil de M. Le Blant le texte de cette inscription. Il l'a établi d'après les deux anciennes copies des Bénédictins... Ce texte est du ve siècle, de 461 ou de 482, deux consuls du nom de Severinus figurant dans les Fastes à ces dates ».

On lit, en effet, à la suite des vers : *inlustris femena hic ena... to X° (decimo) Kal(endas) maias Severino v(iro) cl(arissimo) s... annos quinquaginta et duos.*

1. — **Serius**... Il ne pouvait nous venir à la pensée de prétendre à une restitution de ce vers dont voici tout ce qu'on a cru lire sur le marbre dans le temps qu'on l'a pu voir :

BERT..... HOCHORDINERES.....

Nous avons simplement essayé de reconstituer à peu près le sens qu'il devait avoir. Nous ne nous dissimulons pas : 1° que *Bert* peut être le commencement d'un nom propre ; 2° que *ordine* se prêterait bien à l'expression de cette idée que les décès, dans cette famille, ne se sont pas produits dans l'ordre que la morte aurait voulu. Toutefois il est bien tentant de lire *cineres* sous *dineres*, et le groupe *hochor* qui précède peut bien, sur un marbre dété-

rioré, représenter *nostros ;* quant à *bert...*, quel serait le *cognomen* qu'il y faudrait reconnaître ?

Cette petite pièce est élégamment versifiée : il ne nous paraît pas douteux que, dans le premier distique, comme dans les deux autres, l'hexamètre et le pentamètre ne se tinssent étroitement : or, puisque dans le pentamètre la morte nous dit qu'elle eût souhaité de mourir la première, c'est que, dans l'hexamètre, il était fait allusion à la mort d'une autre personne qui l'a précédée dans la tombe (une seule à cause de p*rior*) ; cette personne doit être son mari. Nous avions pensé tout d'abord à terminer le vers par *conjuge rapto* ou *lapso ;* mais les indications fournies pour le reste du vers par les débris du texte ne nous ont pas permis de persister dans cette conjecture, et il nous a semblé que *serius* donnait satisfaction pour le sens.

6. — **saltim**], *saitim* sur le marbre ; = *saltem.*

hossa = *ossa ;* cette graphie pourrait être invoquée pour retenir, au v. 1, *ordine* écrit *hordine.*

Quant à l'idée du dernier distique, cf. Büch. 1036 (C. I. L., VI, 28877) où Vibia Phryné, morte à dix-huit ans, exprime un vœu pareil :

Di Manes me unam retinete ut vivere possint
    Quos semper colui viva libente animo,
Ut sint qui cineres nostros bene floribus sertis
    Saepe ornent.

V

EPITAPHES D'ENFANTS

53

Acervam Ditis rapuit infantem domus
Nondum repletam vite dulci lumine,
Pulcram, decoram, quasi delicium celitu.
Flet pater et rogat tituli fidem,
Ut omnis aetas optet aei terram levem. 5

C. I. L. XIV, 1731 ; *Cardinali diplomi imperiali*, p. 257 ; Büch. 80.

Epitaphe d'Antia Successa, morte dans sa neuvième année.

Trouvée à Ostie. Sénaires ïambiques. Date incertaine (peut-être du premier siècle de l'ère chrétienne).

En tête : *d (io) M (anibus) Varenes Blastenis conjugis benemerenti et sibi fecit Antius Successus itenque Antiae Successe filiae dulcissimae, quae super matrem suam vixit an. (= annum) m (inus) di (ebus) XXXX, quae fuit at diem mortis suae annorum VIII me. (= mensium) VIII di.(= dierum) XV ag.*(1). A la suite des vers : *hoc monimentum quot est in parte dextra intrantibus adjectis columbaris n. (= numero) XII lib. (ertis) liberta. (bus) poste(risq.) aerum (= aeorum, eorum).*

Ces vers, qui ne sont pas sans grâce, doivent, ainsi que l'a vu Bücheler, reproduire un modèle dont le quatrième vers a été maladroitement modifié, voy. Comment., 4.

1. — **Acervam** = *acerbam*. Pour cette confusion fréquente de *b* et de *v*, voy. les exemples suivants dans le recueil de Bücheler : 1440, 10 et 1490, 2, *acerva ;* 1339, 13 *acervam ;* 266, 1 *placavile ;* 291, 2 *raviem ;* 473, 10 *sociavimur ;* 432, 4 *veatum (= veatorum).* — Au contraire *b* pour *v* : ici **60**, 1 *parbi ;* 2 *botis ;* Büch. 189, 1 *bibo ;* 280, 2 *bitis ;* 774, 1 *ebo (= aevo) ;* 205, 1 *ribus ;* 1345, 3 *serbabit ;* 1368, 2 *exubias*, etc.

(1) Selon Bücheler, ces lettres représenteraient le commencement du mot *acerva* (= *ba*), cf. v. 1 *acervam infantem.*

L'épithète *acerbus* s'applique généralement à la mort prématurée, non à la personne morte prématurément ; voy. pourtant, au même sens qu'ici « non mûre », « non formée », *virginis acerbae* chez Varron (*Agatho*, 6), et cf. Ovide, *Fast.* IV, 647 :

Et pecus ante diem partus edebat acerbos.

2. — **repletam... vite** (= *vitae*) **lumine**, cf. Lucain III, 242 : *vita repletos.*

3. — **celitu** = *caelitum*, les dieux du ciel ; cf. Ennius, éd. L. Müller, *Fab.* 187 : *o magna templa caelitum ;* 208 *deum genus esse... dixi et dicam caelitum.* Plaute, *Rud.*, prol. 2 civitate caelitum. Et même à l'époque classique, Horace, Epodes 16, 56 ; Ovide, *Metam.*, V, 322.

4. — Le vers est faux ; Bücheler suppose que le modèle, qu'il a fallu altérer parce que la mère d'Antia était morte, devait donner ceci ou quelque chose d'anologue :

Flent pater et mater et rogant tituli fidem.

Il ajoute : *tituli pater fidem tamquam deorum Manium implorat.*

aei = *ei.*

54

Umbrarum secura quies animaeq*ue* pior*um*,
  Laudatae colitis quae loca sancta Erebi,
Sedes insontem Magnillam ducite vestras
  Per nemora et campos protinus Elysios.
Rapta est octavo fatis instantibus anno 5
  Carpebat vitae tempora dum tenerae,
Formosa et sensu mirabilis et super annos
  Docta, decens, dulcis grataque blanditiis.
Perpetuo talis gemitu lacrimisq*ue* colenda,
  Infelix, aevo tam cito quae caruit, 10
An felix aegrae potius subducta senectae?
  Sic Hecuba flevit Penthesilea minus.

C. I. L. VI, 21846 (vue par Bormann et Hülsen); Fabretti, *Inscr. antiq.* 377, XXIX; Burm. IV, 117 Meyer 1246; Büch. 1165.

Epitaphe de Magnilla, morte à huit ans.

Transférée de Rome à Urbino (*Urbinum Hortense*) ; gravée sur marbre en beaux caractères ; doit appartenir au commencement du IIe siècle de l'ère chrétienne. L'apex est mis fréquemment, plusieurs fois à tort (sur la finale de *nemora*, v. 4 ; sur celle de *formosa*, v. 7 ; et même sur des consonnes, *m, s, t*) (1).

Distiques élégiaques.

La valeur littéraire de cette épitaphe a été fort discutée. Tandis que Fabretti la jugeait digne de Catulle (2) et déclarait qu'il fallait ne rien entendre à la poésie pour ne pas la trouver hors ligne, Jacques d'Orville en critiquait la langue et le goût : il y relevait des impropriétés d'expression, *sensu* pour *ingenio* au v. 7, la construction de *super annos* avec *docta, decens*, etc. (même v. et suiv.), trouvait incorrect le distique 9-10, et demandait pourquoi les *animae piorum* sont qualifiées de *laudatae* (v. 2) (3). La vérité est, comme parfois, entre les opinions extrêmes : sans offrir rien de remarquable qui justifie l'admiration de Fabretti, cette petite pièce est écrite avec distinction et se termine sur un distique agréablement tourné.

2. — **laudatae** Aulu-Gelle, N. A. II, 6, 16 : « *Laudare* » *significat prisca lingua nominare appella-*

(1) Voy. plus haut, p. 78, n. 1.

(2) Et, trompé par la beauté des lettres, l'attribuait à l'époque même de Catulle.

(3) Voy. aussi, Comment. du v. 3, l'ellipse de *ad* ou *in* avec *ducere* ; c'est même là ce qui est le plus répréhensible dans cette épigramme.

reque... « Inlaudatus » autem est, quasi inlaudabilis, qui neque mentione aut memoria ulla dignus, neque umquam nominandus est... — Ames pieuses qui, célèbrées, souvent nommées, habitez l'Erèbe : tel doit être le sens, assez naturel pour que l'on s'abstienne de partager l'étonnement de J. d'Orville. Cf. Lygdamus 5, 8 *laudandae... sacra deae.* — Une autre explication, moins vraisemblable, consisterait à voir ici une allusion à la *laudatio funebris.*

quae en postposition, après deux mots (1) plus bas au v. 10, après trois, comme *dum*, au v. 6.

3. — **Sedes... Magnillam ducite** ce n'est pas *per*, comme le voulait Meyer, mais *ad* ou *in* qu'il faut suppléer devant *sedes*. Cf. Tibulle I, 3, 57 suiv. : *Sed me... Ipsa Venus campos ducet in Elysios.* Chez Virgile, ellipse de *ad* (mais avec *devenire*), *Aen.* VI, 638 suiv. : *Devenere locos laetos... sedesque beatas.*

7. — **Sensu** à la place duquel d'Orville aurait voulu voir *ingenio*, ce qui, d'ailleurs, aurait fait le vers en supprimant *et*. Burmann lui répond par des renvois à Horace et à Properce ; ni l'un, ni l'autre, à vrai dire, n'est concluant : dans le passage d'Horace, *Sat.* I, 4, 76, il se peut que *sensus* ait le même sens que *Sat.* I, 3, 66, le sentiment des convenances communes, non, comme le pense Burmann, celui de *consilium et judicandi acumen.*

(1) On peut, si l'on veut, supprimer la virgule après *piorum* et la mettre après *laudatae* : mais on a ainsi un rejet désagréable, inutilement, puisque rien, dans la langue ou la versification, ne s'oppose à l'apposition *quae laudatae.*

Quant au vers de Properce, IV, 11, 50, il y faut lire *accessu* ou *assessu*, non *a sensu*. Mais il n'est pas besoin de tant de recherches pour justifier l'auteur de l'épitaphe, qui a dit sans doute ce qu'il voulait dire, à savoir que Maguilla avait l'esprit admirablement juste, *sensus* signifiant bien ici opinion, jugement.

8. — **blanditiis** ablatif.

9. — **Perpetuo** porte sur *colenda*.

talis équivaut à une proposition causale : puisqu'elle fut telle.

colenda cf. Properce IV, 11, 37 : *cineres tibi, Roma, colendos* (*verendos* mss. inférieurs, Phillimore).

11. 12. — Au sujet de ces deux vers, Fabretti renvoie à un passage des Tusculanes (I, 93), où Cicéron, disant qu'il faut supporter sans trop de trouble la mort des enfants, ajoute : *quamquam non male ait Callimachus multo saepius lacrimasse Priamum quam Troilum* (1). Voy. en effet, O. Schneider, *Callimachea*, fr. 363 :

> Μεῖον γὰρ ὄντος Τρωΐλος γ' ἐδάκρυσεν
> ἢ Πρίαμος.

Plutarque également fait allusion à ces vers, *Consol. ad Apollonium*, 24.

La pensée se reporte aussi vers le passage bien connu de la satire 10 de Juvénal, dans lequel le

(1) Troïlos, fils de Priam et d'Hécube, périt de la main d'Achille ; voy. Iliade, XXIV, 257 ; Enéide, I, 474 suiv.

poète développe, à l'aide d'exemples, les tristesses d'une longue vie, v. 188 suiv. (à partir du v. 243 : Nestor, Pélée, Priam).

Hecuba ablatif commandé par *minus*, bien que l'on y ait vu un nominatif, et que Burmann ponctue encore :

Sic Hecuba flevit, Penthesilea minus.

Penthesilea fille d'Arès et d'Otréra, et reine des Amazones ; elle fut tuée par Achille, qui s'attendrit sur sa mort à cause de sa beauté, de sa jeunesse et de son courage. Son corps, d'après une tradition, fut inhumé par Achille lui-même sur les rives du Xanthe ; selon une autre légende, il fut jeté dans le Scamandre par Diomède, pour venger Thersite, son parent; celui-ci ayant raillé les larmes d'Achille, Achille l'avait tué. Penthésilée a souvent inspiré les poètes latins; cf. Properce III, 11, 14 suiv. :

Aurea cui postquam nudavit cassida frontem,
Vicit victorem candida forma virum.

Virgile, *Aen.*, I, 490; XI, 661; Ovide, *Ars am.* III, 2; *Rem. am.* 676; Claudien, *In Eutropium* I, 333 suiv.; Ansone, éd. Peiper, p. 321, v. 15 (éd. Schenckl, p. 195).

55

Mater nomen eram, mater non lege futura ;
Quinque etenim solos annos vixisse fatebor
Et menses septem, diebus una cum vinti duobus.
Dum vixi, lusi ; sum cunctis semper amata.
Nam pueri voltum, non femine crede gerebam, 5
Quam soli norant Agathen qui me genuerunt,
Rufa coma, tonso capite posttrema remisso.
Convivae cuncti nunc mi bona pocula ferte
Diciteque ut semper meo corpori terra levis sit.
Nec parvae doleat requiem mei perqua Faventius 10
Nutritor plus quam genitor, qui solam amavit.
Est mihi nam mater, pater et praecesserat olim
Nec doluit casum ; soror est et matris amoenae
Tristis et ipsa meae mortis. Quos cuncti parentes
Solando vitae dulci retinete precantes 15
Ne dolor augescat seu maeror tristis abundet.
Qui legitis, totum nomen si nosse velitis,
Noscetis Geminiam Agathen, quam mortis acerbus
Eripuit letus teneramque ad Tartara duxit.

C. I. L. VI, 19007 ; Bormann, *Inscr. lat. nov.*, p. 5 ; Wilm. 569 ; Bäch. 562.

Epitaphe de Géminie Agathe, morte dans sa sixième année.

Elle se trouve à Rome. En tête : *Geminiae Agathe Matri dulcissimae* (de chaque côté, *D. M.* d'après Wilmanns) ; — après les vers : *hoc est, sic est, aliut fieri non potest, hoc ad nos,* formule de résignation qui se retrouve ailleurs (voy. Büch. 247) et qui n'est pas sans beauté.

Hexamètres dactyliques (incorrects, v. 9, 11, 14). Date incertaine. Les lettres sont gravées avec négligence ; confusions entre *o* et *q* ; *d* et *o* ; *i* et *e* (par ex., au v. 11 *ovi* = *qui* ; au v. 17, *tdtum* = *totum* etc.).

1. — **Mater** c'était le *cognomen* ou *signum* de la petite fille : mère, elle ne l'aura été que par le nom. Il y a, dans la pensée d'où est venu ce jeu de mots, une mélancolie qui arrête le sourire.

3. — **vinti** voy. Lindsay, *Latin lang.* p. 418 ; ce serait là une forme africaine et sarde ; elle donnerait en ce cas une indication sur le pays d'origine de la famille, si, comme il semble bien, cette naïve inscription est l'œuvre d'un membre de cette famille, peut-être Faventius, voy. comment. du vers 11. Cf. C. I. L. t. XII, 5399 *trienta* = *triginta*, et les formes italiennes « venti », « trenta ».

5 et 6. — Ces deux vers veulent dire qu'elle est morte à un âge où, fille ou garçon, l'on est encore qu'un enfant, sans distinction de sexe, pour les étrangers.

qui me genuerunt sa mère et son beau-père Fa-

ventius ; voy. comment. du v. 11, vers où la petite morte dit elle-même que Faventius n'est pas son *genitor*.

7. — **posttrema**] *postrema* Wilmanns ; il voit, sans doute avec raison, une bévue du lapicide dans ce redoublement du *t* : mais, dans une inscription, nous n'avons pas à corriger les fautes. *Postrema* doit être ici adverbe, comme *prima* chez Gratius, *Cyneg.* 25, et la coiffure de Géminie Agathe consistait en ce que les cheveux étaient coupés plus ou moins courts sur le haut et les côtés de la tête et laissés longs et flottants en arrière ; *postrema remisso*, qui se rattache à *capite*, ne concerne que la chevelure « rejetée librement en arrière ». Il y a, dans ce vers, chose qui n'est pas fréquente chez les Anciens, une tentative, d'ailleurs heureuse, de portrait physique.

9. — **corpori** la finale comptant pour brève.

10. — **perqua** = *perquam* (*a* bref par conséquent) plus souvent construit avec un adjectif ou un adverbe, porte ici sur un verbe, *doleat* ; voy. de même Pline le jeune *Epist.* VII, 27, 1 *perquam velim* (Klotz, dans son dictionnaire, cite Plaute *Bacch.* III, 6, 16 *perquam tenes* ; mais le texte complet donne *perquam meditate tenes*, de sorte que *perquam* porte sur l'adverbe). Voy. Krebs-Schmalz, *Antibarb.* t. II, p, 259 suiv.

Faventius trois syllabes, synizèse de *iu* ; mais doit-on supposer *Faventjus* ou *Faventis* ? On trouve (cf. *alis*, *alid* = *alius*, *aliud*) les formes

Caecilis (*-ius*) C. I. L. t. I, 842; *Clodis* t. I, 856; *Remis* (=*Remmius*) t. I, 946, inscriptions antérieures à l'ère chrétienne; plus tard, C. I. L. t. X, 11 *Sallustis* (*-ius*). Mais il y a là probablement des formes dialectales; voy. F. Sommer, *Handb. der. Laut. und Form.*, p. 365 suiv.

11. — **Nutritor plus quam genitor** tour de phrase approximatif et laborieux pour dire que Faventius n'était que son beau-père, *vitricus* ou *patraster*; voy. v. suiv. : *pater et praecesserat olim, Nec doluit casum.*

solam la finale non éditée. On peut entendre cette expression dans le sens de : par-dessus tout, plus que toute autre personne ; mais il faut bien en conclure qu'il n'y avait pas d'enfant du nouveau lit.

13. — **soror est et matris** sa tante maternelle, *matertera.*

amoenae sommes-nous en présence d'un *cognomen*, de sorte que la mère serait nommée ici, comme, au v. 10, le beau-père Faventius ? Cf. Wilm. 1802, le *cognomen* Amoenus ; d'autre part, l'épithète *amoenus*, dans la langue populaire et post-classique (Plaute, A. Gelle, Macrobe), pouvait s'appliquer aux personnes.

14. — **Tristis... meae mortis** bien que la construction d'adjectifs avec le génitif soit fréquente chez les poètes, et à l'époque post-classique chez les prosateurs, on n'en cite pas d'exemple pour *tristis.*

cuncti avec la finale brève.

18-19. — **mortis... letus** pour la forme masculine *letus*, cf. dans le recueil de Bücheler, les nombreux exemples de *fatus* (=*fatum*) : 81, 4 ; 148, 2 ; 444, 2 ; 1537 B, 2 ; et *malus fatus* chez Pétrone, *Satir* . 42. Quant à la locution *letus mortis*, il est bien difficile d'y voir autre chose... qu'une sottise, comme si, en français, l'on écrivait « le trépas d'une mort prématurée ». Il y a dans cette inscription d'autres maladresses et grosses inexactitudes d'expression (*qui me genuerunt*, cf. v. 6 et comment.) ; celle-ci est la plus forte, voilà tout. Wilmanns écrit *Letus* et veut d'après Bormann, (*Unged. Lat. Inschr.*, Berlin 1871, p. 5 n° 3), que ce soit le *Genius mortis* ; il serait étonnant que ce Letus n'ait laissé de trace qu'ici. Le passage de Lucrèce IV, 766, *mortis letique potitum*, ne prouve qu'une chose, que l'on savait déjà, c'est que Lucrèce pratique volontiers la tautologie (1) ; Bücheler, qui le cite, pense que l'expression *letus mortis* pourrait venir de quelque formule archaïque.

(1) Ainsi, dans ce même livre IV, 274 : *duplici geminoque !*

56

Parvolus in gremio comunis forte parentis
  Dum ludit, fati conruit invidia;
Nam trucibus junctis bubus tunc forte noveli
  Ignarum rector propulit orbe rota.
Maestus uterque parens postquam miserabile fu-
  [nus
  Fecit, inferis munera suma dedit,
Hunc Antho tumulum male deflorentibus annis
  Pro pietate pari composuere suo.

C. I. L. XIV, 1808; Marini *Monum. dei. frat. Arv.* p. 123; Meyer 1272; Büch, 1059.

Epitaphe d'Anthus.

Trouvée à Ostie ; aujourd'hui, au Vatican. Date incertaine. Au-dessus : *dis Manibus Q. Volusi Sp (urii) f(ilii) Lem (uria) Anthi ;* au-dessous : *Q(uintus) Volusius Q(uinti) l(ibertus) Anthus pater fecit sibi et Siliae ↄ (= Gaiae) l(ibertae) Feliculae conjugi sanctissimae, Volusiae Q(uinti) f(iliae) Nice, Q(uinto) Volusio Q(uinti) filio Antho, Siliae ↄ (= Gaiae) l(ibertae) Nice, C(= Gaio) Silio Antho ; infr(onte) p(edes) VI, in ag(ro) p(edes) III s.*

C'est donc une sépulture de famille, d'une famille d'affranchis.

Le *cognomen* Anthus se lit dans d'autres inscriptions ; voy., par exemple, chez Wilmanns, 122 : *Aelius Anthus* (inscription de Lyon) ; 204 *Julia Hieria Anthi filia* (Rome).

1. — **Parvolus** cette expression et le genre de l'accident dont il va être question font présumer qu'Anthus était un tout jeune enfant : de deux ou trois ans, peut-être.

in gremio cf. **3**, 6, le comment. et le renvoi au passage de Cicéron ; — *comunis* (= *communis*, cf. v. 6 *suma*) *parens*, c'est la terre, *tellus*.

2. — Pour la construction régulière, il faudrait dans la proposition principale, un pronom-à l'accusatif, régime de *conruit*.

3-4. — **noveli Ignarum** Anthus ne se gardait pas, ignorant que l'attelage était formé de bêtes jeunes, insuffisamment dressées ; car, bien que *noveli* soit au singulier, les mots qui sont auparavant, *truci-*

bus junctis bubus, montrent que ces bœufs étaient redoutables l'un et l'autre. L'épithète *novellus* est jointe par Varron à *juvenci* et à *boves*, *De re rust.* I, 20, 2 et II, 5, 6.

rector appartient à *rota*, qui est un nominatif; ou sait que *auctor* s'applique très bien à des femmes et peut devenir féminin; il y en a des exemples chez Cicéron et Virgile, et celui-ci, pris à Ovide *Metam.* VIII, 108, est concluant : *auctore relicta* (1). L'autre explication, qui consiste à voir dans *rota* un ablatif, ou à écrire avec Meyer *rotae*, et à faire de *rector* le conducteur de la charrue, nous paraît inadmissible : il y aurait crime, non plus accident ; et, non seulement le *tunc forte* du v. 3 (« à ce moment il se trouva que... »), mais le *fati invidia* du v. 2, et le ton de toute l'épitaphe prouvent qu'il s'agit bien d'un accident.

6. — **Fecit**, **inferis** certainement une erreur du graveur ou de celui qui lui a donné le modèle ; c'est *Fecit et inferiis* qu'il faut restituer.

suma comme au v. 1, *comunis*.

7. — **Antho... deflorentibus annis** jeu de mots sur le nom d'Anthus : Ἄνθος, fleur.

8. — **pari suo** ce ne sont donc pas son père et sa mère, mais ses compagnons.

(1) On cite aussi *conditor*, mais pour ce mot il y a doute : quand Tacite, *Germ.* 28, écrit *Agrippinenses conditoris sui nomine*, il n'est pas impossible qu'il ait, comme le pense Furneaux, commis une erreur et confondu Agrippa avec Agrippine.

57

Tu pede qui stricto vadis per senta viator,
Siste rogo titulumque meum ne spreveris oro.
Bis quinos annos mensesque duos, duo soles
Ad superos feci tenere nutritus, amatus.
Dogmata Pythagorae sensi studiumque sophorum, 5
Et libros legi, legi pia carmina Homeri
Sive quot Euclides abaco praescripta tulisset.
Delicias habui pariter lususque procaces.
Haec Hilarus mihi contulerat pater, ipse patronus,
Si non infelix contraria fata habuissem. 10
Nunc vero infernas sedes Acherontis adundas
Tetraque Tartarei per sidera tendo profundi.
Effugi tumidam vitam. Spes, forma valete:
Nil mihi vobiscum est, alios deludite quaeso.
Haec domus aeterna est, hic sum situs, hic ero
[semper. 15

C. I. L. XI, II, 6435 ; Gruter 950, 7 ; Orelli. 1174 ; Burm. IV, 344 ; Meyer 189 ; Büch. 434.

Epitaphe de Petronius Antigénidès, mort à douze ans. — Trouvée à Pisaure (*Pisaurum*, auj. Pesaro).

Au-dessus : *d(is) M(anibus Petronii Antigenidis.*

C'est un petit esclave, fils de son patron qui se proposait de l'affranchir plus tard (v. 9 et 10) et, comme s'il l'était déjà, lui fit donner sur son tombeau le nom gentilice de Petronius.

1. — **vadis**] *pergis* Burmann, d'après Pithou et Fabretti.

pede... **stricto** d'un pied tendu, ferme ; en ne flânant pas.

senta] *semita* sur le marbre ; et Bücheler l'accepte. Mais le mot est plus que suspect : ce serait le pluriel d'une forme *semitum* dont Bücheler rapproche le grec ἡμιοδίον, et qui aurait existé, sans doute dans la langue populaire, à côté de *semita*, — *ae* ; en ce cas, on se voit obligé, pour scander le vers, d'admettre dans les deux premières syllabes du mot *viator* une synizèse, *i* devenant consonne : *vjator*. — Nous sommes revenus, supposant une faute du graveur, à l'ancienne vulgate, *senta* ; est-il donc invraisemblable que le pays, où se trouvait cette sépulture, fut plus ou moins couvert de taillis et de buissons ?

4. — **Ad superos**, voy. plus haut **19**, 2, Comment.

5 à 7. — Pythagore, Homère, Euclide ; philosophie, poésie, mathématiques. Il est possible qu'en ce qui concerne la littérature il ne faille pas res-

treindre ces indications à la poésie : *libros*, au v. 6, peut avoir un caractère général, et *Homeri* ne se rattacher qu'à *carmina*. Burmann rapporte une opinion ancienne, d'après laquelle *libros* désignerait l'Iliade et l'Odyssée, et *pia carmina*, les hymnes homériques en l'honneur des dieux. Heinsius observa avec raison que *pius*, comme *sacer*, est une épithète fréquemment appliquée aux poètes et à leurs œuvres ; si *Homeri* appartient à *libros*, ce mot et *pia carmina* désignent certainement l'Iliade et l'Odyssée.

abaco, table de calcul, cf. Perse, 1, 131 ; c'était une tablette divisée en rainures parallèles dans lesquelles glissaient des boutons mobiles et qui servait, dans les opérations arithmétiques, à calculer par dizaines (Cagnat, *Lex. der Antiq. rom.*).

12. — **Tetra... sidera** si l'on avait affaire à un manuscrit au lieu d'une inscription, l'on pourrait discuter la correction de *sidera* en *litora* ou *limina* ; mais *sidera* doit être le véritable texte : *teter* ou *taeter* signifie repoussant, sombre, noir (1), et l'auteur de l'épitaphe a bien pu entendre « les astres noirs du Tartare ».

13-14. — Cf. Büch., 1498 :

Evasi, effugi. Spes et Fortuna, valete ;
Nil mihi voviscum est, ludificate alios.

Ibid., 409: 9 :

(1) Pour cette dernière acception du sens, voy. *Anthol. Lat.* A. Riese, 104, 1 :

Verrit tetra boum gratos formica labores,
Et caveis fruges turba nigella locat.

Actumst, excessi. Spes et Fortuna, valete ;
Nil jam plus in me vobis per saecla licebit.

Cf. *Anth. Pal.*, IX, 49 et 134 : Ἐλπὶς καὶ σὺ Τύχη,... ; et 172 :

Ἐλπίδος οὐδὲ Τύχης ἔτι μοι, μέλει, οὐδ' ἀλεγίζω
λοιπὸν τῆς ἀπάτης ἥλθον εἰς λιμένα.

Voy. aussi l'épitaphe de Sénèque, *Anth. Lat.* Riese, 667 :

Cura, labor, meritum, sumpti pro munere honores,
Ite, alias posthac sollicitate animas !

15. — **Haec domus aeterna est**, cf. **23**, 1, et la référence du commentaire à C. I. L. I, 1059.

58

Queri necesse est de puellula dulci.
Ne tu fuisses, si futura tam grata
Brevi reverti unde nobis edita,
Nativom esset et parentibus luctu.
Semissem anni vixit et dies octo ; 5
Rosa simul florivit et statim periit.

Brambach, *Inscr. Rhen.*, 1053 ; Büch. 216.

Epitaphe d'une petite fille (la fille de Telesphoris), morte à six mois huit jours.

Mayence. Date incertaine, probablement tardive.

En tête : *d(is) M(anibus). Telesphoris et maritus ejus parentes filiae dulcissimae.*

Sénaires ïambiques, dont quatre scazons, 1 et 2, 4 et 5 ; les sénaires réguliers sont 3 et 6 ; disposition symétrique qui permet, si l'on veut, de considérer l'épigramme comme formée de deux tercets : *a, a, b ; a, a, b.*

La proposition conditionnelle *si futura...* (v. 2 à 4) est construite incorrectement, mais le sens est facile à deviner : *si tibi, futurae tam gratae, brevi reverti huc unde nobis edita eras, et parentibus luctui esse, nativom esset ;* c'est-à-dire : si toi, qui serais devenue si charmante, tu avais pour destinée (fixée au jour de sa naissance) (1) de retourner vite d'où tu nous étais venue et d'être une cause de deuil pour tes parents...

Ce qui donne à cette épitaphe un intérêt tout particulier, c'est que l'on y retrouve, on peut dire textuellement, le vers fameux de Malherbe :

Et rose elle a vécu ce que vivent les roses.

Rosa simul florivit et statim periit.

D'où un enseignement général qui, lui non plus, n'est pas sans intérêt : si l'on découvrait deux vers, l'un chez un poète grec et l'autre chez un la-

(1) Cf., plus haut, **43**, 7 et 8, et **17**, 4 Commentaire.

tin, se ressemblant d'aussi près, nul doute que l'on ne fît du second poète le copiste du premier : excellente occasion de se récrier sur le peu d'originalité des Romains, qui n'ont su qu'imiter les Grecs ! Or, Malherbe, certainement, ignorait l'épitaphe de la fille de Telesphoris ; il y a eu rencontre dans l'invention, non souvenir d'un modèle, et il pourrait bien en être de même pour plus d'une prétendue imitation grecque, relevée soigneusement dans la poésie latine.

La finale de *periit* porte l'apex.

59

Hic jacet exanimum dilectae corpus alumnae
Quam Parcae insontem merserunt funere acerbo
(Nondum etenim vitae decimum compleverat an-
[num)
Et mihi crudeles tristem fecere senectam.
Namque ego te semper, mea alumna Asiatica, quae-
[ram 5
Adsidueque tuos voltus fingam mihi merens,
Et solamen erit quod te jam jamque videbo
Cum vita functus jungar tis umbra figuris.

C. I. L. XI, 3771 ; Orelli 4847 ; Meyer 1535 ; Büch. 430.

Epitaphe d'Asiatica, morte dans sa dixième année.

Trouvée entre Rome et Cervetri *(Caere)* ; aujourd'hui à Rome, à la villa Albani ; gravée sur un cippe de marbre, en beaux caractères, mais d'une époque tardive.

Au-dessus : *d(is) M(anibus) Terentiae T(iti) f(iliae) Asiaticae P(ublius) Terentius Quietus alumn (ae).*

Une tristesse, d'un sentiment élévé, et l'idée d'immortalité donnent à ces vers une beauté rare et touchante.

1. - **exanimum**, cette flexion en-*us* paraît avoir été plus souvent employée que celle en-*is*, voy. Kühner, *Ausf. Gr. der lat. Spr.*, t. I, p. 352.

alumnae, son élève? l'enfant qu'il avait élevée? Père adoptif, grand-père d'une orpheline peut-être, ou son oncle, Terentius Quietus a laissé dans cette épitaphe le témoignage d'une profonde affection pour la petite Asiatica.

2. — **insontem** cf. **54**, 3, et les vers d'A. Chénier:

L'innocente victime au terrestre séjour
N'a vu que le printemps qui lui donna le jour

merserunt funere acerbo cf. le vers de Virgile qui se trouve deux fois dans l'Enéide (VI, 429, et XI, 28) :

Abstulit atra dies et funere mersit acerbo.

Büch. 695 (Burm. IV, 127), v. 2: *mors illum mersit acerbo Funere ;* — Büch. 1355 (Burm. IV, 119) : *Quos uno Lachesis mersit acerba die.*

6. — **fin | gam mihi |** le cinquième pied est formé avec *mihi*, comme les vers de Tibulle I, 6, 1, et II, 5, 111 : *offers mihi voltus* ; — *versus mihi nullus.*

merens = *maerens.*

7. — **Et solamen erit.** Cf. Virgile *Aen.* X, 859 : *Hoc solamen erat.*

8. — **vita functus** on trouve en littérature *functi* seul, pour dire les morts, chez Stace *Theb.* II, 15 ; quand le substantif est exprimé, c'est, plutôt que *vita*, un mot signifiant la mort : *morte* Velléjus Paterculus II, 48, 6 ; *fato* Ovide, *Metam.* XI, 558-559. L'expression *functus vita* est belle : ce n'est pas une simple périphrase, puisqu'elle évoque l'idée que la vie est une peine et un devoir ; de même, Antoni Deschamps :

Je vis les corps des rois acquittés de la vie.

tis figuris, pluriel poétique ; pour le mot *figurae* appliqué aux ombres des morts, cf. Lucrèce IV, 34 ; Virgile *Aen.* X, 641. — *Tis* = *tuis.* Bücheler, avec raison, recommande de n'y pas voir une forme archaïque de *tui*, génitif de *tu*, forme que

l'on signale en effet dans Plaute *Mil. glor.* IV, 2, 42 (43 Ribb.) : *Quia tis egeat, quia te careat* (1). Quant à *tis* pour *tuis*, cf. chez Ennius, *Ann.* éd. L. Müller, 151, *sis* pour *suis :*

Postquam lumina sis oculis bonus Ancus reli-
[quid.

Lucrèce III, 1025 :

Lumina sis oculis etiam bonus Ancus reliquit

Voy. L. Müller. *Q. Enni carm. rel.* p. 180, comment. au v. 102 des Annales, sur la confusion à éviter entre *sis, tis* etc. dans des vers comme ceux que nous venons de voir, et les formes *sum, sam, sos* = *eum, eam eos ;* — et Kühner, *Ausf. Gr. der lat., Spr.*, t. I, p. 383.

(1) On trouve *mis*, génitif singulier, chez Ennius *Ann.*, éd. L. Müller 145 : *Ingens cura mis* ; et si, dès longtemps, on ne connaissait plus d'exemple de *sis*, Priscien fort raisonnablement suppose que le mot a dû exister (cf. Büch. *Décl. lat.* trad. Havet, § 185, p. 125). *Mis, tis*, etc., venaient des thèmes *mi, ti* qui ont donné les datifs *mihi, tibi*, etc.

60

Parbi sepulcrum corporis
Parentum non botis datu,
Quod fata properis cursibus
Rapuere lucis usibus.
Si nomen queres qui leges, 5
Mensem priorem cogita.
Si qui fecerunt queritas,
Parentes dixi. Sufficit.

C. I. L. X, 4183, *add.* p. 976, décr. par Boisserain ; Büch. 222.

Epitaphe du petit Januarius.

Trouvée auprès de Caserta ; les lettres sont grossièrement tracées et de la basse époque. Quaternaires ïambiques.

Le nom de l'enfant, Januarius, nom fréquent du côté de Naples, (cf. **61**, 8) est donné par les v. 5 et 6, voy. comment. du v. 6.

1, 2. — **Parbi**, **botis** = *parvi, votis ;* pour cette confusion de *b* et de *v*, voy. plus haut **53**, 1, commentaire sous le mot *acervam* ; ajoutez aux exemples donnés dans ce passage *parba*, Büch. 756, 2.

datu = *datum*. A traduire exactement, on comprend que ce tombeau n'a pas été accordé aux vœux des parents, qu'ils ne désiraient pas la mort de leur enfant. Peut-être l'auteur de l'épitaphe a voulu dire autre chose que ce qu'il dit, et *datum*, dans sa pensée, se rapportait, non au sépulcre, mais à l'enfant « qui a été enlevé aux vœux de ses parents ».

5. — **Queres** = *quaeres ;* de même, au v. 7, *queritas* = *quaeritas* ; cf. *merens* = *maerens* **59**, 6.

6. — **priorem** pour *primum ;* encore une incorrection, mais sous laquelle le sens transparaît suffisamment : il s'agit d'une manière évidente, du premier mois de l'année.

61

Non sufecerat uno dolore miseros bibere parentes
Quod jam unam natam omiserant ante :
Ecce nunc et aliam saepelitam uno dolorem
Quod jam prope nupptum myserae defunctae sunt [ambae ;
Set qui dolor abs te nobis, Harmonia Rufina, re- [lictum est, 5
Ut annis XIII m. VI d. XXVI nobiscum advixeris [una,
Et nos optamus ad vos properare parentes,
Ego Harmonius Januarius cum bestra matrem
Que gemuit, vibet et dolet, Clodia Trophime.
Nec dubitamur enim vita carere m*orique*. 10

C. I. L. X, 2496 ; Büch. 613.

Epitaphe de Harmonia Rufina, morte à treize ans et demi.

Sur un marbre, trouvé dans la mer auprès de Pouzoles (Puteoli) ; actuellement au musée de Leyde, tab. XVII, 3. — En tête : *d (is) M (anibus) s (acrum)*.

Ces vers (des hexamètres populaires établis par « à peu près ») sont empreints d'une si profonde et touchante tristesse qu'on en oublie volontiers les incorrections presque barbares, et qu'on ne peut s'empêcher de regretter qu'Harmonius Januarius et Clodia Trophime n'aient pas connu, pour adoucir leur épreuve, les promesses de la Foi. Ils avaient déjà perdu une fille, quand Harmonia Rufina leur fut enlevée ; il ne leur restait pas d'autre enfant.

1. — **bibere** = *vivere* (voyez, au v. 9, *vibet* = *vivet*) ; cf. **53**, 1 comment. sous le mot *acervam*. Le sens de ce vers est celui-ci : il n'aurait pas suffi que de malheureux parents vivent en une seule douleur, avec une seule douleur (la mort de leur première fille comme l'explique le v. 2). — *Uno dolore* est un de ces ablatifs qui marquent dans quelle condition une chose a lieu.

3. — **dolorem** = *dolore* comme *matrem*, au v. 8, est pour *matre* (Bücheler). Mais que veut dire ici *uno dolore ?* probablement « une » douleur encore, une seconde.

5-6. **m.** = *mensibus :* **d.** = *diebus*.

relictum pour *relictus ;* Bücheler pense que c'est la mesure du vers qui a entraîné l'auteur de l'ins-

cription ; mais le masculin n'était pas un obstacle à l'aphérèse, et l'on pouvait écrire *relictust ;* le neutre *relictum* n'est qu'une incorrection de plus dans la pièce. Quant au sens de ces deux vers, il paraît être que la disparition de Rufina a été d'autant plus cruelle à ses parents que la vie commune avec elle avait duré davantage. Cependant, d'après le v. 4, sa sœur ne pouvait être, à sa mort, que de peu plus jeune qu'elle, puisque toutes deux approchaient de l'âge d'être mariées : *jam prope nuptum defunctae sunt ambae.*

advixeris ce verbe se lit chez Stace *Theb.* XII, 424 (bons mss., Gronov.)

8. — **bestra matrem** = *vestra matre.*

9. — **Que** = *quae.*

vibet et dolet = *vivit dolens.*

10. — **dubitamur** probablement forme populaire, par analogie avec des verbes comme *morari, cunctari.*

morique restitué avec beaucoup de vraisemblance par Bücheler. Que veut dire ce vers ? que les parents, ils n'en doutent pas, mourront bientôt de leur chagrin ? ou, plutôt, qu'ils n'hésitent pas à désirer de mourir ? cette seconde interprétation est mieux d'accord vers le vers 7 :

Et nos optamus ad vos properare parentes.

62.

Vos equidem, nati, caelestia regna videtis
    Quos rapuit parvos praecipita*ta* dies;
Sed mihi quae requies, onerosa in luce moranti,
    Cui solus superest et sine fine dolor?
Quam male de vobis fallacia gaudia vidi 5
    Et decepturus me jugulavit amor!
Reddebar teneris in vultibus ipsaque per vos
    Tempora credebam lapsa redisse mihi.
Sentio quid faciat spes inrita : pessima sors est
    Supplicii afflicto quem sua vota premunt. 10

De Rossi *Inscr. chrét. de Rome*, I, 534, 1180; Burm. IV, 247; Meyer 1350; Büch. 1400.

Epitaphe de deux frères, Gérontius et Constantius morts, l'un à quatre ans et demi, l'autre à deux ans et demi ; sépulture chrétienne.

Dans l'église sainte Marie du Transtévère, sur une grande plaque, en beaux caractères. — Au-dessus des vers, est figurée une croix ; au dessous, on lit : *hic depositus est Gerontius qui vixit annos IIII et menses sex sub d (ie) VI id. Octobris indictione prima. — depositus est Constantius qui vixit annos duo et menses sex sub die III kalendas Novembris ind. prima.*

L'omission du nom des consuls et la mention de *l'indictio* montrent que ce texte doit appartenir à la fin du VIe siècle après J.-C.

2. — **praecipitata**] *praecipita* sur la pierre. — Cf. Büch. 1406 2.

Voici cette épitaphe, celle d'un enfant de neuf ans et demi :

Dura quidem frangit parvorum morte parentes
  Condicio rapido praecipitata gradu.
Spes aeterna tamem trebuet solacia luctus,
  Aetates teneras quod paradisus abet.
Sex super adjectis ad nonum mensebus annum 5
  Conditus hoc tumulo, Dessiderate, jaces.

(*3 tamem trebuet = tamen tribuit ; 4 abet = habet*)

7. 8. — **Reddebar**... Bücheler renvoie à une autre épitaphe, celle qui dans son recueil porte le n° 1430, dans laquelle un époux âgé dit à sa jeune femme, qu'il vient de perdre :

Tu senium et fessae fovisti taedia vitae
Atque aetas visa est ipsa redisse mihi.

Et du rapprochement du pentamètre avec notre distique, il conclut, les deux inscriptions étant contemporaines, à l'existence d'un ancien modèle où se trouvait exprimée cette idée : Tu me rendais ma jeunesse (1). Cet ancien modèle est tout simplement dans le cœur humain et dans un sentiment naturel, commun aux hommes de tous les temps et de tous les pays ; ici, il est rendu en deux vers excellents, et toute la petite pièce, du reste, est d'un auteur bien doué.

10. — **Supplicii** dépend de *sors*, le pire lot d'épreuve, de souffrance ; cf. l'expression *sors praedae*, le lot qui vous est échu dans le butin.

afflicto participe pris substantivement : *afflicto homini*.

quam sua vota premunt cf. **45**, 5 : *quem* rend probable que c'est le père, non la mère qui parle : — Celui qui se trouve victime de ses propres souhaits ; ici : qui, ayant désiré d'être père, est frappé dans sa paternité.

(1) Bücheler reconnaît toutefois que l'idée est mieux en place ici que dans 1430 ; il aurait dû voir aussi qu'elle est amenée par tout autre chose, à savoir la ressemblance physique : *reddebar teneris in vultibus*.

VI

EPITAPHES D'ANIMAUX

63

Gallia me genuit, nomen mihi divitis undae
  Concha dedit, formae nominis aptus honos.
Docta per incertas audax discurrere silvas
  Collibus hirsutas atque agitare feras,
Non gravibus vinclis unquam consueta teneri 5
  Verbera nec niveo corpore saeva pati.
Molli namque sinu domini dominaeque jacebam
  Et noram in strato lassa cubare toro,
Et plus quam licuit muto canis ore loquebar;
  Nulli latratus pertimuere meos. 10
Sed jam fata subii partu jactata sinistro,
  Quam nunc sub parvo marmore terra tegit.

C. I. L. VI, 29896; Burm. IV, 402; Meyer 1457; Büch. 1175.

Epitaphe d'une chienne de chasse, blanche, nommée Margarita.

Trouvée à Rome, devant la porte Pinciana ; actuellement à Londres, au British Museum ; gravée sur marbre, en petites lettres. Au-dessous, à gauche, on lit : *Margarita* ; à droite, est figurée une palme. — L'apex apparaît huit fois.

1. — **Gallia me genuit** cf. *Mantua me genuit*, épitaphe de Virgile. — Les chiens de race gauloise étaient renommés : voy. Catulle, 42, 9; Ovide *Metam.* I, 533; Martial III, 47, 11 et XIV, 198.

3. — **discurrere** dépend de *docta* ; quant à *audax*, il a une valeur adverbiale ; habile à parcourir audacieusement les bois, etc.

4. — **hirsutas atque agitare feras** cf. Properce I, 1, 12 :

Ibat et hirsutas ille videre feras.

6. — **Verbera... saeva pati** Leo a fait remarquer que chez Lygdamus, 4, 66, le *fragmentum Cuacianum* donne : *Saevus amor docuit verbera saeva pati* (où d'ailleurs il faut lire *posse pati*, avec les autres mss.).

7. — **Sinu...jacebam**, cf. 65, 2.

domini dominaeque, cf. Burm. *Anthol.* IV, 403, 2 (épitaphe d'un chien) :

Sic placui domino, sic placui dominae.

8. — **strato** recouvert, garni ; cf. Cicéron *Pro Mur.* 75 : *stravit pelliculis haedinis lectulos Punicanos.*

Voy. aussi Luxorius (Bährens, *Poet. lat. min.* t. IV, n° 513), sur une petite chienne :

Mollior huic cibus est somnusque in stramine molli.

9. — **Et plus quam licuit** plus qu'il n'est permis (d'ordinaire).

muto canis ore se rattache à *loquebar* ; — *ore*, le visage, la face ; *muto* muet, dans le sens de « privé de la parole humaine » ; il s'agit des jeux de physionomie, particulièrement de l'expression des yeux.

10. — **latratus... meos** cf. le premier vers de l'épigramme citée plus haut d'après Burmann :

Latratu fures accepi, mutus amantes (1).

11. — **subii** disyllabe, par contraction des deux *i*.

fata... partu sinistro, cf. **47**, 1 *partus fatumque malignum*.

(1) *Amantes* : les amis de mes maîtres.

64

Raeda*r*um custos, numquam latravit inepte.
Nunc silet, et cineres vindicat umbra suos.

C. I. L. IX, 5785; Büch. 1174.

Epitaphe d'un chien de garde ; trouvée à Ricine, dans la Marche d'Ancône (ancien Picénum) ; sur une petite colonne.

1. — **Raedarum** la *raeda* ou *rheda* d'origine gauloise (Quintilien I, 5, 68), était une voiture spacieuse à quatre roues (Isidore, *Orig.* XX, 12), munie de plusieurs sièges, ressemblant à un char à bancs couvert ou à un fourgon. Bien qu'il y eût des *raedae* de luxe, analogues aux *carrucae* (voy. Mart. III, 47,5 et Cagnat, *Lex. des Ant. rom.* sous le mot *rheda*), il semble que la *raeda* servait surtout au transport des voyageurs en nombre, aux bagages, aux messageries (Juvénal, 3, 12). Il est probable que ce chien appartenait à un voiturier, entrepreneur de transports, comme le Sabinus et le Caerulus dont il est question dans la pièce 10 (ou 8) des *Catalecta*, dans l'*Appendix Vergiliana*.

numquam latravit inepte « il n'aboya jamais mal à propos », paraît bien être une allusion à la faconde des rhéteurs.

2. — **umbra** probablement en apposition au sujet sous entendu (*canis*) de *vindicat* ; la conjonction *et* doit avoir une valeur adversative, et le sens est celui-ci : à présent il se tait, mais, ombre, il défend ses cendres, c'est-à-dire mais son ombre est prête à défendre ses cendres. Le « coup de patte » au bavardage humain, dans le vers précédent, dans celui-ci l'évocation de l'ombre vigilante du chien, donnent à cette épigramme une allure fière qui ne manque pas de beauté.

65

Quam dulcis fuit ista, quam benigna,
Quae, cum viveret, in sinu jacebat
Somni conscia semper et cubilis !
O factum male, Myia, quod peristi !
Latrares modo si quis adcubaret 5
Rivalis dominae, licentiosa.
O factum male, Myia, quod peristi !
Altum jam tenet insciam sepulcrum,
Nec sevire potes nec insilire,
Nec blandis mihi morsibus renides. 10

Hübner, *Herm.* I, p. 68 ; Wilm. 584 ; Büch. 1512.

Epitaphe de la petite chienne Myia.

Trouvée en France, sur un marbre, auprès d'Auch (Augusta Ausciorum ou Ausci ou Elimberris, capitale de la Novempopulanie) (1).

Vers de onze syllabes phaléciens.

D'après la forme des lettres, Renier attribue cette épitaphe au IIe siècle après J. C.

2. — **in sinu** (*dominae*, voy. v. 6) **jacebat**, Cf. **63**, 7 comment.

3. — **Somni conscia... et cubilis** Bücheler renvoie à Martial XIV, 39, 1 : *Dulcis conscia lectuli lucerna.*

4. — **O factum male** (cf. v. 7) justifie, puisque l'épitaphe de Myia est évidemment inspirée de Catulle, la correction *O factum male* dans la pièce 3 de celui-ci (2), au vers 16, où les manuscrits de Saint-Germain et d'Oxford et le Venetus donnent *Bonum factum male.*

Myia μυῖα, mouche.

5. — **Latrares modo si quis...** « tu aurais

(1) La Novempopulanie était ainsi nommée parce qu'elle était habitée par neuf tribus hibériques (onze sous Antonin le Pieux et douze au Ve siècle de l'ère chrétienne d'après la *Notitia Dignitatum*, cf. Jullian *Gallia*, p. 319) ; elles étaient distinctes du groupe des tribus Gauloises et ne participaient pas à l'Assemblée de Lyon. L'inscription votive, (Büch., 260) trouvée à Hasparren, bourg du pays des Tarbelli (Dax), et qui, selon Mommsen, serait d'un paysan Gascon, témoigne de cette séparation ; une autre inscription (C. I. L. V, 875) mentionne le district de Lactora (Lectoure) comme étant à part de l'Aquitaine Gauloise ; cette inscription est contemporaine de Trajan.

(2) Sur la mort du moineau de Lesbie.

aboyé » (voy. Riemann-Lejay *Synt. lat.*, 4e édit., p. 256, rem. 2). Il serait vain de rechercher si l'on doit entendre : « tout de suite, si... » ou « pour peu que », les deux interprétations étant possibles... et revenant, au fond, à dire exactement la même chose ; *modo si* « pour peu que » se trouve chez Ovide, *Trist.* II, 263 : *modo si licet ordine ferri.*

rivalis à joindre à *si quis.*

dominae datif, régime de *adcubaret.*

8. — **Altum**... vers de ton oratoire, comme les vers 11 et 12 de la pièce 3 de Catulle :

Qui nunc it per iter tenebricosum
Illuc unde negant redire quemquam.

9. — **sevire** = *saevire.*

10. — **renides** ; *renidere* briller, d'où sourire, être radieux ; ici, témoigner sa joie.

66

Portavi lacrimis madidus te, nostra catella,
  Quod feci lustris laetior ante tribus.
Ergo mihi, Patrice, jam non dabis oscula mille,
  Nec poteris collo grata cubare meo.
Tristis marmorea posui te sede merentem 5
  Et junxi semper manib*us* ipse meis,
Morib*us* argutis hominem simulare paratam;
  Perdidimus quales, hei mihi, delicias !
Tu, dulcis Patrice, nostras attingere mensas
  Consueras, gremio poscere blanda cibos; 10
Lambere tu calicem lingua *rapiente* solebas
  Quem tibi saepe meae sustinuere manus,
Accipere et lassum cauda gaudente *frequenter*
  <Et mi omnes gestu dicere blanditias>.

C. I. L. X, 659 d'après les *Schedae Metellianae* de Vallambert ; Büch. 1176.

Epitaphe de la petite chienne Patricè.

Des environs de Salerne. Malgré *semper* au v. 6 et *gremio* au v.10 (voy. comment.), cette pièce paraît bien authentique ; elle est d'ailleurs jolie dans son réalisme délicat et sa tendresse sincère.

1. — **Portavi** *tumulo ;* cf. *Consol. ad Liviam* 125 : *tumulo portaris et igni :* et Némésien, *Cyneg.* 148 *portat cubili.*

2. — **Quod feci**... ce que j'aurais fait plus volontiers quinze ans plus tôt. Le maître de Patricè veut dire qu'il eût préféré qu'elle fût morte en naissant parce qu'il n'aurait pas eu le temps et les raisons de s'attacher ainsi à elle ; du même coup, il nous fait connaître à quel âge elle est morte.

4. **Collo**... **cubare** cf. Martial, I, 109. 13 (sur le portrait de la petite chienne Issa) : *collo nixa cubat* (= *collo domini* Lemaire, Flach).

6. — **semper** dans le sens, rare et probablement populaire, de *in omne tempus, in perpetuum.*

7. — Cf. Martial, *l. c.*, v. 7 :*Sentis tristitiamque gaudiumque ;* et, ici, **63**, 9.

8. — **delicias** cf. Martial, *l. c.*, v. 5 : *Issa est deliciae catella Publi.*

10. — **gremio** pour *in* ou *e gremio* ?

13. — **iassum** *me, dominum.*

frequenter exponctué, en signe de doute, dans le ms.

14. — Ce vers aurait été, d'après le ms., ajouté par Basilius Zanchius.

APPENDICE

Epitaphe inédite communiquée par M. René Cagnat.

67

Julia Sidonia Felix de nomine tantum
Cui, nefas ! ante diem ruperunt stemina Parcae
Quam procus, heu ! nuptiis hymeneos contigit ignes.
Ingemuere omnes, Dryades doluere puellae,
Et Lucina, facis demerso lumine, flevit, 5
Virgo quod et solum pignus fueratque parentum.
Memphidos haec fuerat divae sistratae sacerdos.
Hic tumulata silet aeterno munere somni.

Epitaphe de Julia Sidonia Felix, prêtresse d'Isis, morte dans sa vingtième année.

Constantine, Coudiat Aty. Les lettres sont de hauteur inégale selon les vers, qui sont écrits à la suite des uns des autres, mais séparés par un petit signe : celles du v. 1 mesurent, 0m,05 ; celles des v. 7 et 8, 0m,02 etc. — Au-dessus : *d(is) M(anibus) memoriae ;* au-dessous : *v(ixit) a(nnis) XVIIII m(ensibus) IIII d(iebus) XIIII ; h(ic) s(ita) e(st).* — Probablement du IIIe siècle ap. J.-C.

Dans le premier vers, allongement de la finale de *Sidonia* ; dans le 2e, celle de *nefas* est au contraire, abrégée ; dans le 3e, contraction des deux *i* de *nuptiis* ; dans le 7e, la finale *ae* de *sistratae* compte pour une brève. — Dans le 8e, l'allongement de la finale de *silet* est conforme à maint exemple de la versification classique : temps fort devant la césure, ancienne finale longue.

1. — **Felix** *cognomen* de femme (voy. Wilmanns, 1959 : *Juliae Felicis*) ; n'est pas rare en Afrique.

de nomine tantum heureuse d'après son nom seulement (*Felix*), non par sa destinée. — cf. Horace, *Sat.*, I, 3, 9 :

Adcurrit quidam notus mihi nomine tantum.

2. — **ruperunt stemina Parcae**, cf. Büch. 1549 (C. I. L, VI, 25063), 17 :

Stamina ruperunt subito tua candida Parcae

ibid., 1206 (C. I. L. III, 6384), 2 :

Invida Parcarum series (1) *livorque malignus*
Bis septena meae ruperunt stamina lucis.

cf. aussi Tibulle I, 7, 2 ; Lygd. 3, 36 ; Büch. 1144, 1.

stemina = *stamina;* cette graphie avec un *e* long, correspondant à un η du grec, vient à l'appui de l'opinion exprimée par Bréal et Bailly *(Dict. étym. latin* p. 371) : « Le latin *stamen*, chaîne du tisserand, est peut-être la copie du grec στήμων ».

3. — **Quam** n'y pas voir l'accusatif singulier féminin du pronom relatif ; ce mot dépend de *ante diem*, du vers précédent, et le sens est : « Les Parques ont rompu le fil de la vie avant le jour où un fiancé eût allumé pour toi le flambeau de l'hymen ».

nuptiis dans des noces, au jour des noces ; c'est un ablatif.

hymeneos probablement pour *hymenaeos* ; on trouve chez Martianus Capella l'adjectif *hymeneius* (5 syllabes) = ὑμενήϊος ; quant à *hymenaeus*, qui représente ὑμέναιος, on n'en cite, à vrai dire, d'exemple que comme substantif.

ignes ordinairement *faces* ou *taedae (jugales* ou *conjugii, connubii*).

contigit exactement : « avant qu'il ait atteint », comme dans ce vers, Büch. 1399, 3, et autres, analogues :

Qui nec bis denos vitae contigerat annos.

(1) Evident souvenir de Lucain I, 70 : *Invida fatorum series.*

4. — **Ingemuere** cf. Virgile, Buc. 5, 27 : *ingemuisse leones* (à la mort de Daphnis).

Dryades... puellae cf. Properce I, 20, 45 ; Virgile *Buc.* 5, 59 ; *Georg.* I, 11.

5. — **Lucina** Lucine, la déesse du mariage et des accouchements, Diane ou Junon ; cf. **43**, 9.

facis demerso lumine la torche plongée de haut en bas, c'est-à-dire renversée ; cf. Ovide, *Amor.* III, 9 (sur la mort de Tibulle), 9 :

Ecce puer Veneris fert eversamque pharetram
Et fractos arcus et sine luce facem.

Sur la torche renversée de l'Eros funèbre, voy. Max. Collignon, *Mythol. figurée de la Grèce*, p. 168.

6. — **Virgo quod et...** On peut faire ainsi le mot à mot : *quod et (fuerat) virgo fueratque (= et fuerat) solum pignus parentum*, en prenant *virgo* au sens de vierge ; double deuil : elle n'a même pas assez vécu pour arriver au mariage, et elle était fille unique. Mais M. Cagnat voit dans *que* une simple bévue : l'auteur de l'inscription ne se rendait pas un compte suffisant de ce qu'il écrivait : il modifiait maladroitement de jolis vers, à souvenirs classiques, fournis par son formulaire ou son modèle. « Quoi de plus facile que d'écrire :

Virgo quod et solum pignus fuit illa parentum ?

d'autant plus que *fuerat*, ici, est faux : il faudrait, en effet, ou *erat* ou *fuit*. »

7. — **divae sistratae** la déesse au sistre, Isis (voy. G. Lafaye, *Hist. du culte des divinités d'Alexandrie hors de l'Egypte*, et Roscher, *Lexic. der griech. u. röm. Mythol.*, s. v. *Isis*).

Elle est appelée *sistrifera Pharia* dans l'Anthologie latine, A. Riese 4, 99 (t. I, p. 16) ; le mot *sistrata* se trouve chez Martial XII, 29, 19 :

Linigeri fugiunt calvi sistrataque turba.

8. — **silet**, cf. **26**, 1, et le commentaire à *taceo*; et **33**,15.

munere somni le bienfait du sommeil, du repos dans la mort ; cf. Lucain VI, 724 *mortis munus* ; et, pour *munus*, au singulier dans le même sens, Horace, *Odes* II, 14, 10, *munere terrae* ; Lygdamus, 6, 4 : *Saepe tuo (Liber) cecidit munere victus amor.*

LISTE DES ÉPITAPHES

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

	NUMÉROS	
	Ici	Bücheler
Acervam Ditis rapuit infantem domum . .	53	80
Ac veluti formosa rosast cum tempore prodit.	40	1040
Adulescens, tam etsi properas, te hoc saxum rogat	8	
Aeterna domus hec est	23	225
Antistes Domini qui paupertatis amorem. .	30	688
Artibus ingenuis cura perdocta suorum . .	44	1167
Aspicite, o cives, senis Enni imaginis formam.	9	
Boneis probata, inveisa sum a nulla proba .	34	56
Causa meae mortis partus fatumque malignum	47	1834
Condidit hic miseri mater duo funera partus.	45	1060
Cornelius Lucius Scipio Barbatus	1	7
Decem et octo annorum natus ut potui bene.	13	85
Dum sum Vitalis et vivo, ego feci sepulchrum.	25	484
Est hoc monimentum Marcei Vergilei Eurysacis	14	13

	Ici	Bücheler
Eus ! viator, veni hoc et queiesce pusilu . .	22	120
Eutychius martyr crudelia jussa tyrannis .	31	307
Exemplum periit castae, lugete, puellae . .	41	423
Fatales moneo ne quis me lugeat : Orbi . .	36	1032
Florentina mihi quondam dulcissima conjux.	49	1429
Gallia me genuit ; nomen mihi divitis undae.	63	1175
Helpis dicta fui, Siculae regionis alumna. .	50	1432
Heus, oculo errante quei aspicis leti domus .	33	55
Hic ego qui taceo versibus mea vita demonstro	26	512
Hic jacet exanimum dilectae corpus alumnae.	59	430
Hoc est factum monimentum Maarco Caicilio.	10	11
Homo es ; resiste et tumulum contempla meum	16	83
Honc oino ploirume cosentiont Romai . .	2	6
Hospes, quod deico paullum est ; asta ac pellige.	32	52
Ille ego Pannoniis quondam notissimus oris.	24	427
Inmortales mortales si foret fas flere . . .	6	
Jam datus est finis vitae, jam paussa malorum.	43	436
Julia Sidonia Felix de nomine tantum . .	67	
Magna sapientia multasque virtutes . . .	4	9
Martyris ad frontem recubent quae membra sepulcro	51	1434
Martyris hoc sancti Liberalis membra quiescunt	28	904
Mater nomen eram, mater non lege futura .	55	562
Moribus hic simplex situs est Titus Aelius Faustus	27	1814

	Ici	Bücheler
Ne more pecoris otio transfungerer . . .	21	97
Non sufecerat uno dolore miseros bibere parentes	61	613
O dolor, quantae lachrimae fecere sepulchrum.	46	565
Parbi sepulcrum corporis	60	222
Parvolus in gremio comunis forte parentis .	56	1059
Portavi lacrimis madidus te, nostra catella .	66	1176
Postquam est mortem aptus Plautus, Comoedia luget.	7	
Presbyter hic positus Felix in pace quiescit .	29	690
Protogenes Clouli suavei heicei situst mimus.	11	361
Quei apice insigne Dialis flaminis gesistei .	3	8
Queri necesse est de puellula dulci . . .	58	216
Quicum dum haberet clausam in castello animulam.	19	91
Quicumque legis titulum, juvenis quoi sua carast	35	1037
Quam dulcis fuit ista, quam benigna. . .	65	1512
Quum praematura raptum mihi morte Nepotem	18	1109
Raedarum custos numquam latravit inepte .	64	1174
Rogat ut resistas hospes te hic tacitus lapis .	12	53
Serius hic nostros cineres natura recepit . .	52	
Si non molestum est, hospes, consiste et lege.	17	1533
Sors tibi sub teneris, Argentea, contigit annis.	48	1336
Tu pede qui stricto vadis per senta viator .	57	434

	Ici	Bücheler
Tu qui consortem properas evadere casum .	15	
Tu quicumque morae patiens vis scire viator.	37	1184
Tu qui secura procedis mente pasumper . .	39	995
Tu qui secura spatiarus mente, viator. . .	38	960
Umbrarum secura quies animaeque piorum.	54	1165
Urbis alumna, graves casus huc usque secuta.	42	1551
Ursus togatus vitrea qui primus pila . . .	20	29
Virtutes generis mieis moribus accumulavi .	5	958
Vos equidem, nati, caelestia regna videtis .	62	1400

INDEX DES NOMS PROPRES

A

Acherunteis (*abl.*), **18**, 20.
Acheruntis, **57**, 11.
Adoneis (*dat.*), **18**, 32.
Aeli (*gén.*), *T. Aelius Stephanus*, **37**, 4.
Aelius, *T. Aelius Faustus Macarius*, **27**, 1.
Agathen, *Geminia, Agathe Mater*, **55**, 6 et 18.
Agrippae (*gén.*), **20**, 4.
Aleria(m), **2**, 5.
Amoenae ? (*gén.*), **55**, 13.
Amorum, **18**, 31.
Anna (*voc.*), **40**, 3.
Antho (*dat.*), **56**, 7.
Antonius, *Marc-Aurèle*, **27**, 4.
Argentea (*voc.*) **48**, 1 et 11.
Arria (*voc.*), **41**, 4.
Asiatica (*voc,*), **59**, 5.
Atilia, *Pomptilla*, **42** A, 2.
Atimeti, **39**, 10.
Attica (*adj.*), **18**, 26.
Auruncus, **19**, 4.

B

Barbatus, *L. Corn. Scipio*, **1**, 1,
Barbati, *le même*, **2**, 3.

Batavos, **24**, 2.
Boniti, **49**, 9.

C

Cadmo (*abl.*), *Scrateio*, **38**, 5.
Camenae (*nom. plur.*), **6**, 2.
Caecubum (*acc.*), **20**, 10.
Caesaris, *Octave*, **15**, 7.
Caicilio (*dat.*), *Maarco*, **10**, 1.
Charites, **39**, 5.
Charon (*voc.*), **18**, 22.
Christe, **30**, 12.
Christi, **31**, 3.
Christo (*dat.*), **28**, 8.
Christo (*abl.*), **30**, 9.
Christum, **51**, 8.
Christus, **30**, 3.
Cirtensi, **26**, 3.
Cisauna(m), **1**, 5.
Cladilla, **45**, 4.
Claudiam, **32**, 3.
Clodia, *Trophime*, **61**, 9.
Cloudi (*gén.*), **11**, 1.
Commodus, **27**, 4.
Comoedia, **7**, 1.
Corale, **44**, 4.
Cornelius, *L. Scipio Barbatus*, **1**, 1.
Corneli (*voc.*), *Publius fils de Publius*, **3**, 7.
Corsica(m), **2**, 5.
Cybeles, **18**, 40.
Cyllare, **18**, 42.

D

Daedalia, *Manlia*, **51**, 4.
Damasus, **31**, 12.

Danuvii, **24**, 4.
Deo (*dat.*), **51**, 4.
Dialis (*gén.*), **3**, 1.
Diti, **38**, 7.
Ditis, **33**, 19 ; **42** C, 5 ; **53**, 1.
Dryades, **67**, 4.

E

Elysios, **54**, 4.
Erebi, **54**, 2.
Etouscis (*abl.*), **15**, 2 et 10,
Enni (*gén.*), **9**, 1.
Euclides, **57**, 7.
Eurysacis, *Marcei Vergilei*, **14**, 1.
Eutychius, **31**, 1.

F

Falernum (*acc.*), **20**, 10.
Fama, **42** A, 5.
Faustus, *T. Aelius Macarius*, **27**, 1.
Faventius, **55**, 10.
Felix, **29**, 1.
Fides, **17**, 8.
Felix, *Julia Sidonia*, **67**, 1.
Firmo (*dat.*), **41**, 2.
Flavia, *Nicopolis* (*nom.*), **37**, 5.
» » (*voc.*), **37**, 10.
Flaviae » (*gén.*), **37**, 18.
Florentina (*voc.*), **49**, 1,
Florus, **28**, 9.
Fortuna, **26**, 12 ; **27**, 6.
Fusius, *Philocalus*, **19**, 4.

G

Gallia, **63**, 1.
Gallum, **15**, 7.

Geminiam, *Agathen*, **55**, 18.
Gnaivod (*abl.*), *Cn Corn. Scipio, père de Barbatus*, **1**, 2.
Grani ((*gén.*), *Oli*, **12**, 4.
Graeca (*abl.*), **33**, 11.
Graio (*abl.*), **41**, 4.

H

Hadriano (*abl.*), **24**, 3,
Harmonia *Rufina* (*voc.*), **61**, 5.
Harmonius Januarius, **61**, 8.
Hecuba, **54**, 12.
Helpis, **50**, 1.
Helvia *Prima*, **38**, 4.
Hiberus (*nom de fleuve*), **43**, 4 et 6.
Hilarius, *St-Hilaire d'Arles*, **30**, 3.
Hilarus, **57**, 9.
Homeri, **57**, 6.
Homonœa, *Claudia* (*nom.*), **39**, 3.
» » (*voc.*), **39**, 16.

I

Ityn, **18**, 26.

J

Januarius, *Harmonius*, **61**, 8.
Jocus, **7**, 2,
Jovis, **18**, 46.
Jul. (*Juliae*, *gén.*) *Lucinae*, **46**, 2.
Julia, *Sidonia Felix*, **67**, 1.
Junonis, **42** G, 1.

L

Laodausia, **41**, 4.
Leoni, **29**, 3.

Lethen, **42** C, 3.
Liber. **18**, 36.
Liberalis (*gén.*), **28**, 1.
Loucanam, **1**, 6.
Lucifer, **18**, 7.
Lucina, *déesse*, **43**, 9 ; **67**, 5.
Lucinae (*gén.*), *Juliae*, **46**, 2.
Luciom, *L. Corn. Scipio, fils de Barbatus*, **2**, 3.
Lucius, *Corn. Scipio Barbatus*, **1**, 1.
Ludus, **7**, 2.

M

Maarco *Caicilio* (*dat.*), **10**, 2.
Maguillam, **54**, 3.
Manlia *Daedalia*, **51**, 4.
Marcei *Vergilii Eurysacis*, **14**, 1.
Marci *Pacuvi*, **8**, 3,
Mater, *Geminia Agathe*, **55**, 1.
Memphidos, **67**, 7.
Menandri, **21**, 2.
Minos, **18**, 23.
Musarum, **33**, 9.
Myia (*voc.*), **65**, 4 et 7.

N

Naevium, **6**, 2.
Natalis (*gén.*), *Orbius*, **36**, 4.
Nepos (*voc.*), **18**, 31.
Nepotem, **18**, 1.
Neronis, **20**, 5.
Nicopolis (*nom.*), *Flavia*, **37**, 5,
» (*voc.*), » , **37**, 10.
» (*gén.*). *Flaviae*, **37**, 18.

O

Oceani, **43**, 6.
Oli, *Grani*, **12**, 4.
Oppia, **41**, 2 (*deux fois*).
Orbi, *Natalis*, **36**, 1.
Orci, **6**, 3.

P

Pacuvi, *Marci*, **8**, 3.
Palladis, **18**, 33.
Pallas, **39**, 6.
Pannoniis (*abl.*), **24**, 1.
Paphie, **39**, 5.
Parcae (*nom. plur.*), **17**, 4 ; **33**, 13 ; **43**, 7 : **59**, 2 ; **67** 2.
Parcarum, **18**, 2.
Parthus, **24**, 8.
Patrice (*voc.*), **66**, 3 et 9.
Pauli, **29**, 4.
Penthesilea, **54**, 12.
Philippe, **42** C, 4.
Philippi, **42**, A, 2 ; **42** F, 1.
Philocalus, *Fusius*, **19**, 5.
Phocaico (*abl.*), **43**, 3.
Phoebus, **18**, 38.
Phrygium (*acc. masc.*), **18**, 39,
Pieridum, **18**, 33.
Plautus, **7**, 1.
Pomptilla, *Atilia*, **42** C, 3 ; **42** D, 1 ; **42** F, 1 ; **42** G, 2.
Pomptillae, **42** B, 2.
Praecilius, **26**, 3.
Prima, *Helvia*, **38**, 4.
Proculum, **45**, 3.
Protogenes, **11**, 1.
Publi (*voc.*) *P. Scipio fils de P.* **3**, 7.
Publio (*abl.*), *père du précédent* , **3**, 7.
Pythagorae (*gén.*), **57**, 5.

R

Risus, **7**, 2.
Romae (*loc.*), **6**, 4 ; **45**, 3.
Romai (*loc.*), **2**, 1.
Romano (*abl.*), **41**, 4.
Rufina, *Harmonia* (*voc.*), **61**, 5.

S

Samnio(m), **1**, 5.
Sardoa (*abl.*), **42** B, 3.
Scipio, *L. Corn. Barbatus*, **1**, 1.
Scipio (*voc.*), *Publius, fils de P.* **3**, 6.
Scipione(m), *Lucius, fils de Barbatus*, **2**, 3.
Scrateio (*abl.*), *Cadmo*, **38**, 5.
Secunda, **36**, 2.
Setinum (*acc*), **20**, 10.
Siculae (*gén.*), **50**, 1.
Sidonia, *Julia Felix*, **67**, 1.
Sipunti (*loc.*), **45**, 4.
Stabilis, **40**, 5.
Stephani, *Aeli*, **37**, 4.
Styga, **39**, 18,
Stygia (*abl.*), **38**, 8.

T

Tagus, **43**, 4 et 6.
Tartare (*acc. plur.*), **55**, 19.
Tartareas, **18**, 19,
Tartarei, **57**, 12.
Taurasia(m), **1**, 5.
Tempestatebus (*dat.*), **2**, 6.
Theodorus, **51**, 9.
Titi, *l'Empereur Titus*, **20**, 4.
Titus *Aelius Faustus Macarius*, **27**, 1.
Togatus ? *Ursus*, **20**, 1.

Traiiani, **20**, 4.
Trophime, *Clodia*, **61**, 9.
Tyrrhenica (*acc. plur.*), **43**, 6.

U

Urbis, *Rome*, **42** A, 1.
Ursum, **20**, 12.
Ursus, **20**, 1,

V

Valeriae (*gén.*), **26**, 7.
Venus, **18**, 27.
Vergilei, *Marcei Eurysacis*, **14**, 1.
Vero (*abl.*), **20**, 18.
Vitalis, **25**, 1.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos VII
Etude sur la poésie funéraire à Rome d'après les inscriptions XV
Note sur les abréviations LXI
I. — *Le tombeau des Scipions* I
1. Barbatus. 7
2. Lucius, fils de Barbatus 14
3. Publius (fils du premier Africain ?). 21
4. Lucius (fils d'Hispalus ?) 26
5. Gnaeus Hispanus 32

II. — *Epitaphes de Névius, Plaute, Pacuvius, Ennius* 35
6. Névius. 36
7. Plaute 39
8. Pacuvius. 42
9. Ennius 45

III. — *Epitaphes d'hommes* 49
10. Marcus Caicilius 50
11. Protogène 53
12. Aulus Granius 55
13. Cornelius Bassus 58
14. Eurysacès 61
15. Gallus. 65
16. Acellius 74

17. Un navigateur commerçant . . . 77
18. Népos 81
19. Philocalus 93
20. Ursus 99
21. Pomponius Bassulus 107
22. Une sépulture d'affranchis . . . 117
23. Fontéius 119
24. Soranus 121
25. Vitalis 125
26. Praecilius 130
27. Aelius Faustus 134
28. Saint Libéralis 137
29. Félix 139
30. Saint Hilaire, évêque d'Arles . . 141
31. Eutychius 144

IV. — *Epitaphes de femmes* 147
32. Claudia . . . . . 148.
33. Eucharis 152
34. Larcia Horaea 163
35. Une jeune femme assassinée. . . 168
36. Secunda 172
37. Flavia Nicopolis. 176
38. Helvia Prima 181
39. Homonoea 185
40. Memmia Anna 190
41. Oppia. 193
42. Pomptilla 199
43. Cornelia Tyche, et sa fille Julia Secunda 204
44. Corale. 208
45. Cladilla (et son frère Proculus) . . 211
46. Julia Lucina. 214
47. Rusticeia Matrona. 216
48. Argentea. 218

49. Florentina 222
50. Helpis. 225
51. Manlia Daedalia. 230
52. Une gallo-romaine. . . . 233

V. — *Epitaphes d'enfants* 237
53. Antia Successa 238
54. Magnilla 241
55. Géminie Agathe. 246
56. Anthus 251
57. Pétrone Antigénide 254
58. La fille de Télesphoris. 258
59. Asiatica 261
60. Januarius 265
61. Harmonia Rufina 267
62. Gérontius et Constantius . . . 270

VI. — *Epitaphes d'animaux* 273
63. Margarita 274
64. Un chien de garde 277
65. Myia 279
66 Patricè 282

Appendice 285
67. Julia Sidonia Felix. 285

Liste des Épitaphes par ordre alphabétique 291
Index des noms propres 295
Table des matières 303

SAINT-AMAND (CHER). — IMPRIMERIE BUSSIÈRE

La Bibliothèque
Université d'Ottawa

Echéance

Celui qui rapporte un volume après la dernière date timbrée ci-dessous devra payer une amende de cinq sous, plus un sou pour chaque jour de retard.

The Library
University of Ottawa

Date due

For failure to return a book on or before the last date stamped below there will be a fine of five cents, and an extra charge of one cent for each additional day.

7 FEV 1962

JUL 10 '80

JUL 07 '80

CE

a39003 007402034b

CE PA 6059
.E6P44 1905
COO PLESSIS, FRE POESIE LATIN
ACC# 1185333